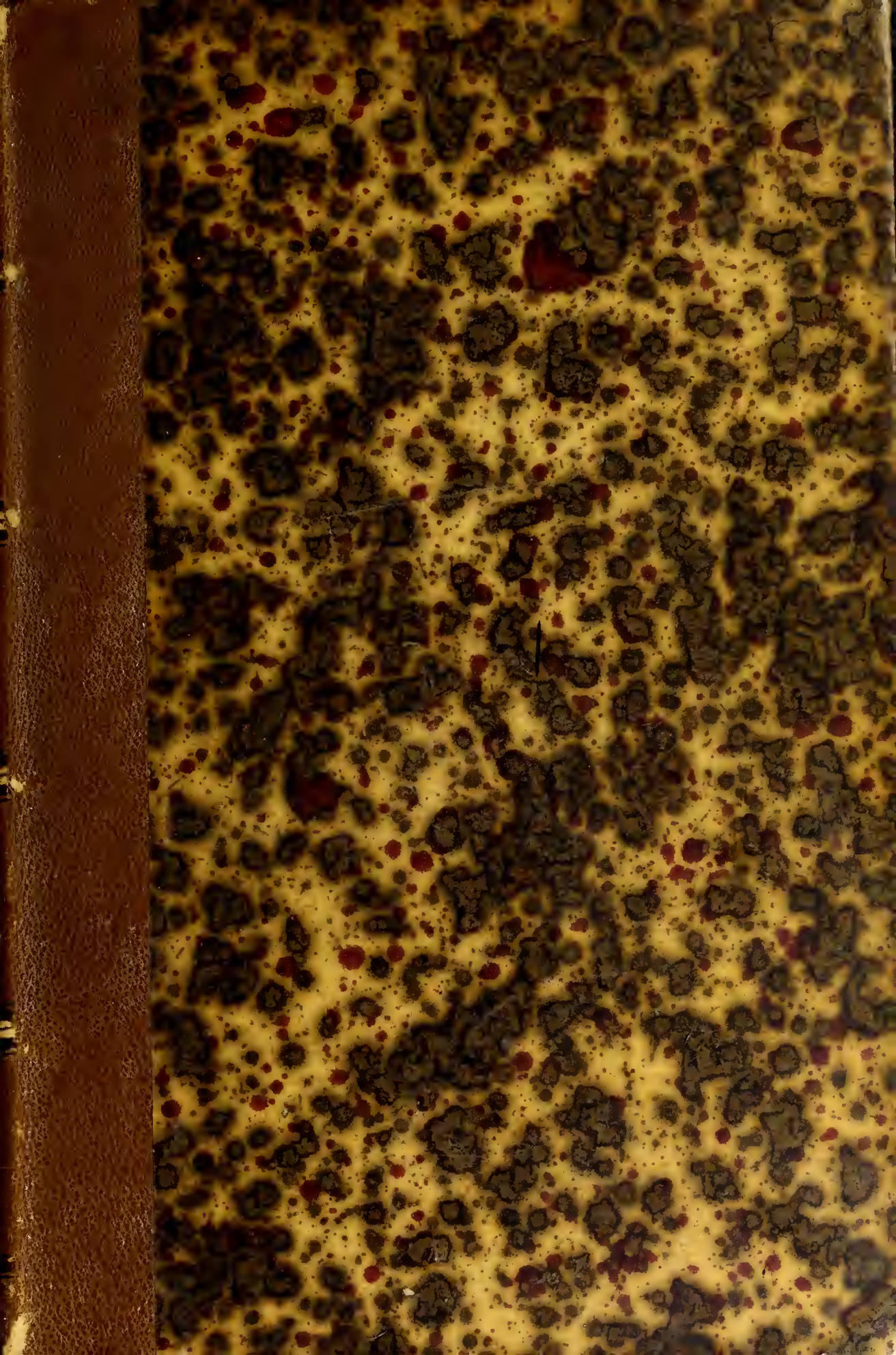

PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHÈQUE
DE
PAUL LACOMBE

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/quelquesideessur00dela

QUELQUES IDÉES

SUR

LA DIRECTION DES ARTS

ET SUR LE MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC.

QUELQUES IDÉES

SUR

LA DIRECTION DES ARTS

ET SUR LE MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC,

PAR

LE COMTE DE LABORDE,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

MDCCCLVI.

QUELQUES IDÉES

SUR

LA DIRECTION DES ARTS

ET SUR LE MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR LA DIRECTION DES ARTS [1].

Direction supérieure des arts. Après avoir formé des artistes nombreux dans le vaste ensemble de l'activité humaine, après avoir en même temps créé un public artiste, l'État doit aux premiers, il doit au second de les maintenir dans la voie la meilleure. Le maintien du bon goût, chez tous et en toutes choses, sera confié à une direction unique, ministère, intendance ou conservatoire, à une direction puissante par l'autorité morale du chef,

[1] Nommé, en avril 1851, membre de la commission française envoyée à Londres pour faire partie du jury international de l'Exposition universelle, ma mission consistait, suivant les termes des instructions ministérielles, *à rendre compte au Gouvernement français des progrès des beaux-arts des nations concurrentes attestés par l'exposition, et aussi à présenter mes vues sur les moyens de perfectionnement suggérés par ce parallèle.*

Le Gouvernement vient de publier mon travail, dans lequel, après avoir décrit les divers modes de protection appliqués aux arts et à l'industrie depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, après avoir tracé le tableau de l'état des arts chez toutes les nations du globe, je démontre qu'une certaine décadence du goût, qu'un notable affaiblissement des études, qu'un fâcheux abandon des traditions du métier, menacent à la fois nos arts et notre industrie, les menacent d'une manière d'autant plus dangereuse, que les nations rivales font de plus grands efforts pour encourager leurs artistes, élever l'art, perfectionner le goût.

En face de ce bilan du passé, je place les espérances de l'avenir; elles sont fondées sur l'union des arts et de l'industrie, sur l'initiation de tous à la culture des arts, sur la recherche de la perfection encouragée par l'initiative de l'État, et, par-dessus tout, sur la direction des arts et le maintien du goût public.

Mais ce dernier chapitre avait pris une telle extension, que j'ai dû me réduire à donner seulement le sommaire et comme l'intitulé des nombreuses questions que j'avais traitées avec les développements qu'elles comportent. C'est ce résumé que je reproduis ici. J'en ai élagué toutes les considérations générales, j'ai réduit à quelques pages la première partie, la plus importante, celle dans laquelle j'exposais mes idées sur la direction des arts; mais j'ai laissé un peu plus d'étendue à la seconde partie, où se trouvent plusieurs propositions qui peuvent recevoir dès à présent une application utile.

Les retards apportés par diverses circonstances à la publication de ce rapport m'imposent l'obligation de retrancher de cet appendice un chapitre entier : celui des percements de nouvelles voies publiques dans Paris, et d'ajouter en même temps un chapitre entier : celui du maintien du goût public par les influences de la cour. D'un côté, une main puissante va réaliser ce qu'on osait à peine rêver; de l'autre, une main gracieuse va prendre la direction du goût et des manières. Ces nouvelles perspectives de l'avenir ne pouvaient être indiquées que de cette manière, autrement j'aurais changé la physionomie d'un travail qui s'arrête à la fin de 1851.

par l'étendue des attributions et par l'importance des crédits mis à sa disposition. Sa mission se divisera en deux parts : 1° celle des artistes, à qui il donne l'occasion de produire dans les conditions les plus favorables au développement de leurs talents; 2° celle du public, auquel il donne l'occasion de se familiariser avec le bon goût, par les yeux, par les oreilles, par chaque acte de la vie, par chaque sens, et comme par tous les pores. — *Considérations générales.* — *Historique applicable à la France.* — *La liberté dans les arts, c'est l'inspiration, l'invention, l'originalité; c'est aussi l'instabilité. La règle, c'est la mesure, la tradition, l'autorité des maîtres, c'est-à-dire la stabilité. Unir et confondre ces deux principes qu'on croit à tort inconciliables, c'est fonder quelque chose de durable.* — *L'idéal de la perfection.* — Les œuvres châtiées, les créations sévères, la poésie dans le style, l'idéal associé à la forme, sont les problèmes dont les tentatives heureuses doivent être exclusivement encouragées, dont les chefs-d'œuvre seront mis sous les yeux de tous. Quant aux productions faciles de la grâce, de l'afféterie, du sensualisme, qui empruntent, pour mieux réussir, toutes les petites séductions des types à la mode, des couleurs à la mode, des attitudes et des vêtements à la mode, il n'y a pas lieu de les proscrire ni de les encourager : ce sera toujours goûté, applaudi et apprécié en France. Il n'y a pas lieu non plus de prendre souci de l'esprit dans la littérature; mais on s'inquiétera du bon sens, de la rectitude des idées et du point de vue, qui ne saurait être trop élevé. — *Les principes de l'enseignement continués et développés par la direction des arts.* — Les meilleures institutions ne détruiront pas le mauvais goût : comme l'ivraie, il faut l'arracher une fois et le combattre toujours; mais, unies au bon goût, les bonnes institutions dominent les mauvaises tendances. — *Exemples tirés de l'histoire des arts.* — Pas de camaraderie; ne pas souffrir qu'il se forme dans les régions du pouvoir une petite église, absolue, tranchante, et en même temps bien close, bien impénétrable à tout ce qui ne jure pas par tel maître et ne se soumet pas à une tyrannie subalterne. — *Des bonnes intentions et des mauvais effets dans le passé.* — *Une balance égale entre les arts et l'industrie.* — *Une seule règle : la poursuite d'un idéal de perfection, et cet idéal placé haut.* — ATTRIBUTIONS. *Plus elles sont étendues, plus l'unité est grande et l'ensemble complet.* — *Tiraillements et disparates, conséquence du morcellement de l'action.* — *Faits nombreux.* — *Monuments et ouvrages d'art qui se ressentent de ce désaccord.* — BUDGET. Les grandes dépenses sont : l'enseignement du dessin et de la musique dans toutes les écoles, l'organisation des écoles spéciales des beaux-arts, les publications de modèles, l'exécution des grands travaux. — *Toutes ces dépenses développées progressivement, avec une sage lenteur, sur un plan d'ensemble arrêté en principe et consciencieusement suivi.* — *Dépenses sous l'ancienne monarchie, sous l'Empire, la Restauration et le gouvernement du roi Louis-Philippe.* — *Détails sur la construction des résidences et de chacun de nos grands monuments.* — *Les dépenses imposées par les arts sont minimes, comparées aux autres services.* — *Ces dépenses sont inaperçues, si on les met en parallèle avec le mouvement d'exportation qu'elles assurent à notre commerce,*

tandis que des économies sur ce point menacent de fermer partout nos débouchés. — Choix d'un chef. Sans une tête qui dirige les efforts, sans une âme qui inspire les réformes, sans un homme qui fait de la direction des arts et de l'industrie son affaire parce qu'elle est sa passion et qu'elle sera son devoir, nous resterons dans une situation dangereuse. Un homme considérable et considéré, puissant par le nom, l'éducation et la fortune, ami des arts et leur protecteur naturel, en rapport de longue date avec les artistes et avec l'industrie, connu par ses écrits, de manière à faire autorité par ses décisions, estimé par son impartialité comme étant étranger aux préventions d'école, aux camaraderies d'artistes, aux influences académiques. *Un simple caporal est, dans cette position, préférable à un demi-savant, à un à peu près d'artiste : l'un suit la lettre et maintient l'ordre, l'autre fausse l'esprit et introduit l'anarchie.* — Personnel. *Des hommes capables, donnant la garantie d'un esprit supérieur par leurs études spéciales.* — Cinq divisions : 1° l'enseignement; 2° les commandes ou l'art militant; 3° la littérature et les théâtres; 4° la musique; 5° l'industrie. *Les chefs de division forment près du directeur ou du ministre un conseil qui donne à toutes les mesures la force de l'unité et le caractère imposant de l'ensemble. — Les inspecteurs des beaux-arts. — Leur influence. — Qualités qu'on devra exiger pour ces fonctions.* — Les commissions. Laissez les artistes à leurs travaux, ne les traînez pas dans vos commissions et dans vos jurys. L'enseignement général des arts, en multipliant les artistes de talent dans toutes les classes de la société, formera bientôt une phalange d'amateurs qui, après s'être exercés avec ardeur et s'être retirés de la lice avec modestie, abandonneront la pratique des arts pour s'en faire les juges, les critiques et les historiens. C'est là un personnel excellent pour former les commissions, les jurys, les conseils. — Les concours. Les arts, placés sous la direction d'un ministre politique, ont été soumis à des concours qui devaient *concilier l'intérêt de l'art avec les garanties administratives,* mais qui n'ont jamais concilié que l'avénement des médiocrités avec l'abaissement de l'art. — *Les concours seront maintenus dans les classes de l'école; les concours ne seront appliqués ni aux travaux des artistes ni aux commandes du Gouvernement. — Cruelles déceptions des concours depuis le temple de la Gloire en 1807 jusqu'au tombeau de l'Empereur aux Invalides en 1842.* Les Grecs mettaient tout au concours, parce que la lutte avait pour juge un peuple entier de fins connaisseurs. Les combats des athlètes, la poésie, la musique, la danse, les compositions dramatiques de la scène, étaient les sujets de concours incessamment renouvelés; on n'accordait même pas la gravure d'une inscription, l'emploi d'un héraut ou d'un trompette, sans un concours de calligraphie, de voix et d'instrument. Toutefois, ces concours étaient toujours dominés par la venue d'un artiste hors ligne; les concurrents s'effaçaient, ou bien le peuple grec renonçait au concours, aussitôt que le talent incontesté entrait en lice. — *Les concours ont été abandonnés du moment où le public n'a plus été un bon juge.* — Après la lutte solennelle de cinq grands artistes pour faire les portes de bronze du baptis-

ière de Florence, les protecteurs des arts et les artistes se réunirent d'un commun accord pour renoncer aux concours et pour revenir à l'autorité des hommes de goût, chefs de républiques ou de royaumes, guidés par leur amour de l'art, les travaux antérieurs de l'artiste et la faveur de l'opinion publique. — *En 1727, un essai de concours entre douze peintres; Lemoine et de Troy partagèrent le prix, Coypel eut un accessit. — Inutilité de cette tentative isolée.* — Aux grandes époques, du temps de Périclès et de Léon X, quand les princes, médiocrement occupés des détails administratifs de leurs États, consacraient la meilleure part de leur journée à leurs goûts pour les œuvres de l'art et de l'esprit, s'ils concevaient l'idée de se bâtir un château de plaisance, de décorer une chapelle ou d'orner un palais, Michel-Ange, Raphaël ou le Primatice entraient dans leur tête en même temps que le projet. Alors ils disaient à ces artistes : Faites, et ils laissaient faire, au risque d'être brutalisés quand ils venaient se mêler de ce qui, jusqu'à complet achèvement, ne les regardait plus. — Les formes administratives exigent-elles qu'on mette une statue au concours, comme on met une fourniture de bois en adjudication? Oui, aussi longtemps que le ministre politique chargé de la direction des beaux-arts sera préoccupé de soins plus importants, et sentira la nécessité de mettre sa responsabilité à l'abri derrière ce genre de contrôle; mais, quand il connaîtra son personnel artiste comme le ministre de l'instruction publique connaît ses professeurs, le ministre de la guerre ses officiers, le général d'armée ses soldats, il saura les hommes qui conviennent à telle œuvre, comme ses confrères savent ceux qui peuvent occuper une chaire de faculté, un emploi de colonel, ou s'acquitter d'une expédition difficile. — Je ne voudrais pas de concours, mais j'aimerais à appeler en toutes choses le public à juger des œuvres de nos artistes, à les mettre en communication et en rapport, les uns et les autres s'instruisant dans ce contact, se polissant dans ce frottement. — *Donner à la peinture un mur de 600 mètres de long, à la sculpture une avenue de deux kilomètres, en plein air et sur le passage de la ville entière. — Économie de ces deux projets.* — Contre la sale muraille qui, sur les bords de la Seine, déshonore par son délabrement le jardin des Tuileries, on élèverait un revêtement de briques enduit de ciment et de plâtre qui serait divisé en 100 cadres de 5 mètres de large sur 3 de haut. Un vitrage élégant descendrait du couronnement du mur jusqu'aux réverbères et formerait pour les promeneurs un abri assuré, en été contre le soleil, en hiver contre la pluie et la neige. Ne pensons qu'à l'intérêt de l'art. Tous ces espaces, encadrés entre des pilastres ornés, seraient peints ou stuqués en imitation de marbre, de manière à présenter une simple et riche ordonnance; mais d'avance on aurait arrêté les sujets historiques qui devraient les remplir, et le programme serait porté à la connaissance de toutes nos écoles. Chaque année, après l'exposition des envois de Rome, après que l'opinion publique se serait prononcée, et soit sur la proposition de l'École ou de l'Académie, soit sur le rapport d'une commission renouvelée tous les ans, l'Administra-

tion déciderait si un des élèves s'est montré digne de remplir un des encadrements avec le sujet qui a souri à son imagination, qu'il a choisi librement, qu'il a longuement préparé. Il n'y a pas là, comme on voit, un concours dans sa rigueur; c'est plutôt une source d'émulation. La sculpture aurait aussi sa carrière ouverte à l'imagination des jeunes gens. L'avenue des Champs-Élysées appelle une décoration monumentale. L'essai fait en 1840 a été satisfaisant. On construirait les piédestaux d'abord dans la partie qui s'étend de la place Louis XV au rond-point, et on les ornerait avec les plâtres des chefs-d'œuvre de la statuaire antique et moderne, et chaque année, après l'exposition des envois de Rome, un ou plusieurs des élèves seraient chargés de remplacer les plâtres par les groupes en marbre des personnages inscrits au programme. Je dis groupes et non pas figures, parce que l'espace permet de renoncer à l'alignement monotone de figures isolées et autorise à composer pour ces piédestaux des groupes de figures qui associent un personnage et une idée, un guerrier avec l'action d'éclat qui l'illustre, un citoyen avec le grand acte de sa vie, un savant avec les figures qui expriment allégoriquement ses découvertes. Ayant eu la liberté dans leur choix, ayant conçu leur figure en vue de la destination projetée, ces jeunes artistes se trouveraient dans les vraies conditions de l'art. La routine aura bien des objections, bien des quolibets contre des propositions de ce genre; mais, loin de se laisser étourdir par cette tour de Babel, qui s'appelle aujourd'hui l'opinion, dans les questions d'art, les hommes qui ont réfléchi sur l'avenir de nos artistes savent ce que valent les premiers élans d'une jeunesse aguerrie, les tendances naïves d'un talent à ses débuts : ils seraient heureux que ces galeries de la peinture et de la sculpture monumentales eussent été ouvertes quand David, Gros et Ingres revenaient de Rome; leurs tableaux à cette date auraient valu ce que valent les *juvenilia* des hommes de génie, et, de même qu'on s'attache davantage aux premiers ouvrages de Raphaël, on regarderait avec une bienveillance particulière les tentatives de jeunes gens devenus de grands artistes, et dont les vingt-cinq ans sont à la fois l'excuse du présent et la promesse de l'avenir. Ces œuvres, exposées au jugement du public, comme les tableaux qu'Apelle offrait à la critique des passants, auront le double avantage d'éclairer l'artiste et d'entretenir la foule dans l'amour de l'art. Associer la population à ces discussions, donner une part de responsabilité à l'opinion, faire de l'art un intérêt public, c'est avancer l'éducation de la nation de front avec celle des artistes. Un jour on se dira dans tout Paris qu'on a placé la statue d'un tel, un jeune artiste de vingt-deux ans, sur un des piédestaux des Champs-Élysées, ou qu'on a découvert la peinture de tel autre élève le long du jardin des Tuileries, et la foule de se mettre en route, de jaser pendant huit jours et de discuter sur le mérite des œuvres; cela vaut bien les conversations sur la rente et ne les empêche pas. — *Les travaux d'art. — Leur importance doublée par un plan arrêté d'avance et suivi lentement, de manière à proportionner les commandes au talent des artistes. — La hâte sera proscrite. — Pas de débordement, pas de stagnation de*

travaux. — Trop de commandes dépassent la puissance productive, trop peu l'énervent. — Les artistes. Comme les enfants, ils n'ont reçu de Dieu que des qualités; leurs défauts viennent de nous. — Les artistes, disent les Anglais, ont double collection de nerfs et pas de peau pour les recouvrir. Ménagez donc ces natures susceptibles et irritables. Un saint a ses erreurs, la femme la plus pure a ses faiblesses, et vous ne voulez pas que le génie ait ses infirmités! Prenez garde de vous tromper. Vous vous offusquez du désordre de l'artiste, son assurance vous est insupportable, vous appelez orgueil le sentiment qu'il a de sa force, et entêtement, caprices, lubies, ce qui est en lui un principe arrêté après bien des combats, une conviction formée au milieu de mille incertitudes. — Un jour, dans une commission, on se plaignait d'un artiste de talent qui ne savait pas se soumettre aux formes administratives; un chef de bureau alla même jusqu'à dire qu'il serait dorénavant impossible de l'employer, que c'était un fou. A ce mot, Duban releva la tête, et, comme un lion qui secoue sa crinière, rejetant sa forêt de cheveux en arrière, il s'écria : « Oui, Monsieur, c'est un fou, car c'est un artiste; s'il n'avait pas été fou, il aurait évité la misère qui est au bout de sa carrière, et avec son intelligence, que vous ne contestez pas, il se serait enrichi à faire du sucre ou de la chandelle. » Les membres de la commission sentirent couler dans la moelle de leurs os quelque chose comme un courant électrique, divin et douloureux : l'artiste conserva ses travaux. Imitons la commission. — On me reprochera de ne pas connaître les artistes, leur fol amour-propre, leurs sentiments haineux les uns pour les autres. — Les artistes sont un sol généreux qui rend selon qu'on y sème, qui donne au centuple à celui qui sait remuer et traiter cette terre légère et féconde, à celui surtout qui ne se laisse rebuter ni par une mauvaise récolte, ni par les mille accidents, contre-temps et espérances déçues qui sont le fait de toute culture; et combien ces contrariétés sont vite oubliées quand par un beau rayon de soleil la plante rare lève et fleurit! Vous avez cru qu'il suffisait d'acheter de la semence, de signer une commande ou une traite sur la banque pour faire surgir le chef-d'œuvre, vous vous étiez trompé; il faut des soins de plus d'un genre, mais tous sont largement compensés par le succès. — *Des égards dus au talent; des rapports avec les artistes.* — Avant tout, donnez une interprétation neuve au mot de commande, qui résonne trop comme à la caserne. Ne commandez qu'une chose à l'artiste, c'est le respect de lui-même. Si vous lui laissez pleine liberté, dira la routine, vous verrez ce que vous obtiendrez de lui; il se moquera de vous, vous serez trompé et volé. Je ne vois pas qu'un artiste ait jamais trompé un camarade, et je suis certain qu'en lui inspirant autant d'intérêt, on sera traité de même. Suivez donc attentivement les artistes dans leur carrière, depuis les débuts dans l'école jusqu'au succès populaire des grandes expositions, connaissez le fort et le faible de leur talent, puis faites votre choix, et, après avoir apparenté les dispositions de chaque artiste avec chacun de vos projets, confiez-leur ces travaux avec deux lignes de commentaire pour toute pres-

ception. Si pour vous décider il vous faut des esquisses, soyez persuadé que l'homme de talent, puissant pour exécuter une grande œuvre, sera malhabile à ce jeu de maquettes et de pochades; sachez aussi que le charlatan de peinture qui vous séduira par une esquisse ne sera capable que d'une grande esquisse et incapable d'exécuter un grand tableau. Soyez mieux préparé pour choisir l'homme éminent, et, le choix fait, soyez plus confiant. Appelez l'artiste près de vous, non pas comme on fait venir un tailleur pour se commander un habit à sa taille, de la forme de son goût et de la couleur de son choix, mais comme un ami avec lequel on veut discuter un intérêt commun. Vous lui direz vos projets, votre but, le sens moral ou politique que vous attachez à cette œuvre; puis, comme le Créateur, vous prononcez le *fiat lux*, et, si vous avez bien choisi, l'artiste doit avoir en lui une lumière dont il vous enverra un reflet pur et éclatant, car son inspiration sera libre; elle n'aura été obscurcie, voilée, par aucune gêne intermédiaire. Ainsi vous sortirez des vieilles routines, ainsi vous rajeunirez l'art par la liberté. Trop longtemps, comme des enfants en lisières, les artistes les plus forts dans leur métier, et qui avaient déjà donné des garanties de leur talent, ont été retenus par vos programmes; il est temps de leur donner l'essor. Qu'ils jettent leurs bourrelets par-dessus les moulins, qu'ils courent, qu'ils gambadent dans le vaste champ de l'imagination; plus d'un roulera à terre, se fera des bosses et des noirs, mais les habiles développeront leurs grâces naturelles ou leur puissante originalité. — De l'association dans les travaux d'art. L'unité dans la décoration d'un monument est une qualité indispensable qu'il faut sauvegarder à tout prix; c'est une nécessité de force majeure à laquelle on sacrifiera tout, et les artistes eux-mêmes. Mais est-il nécessaire de les sacrifier, de blesser leur amour-propre, de détruire les plus nobles stimulants de l'ambition? Je ne le pense pas. — *Des écoles et des maîtres. — Historique des grandes œuvres. — Antiquité, moyen âge, renaissance, siècle de Louis XIV. — Avantages et abus. — L'association des artistes entre eux peut être féconde, mais elle ne se prescrit pas. — Deux talents s'associent quand deux caractères s'entendent. — Exemples nombreux pris dans l'histoire des arts.* — Joseph et Carle Vernet avaient projeté de peindre ensemble la vaste scène du passage de la mer Rouge. La mort eut peur de cette vie ranimée par deux talents réunis : Joseph avait terminé sa carrière avant que le tableau fût commencé. — *Talents associés de nos jours.* Travaux d'architecture. L'État ne doit pas employer seulement ses élèves; mais comme il donnera aux plus habiles parmi eux les occasions de se produire, comme aussi il ne confiera l'exécution de ses monuments qu'aux architectes qui ont fait leurs preuves, il y a toutes chances pour l'artiste consciencieux qui aura préféré des études sérieuses et arides aux travaux faciles et lucratifs. — Aux grands architectes on donnera non pas seulement les monuments à exécuter, mais les moindres travaux d'utilité publique : il y a pour le goût public autant d'enseignement utile comme autant de fâcheuse influence dans une guérite, un poste de la ligne bien ou mal faits, que dans le plus

grand édifice. — *Un habile architecte fait grandement une petite construction; un malhabile fait petitement un grand monument.* — On ne souffrira plus ou du moins on entravera, par tous les moyens qu'un gouvernement possède, le goût vulgaire et les prétentions ridicules des constructions que les compagnies de chemins de fer exécutent aujourd'hui sans contrôle. — *Avantages accordés à celles qui s'attacheront des architectes de talent et de goût, au lieu de laisser faire des ingénieurs incapables et dépourvus de tout sentiment de l'art.* — *Influence bienfaisante qu'auraient de bons modèles d'architecture mis ainsi sous les yeux de la France entière dans ces gares de voyageurs, où l'attente aiguise l'observation et fixe les objets dans la mémoire.* — *Des architectes.* — *Lacunes de leur éducation.* — *Les habituer aux devis précis, aux comptes exacts, à l'exécution consciencieuse.* — *Les architectes vivant davantage dans le monde pour être mieux dans l'intimité de leurs clients et connaître leurs goûts et leurs besoins.* — *Des architectes tapissiers.* Du corps des architectes. *Suppression de l'ancienne Académie royale d'architecture.* — *Position actuelle des architectes entre les ingénieurs et les entrepreneurs maçons.* — Sur 350 maisons construites en moyenne chaque année à Paris, 60 sont l'œuvre d'architectes consommés dans leur art, et 290 la besogne courante d'entrepreneurs maçons et d'ingénieurs qui ont fait des études incomplètes. — *Le remède.* — *Éducation du public.* — Donnez aux maçons un meilleur enseignement, et n'accordez aux ingénieurs leur diplôme qu'après des examens sérieux, dans lesquels ils prouveront qu'ils savent de l'architecture plus qu'on n'en apprend en trente leçons. — *Affreuse architecture urbaine de ces cinquante années.* — *Mal fait à nos monuments par les ingénieurs.* — *Le pont Neuf à Paris.* — *Autres exemples désespérants.* — Du diplôme imposé aux architectes. La raison sérieuse pour demander le diplôme est la sécurité des citoyens; mais il est facile de prouver, en premier lieu, que les entrepreneurs maçons et les ingénieurs qui manquent de talent et de goût sont des constructeurs aussi bons, sinon meilleurs, que le plus grand nombre de nos architectes; en second lieu, que des commissaires-voyers sont institués pour sauvegarder cet intérêt. Le style et le goût, compromis par les entrepreneurs maçons et par les ingénieurs, est un autre argument en faveur du diplôme; mais il est évident que, le goût public une fois réformé, il réformera lui-même ces mauvais ouvriers. — A ce compte, on devrait imposer le diplôme aux peintres et aux sculpteurs pour s'assurer contre les laids tableaux et les vilaines sculptures; j'aime mieux m'en remettre au goût public désormais épuré, et qui empêchera de construire une désagréable maison, comme il s'offense quand on expose en public une peinture immorale.—Prendre garde, sous prétexte de diplôme, d'anéantir à la fois les inspirations libres des artistes et les derniers droits de la propriété; la loi d'expropriation qui abat notre maison est déjà bien assez arbitraire sans qu'une autre loi nous impose l'architecte qui la reconstruira. — *L'architecture restera une carrière libérale et ne se courbera pas sous l'esclavage du diplôme.* — L'enseignement nouveau de l'École des beaux-arts, embrassant tous les arts dans leur puissante association, nous réserve peut-

être un grand peintre ou un grand sculpteur pour notre plus éminent architecte; ne coupons pas les ailes de l'avenir.—*La position est différente pour les architectes de province.—Ils sont en rivalité avec des agents-voyers ignorants, avec des ingénieurs dépourvus de goût, et les conseils municipaux donnent la préférence à ceux-ci. — Instituer un diplôme qui sera délivré aux élèves à leur sortie des écoles, et n'autoriser aucune construction entreprise aux frais de l'État, des départements et des communes, si elle n'est pas confiée à un architecte muni de ce titre.— Former des commissions qui délivreront le même diplôme à tous ceux qui, en dehors des écoles publiques, rempliront les conditions des mêmes examens. — Du reste, liberté pour tous de faire de l'architecture uniquement avec du goût, du talent et même avec du génie.* — SCULPTURE. *C'est le grand art, l'art vivant. — Causes qui l'ont énervé au point que des gens le croient mort. — L'habitude des artistes de travailler sans but et de créer sans destination arrêtée pour leurs œuvres leur a ravi le sentiment des proportions et des convenances. — Des œuvres de la statuaire aux grandes époques. — De nos médailles et de leur infériorité. — Des pierres gravées. — Des matières. — La statuaire d'un grand pays, d'une belle capitale, doit proscrire les matières qui n'offrent pas les conditions de durée et qui ne gagnent pas en beauté avec le temps. — De la fonte qui rougit, de la pierre qui verdit, des compositions qui se délitent. — Les belles matières sont le bronze et le marbre, à la condition de bien allier l'un, de bien choisir l'autre.* — PEINTURE. *Sa grande mission populaire à toutes les époques. Afin qu'elle réponde aux grands sacrifices faits pour l'enseignement général, on entourera les artistes de toutes les facilités qui élèvent d'autant plus le talent qu'il est moins enchaîné à terre. — Ressources offertes par les collections de l'État. — Musées d'objets d'art. — Bibliothèques d'ouvrages à figures et de livres historiques. — Musée de costumes à l'Opéra. — Le bon et le mauvais de ces arsenaux.* DES MODÈLES. J'ai dit comment la Grèce accourait aux jeux d'Olympie pour voir les plus beaux athlètes, comment, dans son enthousiasme, elle demandait leurs statues à ses sculpteurs les plus renommés; j'ai dit comment la beauté était un culte dans la contrée où il était le plus facile de la rencontrer. Je ne sais quand l'enthousiasme pour l'art remontera au degré où l'avaient porté les habitants de Crotone ou d'Héraclée, lorsqu'ils ordonnèrent, par un décret public, aux cinq plus belles vierges de la ville de poser pour la figure d'Hélène devant le peintre Zeuxis. Pouvons-nous espérer revoir cette passion? Devons-nous le désirer? Sans examiner cette question, reportons notre attention sur l'importance des modèles, question vitale pour l'avenir de notre école. Une des misères de l'art à Paris est dans l'absence de bons modèles, ou, ce qui est pis, dans l'espèce de modèles qui pose devant les artistes. Les hommes sont hideux et les femmes abjectes: ceux-là quittent des loges de portier et des ateliers de cordonniers pour poser en Achilles; celles-ci ne laissent que trop percer le métier qu'elles font dans les attitudes qu'elles fournissent aux artistes, dans les inspirations comme dans les distractions qu'elles leur donnent. Aux uns et aux autres manquent la distinction native, l'aisance naturelle; ils les remplacent par

l'élégance du bal Mabille et la hardiesse de poses affectées. Si la race israélite apporte aux ateliers des formes moins dégradées et un type plus caractérisé, ces formes sont grêles, ce type est juif, et ces modèles jettent sur toute l'école un ton monotone auquel il faut la soustraire. Au reste, quels qu'ils soient, tous ces modèles de métier, ne faisant de la pose qu'un accessoire de leur vie vulgaire ou désordonnée, apportent à l'atelier de l'artiste le laisser-aller et l'indifférence; il y a absence complète de communauté entre eux et l'œuvre à laquelle ils prennent part. Loin de moi l'idée de moraliser la classe des modèles, de tenter même sa réforme, c'est du ressort de la préfecture de police; mais j'ai à cœur la régénération de l'art, et malheureusement celle-là dépend en partie des modèles que nos artistes ont sous les yeux. On peut faire des phrases sur l'idéal, échafauder des systèmes sur l'alliance de l'inspiration et de l'étude de la nature : tout cela n'avance pas beaucoup la besogne, et, quand on a tenu un pinceau ou un ébauchoir, on sait qu'il faut revenir aux pratiques matérielles et aux instruments du métier; or, le modèle est un de ces instruments, et les productions de notre école prouvent assez qu'il est mauvais. Perfectionnons-le donc. Si nos élèves de Rome et d'Athènes, si nos élèves voyageurs, travaillant dans les succursales de Damas et de Bagdad, trouvent en surabondance les occasions de former leur goût au contact des belles races, à la vue et dans l'étude des mouvements libres et des poses naturelles de peuplades qui semblent n'avoir conservé de leur antique origine que cet héritage de noblesse qu'elles se transmettent sans avoir la conscience de sa valeur, nos jeunes artistes, revenus à Paris, sentent d'autant plus vivement la privation de ces ressources. En même temps, tous les artistes qui, sans avoir obtenu les grands prix, cultivent les arts avec succès, luttent contre des difficultés insurmontables et infligent à leurs œuvres les stigmates de ressemblances trop connues. L'État doit suppléer à ce grave déficit, et voici comment il serait possible d'organiser ce service. Le directeur de l'école de Rome embaucherait une dizaine d'Italiens, hommes et femmes, moyennant 1500 francs d'appointements, avec obligation de poser quatre fois par semaine, matin et soir, dans les écoles du Gouvernement ou chez les maîtres dont le professorat se montrerait digne de cet encouragement. Comme ces étrangers conserveraient pour eux, c'est-à-dire pour les artistes, le reste de leur temps, il leur serait facile de gagner 3,000 francs par an, perspective séduisante pour quitter sans difficulté le pays, surtout quand on ajoutera à ces avantages le voyage gratuit à l'aller et au retour. Je ne voudrais pas qu'on engageât ces modèles pour plus de trois années, parce qu'au bout de ce temps l'influence parisienne a pris le dessus sur les habitudes primitives; mais, tandis que la moitié d'entre eux, s'étant faits à la vie de Paris, renonceront à revoir leur patrie et continueront, bien que dégénérés, à être pour les artistes des modèles infiniment supérieurs à ceux qu'ils ont maintenant, le Gouvernement renouvellerait continuellement les siens et ne les demanderait pas seulement à l'Italie; ses directeurs à Athènes, ses élèves voyageurs et ses consuls en Orient, ses gou-

verneurs en Algérie, ses agents diplomatiques aux Indes, en Espagne, en Autriche, ses préfets dans les Pyrénées et en Bretagne, seraient chargés de faire des recherches et d'envoyer à Paris quelques-uns de ces types à fleur de coins des nationalités les plus belles, et cette population nouvelle de modèles, choisis non pas au point de vue de l'étude des races, qui est un tout autre ordre d'intérêt et d'étude, mais uniquement d'après la beauté des traits, l'élégance des formes, la régularité des proportions; cette population, dis-je, sera l'un des éléments les plus curieux, les plus attrayants, les plus féconds, de l'art moderne. — *Les mannequins Le Blond. — Genre de perfection dont ils sont susceptibles. — Réduction des prix.* — Il ne faut pas plus chercher son idée dans son écritoire que sa composition d'après son modèle; il faut l'avoir créée dans sa tête avant de la jeter sur le papier. Toutefois un modèle d'une nature élégante, aux attitudes naturellement souples et gracieuses, aux poses toujours distinguées, peut aider l'artiste à trouver mieux qu'il n'avait rêvé. Poser le modèle, c'est scabreux; mais lui expliquer la pose qu'on désire pour exprimer la situation que l'on cherche, la lui laisser prendre de manière à ce qu'il y trouve l'aisance, cette mère de toute grâce et de tout naturel, c'est une des ressources de l'atelier. — Du matériel des arts. *La peinture à l'huile. — Son histoire. — Les Van Eyck n'ont rien inventé, mais ils ont perfectionné la peinture à l'huile en même temps qu'ils peignaient merveilleusement. — De la préparation des couleurs aux XVe et XVIe siècles. — De leur altération aux XVIIe et XVIIIe, mais plus particulièrement au XIXe. — Assistance cherchée dans les ateliers des chimistes de la grande manufacture.* — Des modes de peinture. Tous les procédés sont bons dans les mains d'un homme de talent, mais il en est qui grandissent l'homme et d'autres qui l'amoindrissent : ainsi la fresque, ainsi le pastel. — La fresque n'est pas seulement une peinture monumentale parce qu'elle résiste mieux que toute autre à l'influence de l'air; elle a ce caractère parce qu'elle exclut les perfections d'effet, de coloris et de détails auxquelles les artistes sacrifient ou au moins subordonnent le meilleur de leurs qualités. Quand il faut accuser des contours, on dessine; quand il faut colorer par masse, on est large; quand la simplicité des tons et l'impossibilité de revenir sur ses teintes obligent à renoncer à l'effet du trompe-l'œil et à traiter ses sujets par larges partis pris, la manière grandit, le dessin s'ennoblit, on presse sa pensée pour en exprimer l'âme, on est gagné par le grand style. La fresque est un mentor sévère qui nous avertit et ne nous passe rien; la peinture à l'œuf, à l'huile, à la cire et le pastel sont des complaisants qui encouragent toutes nos faiblesses, en nous aidant à les dissimuler. — *N'autoriser dans les monuments que des peintures traitées sur le mur même. — Défauts des peintures exécutées dans l'atelier et ensuite marouflées. — Des tableaux transformés en plafonds. — Du désordre des idées à cet égard. — Plafonds plafonnant s'associant à l'idée d'air et de ciel. — Peintures extérieures en lave et faïence émaillées.* — Des travaux. *Entretenir la grande peinture dans l'école et le goût du grand dans le public. — Continuation du musée de Versailles. — Continuation paisible, réfléchie, bien différente de la* furia, *peut-être*

obligée, qui a présidé à l'exécution de sa première partie. — Caractère qui convient à la seconde partie, consacrée aux gloires pacifiques, à l'histoire civile, aux actes mémorables des grands citoyens. La France n'est pas seulement une retentissante caserne, elle a exercé son influence sur d'autres terrains que sur les champs de bataille; ses vertus, ses grandes actions, ses actes de dévouement, pour n'être pas tous éclairés par l'éclat de la poudre, n'en sont pas moins brillants et dignes d'être représentés, n'en sont pas moins favorables à l'art qui les représentera. — Chaque monument de Paris aura son caractère particulier de peinture. — Les nouvelles galeries des musées du Louvre et du Luxembourg appellent l'antiquité dans sa poésie; le cloître des Invalides, les manéges et les grandes salles d'exercice des casernes se tiendront au courant de l'histoire militaire, et la suivront au jour le jour; la salle des Pas Perdus et les galeries du Palais de Justice montreront avec orgueil les vertus sévères de la magistrature; les galeries du musée d'histoire naturelle développeront les merveilles de la création; les salles des hôpitaux, si tristes, si monotones, offriront aux malades et aux mourants les scènes consolantes de la religion; les églises se prêtent au développement de la pensée religieuse; la galerie des Tuileries sur le bord de l'eau et les grandes gares des chemins de fer, les foyers, plafonds et rideaux des théâtres, feront lire les grandes pages de l'histoire nationale et populaire. Voilà les espaces et le livre ouverts au talent. Aussi, quand un grand artiste viendra vous dire : Telle page m'inspire; répondez : Faites, et laissez faire, car s'il est une chance d'obtenir une œuvre vraiment spontanée et vivante, c'est à ce mode de liberté que vous la devrez; autrement vous aurez de la peinture officielle, un moniteur en images. Il en est du génie dans les arts comme de l'esprit dans le monde : annoncez à vos convives un homme d'esprit, il se taira; à vous la faute, vous lui avez commandé d'avoir de l'esprit. Par cette même raison vous laisserez aux artistes la liberté de renoncer à tel sujet choisi par eux et d'en prendre un autre; l'imagination est capricieuse; l'homme de génie en souffre plus que ceux qui s'en plaignent. — *De la peinture topographique des batailles. — Ce genre exact doit être encouragé pour laisser les artistes faire de l'art à propos de batailles.* — Un secours du même genre sera donné aux peintres qui représentent les faits de la vie civile. On leur demandera d'associer la réalité des attitudes et la vérité des costumes à l'allégorie qui ouvre au-dessus du prosaïque comme un coin de ciel poétique. L'erreur de David et de son école a été de copier l'antiquité au lieu de chercher à la comprendre, de la faire entrer violemment dans les sujets modernes au lieu de la leur associer, là où ils comportent le rapprochement. La gravure du *Serment du jeu de paume* ne se comprend qu'en voyant le tableau esquissé. On était étonné de ces gestes étranges, de ces poses insolites, de ces allures d'athlètes, inconciliables avec des costumes étriqués, des têtes poudrées et des jambes en culottes; mais en découvrant dans l'esquisse du tableau les modèles nus qui ont posé au lieu des représentants des trois ordres, on s'explique comment leurs têtes ressemblantes sont placées

sur des corps qui ne pouvaient leur ressembler. Le choix des artistes. Un général d'armée choisit pour chaque expédition les bataillons qui conviennent le mieux aux difficultés de l'entreprise, de même vous distribuerez les travaux suivant les aptitudes. S'agit-il des grandes pages populaires peintes en plein air sur la voie publique, vous appellerez à vous les hommes que leur talent porte à la largeur et à une certaine prestesse d'exécution; vous vous adresserez à ces fortes imaginations qui rêvent les vastes emplacements et font craquer les plus grands cadres en débordant sur les limites de la toile. Quelles mains pour couvrir les immenses espaces que celles de Vernet, de Delacroix, de Laemlein, de Janet-Lange, d'Yvon? Je voudrais qu'on continuât la rue de Rivoli rien que pour fournir à ces hommes l'occasion magnifique d'enseigner l'histoire de France aux passants, depuis le ministère de la marine jusqu'à la barrière du Trône. — Telle imagination procède par enjambées, telle autre se replie sur elle-même; sachez contenir les unes et obliger les autres à s'épandre. Orsel, Perrin, Tyr et toute une génération nouvelle de jeunes peintres convaincus sont délaissés par l'Administration, « parce qu'on n'en obtient rien. » En effet, des artistes de cette nature ne peuvent se faire aux exigences expéditives du jour : je les en félicite. Donnez-leur du temps, n'échafaudez les chapelles que lorsqu'ils seront prêts à peindre sur place. C'est la pensée qui est lente à prendre sa forme, parce qu'elle lutte avec un idéal difficile à atteindre et mille scrupules qui empêchent ces artistes de se satisfaire; mais une fois la pensée conçue et la forme arrêtée, leur exécution est aussi rapide que celle d'aucun autre. — La peinture officielle des portraits du chef de l'État ne saurait être omise dans ce tableau des influences qui agissent sur le goût public. Depuis Louis XIV, la peinture et la sculpture ont répété le portrait du souverain dans son caractère officiel, en même temps que le balancier de la Monnaie frappait l'effigie royale; mais comme, au temps du grand roi, les artistes les plus renommés étaient chargés de peindre et de modeler l'original d'après nature; comme aussi on n'en confiait la reproduction qu'à d'autres artistes de mérite; comme enfin le plus habile graveur était chargé de reproduire ces ouvrages par le burin, les portraits officiels furent, sous ce règne, très-satisfaisants, et ils n'ont pas peu contribué à donner, tant aux contemporains qu'à la postérité, une grande idée de la majesté royale. La peinture et la sculpture officielles furent plus lâchées sous Louis XV, et on peut suivre leur décadence en continuant l'examen des effigies royales jusqu'aux incroyables badigeonnages, jusqu'aux fabuleux bonshommes envoyés sous le titre de portraits du roi Louis-Philippe aux ministères, ambassades et préfectures. — *Alexandre ne voulait être peint que par Apelle.* — *Les papes et les princes à l'époque de la Renaissance.* — *François Ier et les Valois.* — *Henri III ne laisse passer ses portraits qu'approuvés par François Clouet.* — *Réforme nécessaire.* — *Intérêt pour le chef de l'État, intérêt pour l'art.* La gravure et la photographie. *Leur action de propagande.* — *Encouragements donnés libéralement à la gravure dans les siècles précédents.* — *La chalcographie du Louvre.*

— *Le prix de Rome.* — *Les commandes.* — *Rivalité de la photographie.* — *Progrès de cet art.* — *Son importance immense.* — *Son influence excellente.* — *Son utilité pour remplacer les médiocrités en tous genres par des chefs-d'œuvre, sans faire tort aux chefs-d'œuvre de l'art.* — La photographie a donné des leçons à tout le monde, aux artistes et au public, et ce ne sont pas les artistes qui en profitent le moins. C'est à la photographie que les arts devront de rentrer dans les hautes régions de la pensée, leur vrai domaine. Quand on fera dès la première séance d'apprentissage ou quand on achètera pour quelques sous des imitations inimitables de toutes les scènes de la nature, les gens habiles, qui avaient du penchant pour le réalisme, renonceront à lutter avec la machine; ils ne lutteront plus qu'avec l'idéal. — Les procédés de la photographie sont imparfaits, ils se perfectionneront; on trouvera le moyen de transporter les épreuves sur pierre et sur métal, et ces dessins merveilleux, imprimés par les procédés ordinaires de la lithographie et de la gravure, n'étant grevés ni de droits d'auteur ni de frais de gravure, seront donnés pour presque rien et répandus dans toutes les mains. Allant au-devant de cet avenir prochain, on demandera aux grands interprètes des vieux maîtres, à Henriquel Dupont, à Calamatta, à Mercuri, à d'autres burinistes bien connus, non plus d'excellentes gravures qu'ils creusent péniblement dans le cuivre avec leurs outils d'acier (dix années de fers pour chaque gravure), mais d'admirables dessins d'après les chefs-d'œuvre des plus célèbres galeries; dessins aussi finis, aussi brillants, aussi harmonieux que leurs gravures, mais qu'ils mettront deux ou trois mois à faire en compagnie de la fraîcheur de l'inspiration. Ces dessins seront photographiés, transportés sur cuivre ou sur pierre et donnés pour un prix modique à des milliers d'amateurs, heureux de posséder ainsi cinquante Henriquel Dupont au lieu d'un, cinquante dessins qui auront toutes les qualités éminentes de ses gravures, et, en plus, des qualités d'initiative personnelle qui percent dans la liberté de la touche, en nous délivrant des pauvretés, des minuties de pointillé, des résilles de hachures et des difficultés mesquinement vaincues, autant de défauts inhérents à la gravure. Vous voulez donc tuer cet art admirable? Non pas, je demande seulement grâce pour quelques hommes supérieurs. — La gravure à l'eau-forte et la lithographie sont une utile propagande quand elles sont l'expression animée et spirituelle de la pensée, et elles n'ont pas besoin d'encouragement quand elles sont traitées par des peintres de talent; cependant, d'honorables distinctions doivent s'associer aux applaudissements des amateurs. LA MUSIQUE. *Son développement et son avenir.* LES THÉÂTRES ET LA LITTÉRATURE. *Moyens d'associer leur prospérité à celle des arts.* L'INDUSTRIE. *Formes diverses, générales et particulières pour lui distribuer des encouragements.* EXPOSITIONS PERMANENTES, PÉRIODIQUES, UNIVERSELLES. Elles donnent aux artistes l'occasion de se produire, au public le moyen de comparer, à l'État un contrôle de l'opinion et le diapason des progrès. EXPOSITION PERMANENTE. L'inconvénient de tous les modes d'exposition est, pour le jeune artiste, d'exciter le désir naturel qui le pousse à se produire avant sa ma-

turité, et pour les talents faits, pour les artistes supérieurs, de compromettre leur œuvre au milieu d'un fouillis d'œuvres disparates, sous les yeux de spectateurs distraits; mais ces inconvénients, inhérents à la chose, sont la chose même. — La permanence d'une exposition me semble utile, non pas par la raison qui fait qu'on la demande, qui fait qu'on l'accordera un jour, raison mercantile, mais par des motifs supérieurs. — Ne craignant rien de l'éclosion incessante et indéfinie des artistes, je sais cependant quelle foule de précautions et de soins, quelle charge elle impose, non pas charge d'âmes, mais charge de prétentions impuissantes, de luttes désespérées, malheurs passagers, il est vrai, et qu'on prend en patience, si l'on songe au refuge qu'offre l'industrie aux blessés des beaux-arts. — Doué de quelque facilité qu'il prend pour du talent, un jeune homme veut devenir artiste et il lutte avec les difficultés de l'art, ne pensant qu'à la difficulté de se produire, de se faire connaître, si bien qu'il croit n'avoir affaire, pour réussir, qu'à un seul obstacle : la publicité. Rendez facile cette publicité. Ouvrez des salles d'exposition permanente pour les ouvrages nouveaux; que chacun ait le droit d'exposer pendant deux mois ce qu'il a peint, dessiné, gravé ou sculpté, et quand, sans bourse délier, l'élève aura montré au public, dans les belles salles du Louvre, ce qu'il sait faire, si les tableaux et les statues lui sont renvoyés faute d'acheteur, il ne s'en prendra qu'à lui-même, la leçon sera complète, et d'un médiocre artiste mourant de faim vous aurez fait un excellent ouvrier à 20 francs par jour. Les marchands de tableaux, de statues et d'objets d'art modernes, ceux qui font consciencieusement leur métier, n'ont rien à craindre de l'exposition permanente, car les peintres et les sculpteurs dont les ouvrages se vendent couramment chez ces marchands verront bientôt qu'il leur manque au Louvre un intermédiaire intéressé à prôner leur talent, à mettre leur œuvre dans le meilleur jour et leur réputation sur le plus haut piédestal; ils verront bientôt que leurs petits tableaux, confondus et compromis au milieu de mille tableaux, sans un interprète, sans un protecteur, n'a aucune chance d'être remarqué par l'amateur craintif, indécis, soupçonneux et incapable de se former une opinion par lui-même, qu'il a même la mauvaise chance d'être fâcheusement commenté par quelque critique autorisé; alors ils déserteront l'exposition permanente, qui restera l'utile refuge des débutants, dont le nom est pour le marchand une signature sans valeur, des talents consciencieux qui cherchent leur chemin dans le dédale des voies tracées, et enfin des artistes sérieux qui dédaignent les succès faciles et poursuivent l'idéal dans les sujets poétiques ou religieux et dans l'histoire. Exposition périodique. Tous les deux ans les artistes seront convoqués à une exposition de leurs œuvres, et l'hospitalité la plus accueillante sera, comme par le passé, accordée aux étrangers. Je suppose dans le Louvre, terminé d'après le plan proposé par MM. Trélat et Visconti, les expositions se faisant dans une magnifique salle parallèle à la galerie des tableaux anciens, et en communication facile avec elle. Je vois alors le public des amateurs, et les artistes eux-mêmes,

allant d'un tableau d'Ingres à un tableau de Raphaël, de l'*Orgie romaine* de Couture aux *Noces de Cana* de Paul Véronèse, de l'*Entrée de Trajan* d'Eugène Delacroix à la galerie de Médicis de Rubens. Croit-on que le public et les artistes ne trouvent pas là le vrai critérium, la saine comparaison, un obstacle salutaire aux engouements insensés, un stimulant puissant aux efforts généreux? Est-il à craindre que cette comparaison serve l'envie, jalouse des succès contemporains, heureuse de tout ce qui déprime et décourage? Ce serait mal connaître le vrai talent que de croire qu'on l'abat ainsi; bien au contraire, en face d'une critique loyale il trouvera de nouvelles forces pour la lutte, et, quant à la médiocrité, bien habile celui qui la découragera. Non, cette comparaison sera salutaire pour tous, pour les hommes de talent qui marchent dans la bonne voie et auxquels elle montrera le vrai but, pour les hommes de talent envahis par le mauvais goût et auxquels elle signalera l'écueil, pour le public enfin qui aura toujours à sa disposition, et pour ainsi dire sous la main, la vraie base de la saine critique. Le choix même du local indique que l'exposition sera très-restreinte. Avec une exposition permanente pour le commerce des tableaux, on peut n'avoir en vue, dans les expositions périodiques, que les progrès sérieux de l'école, son honneur et la gloire du pays. EXPOSITION UNIVERSELLE. Tous les cinq ans il y aura une exposition française des arts et de l'industrie; tous les dix ans, une exposition universelle. Dans ces solennités, et surtout dans la seconde, les arts seront associés à leur sœur l'industrie, et nous espérons voir se développer chaque jour davantage le rapprochement fraternel des arts entre eux et des nations entre elles. — *Classification nouvelle. — Distribution sur un plan différent. — Exposition de l'horticulture et des animaux, combinée avec les productions des arts et de l'industrie. — Intervention de la musique et de la littérature.* DU JURY. Toutes assises réclament de la justice la même protection.—On veut être jugé par ses pairs, être jugé publiquement. — Condamner un artiste à l'exil ou proscrire son œuvre est tout aussi grave aux yeux de ceux qui connaissent la susceptibilité du génie. — Dans l'impossibilité de réunir tous les artistes sur la place Louis XV, et de faire défiler devant eux plusieurs milliers d'œuvres d'art pour qu'ils décident entre eux et en commun de l'admission ou du rejet, il faut un jury. D'un autre côté, une exposition publique n'est ni un bazar de marchandises ni le tour des enfants abandonnés sans nom; c'est le complément de l'éducation des artistes et un ressort puissant pour le maintien du goût public. Il est donc bon que les professeurs de l'École et la classe des beaux-arts de l'Institut suivent, dans les expositions, les tendances des élèves et y maintiennent l'autorité de leurs principes, les y maintiennent toutefois sans pouvoir être excessifs dans leurs prédilections, abusifs dans leurs exclusions. Ce sont, par conséquent, deux éléments à combiner : la participation des artistes aux opérations du jury par voie d'élection, et le corps enseignant siégeant de droit; un nombre de voix égal accordé aux deux influences. —La publicité des opérations, garantie par un jury de

184 membres; ce chiffre se décomposant ainsi : 60 membres titulaires de l'Institut, 20 membres honoraires, 12 professeurs de l'École, 92 jurés élus par les exposants. — Le président ayant voix prépondérante. — Un seul jury pour toutes les opérations, car il importe de maintenir l'unité de vue dans toutes les décisions. — Les galeries d'exposition donnant un espace limité, on procédera par admission et rejet sur l'ensemble des œuvres d'art présentées; puis, dans une révision de celles qui auront été admises, on comptera les voix d'admission pour chaque œuvre, et, suivant que l'espace le permettra, l'Administration placera tableaux, statues et dessins, en suivant l'ordre d'admission. A la suite du catalogue sera publiée la liste des ouvrages admis et non placés : c'est une satisfaction donnée aux artistes qui ont approché du but, et en même temps un procès-verbal des opérations du jury. Tout doit être public dans ces graves assises; on écartera ainsi ce qui sent le conciliabule, le mystère et la coterie. — *Difficultés matérielles de ces votes par boules, vaincues dans notre assemblée législative. — L'obligation d'un rejet brutal fausse l'esprit de justice, l'admission conditionnelle permet l'impartialité. — Combinaisons différentes essayées. — Autres combinaisons proposées. — Leurs inconvénients. — Les membres du jury auront droit d'exposer deux ouvrages; ils soumettront les autres au jury. — Une commission, prise dans le jury, surveillera le placement. — Le jury d'admission, à l'exception des membres exposants, sera chargé de décerner les récompenses, l'une des opérations étant la conséquence de l'autre.* Les expositions de l'industrie ont leur jury d'hommes spéciaux pour toutes les questions de pratique, mais les œuvres de l'industrie ressortissent au jury des beaux-arts quand leur perfection les fait entrer dans ce domaine. — On s'est habitué depuis longtemps à juger les expositions des arts sans laisser trace des motifs qui ont dirigé les juges, et il s'est trouvé ainsi que les artistes, de tous les producteurs les plus intéressés à recevoir la direction de l'expérience, à connaître les règles qu'observent des juges compétents et qu'ils suivent dans leurs décisions, n'ont eu du jugement que l'arrêt sans connaître les considérants ni les motifs. — De même que la marche de l'industrie est signalée dans un rapport imprimé, de même aussi les tendances heureuses de l'École, ses déviations coupables, devront être consignées dans l'introduction du rapport qui proclamera les récompenses. C'est une occasion naturelle pour le Gouvernement, et pour le ministre qui dirige plus spécialement les beaux-arts, de motiver son action, de justifier ses mesures, de jeter le blâme, d'accorder les éloges, de donner en un mot une signification à ces rencontres d'œuvres, à ce concours d'hommes de talent. C'est délicat et difficile, sans doute; mais une voix, que je suppose autorisée par l'expérience et l'érudition, est toujours avidement écoutée et sérieusement étudiée, quand elle porte avec elle l'initiative de toute protection. SOCIÉTÉS DES ARTS ET DE L'INDUSTRIE. *Historique. — La société d'encouragement. Son origine. Ses travaux. Elle se complaît dans une somnolence qui l'empêche de s'apercevoir qu'elle compte dans le mouvement général du progrès moins par son activité présente que par son an-*

cienne réputation, et il n'est pas sage de vivre trop longtemps sur ce fond. — Ranimer cette institution. — Reviser ses statuts. — Renouveler ses commissions. — Chercher une combinaison pour la fondre dans le Conservatoire des arts et métiers, tout en lui conservant son principe d'association indépendante. — Utilité des associations des arts. — Leur immense développement en Allemagne et en Belgique. — La société des arts de Paris, la plus ancienne en date, a perdu son influence; la faire revivre. — Local spécial pour ses expositions. — Encouragements aux associations formées en province. — Les ériger, par grandes régions de la France, en sociétés unies, de manière à répartir leurs expositions dans le cours de l'année et à faire circuler dans chacune d'elles les œuvres d'art qui n'ont pas trouvé leur placement. L'État confierait à ces agences régionales ses meilleures acquisitions, et ne placerait au Luxembourg, ainsi que dans les résidences, tableaux, statues, œuvres d'art et produits de l'industrie, qu'après leur avoir fait faire leur glorieux tour de France, au grand profit du goût public. — Ayant en vue cette marche triomphale de leurs œuvres, les artistes seront stimulés; et qu'on n'oppose pas la crainte des accidents : la Transfiguration, le Laocoon et tant d'autres chefs-d'œuvre ont voyagé de Rome à Paris et de Paris à Rome sans souffrir aucune altération.

Les intermédiaires du commerce. La facilité d'écouler les productions d'un art facile est un inconvénient pour les caractères faibles et pour les convictions hésitantes; c'est un avantage pour les caractères de forte trempe, car, tandis qu'elle ôte à ceux-là le goût des études sérieuses, elle offre à ceux-ci des ressources pécuniaires qui leur permettent de poursuivre les travaux sérieux, les projets de longue haleine. — *Nécessité des intermédiaires pour sauvegarder la dignité de l'artiste et lui épargner des pertes de temps.* — Les branches de l'industrie qui s'occupent des œuvres de l'intelligence demanderont désormais des gens intelligents et bien préparés à ces délicates transactions. On ne verra plus des Auvergnats descendre de leurs montagnes et accaparer, en dépit de leur grossièreté, le commerce des objets d'art; on ne verra plus des commerçants, quoique parfaitement illettrés, se mettre dans l'imprimerie ou trôner dans la librairie. Les artistes de talent qui ont cessé de produire entreprendront le commerce des tableaux et objets d'art, en même temps que des littérateurs émérites se mettront à la tête de l'imprimerie et de la librairie. Déjà une amélioration est sensible dans le commerce des objets d'art. Il manque encore à nos marchands le goût épuré qui exercera une bonne influence sur les artistes et sur leur clientèle; il manque surtout la passion, qui compatit aux insouciances financières de l'artiste, et l'honnêteté, qui ne spécule pas sur les misères du talent. Tout cela se réformera avec le temps : nous aurons non-seulement des hommes de goût parmi les marchands de tableaux, mais aussi des hommes de cœur. — L'industrie a, de son côté, ses intermédiaires, et il y aurait utilité à relever ce corps dans l'estime publique et dans sa propre estime. — *Les maisons de commission et les commis-voyageurs.— Les huit cents apôtres des arts et de l'industrie parisienne vont au loin vanter notre supériorité en écoulant leurs produits, en*

provoquant la demande, en étudiant les goûts, les tendances et les besoins. Sont-ils préparés à cette mission? N'y a-t-il pas une organisation à donner à ces utiles intermédiaires? — Études obligées. — Brevet de capacité. — Titre officiel. — Rentrés à Paris, ne pourrait-on pas leur donner un point de réunion, en facilitant l'ouverture d'un grand club du commerce où ils trouveraient, avec les avantages propres à ces établissements, une bibliothèque, des collections de modèles en tous genres, des assortiments industriels, des lectures sur l'économie politique, des cours d'histoire dans ses rapports avec les arts et avec l'industrie? — *Un certain ensemble s'établirait entre ces membres disséminés d'un même corps, notre influence s'en ressentirait au dehors, en même temps que les influences utiles du dehors réagiraient sur notre fabrique. — Des exportations de la France. — Système douanier. — Des prohibitions. — Primes d'exportation assurées à la perfection des produits qui empruntent aux arts leur principal mérite. — Les négociants qui propagent au loin le goût français méritent cet encouragement.* — MARQUE DE FABRIQUE, POINÇON DE GARANTIE; TIMBRE DES IMPRIMÉS. La marque de fabrique est pour chacun la responsabilité de ses œuvres, et pour la France en pays étranger une caution de son bon goût. — *Le poinçon de garantie. Son origine. — Le pour et le contre.* — On maintiendra la garantie. Qui dit bijouterie française dit, dans le monde entier, belle et bonne bijouterie. Pour ceux qui ne s'attachent qu'à l'apparence extérieure de nos modèles, faites des bijoux doublés ou en cuivre doré, et luttez ainsi loyalement contre une concurrence déloyale. — *Les timbres.* On n'appliquera pas aux objets d'orfévrerie ancienne de nouveaux timbres, aux journaux d'art et de littérature des timbres grossiers, aux livres destinés au colportage et aux voyageurs des timbres honteux qui les empêchent d'entrer dans toute honnête bibliothèque. — Les bonnes manières comme le bon goût s'étendent à tout : n'ayons en rien l'air d'un peuple de sauvages. — Quand le timbre est indispensable sur nos journaux ou sur nos livres, qu'il devienne un ornement. Un dessin d'Eug. Flandrin, gravé par Depaulis, et imprimé avec soin dans une place spécialement réservée, me semble plus digne du goût français que cette tache noire qui promène indifféremment sa marque graisseuse sur tout ce qu'elle rencontre, texte ou gravure. PROPRIÉTÉ DES OEUVRES DE LA PENSÉE. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS. *Histoire de cette nouvelle propriété. Elle a été inconnue à toutes les grandes époques de la civilisation.* — Digne fille de notre siècle, elle n'est pas née dans l'atelier d'un artiste, mais dans le cabinet d'un homme d'affaires : c'était une position à prendre. — Assimiler la propriété du génie sur ses œuvres à la propriété d'un paysan sur la récolte de son champ est une idée prosaïque qui n'avait encore traversé l'esprit de personne. L'artiste, qu'il soit poëte, peintre ou musicien, architecte, sculpteur ou mécanicien, a reçu du ciel son génie, dont vous faites une propriété; il ne l'a pas acquise, il n'en a pas hérité de son père, qui ne la possédait pas, et comment l'exploite-t-il? Au milieu des rêves de gloire les plus doux, dans une existence remplie d'illusions qui valent le bonheur, remplie aussi de luttes qui ne sont pas si pénibles, puisqu'elles restent dans les

souvenirs du vieillard comme les plus heureux jours de la vie, il crée des chefs-d'œuvre. Il crée! Vous que le ciel a doués du génie, dites donc à ces gens d'affaires le bonheur qui s'attache à cette faculté émanée de Dieu, à cette puissance qui frappe du pied le néant et en fait jaillir la pensée réalisée. L'œuvre est créée, la foule admire et bat des mains, le nom de l'artiste passe de bouche en bouche, l'artiste lui-même est acclamé, porté en triomphe, salué avec étonnement et respect partout où il se présente, décoré à l'égal des guerriers qui ont donné leur sang à la patrie, élevé sur les chaises curules à côté des hommes que le peuple nomme ses bienfaiteurs, et, quand l'œuvre est ainsi magnifiquement rémunérée, vous voulez la comparer à la récolte du paysan, et permettre à l'artiste d'en disposer à son gré, au même titre que le paysan dispose de son blé; mais le malheureux cultivateur, quand il a arraché à la terre, au prix de ses sueurs, une récolte précaire, quand il l'a sauvée des atteintes de la grêle, de la pluie, des rats et des insectes, quand il l'a partagée avec le percepteur des impositions, qu'ajoutera-t-il à son gain? Rien au monde. C'est bien sa propriété, car c'est l'unique rémunération de son labeur; la moisson du génie est tout autre, et vous le savez bien. — Prenez-y garde, dirai-je aux artistes et aux poëtes, vous serez les premières victimes de votre mercantilisme. J'achète un tableau ou une partition, je fais faire une statue ou une maison, je souscris l'obligation de jouer sur la scène ou d'éditer, sous forme de volume, une œuvre littéraire : que l'auteur réfléchisse avant de conclure, car, puisque l'art est une marchandise, je ne veux pas qu'on me trompe sur la marchandise livrée; demain, je vous envoie un huissier, vous, le peintre, pour avoir mis dans un autre tableau un groupe de figures qui était dans le mien; vous, le musicien, pour avoir reproduit une mélodie qu'il est bien facile de retrouver dans ma partition, quelque soin que vous ayez mis à la dissimuler; vous, l'architecte, pour avoir placé dans l'entablement de mon voisin les ornements dont vous m'aviez vanté la nouveauté en décorant ma maison; vous, enfin, le sculpteur, qui savez ce que valent les idées, puisque vous en avez si peu, pour avoir donné à une autre statue la pose que vous m'avez vendue. Vous aurez beau prétendre que l'art est libre, qu'on ne peut enchaîner votre imagination, proscrire les réminiscences, assimiler des idées semblables qui diffèrent par le changement de la situation, j'établirai que vous tous vous m'avez trompé, et le tribunal vous condamnera comme des voleurs. — *La propriété intellectuelle est un fait admis. Son extension illimitée est abusive. — Combinaison d'une propriété intellectuelle avec facilité de rachat par l'État, après avis motivé du conseil d'État et pour cause d'utilité publique.* Récompenses. *Comment les artistes ont été récompensés dans l'antiquité; — au moyen âge; — à l'époque de la Renaissance; — au siècle de Louis XIV. — L'artiste a besoin de la feuille de laurier: les uns la portent à la boutonnière, les autres devant leur nom, celui-ci la dore, celui-là la met dans son pot au feu; que tous puissent l'espérer, que les plus méritants l'obtiennent. — L'ordre de la Légion d'honneur associe les services civils aux services militaires, le talent de l'artiste à*

celui de l'administrateur et du général : c'est une grande pensée. — Une seule distinction honorifique ne suffit pas; en imaginer une autre qui l'égale sans l'amoindrir. — On instituerait une croix du mérite à deux degrés : l'un, le second degré, sous forme de médaille; l'autre, le premier degré, sous forme de croix. La médaille serait donnée par le Gouvernement en nombre illimité aux artistes et aux industriels de tous les pays, soit directement, soit sur le rapport motivé des inspecteurs des beaux-arts, des agents diplomatiques et des consuls. La croix serait également distribuée par le Gouvernement, mais seulement jusqu'au nombre de deux cents. Ensuite, chaque extinction serait annoncée par la voie des journaux, et chaque porteur de la médaille déposerait à sa mairie, et en pays étranger chez l'agent français, un bulletin portant le nom de son candidat à la croix du mérite. L'espace de temps reconnu nécessaire pour parcourir les plus grandes distances étant écoulé, on proclamerait le résultat de ce concours universel. La croix du mérite ainsi obtenue par l'acclamation de plusieurs milliers de votants, représentant sur l'étendue du monde entier les juges compétents en matière d'art, serait certes la plus enviée des récompenses, et la seule qu'une femme pût honorablement accepter. Le ruban qui brille sur l'uniforme du soldat comme le signe de l'honneur serait trop souvent sur la robe de la femme la tache de son déshonneur; mais une faveur qu'on obtient de dix mille personnes dispersées dans le monde entier ne saurait effrayer la susceptibilité la plus ombrageuse, et honorerait aussi bien Rosa Bonbeur qu'Horace Vernet. Si le caractère populaire de cette distinction en est le principal mérite, on cherchera dans ce même élément tout ce qui peut servir de stimulant pour nos artistes, tout ce qui peut rendre l'enthousiasme à nos populations et la vie à nos départements. — *Ovations faites aux grands artistes. — Récompenses votées par souscription. — Statues érigées par les villes aux artistes célèbres qui y sont nés. — L'État associera son concours moral aux manifestations publiques d'un sentiment généreux.* — C'est relever les arts et les artistes que de les prendre au sérieux jusque dans les jeux de leur imagination, jusque dans l'enfantillage de leurs enthousiasmes. On leur inspire une haute idée de leur mission, on leur donne l'ambition de bien faire en s'intéressant ou en paraissant s'intéresser à leurs projets, à leurs travaux. Mais où ils ont le plus besoin d'assistance, c'est dans leur vie privée. Comme tous les autres hommes, les artistes ont l'esprit et les tendances morales de leurs relations. L'instruction développée, les principes d'honneur et de moralité, les bonnes manières, sont le vrai cortége du talent. Ils font de la vie le miroir de l'art, ils mettent au même niveau la dignité du talent et la dignité de l'homme. — Dans les arts, comme dans les lettres, la vulgarité de la pensée produit la vulgarité du style. L'art est si chaste qu'il trahit lui-même ses intentions à première vue. Comme la jeune fille qui rougit sans le vouloir, l'art accuse ses mauvaises tendances en dépit de tout ce qu'il fait pour les dissimuler. Élevez vos pensées, maintenez votre cœur dans les hautes régions, comprenez toutes les passions nobles; autrement l'âne montrera les oreilles sous

la peau du lion, la lascivité percera sous la grâce, l'obscène sous la passion. L'histoire des peintres est remplie de ces exemples d'un art qui s'épure quand la conduite se limpidifie, d'une pensée qui s'élève quand le corps se redresse, du génie qui s'éveille quand les instincts et les passions d'en bas sommeillent. — *État social des artistes en Grèce.* — Socrate, Platon, Aristote, parcouraient les ateliers et jetaient dans l'âme des artistes les idées, les conseils, les critiques, selon que l'œuvre les comportait. Ces artistes vivaient dans la palestre et sur les places publiques, en familiarité avec la classe la plus distinguée. A l'époque de la Renaissance, ils furent traités avec des prévenances au moins égales. Raphaël a dû l'élégance de ses types à une noblesse native assistée d'une noblesse de relations sociales; Titien, Velasquez, Rubens, transmirent aux personnages de leurs tableaux une distinction qu'ils avaient adoptée eux-mêmes, qu'ils s'étaient incorporée en vivant avec les princes, les seigneurs et la haute société. Si j'ai placé au début de la carrière et dans l'École des cours de littérature et d'histoire, on ne s'étonnera pas que je réserve aux artistes, pendant leur carrière active, les heureux effets du contact avec les hommes d'élite dans tous les genres. Des allocations seront données comme frais de représentation aux secrétaires perpétuels de l'École et de l'Académie des beaux-arts à Paris, aux directeurs du musée du Louvre, du musée de Cluny, des conservatoires de musique et des arts et métiers, des archives générales, de nos grandes bibliothèques, du muséum d'histoire naturelle, du théâtre Français et de l'Opéra. Les hauts fonctionnaires qui dirigent ces établissements ou ces institutions appelleraient autour d'eux les artistes de talent dans ces heures du soir où ils ont besoin de repos et de distraction, et ils les mettraient en rapport avec les hommes remarquables dans les lettres et les sciences, avec les hommes les mieux placés dans la haute société, avec les fonctionnaires de tous rangs et le monde officiel; les acteurs et les actrices, les chanteurs et les cantatrices en renom, eux-mêmes invités, viendraient dans ces soirées réciter les plus beaux passages de nos auteurs, chanter les plus délicieux morceaux de leur répertoire; de temps à autre, un voyageur y ferait le récit de ses aventures; un poëte, la confidence de ses inspirations; un esprit ingénieux, la description de ses inventions. Les artistes étrangers se rencontreraient avec les nôtres, tous ensemble avec les artistes amateurs, gens du monde, dont les conseils ont du bon et qui servent d'intermédiaire avec les riches amateurs. Première et seconde académie des beaux-arts. Cet accueil fait à l'artiste dans le monde pendant la partie brillante et populaire de sa carrière nous conduit aux deux refuges offerts à sa vieillesse : dans l'un il trouve la gloire, dans l'autre une douce sociabilité et un abri. — *La quatrième classe de l'Institut ou première Académie des beaux-arts. — Son histoire depuis la Révolution. — Son influence modifiée. — Ses lacunes.* — Elle se compose de 40 membres titulaires et de 10 membres libres. Ces chiffres ne répondent pas à l'extension que les arts ont prise dans la vie civile, à l'importance qu'ils ont acquise dans la vie publique, à l'augmentation du nombre

des artistes, au fractionnement des différents genres. L'Académie des sciences compte 63 membres titulaires et 10 membres libres; l'Académie des beaux-arts a le droit de prendre plus d'extension encore. — *Répartition des 60 membres de l'Académie des beaux-arts.* — 1re section. Peinture. 20 membres au lieu de 14. — *Motifs de cette augmentation.* — 2e section. Sculpture. 12 membres au lieu de 8. — *Motifs.* — 3e section. Architecture. 14 membres au lieu de 8. — *Motifs.* — 4e section. Musique. 8 membres au lieu de 6. — *Les deux nouveaux membres choisis parmi les grands facteurs d'instruments et parmi les musiciens érudits et archéologues.* — *Motifs.* — *Académiciens amateurs.* — 20 membres libres au lieu de 10. — *Motifs.* — Deux secrétaires perpétuels : l'un représentant l'art vivant et militant; l'autre, les traditions et l'érudition; l'un comprenant dans ses attributions l'enseignement des arts et la direction de l'École, l'autre ayant sous sa direction les travaux d'érudition. — Alors le dictionnaire des beaux-arts ne restera plus un mythe, et d'autres ouvrages sur les arts émaneront de la compagnie qui a été instituée pour les produire et qui est composée des meilleurs éléments pour leur donner l'autorité. — *La chapelle du collége Mazarin rendue au culte.* — *Une nouvelle salle des séances dix fois plus grande.* — *La séance de la distribution des prix se tiendra en face des ouvrages qui les ont remportés.* — *La première Académie des beaux-arts est l'asile glorieux des grands talents.* — SECONDE ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. J'ai montré comment l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture s'était formée d'un compromis avec l'ancienne maîtrise, et conservait de la vieille institution des métiers un élément libéral et un excellent esprit de camaraderie. Après sa destruction par le haineux David, après un interrègne, la nouvelle Académie des beaux-arts a été composée en changeant radicalement le vieux règlement et en faussant le bon esprit de la confrérie. Les 40 académiciens sont désormais sans lien et en hostilité permanente avec le corps entier des artistes. La réputation des talents les moins contestés en souffre, leur influence y perd, leur enseignement est lui-même mis en suspicion. C'est que l'Académie des beaux-arts est trop isolée. Au lieu d'être le sommet d'une suite de degrés, c'est une forteresse que l'on regarde avec révolte et qu'on attaque pour en forcer l'entrée. Faisons-en un noble asile, et qu'on y accède, comme à l'Acropole d'Athènes, par un escalier large, majestueux, facile. Trouver un moyen de renouer le lien de camaraderie et de rétablir l'harmonie des bons sentiments. — Les médecins et chirurgiens ont leur classe à l'Institut et leur académie particulière; les artistes useront du même droit. — *Création d'une seconde Académie des beaux-arts.* — *Composition, but et moyens d'action.* — Cette seconde académie serait en même temps une réunion sociale et une association fraternelle. — Les membres de l'Institut y entreraient de droit et se partageraient la moitié des places du conseil d'administration, qui serait l'équivalent du corps des officiers de l'ancienne académie; l'autre moitié élue par les sociétaires. J'entrevois déjà dans ce rapprochement et dans les contacts fréquents qu'il produira une influence utile. Les femmes artistes, les amateurs et

les artistes engagés dans l'industrie pourront être nommés membres de cette seconde académie, en fournissant, comme les autres membres, deux patrons garants de leur talent, et une œuvre d'art qui restera la propriété de l'Académie et formera son musée. — *La bibliothèque.* — *L'amphithéâtre des études.* — *Les salles des cours et lectures.* — *Les vastes salons pour les réunions.* — *La galerie des tableaux et statues.* — Cette seconde académie sera en outre une association charitable. Tout concourt à embellir la jeunesse de l'artiste, tout conspire contre sa vieillesse : au début de la vie, les rêves de l'ambition, l'amour de l'art et les distractions de l'étude; dans l'âge mûr, la fièvre de la production, les succès de l'amour-propre, la gloire même, qu'elle se traduise par des couronnes ou par des croix, par le murmure des journaux et de la foule ou par les attentions flatteuses du grand monde. Arrivent la vieillesse, la débilité, l'impuissance, les infirmités, et toutes ces charmantes illusions s'envolent comme autant d'oiseaux de passage qui partent à l'approche de la mauvaise saison; tout fuit, et l'artiste reste au milieu du silence et de l'abandon, sans famille, sans amis, en face d'une réputation contestée par les nouveaux venus et d'une misère incontestable, seul résultat de cette vie de poétique insouciance, de noble prodigalité, d'entraînements séduisants. Quand l'artiste est jeune, s'il dévie, vous le remettez dans la bonne voie; quand son talent est mûr, vous lui donnez les occasions de l'exercer; mais que faire pour l'homme de génie, dont les œuvres ornent les musées publics et les palais du chef de l'État, sont couverts d'or dans les ventes, et font la fortune de ceux qui les possèdent, tandis que lui-même meurt de faim dans la misère et dans l'oubli? Je lui donne de l'argent, répondra la routine. Est-ce assez? Est-ce tout? Et cet argent, comment le lui donnez-vous? Il faut que l'homme, fier de ses succès, consente à venir vingt fois attendre dans l'antichambre d'un chef de bureau une audience qui se résume par un arrogant : *Nous verrons.* Ce n'est ni digne de l'artiste ni digne de la France. Je ne veux rien ôter à la dotation des invalides, aux pensions militaires de la Légion d'honneur; mais je demande que tous ceux qui combattent pour l'honneur de la France aient part à ses sacrifices comme à sa reconnaissance. Je vous demande une dotation de 200,000 francs, et de ne pas vous immiscer dans sa répartition. Un gouvernement, un ministre, des bureaux, sont de mauvais conducteurs de cette chaleur du cœur qui est la charité; ils n'ont ni sa délicatesse ni ses hardiesses. Laissez faire les associations fraternelles, et la seconde académie des beaux-arts sera la meilleure de ces associations et la mieux placée pour faire le bien. Avec ce budget de charité et les legs généreux qui viendront le grossir, avec les cotisations personnelles, la seconde académie des beaux-arts donnera des secours, payera des pensions, escomptera aux artistes les billets du commerce, fera des prêts sans intérêt, manière noble de donner à des gens que le malheur empêchera de rendre, et plus encore elle sera pour la nombreuse classe des artistes sa chambre, son syndicat, son conseil de prud'hommes, et aussi son conseil de famille, portant à tous la

sollicitude d'une mère vigilante. — Publicité. Pour couronnement à cette réorganisation des beaux-arts, la plus large publicité. — Un organe spécial. — Une bonne protection des arts double son influence, quand elle fait connaître les principes qui la dirigent. On ne négligera aucune occasion de les exposer dans des instructions adressées à tous les agents, dans les solennités, les concours et les distributions de prix. On publiera en détail les commandes faites aux artistes, en expliquant le but de la décoration, en motivant le choix de l'artiste, et aussitôt que ces travaux seront exécutés, on publiera un rapport raisonné sur chacun d'eux, accompagné de gravures et de photographies, signalant les œuvres supérieures en même temps que celles qui accuseront la négligence des artistes. Il faut que le public soit mis dans cette confidence pour comprendre les faveurs accordées aux uns, l'exclusion qui frappera les autres. — Quand cette organisation fonctionnera tout entière, quand les voiles, remplies de ce souffle protecteur et vivifiant, auront poussé le navire en pleine mer, et qu'il pourra, sans autre pilote, tendre aux régions bienheureuses qu'on voit poindre à l'horizon, il sera temps alors de supprimer cette direction spéciale des beaux-arts et de rattacher ce rouage, désormais peu compliqué, au ministère de l'instruction publique, qui deviendra le ministère de l'intelligence. En effet, l'éducation publique comprendra tout ensemble la formation de la morale, de l'esprit et du goût : la morale par la religion, l'esprit par les lettres et par les sciences, le goût par les arts. Comprendre l'Évangile, Virgile ou Newton et Raphaël, devenir une des gloires de la France par l'éloquence de la chaire, par les découvertes de la science, par les chefs-d'œuvre des lettres et des arts, c'est puiser à la même source, c'est se ranger sous une même bannière.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR L'ÉLOIGNEMENT DE TOUT CE QUI OFFENSE LE BON GOÛT.

Les symptômes d'un abaissement du goût public se manifestent de toutes parts et frappent les yeux les moins clairvoyants; il est évident, pour tout esprit réfléchi, que la génération actuelle s'entretient dans le mauvais goût, parce que l'État et l'édilité des grandes villes ne s'occupent pas assez d'écarter de ses yeux ce qui blesse le bon goût. — La foule ainsi pervertie est le plus pitoyable des juges, tandis que la foule, préparée par la vue des chefs-d'œuvre de l'art et par un commerce familier avec le beau, devient un juge bienveillant, parce qu'il est enthousiaste, et sévère, parce qu'il a le droit d'être exigeant. — On ne peut tout d'un coup détruire le laid et le mauvais, mais il suffit de placer sous les yeux du public le beau à côté du laid, le bon en regard du mauvais, pour épurer son goût. — Les orgues de Barbarie, les temples des pâtissiers, les fleurs en coquille et les paysages en bouchons pervertissent le goût, quand la bonne musique ne se fait entendre nulle part, quand il ne s'élève pas de monuments de l'art le plus pur, quand le luxe des fleurs et les beautés de la campagne ne sont pas à la

portée du public; au contraire, quand il possède ces éléments du bon goût, non-seulement il dédaigne les imperfections de l'art, mais, s'il entend à l'Opéra un motif vulgaire traînant au milieu de fades fioritures, il s'écriera que cela ressemble à un air de pont-neuf joué sur un orgue de Barbarie; s'il voit un déplaisant édifice sortir de terre avec la rapide croissance d'un champignon malsain, il établira une différence entre l'architecture sensée, pure et distinguée, et une architecture qui semble un habit d'arlequin et une débauche de sculpteur; en voyant l'un, il pensera aux assiettes montées des pâtissiers et à leurs monuments en nougat, mais il ne fera cette différence que parce qu'il a vu les autres. — Les Français doivent vivre dans la bonne compagnie des grandes choses. Comme un père fait taire les conversations qui blesseraient les oreilles de ses enfants, comme une âme délicate recherche les sentiments distingués et s'effarouche des tendances basses, comme une personne bien élevée n'attire dans ses salons et dans son intimité que ses égaux en éducation et en bon ton, ainsi l'État doit agir pour la nation. Il l'entourera des chefs-d'œuvre de l'art, il écartera de sa vue les produits de la médiocrité, afin que le peuple s'imprègne, sans s'en apercevoir, par habitude et par imitation, de toutes les tendances élégantes qui lui ont fait cortége. — A la campagne, disait une femme d'esprit, on devient laid et bête. Le public français ne doit pas vivre dans ce sans-gêne de la toilette et de l'esprit dont on prend l'habitude à la campagne; il doit être continuellement stimulé par le devoir de représenter un grand public. — Pourquoi l'Italie, si déchue, a-t-elle un grand goût; pourquoi, lorsqu'il s'agit d'ouvrir une place, de disposer un jardin public, d'organiser un musée, la conception ne sera-t-elle jamais mesquine, si même l'exécution pèche par le détail? C'est que le public a sous les yeux les grandes ruines, comme les Grecs avaient leurs grands morts, et il mesure chaque chose à leur taille. — L'État évitera le médiocre comme étant d'un mauvais exemple; il proscrira le mauvais comme immoral et attentatoire au goût public; il provoquera partout l'éclosion du beau, non pas mystérieusement, au fond du sanctuaire, mais à la portée de chacun, sur le passage de tous, gens d'affaires, de loisir ou d'étude. S'il faut choisir entre le médiocre et le laid, on acceptera le laid qui fait valoir le bon et le beau, qui y ramène les esprits trop amoureux de nouveauté et que la fatigue surprend; le médiocre, au contraire, séduit la foule; il affadit, émousse et amollit les sentiments les plus vifs et les plus décidés. Le laid, comme le beau, est un extrême et une aspérité; le médiocre est un niveau qui ramène tout à la même platitude. Avec le beau, avec le laid, on se sent, on s'explique, on se voit passer et l'on se juge; avec le médiocre, on s'engourdit, on s'endort et on s'hébète dans un sot contentement de soi-même. — Encore une fois, on écartera à tout prix le médiocre. — Pour maintenir le goût public, l'État a besoin de faire usage de tous ses moyens d'action, de tous les modes d'influence : 1° les musées, les bibliothèques et les cours publics; 2° les publications à bon marché; 3° les spectacles; 4° les exercices gymnastiques; 5° les promenades

dans les jardins et parcs; 6° l'érection de monuments; 7° l'embellissement de la voie publique; 8° les solennités et les fêtes; 9° les splendeurs d'une cour.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR LES MUSÉES, LES BIBLIOTHÈQUES ET LES COURS PUBLICS.

La grande majorité ne peut étudier qu'en regardant; les gens qui lisent dans les livres, les gens qui écoutent les cours publics, sont la minorité et l'exception. Les musées forment donc de puissants auxiliaires du goût. — Le sculpteur Corot, apprenant à Rome, en 1815, qu'on dépouillait nos musées, s'écria : Où donc irai-je me promener le dimanche? La population parisienne, sans avoir fait le *Soldat de Marathon*, ne parlerait pas autrement. Les musées sont ses promenades. Embellissez-les, rendez-les-lui chaque jour plus attrayants et plus instructifs. — Les musées sont les bibliothèques de l'art et une part importante de son enseignement, mais ils ont les inconvénients des bibliothèques : amas écrasant pour l'esprit, décourageant au cœur, produisant sur le goût le même effet qu'une surabondance d'aliments sur l'estomac, et dépravant le sens de l'admiration, en raison directe du nombre des chefs-d'œuvre rapprochés et juxtaposés. — Ordre méthodique dans la classification des collections. — Les artistes, les gens d'imagination et de goût, ont senti le froid, le vide, le monotone des classements érudits; ils ont réagi contre cette impression par le pittoresque factice, et le musée de Cluny a conservé de son fondateur cette tendance très-marquée. Elle peut être de mise dans une collection particulière; elle ne devrait pas se faire sentir dans un musée public. — Si M. Naudet avait demandé à feu Curtius les figures ressemblantes des savants illustres dans leur vrai costume, et les avait entourées de leurs œuvres, ainsi que des livres de leurs contemporains, au lieu d'aligner tous les volumes par matière et par format dans les longues galeries du palais Mazarin, il aurait conjuré l'impression lugubre que produit la vue de ces grandes nécropoles de l'esprit humain; mais qui voudrait tolérer de semblables pasquinades?—Les collections sont ce qu'elles sont et ce qu'elles doivent être : les ressources méthodiques et commodes de l'érudition. — Il s'ensuit qu'un musée ne doit s'augmenter ni outre mesure ni aux dépens des jouissances que les chefs-d'œuvre de l'art nous réservent au lieu même de leur destination première. — Les Grecs n'avaient pas de musées, leurs villes tout entières étaient des musées. Nous devons tendre à cette bienfaisante manière de goûter les arts et faire descendre tous les jours davantage nos musées dans la rue. Qu'est-ce qui fait que Paris et la France peuvent prendre en dédain les efforts de magnificence de Londres, de Saint-Pétersbourg et de New-York, de l'Angleterre, de la Russie et des États-Unis? C'est que l'art offre aux passants, dans les rues de Nîmes, la Maison carrée et les Arènes; sur la grand'route, le pont du Gard et l'arc de triomphe d'Orange; dans vingt villes, les cathédrales et les églises : partout disséminés, les châ-

teaux; et à Paris, la Sainte-Chapelle, le Louvre, la fontaine des Innocents, la porte Saint-Denis, les Invalides, la place Louis XV et la fontaine de Bouchardon. — Ce grand musée du dehors prescrit la modération au musée du dedans. — Réunir sans accaparer, composer savamment sans entasser. — Des œuvres mortes gagnent à être mises en évidence dans un musée : elles y trouvent une nouvelle vie et deviennent un enseignement public ; d'autres œuvres sont vivantes dans la pleine lumière du ciel et au grand air : elles s'attristeraient renfermées; ne détruisez pas leur utile influence. — La capitale est riche en collections publiques; elles devraient s'aider mutuellement, et elles se nuisent. — Répartition meilleure, échanges autorisés entre collections publiques; vente, même celle des doubles, rigoureusement interdite. — Le cabinet des antiques transporté au Louvre. Vases grecs et étrusques, terres cuites, bronzes, intailles et camées répartis dans les collections; les médailles formant, avec leur bibliothèque spéciale, un département distinct, quoique lié intimement avec tout l'ensemble des richesses du Louvre. — Le cabinet des estampes également transporté au Louvre pour mettre ses 15,000,000 de pièces en rapport avec les tableaux des maîtres, à proximité des objets d'art de tous les genres. Cette collection conservera aussi sa bibliothèque spéciale. — Autres déplacements moins importants, mais tout aussi logiques. — Le Luxembourg. Ce musée peut être placé en première ligne, parce que c'est moins une collection qu'un vestibule du Louvre, sorte de limbes où des âmes généreuses attendent que s'ouvrent pour elles les portes d'une gloire incontestée. — Combinaison excellente, tribune éloquente qui proclame l'illustration de chaque artiste au milieu de ses pairs et l'expose à la critique de ce grand juge qu'on appelle le public. Obtenir de placer son œuvre dans ce musée des contemporains, c'est l'ambition de la jeunesse et le plus noble stimulant; dans la longue et triste vieillesse, c'est une consolation, car de temps à autre le public envoie à l'artiste, dans la retraite que lui impose son impuissance, un bruit flatteur d'approbation persévérante et comme le refrain des mélodies glorieuses de la jeunesse. Il jouit même quelquefois de retours inattendus de popularité; aussi, de loin en loin, à l'heure la plus solitaire et bien timidement, va-t-il revoir l'œuvre exposée, et comme en lisant la correspondance d'une personne aimée, il se rajeunit à la vue de ce passé, au souvenir des anciennes émotions. — Classification par salles réservées à un maître, Ingres, par exemple, ou Picot, ou Cogniet, ou Rude, entourés de leurs élèves. — Le musée du Luxembourg n'est pas assez vaste. Il pourrait admettre, sans faire déchoir la récompense, un plus grand nombre d'artistes, et il devrait donner place aux œuvres d'artistes éminents de l'étranger. Qui n'aimerait à voir un Overbeck à côté d'un Orsel; un Cornelius, un Kaulbach, en regard d'un Ingres; un Lessing, un Gallait, un Bendemann, près d'un Paul Delaroche; un Mulready en pendant d'un Decamps, un Grant dans le voisinage de Rosa Bonheur, et les Millais, Leys, Willems, Knaus, Stevens, mis en rapport fraternel avec nos artistes dans le même asile glorieux, sous le même toit hospitalier?

— Rapprochement instructif et moral, en même temps qu'honorable pour tous. — Le Louvre. Notre musée est battu par toutes les collections publiques. Il est surpassé en tableaux de Raphaël par Rome, Madrid et Dresde; en œuvres du Corrége, par Parme; en Bellin, en Titien, en Giorgione, en Paul Véronèse, par Venise; en tableaux hollandais, par La Haye; en flamands, par Munich; en Albert Dürer, par l'Allemagne; en marbres antiques, par le musée Britannique; en bronzes, par Naples; en terres cuites, par Rome; en vases peints, par Berlin; en bijoux antiques, par Saint-Pétersbourg; et, malgré tout, le musée du Louvre est le plus riche musée du monde, parce qu'il est le mieux pondéré et le plus complet sur tous les points. — L'histoire de l'art y est tout entière. — Lui conserver ce caractère éminent et ce rare mérite. — Directeur de musée. Qualités requises pour ces délicates fonctions — Budget. Un fonds fixe, pouvant se reporter d'une année sur l'autre, avec autorisation d'engager plusieurs exercices. — Occasions qui, faute d'un budget fixe et élastique, nous ont échappé depuis quarante ans. — Ces fautes font saigner le cœur, car elles ne sont pas de celles qu'on répare. Tous ces chefs-d'œuvre de l'art, tous ces monuments uniques de l'archéologie, qui auraient pu servir aux progrès des arts et des études érudites, sont désormais immobilisés dans les collections publiques de l'étranger. A elle seule, l'Angleterre a créé, dans ces dernières années, avec une dépense de cinq ou six millions sagement répartis sur quarante exercices, son admirable musée Britannique. — Acquisitions dans les ventes. — Acquisitions directes. — Missions d'agents experts. — Voyages au loin. — Fouilles en Italie, en Grèce, en Orient. — Collections entières qu'on peut acquérir immédiatement et payer par annuité : Campana, Gerhardini, etc. etc. — Balance à tenir entre les intérêts de l'art et ceux de l'archéologie, entre les jouissances du public et son instruction. — Lacunes à remplir. — Compléter les écoles qui ont exercé une grande influence. — Acquérir des tableaux qu'on doit trouver dans un musée, uniquement parce qu'on ne les trouve pas ailleurs, et qu'ils sont nécessaires autant pour étudier l'histoire de l'art que pour contrôler les œuvres qui se rencontrent dans le commerce. — Personnel. Trois grandes divisions : 1° l'antiquité ; 2° le moyen âge et les temps modernes; 3° la peinture et les dessins. Un conservateur à la tête de chacune d'elles, ayant sous son autorité autant de conservateurs adjoints que l'exigent les spécialités des collections et les travaux. — Dispositions et classement. Les collections doublent de valeur et d'utilité par l'arrangement. — Tableaux. — Éclairage. — Juxtaposition des cadres. — Monotonie des ouvrages d'un même maître quand ils sont réunis. — Classement chronologique des tableaux dans une même école. — Titien peut être réparti dans l'école vénitienne; depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin (1477-1576), il participe de l'influence que sa manière subit et de celle qu'il exerce sur ses contemporains. — Sculpture. Les fragments laissés dans leur condition et avec le caractère de fragment. Les restaurations rejetées. L'artiste ne s'y trompe pas, mais le public est

trompé: là est le mal. — Vases. — Bronzes. — Dispositions nouvelles. — Murs ornés de fresques représentant les pays mêmes d'où les objets proviennent. — Salles consacrées à des expositions accidentelles. Un jour, on y réunira toutes les œuvres de Prud'hon que les particuliers et le Louvre possèdent; un autre jour, on fera appel aux heureux possesseurs des Le Sueur, des Largillière, des Greuze. — Une fois, on fera une exposition de belles miniatures; une autre fois, ce sera le tour des brillants émaux, des charmants pastels, des dessins de vieux maîtres ou des aquarelles de grands artistes. — Les conservateurs feraient des lectures sur ces expositions. — Ce n'est pas d'une grande portée, mais c'est de la vie, un galvanisme innocent et actif, introduit dans ces froides galeries. — Les recherches érudites sont provoquées par ces rencontres; l'attention excitée par ces nouveautés, l'art redevient un sujet de préoccupation publique et de discussion. On en parle au salon, on en cause au foyer domestique. — Parfois aussi on exposerait dans ces salles une collection entière proposée à l'acquisition. Le Gouvernement puiserait dans l'assentiment public une force et une excuse pour demander à la Chambre les crédits nécessaires. — Enseignement des musées. Cet enseignement se produit de quatre manières : 1° en montrant les collections; 2° en les donnant à copier; 3° en les décrivant dans des catalogues et en les reproduisant par la gravure; 4° en les commentant dans des cours publics. — Catalogues. Pour chaque collection, un catalogue méthodique et détaillé; pour l'ensemble du musée, un catalogue général donnant l'aperçu de toutes les collections, sous la forme d'une histoire générale et populaire de l'art. Dans ce résumé, on ne décrirait qu'un millier d'objets, dont on donnerait la représentation habilement rendue et finement gravée. Ces perles du Louvre auraient un numérotage d'une couleur distincte et porteraient, en outre, une description tracée au bas du cadre ou sur le piédestal. On ne saurait donner trop de facilité à l'instruction de ceux qui ne trouvent pas, faute de savoir chercher, ou qui ne cherchent pas, faute de pouvoir trouver. — Les catalogues mis à plus bas prix. — La perte du Trésor est compensée par une plus-value d'instruction et de bon goût dans le public. — Atelier de photographie établi au Louvre pour la reproduction de tous les objets d'art des collections publiques. — Deux parts à faire. — L'État reproduit et vend au-dessous du prix de revient, c'est-à-dire pour presque rien, des photographies ou gravures photographiques des plus beaux objets de ses collections, de ceux qui peuvent servir à l'étude et propager le bon goût; il reproduit, à la demande des visiteurs, et en le faisant payer au moins autant que le commerce, tout ce qui est fantaisie et curiosité d'amateurs. — Plus une statue sera belle et célèbre, moins cher sera vendue sa parfaite reproduction. — Restaurations. La sculpture ne comporte aucune restauration. — On fera disparaître toutes les additions parasites. — Les tableaux vieillissent comme les femmes : les uns en augmentant de beauté, en ajoutant la majesté, une sérénité harmonieuse, à la grâce de la jeunesse; les autres, en se laissant im-

poser les rides de la décrépitude et les taches maladives. Je ne fais pas la critique des restaurations nécessaires. On soigne les tableaux malades comme les hommes infirmes, et on les mène, à force de soins, le plus loin possible. Souvent, pour sauver la vie, il faudra la risquer, et c'est le devoir du médecin de tenter le moyen suprême et de couper le membre qui compromet le corps. — Seulement choisissez le meilleur médecin. — Je sais des restaurations fâcheuses, parce qu'elles étaient inutiles; fâcheuses, faute de la surveillance qui calme les démangeaisons du restaurateur; mais j'en sais aussi d'excellentes, dont on a fait un crime à l'Administration. Écoutez David tonnant à la tribune en 1790 : « Vous ne reconnaîtrez plus l'*Antiope*: les glacis, les demi-teintes, tout ce qui caractérise plus particulièrement le Corrége et le met si fort au-dessus des plus grands peintres, tout a disparu. » Allez voir l'*Antiope* au Louvre, et dites si ce n'est pas le Corrége le mieux conservé. Mais il fallait prouver la barbarie du roi Louis XVI et de ses agents, comme, en 1848, on voulut exciter l'animadversion contre le roi Louis-Philippe et son administration en exposant *la Charité* d'Andrea del Sarto dans l'état incomplet de restauration où se trouvait ce tableau au moment de la révolution. Mais M. Jeanron en a été pour sa peine : *la Charité*, peinte à Paris même par le grand artiste, pour François Ier, reste toujours l'un de ses plus parfaits ouvrages. — Entrées. Le public parisien n'entre dans le Louvre que le dimanche, et seulement de jour. — Il devrait avoir, trois jours la semaine, ses entrées dans les collections, et trouver tous les soirs les salles de la sculpture ouvertes à son admiration. — Visite du Vatican aux flambeaux. — Vous éclairez vos rues; éclairez aussi cette grande voie intérieure qui, comme l'ancienne voie des Trépieds à Athènes, est bordée de chefs-d'œuvre, et donnez au peuple ce délassement instructif. — Les élèves, les apprentis, les ouvriers munis d'une carte de leurs professeurs de dessin, seraient autorisés à travailler le soir d'après l'antique. — Cours et lectures du soir. — Au directeur reviendra l'honneur de raconter l'histoire du Louvre et de ses collections, de faire la description des collections étrangères, et de discuter les mille questions qui touchent à son administration. Les conservateurs feront leur cours dans un amphithéâtre disposé à cet effet; mais souvent ils transporteront leur auditoire de salle en salle, à mesure que l'enseignement marchera de siècle en siècle, offrant la démonstration de chaque transformation d'école dans le chef-d'œuvre même qu'elle a produit. — Le conservatoire du musée aura son journal, dans lequel paraîtront les gravures des chefs-d'œuvre de toutes les collections, les dissertations archéologiques ayant trait à l'art en général et aux richesses du Louvre en particulier, des descriptions détaillées de toute acquisition récente et les nouvelles des arts. — Musée de Cluny. Excellente création. — Historique. — M. Dusommerard. — Son but. — Le but du Gouvernement en se substituant à lui. — Tendance du musée à dévier de sa voie naturelle. — Sa mission doit être de représenter, par les ustensiles de la vie privée, par les ornements et les bijoux, par l'ameublement de la demeure, l'état des arts appli-

qués, en France, depuis le ve siècle de notre ère jusqu'à la fin du XVIe, et exceptionnellement, pour quelques branches des arts appliqués, jusqu'à la mort de Louis XIII (1643). Tout ce qui est hors de ce cadre appartient au Louvre, n'est pas à sa place à l'hôtel de Cluny, occasionne des doubles emplois et cause dans les ventes et dans le commerce des rivalités préjudiciables aux intérêts de l'État. — Répartition à faire entre les deux collections pour rétablir l'équilibre. — Le classement pittoresque doit céder au classement méthodique par grandes spécialités de fabrication, céramique, verrerie, émaux, ivoires, etc. — Reléguer dans les magasins ou céder au musée archéologique du théâtre Français les meubles composés par M. Dusommerard et les objets sans mérite qui font du tort à l'époque même qu'ils représentent. — Le conservateur rédigera un catalogue qui sera scientifique et méthodique, bien qu'il présente l'attrayante histoire de la vie privée de nos pères par les objets et ustensiles qui furent à leur usage. — Il ouvrira des cours du soir, en les combinant avec ceux du Louvre, pour éviter les répétitions. — Son programme exclusivement historique. — Je n'admets pas qu'on donne à nos industriels pour règles et pour modèles toutes les misères de ce ramassis de productions de toutes les modes. Nous sommes heureusement sortis de ces limbes des recherches archéologiques. Le conservateur s'attachera à démontrer que l'art antique fut continuellement le guide des arts et de l'industrie en France, que toutes les déviations, appelées des styles, en découlent avec une part d'invention plus ou moins grande, suivant que l'originalité s'est plus librement développée à l'abri d'institutions protectrices. Il fera le tableau des corporations de métiers et dégagera de cette habile organisation la position de l'artiste, en la mettant en parallèle avec celle de l'homme de lettres. — Musée de l'École des beaux-arts. Il est composé, comme on l'a vu plus haut, de moulages en plâtre, et il représente l'histoire des arts à toutes les époques, par l'architecture et la sculpture. On y ajouterait un musée des matériaux employés par ces deux arts. Ce musée minéralogique n'existe encore nulle part. Il différerait entièrement de ceux qu'on a formés au Muséum d'histoire naturelle et à l'École des mines : en premier lieu, parce qu'il ne présenterait que des minéraux mis en usage ou susceptibles d'être employés; en second lieu, parce que la classification prendrait le milieu entre la minéralogie proprement dite, la chronologie des monuments et leur géographie. — Utilité de cette collection dans les questions d'origine des monuments, dans les discussions archéologiques, dans le choix des matériaux. — Musée sigillographique. Il y en a deux en œuvre : l'un, aux Archives générales, par les soins de l'Administration; l'autre, à l'École des beaux-arts, par l'initiative généreuse de M. Depaulis, le graveur de médailles. Ils seront d'une grande ressource, s'ils sont continués et complétés, si celui des beaux-arts est rendu public, si celui des archives a des fonds suffisants pour s'enrichir de quelques-uns des sceaux originaux qui lui manquent. Aux Archives, on atteindra facilement le chiffre de 25,000 empreintes. Leur classification sera historique, avec des subdivi-

sions chronologiques. A l'École des beaux-arts, deux mille de ces empreintes suffisent pour représenter l'histoire de l'art par la sigillographie et l'histoire particulière de la gravure des sceaux. — Musée d'artillerie. On déversera dans ce musée les armes isolées que possèdent les autres collections publiques de la capitale. — Il faut éviter de disséminer les monuments. — Dans les époques de grande prospérité, les armes ont été aussi riches que les bijoux, d'un goût plus pur et plus sévère; dans les temps malheureux des longues guerres, les armes ont accaparé l'art entier, qui n'avait pas d'autre emploi. Remarquons d'ailleurs que les bijoux ne sont que d'une espèce, parce que la coquetterie de la femme est toujours armée en guerre, tandis qu'on peut distinguer, dans les armes, celles qui se portaient au combat, et celles qui restaient dans la salle d'armes comme des monuments de l'art, réservées pour la parade, pour les entrées joyeuses et pour les tournois. Une arme, dans une collection de bijoux, comme celle du Louvre, dans une collection de meubles et d'ustensiles de la vie privée, comme à l'hôtel de Cluny, perd toute valeur; placez-la au musée d'artillerie, et aussitôt elle se montre dans un jour qui fait valoir la beauté de ses formes, l'heureux ajustement des parties et le choix habile de l'ornementation; elle prend même son véritable caractère dans la disposition martiale qui s'empare de tout visiteur en entrant dans ce musée spécial. Les armes des souverains et princes du sang y trouveront dignement leur place; car les épées de Poitiers, de Marignan et de Pavie, d'Arques et d'Arcole, n'étaient pas des joyaux de parade. On complétera le musée par les dessins d'un artiste qui aura mission d'étudier les plus belles collections d'armes, et par un catalogue aussi savamment composé que brillamment illustré. — Musée du conservatoire des arts et métiers. C'est la suite naturelle des musées précédents. C'est le tableau de l'industrie moderne, destiné moins à offrir des modèles qu'à donner d'utiles avertissements, qu'à servir parfois d'épouvantail. — Loi du dépôt appliquée à l'industrie. — Dans quelle mesure. — Un jury préposé pour n'admettre que les produits dignes d'intérêt. — Fonds d'acquisition pour les productions étrangères. — Salle des étoffes primitives, étoffes orientales, genres écossais, bretons, rouennais, slaves, etc. — Classification méthodique ayant pour base l'histoire des procédés techniques et le tableau des progrès matériels. — Muséum d'histoire naturelle. Toutes ses collections sont utiles aux artistes; il en est une qui est susceptible de prendre un développement très-favorable aux arts. Je ne soupçonnais pas, il y a trente ans, lorsque j'écoutais avec curiosité les démonstrations enthousiastes du bonhomme Blumenbach, que je viendrais un jour proposer en exemple son petit musée anthropologique de Gœttingue. C'était alors si peu de chose, un si petit local, un si grand fouillis; mais l'idée même y gisait. Tout serait dit pour cette science avec la création d'une collection un peu complète de crânes humains, si la question des races pouvait être tranchée par la détermination de l'angle facial; mais tant d'éléments différents doivent concourir à la solution du problème, qu'il n'est pas inutile de

faire appel aux arts. — Mission inutilement demandée aux ministres de la guerre et de l'intérieur, pour que le jeune Cordier étudie en Afrique le Berbère et le Kabyle, en Grèce les plus belles races, en Orient les types les plus purs. — Utilité d'une collection scientifique ainsi vivifiée par l'art. — Musées de province. Paris, cœur de la France, doit pousser sa sève artiste, toujours renouvelée, jusqu'aux limites extrêmes du pays, comme le sang incessamment vivifié va, par les artères, animer les extrémités du corps. Paris peut rester le cœur de la France; mais, tout en se rattachant à lui, les départements doivent vivre de leur vie propre. Là réside une part sérieuse de l'administration des beaux-arts, et ce qui doit être sa préoccupation permanente. Attirer à Paris les intelligences provinciales pour les former au bon goût, pour les élever davantage aux nobles aspirations, c'est bien agir, mais à la condition de les rendre à la province; autrement Paris devient une oasis de haute civilisation au milieu d'un désert de matérialisme. L'action absorbante de la capitale n'est pas un fait récent: elle s'est manifestée très-anciennement; et, dès 1767, Diderot pouvait écrire : « Il y a quelques savants, « quelques érudits et même quelques poëtes dans nos provinces, mais aucun « peintre, aucun sculpteur; ils sont tous dans la grande ville, le seul endroit « du royaume où ils naissent, où ils soient employés. » Cet état de choses n'a pas changé; il s'est même aggravé. — Les sociétés savantes, sociétés de littérature, arts et agriculture, sont bien nombreuses, il y en a dans chaque ville; mais je m'afflige depuis quelques années de leurs tendances pratiques et matérielles. Il s'agit, dans leurs mémoires, uniquement de drainage, d'oïdium, de cristallisation du sucre et de statistique; la littérature, l'art et l'archéologie en sont, pour ainsi dire, exclus. Il y a cependant deux exceptions éclatantes, deux villes qui développent la culture des arts et se font centres: Lyon et Metz. Deux artistes, Saint-Jean et Maréchal, ont fait école dans ces villes bien préparées d'ailleurs par leur passé. Comme ces percées dans la forêt qui montrent le ciel et indiquent l'issue, ces efforts déjà couronnés de succès montrent nos chances dans l'avenir. — Organisation générale des musées de province. — Classement et mode d'administration variable suivant les circonstances et les localités; règlement et catalogues uniformes. — Chaque chef-lieu de département et toute ville importante aura son musée comme auxiliaire de son école de dessin. — Édifice propre à un musée. — Le professeur de l'école de dessin est le conservateur naturel du musée. Une société des arts est chargée de son administration. — Elle se recrute par l'élection. — Sa mission est de stimuler les dons et donations des particuliers, de provoquer les allocations municipales et départementales, d'intéresser l'État aux efforts de la localité; elle cherche les moyens d'aviver et de toujours entretenir l'intérêt et la curiosité par diverses combinaisons prises dans les goûts du pays et dans ses ressources. — Expositions annuelles. — Expositions accidentelles d'objets d'art envoyés par le Gouvernement, prêtés par les particuliers, reçus en don des habitants et des artistes du pays, ou acquis sur les fonds du musée. — Ainsi organisé, administré,

enrichi, le musée de province ne serait plus une catacombe ignorée des habitants, et que les voyageurs visitent de loin en loin quand on parvient à en trouver la clef; ce serait le Louvre de chaque ville, une gloire de la localité, et la plus instructive promenade du dimanche. — Règlement. — Catalogue. — L'inventaire général de la richesse des musées de province est un travail indispensable. Pour être fait d'une manière logique, méthodique et pratique à la fois, il devrait être exécuté par la même personne, ou par deux personnes procédant de concert. En trois années, cette entreprise peut être terminée, et il sera facile de trouver un érudit connaisseur en peinture et en sculpture, un archéologue versé dans l'étude des antiquités nationales et romaines, qui seront heureux de se charger d'un travail aussi utile et de nature à leur faire autant d'honneur. Charger les conservateurs des musées ou les érudits locaux de ce soin, c'est recommencer la tour de Babel; car rien ne serait plus disparate, plus incohérent, plus incompréhensible que ces inventaires, fussent-ils dressés tous sur le modèle le plus uniforme et le mieux préparé. Charger même plusieurs personnes d'exécuter ce travail par groupes de départements serait lui ôter sa valeur d'ensemble, le mérite des appréciations comparatives et le poids des jugements appuyés sur l'inspection générale. De cette étude approfondie de toutes nos richesses résulterait aussi, pour l'administration centrale, une connaissance exacte des besoins de chaque localité, du goût des arts qui s'y manifeste, des ressources que les collections offrent à l'étude du dessin, des efforts enfin que les administrations locales font pour se rendre dignes de la bienveillance et du concours du Gouvernement. Le catalogue serait imprimé dans la localité, et ces publications, toutes d'un même format, auraient l'avantage d'être pour leurs auteurs une satisfaction d'amour-propre et un stimulant pour la continuation de leur entreprise, d'être pour les conservateurs une constatation officielle de l'état de la collection, et de devenir pour le public, dans son ensemble, une collection d'une grande utilité, isolément, un guide, un sujet de discussion, de critique, toutes choses excellentes pour éveiller l'attention et ranimer le goût des arts. — Bibliothèques. Bienheureux les peuples qui n'ont pas connu de musées, bien enviables les âges qui n'ont pas eu de bibliothèques! La nature pour l'artiste, l'imagination pour le penseur et l'écrivain, voilà les vrais musées, les saines bibliothèques. Mais n'est pas pauvre qui veut. Si la richesse est un embarras, on doit aux siens de la bien administrer et d'en faire bon usage. — Les bibliothèques dans l'antiquité; — au moyen âge. — L'imprimerie. — Les bibliothèques ouvertes au public. — Les bibliothèques publiques de Paris se sont toutes formées indépendamment les unes des autres. — Quelque intention de spécialiser leur composition dans la manière dont les livres confisqués ont été répartis après la révolution. — Les bibliothèques de Paris n'ont aujourd'hui aucun lien entre elles, tandis qu'elles devraient avoir une organisation commune. — Considérer Paris comme un seul être. Consacrer chacune de ses bibliothèques à une spécialité. — Les bibliothèques de Paris

forment dès lors toutes ensemble une véritable bibliothèque universelle. — Faire une répartition des richesses de toutes les bibliothèques de Paris pour compléter réciproquement la spécialité qui aura été assignée à chacune d'elles, suivant les intérêts qu'elles desservent ou le caractère de leur composition primitive. L'ensemble du budget des bibliothèques parisiennes balancera la production littéraire du monde entier. Il s'imprime depuis vingt ans, et il s'imprimera pendant longtemps encore, environ trente-cinq mille volumes par an. Défalquez les réimpressions, la littérature légère, les pièces de théâtre, les pamphlets politiques d'intérêt local, les livres de piété et les livres de classe, il vous restera environ vingt mille volumes à acheter. Vu le rabais qu'on obtiendra des éditeurs étrangers en prenant toutes leurs publications et en les faisant connaître, vu aussi la cherté des grandes publications, c'est une dépense annuelle de 150,000 francs. Ce budget sera centralisé au ministère, qui ne rencontrera pas d'objection contre ses choix, puisqu'il achètera tout; qui pourrait seulement soulever quelque critique par la répartition de ses acquisitions entre les spécialités. Mais, dans ce genre d'appréciation, il faut imiter Salomon, et trancher dans le vif. D'ailleurs, les erreurs, si erreurs il y a, seront faciles à réparer, puisqu'il ne s'agira que d'un déplacement. Quant aux quinze mille publications omises, les conservateurs, dans chaque spécialité, étudieront les recueils littéraires pour connaître et réclamer celles qui sont d'un intérêt général. Les bibliothèques de Paris, ainsi organisées, offriraient à l'érudit, dans la capitale, toutes les spécialités au complet, c'est-à-dire, pour ne prendre qu'un exemple, au lieu de dix exemplaires du *Cosmos* de Humboldt que chaque bibliothèque s'empresse d'acheter, un exemplaire du *Cosmos* dans la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, et, en outre, tous les ouvrages du même genre, inférieurs sans doute, mais bons à consulter, et que ces bibliothèques auraient été dans l'impossibilité d'acheter. Un catalogue général des acquisitions de l'année serait publié, avec l'indication de la bibliothèque où chaque ouvrage se trouve placé et du numéro qu'il porte. Tous les dix ans, une table générale résumerait les acquisitions, et ces catalogues seraient mis à la disposition des lecteurs. Chaque bibliothèque spéciale aurait, en outre, son catalogue alphabétique et méthodique, non pas une œuvre littéraire qu'on n'achève jamais, mais un instrument usuel, un outil commode mis immédiatement dans la main de tous les lecteurs. Pas une bibliothèque de l'Allemagne qui n'ait terminé cette besogne avec son personnel, et en satisfaisant aux besoins du service. La bibliothèque du musée Britannique, plus riche en imprimés qu'aucune autre bibliothèque, a ses catalogues à jour et au complet. — De la lecture dans les bibliothèques et du prêt des livres au dehors. — Les places de bibliothécaires réservées à ceux qui connaissent le mieux les livres, non pas à ceux qui font les meilleurs livres. — Quand les deux qualités se réunissent, le bibliothécaire est bien près d'être parfait. — Avancement se faisant, autant que possible, dans la bibliothèque spéciale, ou au moins dans les spécialités avoisinantes. — Les employés ne seront

autorisés à publier que le moins possible, et seulement des travaux qui ont rapport à leur spécialité. — Heures d'ouverture. — Séances du matin et du soir pour les ouvriers, les employés et les personnes occupées. — Vacances (voir mon rapport, p. 784) — Décorations intérieures. — Aménagements nouveaux. — Mécanisme du service. — En dehors des bibliothèques publiques, on encouragera les bibliothèques circulantes, qui portent les bons livres à domicile. — Mais ce n'est pas assez de donner rapidement les livres qu'on demande et d'accorder de longues séances pour les lire; il faut utiliser la présence dans les bibliothèques publiques de conservateurs instruits, hommes spéciaux dans leurs études. Des cours publics seront institués dans la bibliothèque Nationale pour former la jeunesse à la bibliographie, qui comprend la connaissance des manuscrits, des livres et des estampes. Ces cours seront suivis par les amateurs qui se sentent, faute de cette éducation spéciale, à la merci des spéculateurs, et en même temps ils formeront la jeunesse destinée au commerce de la librairie et des estampes. — Ces industries sont dans une décadence inquiétante, si l'on considère le degré d'instruction et le goût de ses représentants. — Former des Étiennes pour la librairie, des Mariettes pour les estampes. — Ces cours de bibliographie se tiendront dans la bibliothèque même, à trois heures, après les séances publiques, ou bien le soir, après la fermeture des maisons de commerce, et leurs chaires seront occupées par des hommes spéciaux. — M. Charles Brunet pour les livres, M. de Wailly pour la paléographie, M. Alfred Darcel pour les miniatures, M. H. Delaborde pour les gravures. Il pourrait sortir de ces cours une jeunesse aussi instruite dans sa spécialité que les élèves de l'école des chartes le sont dans la leur, et qui, munie d'un diplôme, obtenu dans des examens publics, offrirait à l'imprimerie, à la librairie et au commerce des estampes un choix de protes, d'associés, de commis voyageurs, dont les connaissances de bon aloi auraient pour garants les savants les plus compétents. — Bibliothèques des départements. Service mis en rapport avec celui de Paris. — Bibliothèques des communes. Faire pour elles, et sous une forme particulière, l'encyclopédie du XIXe siècle. — Hôtel des ventes. Les collections sont devenues nomades, les bibliothèques errantes. Le temps n'est plus où les collections restaient dans les familles et faisaient partie d'un mobilier qu'on tenait à honneur de transmettre intact et plutôt augmenté aux héritiers de son sang et de son nom; aujourd'hui les tableaux sont affaire de caprice: on cite tel amateur qui a vendu deux et trois collections formées les unes après les autres; les livres ne sont pas mieux traités, même ceux qu'on a fait relier à ses armes. On n'est pas humilié de vendre sa bibliothèque: on a pour soi des exemples illustres, et l'idée de faire savoir en tous lieux qu'on s'est une fois passé la fantaisie de posséder une bibliothèque sourit à la vanité. Quant aux outils de profession, le jeune médecin vend les livres de droit de son père, avocat illustre, et l'amateur du sport la bibliothèque théologique de son oncle l'évêque. Inutile de déclamer contre cette insouciance; elle tient autant à la force des

choses qu'aux travers du siècle. Le mieux est de vivre avec son temps et de tirer parti de ses défauts. Les habitudes que déplorent tous les vrais amis de l'art et des lettres peuvent tourner à leur avantage. Puisque les collections de toute l'Europe se dispersent, faites en sorte qu'elles ne se vendent qu'à Paris, qu'elles se vendent dans un local assez spacieux pour donner accès à un nombreux public, dans un local disposé de telle sorte qu'il deviendra une bourse digne de telles transactions. — Libre entrée en France des objets d'art et livres vendus à Paris. — Concessions de quelques avantages à la chambre des commissaires-priseurs, pour qu'ils construisent un édifice de noble apparence, ayant des dimensions suffisantes, offrant des aménagements convenables. L'hôtel des ventes est une bourse vulgaire, mal distribué pour tous les jours et impraticable dès qu'il se fait quelque vente importante. Un homme de goût, une femme qui se respecte, ne peuvent se risquer dans cet intérieur qui semble la continuation de la rue, tant il y a de boue sur les parquets, de poussière dans l'air, d'odeurs déplaisantes dans l'atmosphère, de laisser-aller dans la tenue et la conversation, de brutalité dans la manière de se fouler autour des tables. L'hôtel des ventes de l'avenir sera construit dans la rue de Grammont, en face de la Bourse, dans le prolongement de la rue qui porte son nom. Ce sera un monument, c'est-à-dire un édifice construit avec goût, révélant son caractère par son élégance et approprié dans l'intérieur à ses besoins : au rez-de-chaussée, les ventes courantes des marchandises ordinaires; au premier, dix vastes salles convergeant sur une salle centrale, et pouvant toutes se réunir au moyen de portes rentrantes, de manière à ne former qu'une seule salle au jour des grandes solennités, j'entends des ventes mémorables. Dans l'habitude journalière, la salle centrale sera disposée comme un salon et offrira un forum élégant et confortable où se réuniront les amateurs curieux, gens heureux, puisqu'ils ont une passion, gens sociaux, puisqu'ils ont besoin de se rencontrer, de se questionner, et, toutes les fois que leur intérêt n'est pas en jeu, de s'éclairer mutuellement. Là, les amateurs novices trouveraient les indications les plus désintéressées et les meilleures près des amateurs honoraires : je désigne ainsi les gens de goût trahis par la fortune, séparés violemment de leurs collections chéries, et qui restent attachés platoniquement aux anciens objets de leur amour. C'est parmi eux que la chambre des commissaires-priseurs choisirait son agent. Il lui sera facile de trouver un homme de savoir, de goût et de bonnes manières qui répondra aux mille questions qu'on lui fera, et qui aura une bibliothèque à sa disposition pour être plus précis, et pour fournir à chacun les moyens de s'éclairer lui-même; bibliothèque restreinte à l'archéologie et à l'histoire des arts, à la biographie et à la bibliographie, sciences représentées par des ouvrages usuels, tels que manuels, encyclopédies et dictionnaires, représentées surtout par la collection des catalogues de ventes que compléteraient chaque jour les commissaires-priseurs en léguant à cette bibliothèque leurs exemplaires annotés, avec les prix et les noms des acquéreurs. — Réorganisation du

corps des commissaires-priseurs. — Ce que sont les experts et ce qu'ils devraient être. — A l'avenir, un baccalauréat ès lettres ou ès arts sera exigé pour remplir ces fonctions, selon qu'on se destine à la vente des livres, de la curiosité, des objets d'art ou des gravures. — Ainsi réorganisés, les commissaires-priseurs et les experts formeront, dans l'hôtel des ventes, une sorte de société mi-commerciale, mi-archéologique, qui aura son journal d'art, d'industrie et de bibliographie, dans lequel on abordera tous les sujets au point de vue commercial, dans lequel on discutera les contestations judiciaires, et où l'on annoncera les ventes prochaines avec des détails de nature à intéresser et à éclairer le monde des amateurs. — Cours publics. Je ne puis m'occuper ici des intérêts de la littérature, et cependant ces intérêts confinent à ceux de l'art : tout ce qu'on fait pour les lettres profite aux arts. Les hommes d'imagination, quelle que soit leur manière de s'exprimer, sont d'une même famille; il existe une communication électrique, mystérieuse, et cependant évidente, entre les lettres et les arts. Encouragez donc les lettres. Si vous les élevez aux spéculations les plus hautes, aux inspirations les plus poétiques, vous verrez l'art s'élever avec elles dans cette sphère radieuse; je n'ai aucune objection contre trois cours de philosophie au collége de France, contre vingt cours de langues mortes ou qui vont mourir. Je ne m'élèverais pas contre le cours de littérature étrangère et de grammaire comparée, si je les voyais escortés d'un cours d'esthétique; mais, en l'absence de cet enseignement qui manque à la jeunesse, je me permettrai de remarquer que les arts ont aussi leur philosophie, qu'ils parlent une langue toujours vivante, qu'ils ont brillé chez les étrangers autant que leur littérature, et, puisqu'il s'agissait de comparer quelque chose, autant valait mettre en présence l'art antique et l'art moderne, comparer Phidias aux sculpteurs de l'empire romain, de la Renaissance et des temps modernes. On m'objectera qu'il y a un cours d'archéologie au collége de France. J'y entre, et je trouve cinq érudits qui apprennent de M. Lenormant à interpréter les hiéroglyphes. Je demande qu'on maintienne ce cours, ne fût-ce que pour l'honneur du génie français qui a nom Champollion; mais qui osera prétendre qu'un gouvernement s'est acquitté envers les arts quand il a pourvu aux études de cinq égyptologues? Je ne conteste pas davantage l'utilité des cours de tibétain, de pali, d'hindoustani et autres langues étrangères, bien étrangères. Quand je visite leurs amphithéâtres déserts, je me dis qu'un ou deux auditeurs tenaces, qui s'acharnent à ces études, conservent à la France l'honneur de la persévérance dans ces recherches et des découvertes qui s'y font; mais je me dis aussi que, lorsque les arts étaient synonymes de luxe, on pouvait considérer l'enseignement de ces langues comme chose indispensable; aujourd'hui la situation a changé : le pali et l'hindoustani sont du luxe; la France est assez riche pour s'en passer la fantaisie, pourvu qu'elle songe à l'essentiel, à l'indispensable, à ce qui constitue la vie de l'intelligence : c'est aujourd'hui l'enseignement des arts. Le cours d'archéologie, devenu une chaire de philologie égyptienne, se fera

dorénavant par les conservateurs des collections égyptiennes du Louvre et au milieu même des monuments, de manière à compléter l'épigraphie par l'archéologie, l'étude de la langue par l'histoire des croyances et des mœurs. La chaire vacante du collége de France sera remplie par un professeur d'esthétique. Il ne suffit pas que les jeunes gens aient suivi le cours de l'histoire de l'art à l'École des beaux-arts, qu'ils en aient retrouvé un autre d'un ordre supérieur dans les galeries du Louvre, un autre d'une nature spéciale dans les salles gothiques de l'hôtel de Cluny et sous les voûtes inspirées de la Sainte-Chapelle, chacun à des points de vue différents; il faut encore que l'esthétique couronne le tout, et que le professeur, regardant comme connue la marche de l'art à travers les contrées, à travers les temps, et son application pratique aux besoins des hommes, aborde une région plus élevée et fasse comprendre à un auditoire d'élite les conditions du beau et du sublime dans leurs rapports avec la création et avec notre intelligence. Et cependant un cours d'esthétique ne devra être professé qu'alors qu'un homme supérieur réunira les rares qualités qu'il requiert; car ces qualités seules rendront cet enseignement fécond, en enflammant par l'éloquence l'imagination de l'auditoire, en répandant surtout les idées sereines, les principes immuables qui dégagent des engouements passagers de la foule et n'attachent qu'aux vraies beautés de l'art. L'idéal du professeur d'esthétique, c'est le grand Léonard de Vinci; mais supposez un prédicateur célèbre, un philosophe aimé, un poëte populaire, ayant pratiqué les arts pour étudier à fond ces grandes questions: ne seraient-ils pas désignés d'une voix commune pour être les vrais professeurs d'esthétique? Un cours de ce genre, froid et monotone, est une perte de temps pour tous les auditeurs, et leur ferait prendre en dégoût le beau et le sublime: pas un artiste qui n'ait meilleur emploi de sa journée, pas un amateur qui n'apprenne plus dans la galerie du Louvre ou dans les champs du bon Dieu; mais un cours d'esthétique éloquent, enthousiaste, qui fait vibrer les grandes cordes du cœur et passionne tout un auditoire par la commotion électrique d'une sympathie puissante, un pareil cours est bon aux artistes, aux élèves, aux hommes du monde. Tous en sortiront avec des idées plus larges, plus élevées. De même qu'en voyage, après avoir gravi une montagne, on découvre tout à coup, du milieu d'une atmosphère plus pure, des horizons plus étendus, de même aussi, après avoir entendu les belles déductions du professeur d'esthétique, on juge des arts plus sainement, on apprécie mieux leur but, on comprend leur véritable portée, leur tendance future, leur avenir final. — L'intelligence doit-elle être parquée dans le coin de Paris dit le quartier latin? — Déplacement de la population depuis deux siècles. — Changement des habitudes. — Sur la rive droite de la Seine habitent aussi des hommes distingués, des femmes intelligentes, des jeunes gens qui ne demanderaient pas mieux que d'apprendre quelque chose, et qui se disent toute l'année, chaque fois qu'il est question des cours de quelque professeur de grand renom : « Ah! mais ce doit être intéressant, je veux suivre cet enseignement. » Puis,

quand vient le moment de mettre à exécution ces bonnes intentions, les distances, les heures, tout, en un mot, s'y oppose. Je crois qu'en empruntant une fois par semaine au collége de France, à la Sorbonne et au Conservatoire des arts et métiers leurs professeurs les plus agréables parmi les plus savants, en ouvrant les cours dans un local central, comme le serait le théâtre des essais, au milieu de la Chaussée-d'Antin, on attirerait à soi tout un monde qu'il importe d'arracher aux notions superficielles et aux préoccupations matérielles. Ces cours ne seraient pas plus mondains, pas moins graves que ceux du quartier latin et de la rue Saint-Martin; mais ils seraient offerts à la curiosité d'un autre public, dans son quartier et à ses heures. — Programme. — Les sciences, l'histoire, la littérature et les arts. — Enseignement populaire. — Je voudrais encore quelque chose. Quand les Morin, les Peligot, les Dupin, les Pouillet, descendent de leur chaire des arts et métiers aux applaudissements d'un millier d'ouvriers et de contre-maîtres, je demande que leur enseignement ait comme un appendice. Ils enseignent la chimie, la physique, la mécanique appliquées aux arts; pourquoi l'artiste ne viendrait-il pas occuper la chaire de l'homme spécial, ne fût-ce que pendant une demi-heure, pour clore la séance, comme le chœur qui, dans l'antiquité, servait de commentaire à la tragédie? Aucun enseignement ne s'adresse aussi bien à tous et à chacun que celui des arts : c'est le complément et le poli de l'éducation. — Mesures de même nature étendues aux départements. — Congrès scientifiques. — Tendre la main aux précurseurs de cette idée féconde, à des hommes dévoués comme l'est M. de Caumont. — La critique dans les arts. — Elle pouvait être salutaire, elle a été malfaisante. — Son histoire dans les temps passés. — Sa forme et ses allures depuis Diderot. — Elle devient l'alliée de la liberté de la presse, car chacun s'est dit, après avoir lu les Salons de Diderot: « Puisque la critique des arts n'est pas plus difficile que « cela, je vais en faire. » — Antécédents de nos critiques. — Revue des doctrines. — Nullité des études. — Limite bornée des investigations et des moyens de comparaison. — Exceptions honorables. — Tandis que les pamphlets publiés au XVIIIe siècle, à l'occasion des expositions, s'imprimaient à cent exemplaires et n'étaient pris au sérieux par aucun des membres de l'ancienne aristocratie qui protégeaient les arts, la presse alla dans toutes les mains, et exerça une domination d'autant plus grande que les artistes comprirent bientôt l'influence que ses jugements avaient sur le public, par suite sur leur réputation, et en définitive sur le débit de leurs ouvrages. Les uns allèrent au-devant de ses caprices, les autres au rebours de leur voie naturelle, rien que pour contrecarrer ses décisions. Ah! je ne suis pas coloriste; ah! je suis trop calme, trop esclave de la ligne! tu vas voir. Et la palette de se jeter dans des excès de couleur, et l'ébauchoir d'oublier le respect que la terre glaise doit à son frère aîné le marbre. On ne sait pas assez la tyrannie que les écrivains ont fait peser depuis trente années sur les artistes, sur ceux-là mêmes qu'un talent élevé devait mettre plus complète-

ment à l'abri de leurs coups. Ingres, Paul Delaroche, A. Scheffer, lui ont répondu en s'enfermant dans leur tente, l'illustre Gros en se jetant dans la rivière. Chez les anciens, le goût public étant formé, la critique se faisait tout haut et par tout le monde; un artiste consommé et de grand renom osait seul se faire l'interprète de l'opinion publique. Il en sera bientôt ainsi parmi nous; mais dès aujourd'hui la carrière de la critique devrait être fermée aux littérateurs, qui ne savent rien des arts, et aux artistes manqués, qui en savent trop; elle restera ouverte, non pas aux artistes de génie, qui s'en acquitteraient mieux que tous autres s'ils n'avaient pas un meilleur emploi de leur temps, mais aux hommes de savoir et de goût qui, après avoir pratiqué les arts avec passion, ont conservé assez de loisir pour longuement étudier, beaucoup voyager et recueillir, au contact de l'histoire de tous les temps, dans l'étude des productions de toutes les écoles et dans le commerce des artistes contemporains, cette expérience calme qui donne aux jugements une autorité sérieuse en affranchissant l'esprit du goût malsain des innovations, de la fantaisie des paradoxes et du besoin de briller aux dépens de la justice. Ces nouveaux critiques auront l'indulgence qui donne aux artistes la confiance; ils auront cet enthousiasme de bon aloi qui, dans l'examen de toute œuvre, va droit aux qualités sans se soucier des défauts. L'art est un rude labeur; le plus robuste athlète ne traîne son char, sur la montée rapide, qu'au prix des plus grands efforts. La critique doit-elle s'atteler devant ou derrière, activer ou ralentir la marche, ajouter aux difficultés ou les faire disparaître, tresser des couronnes enfin ou donner le coup de mort? La critique nouvelle viendra en aide aux arts, elle puisera dans leur histoire et dans sa propre expérience les principes immuables, supérieurs aux caprices du jour et aux entraînements de la mode. — Liberté et gratuité des entrées. Nos rois ont gâté la France, et la France est, sous certains rapports, trop vieille pour qu'on songe à refaire son éducation. — Le Français est habitué à entrer librement, gratuitement, dans les palais, collections et établissements appelés tantôt royaux, tantôt nationaux, dans les cours publics, dans les expositions de tous genres. Parce qu'il paye ses contributions, il croit que l'État doit lui donner des routes bien entretenues et des musées richement garnis, une police vigilante et des professeurs distingués. — Reste à savoir si l'État agit sagement en étant aussi libéral, si les générosités de la bourse commune sont compensées par le profit que trouve la nation entière dans cet enseignement quotidien mis à la portée de tous. — Le doute n'est pas possible. — Il y va de l'honneur de la France de continuer ces nobles traditions. — Les artistes ont été les premiers, je le sais, à faire marchandise de l'exposition de leurs œuvres. Zeuxis imposa un droit d'entrée à tous ceux qui vinrent voir dans son atelier le fameux tableau d'Hélène, et David recueillit 65,627 francs à montrer pendant cinq ans (de nivôse an VIII à prairial an XIII) l'*Enlèvement des Sabines* dans la salle du Louvre, qui se trouvait à côté de son atelier. — Ces faits ne doivent pas être donnés en exemple; on pourrait leur

opposer plus d'un acte de désintéressement. L'État, d'ailleurs, ne songe pas seulement à gagner de l'argent; il sait qu'il est des dépenses fructueuses, et il a pour guide les hautes préoccupations.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR LES BELLES PUBLICATIONS À BON MARCHÉ.

L'État, ai-je dit plus haut, doit à l'enseignement public les meilleurs modèles de dessin; il les donnera gratuitement aux pauvres, il les vendra à bas prix aux riches, car sa spéculation est toujours bonne, quoiqu'il y perde, s'il améliore le goût public. — Faire pénétrer partout le goût délicat de la perfection, chasser de partout une tendance naturelle à la vulgarité. — Retirer son initiative aussitôt que le bon exemple est suivi par l'industrie. — Quels sont les besoins de la nation? Une publicité immense qui mettra, pour quelques centimes, dans les mains de tous les chefs-d'œuvre du génie que les gens de loisir et les riches pouvaient seuls posséder ou étudier dans les galeries étrangères. — Le peuple lit beaucoup, mais il lira davantage, et les images seront toujours sa lecture favorite. C'est par les yeux qu'on l'instruit, disait Horace, c'est par les yeux que le moyen âge lui enseignait sa religion et son histoire; nous lui apporterons de nouveau cette assistance. Un journal en images se prend et se quitte, c'est le véritable livre des moments perdus. L'ouvrier le regardera pendant les courts instants de ses loisirs, et si ses yeux s'arrêtent sur une belle œuvre, bien rendue, il fixera dans sa mémoire un souvenir plus durable que ne le serait une longue lecture, ou, comme il le dit, *de grands mots*. Aux jours de fête, ou quand la vieillesse conseille le repos, il prendra des livres illustrés. Ces livres n'ont fait leur temps que pour les esprits délicats qui interprètent le texte mieux que l'artiste. N'oublions pas que telles illustrations de la Bible satisfont les lecteurs qui la regardent, si même ils choquent ceux qui la lisent; ne perdons pas de vue non plus que nous sommes à l'aurore de la publicité populaire. Le papier est trop cher, et on trouvera quelque plante filamenteuse qui, cultivée en grand, donnera un papier excellent à 50 p. 0/0 meilleur marché; l'impression mécanique est lente; on trouvera moyen d'en décupler l'action, si bien que nos petits-enfants auront des in-8° de 500 pages à 50 centimes et des in-12 à 25. — La librairie a-t-elle répondu à ces besoins? s'apprête-t-elle à y répondre? Elle a baissé ses prix, elle a multiplié les publications illustrées, et un nombre prodigieux d'acheteurs a répondu à sa hardiesse. Sont-ce les modèles de la littérature qu'elle répand ou des œuvres littéraires sans valeur? Sont-ce les chefs-d'œuvre de l'art qu'elle propage par la gravure sur bois, ou les misères et les vulgarités de talents faciles dépourvus de vraie originalité? Je le demande à tout homme de goût. — Exceptions honorables. — La bibliothèque Charpentier, le Magasin pittoresque, l'Illustration, etc. etc. — Ces publications s'adressent aux classes élevées et aux classes moyennes,

ce n'est pas l'œuvre du peuple. A qui celle-ci est-elle confiée? — Allez à Épinal, à Metz, à Nancy, à Montbéliard, à Strasbourg, dans la rue Saint-Jacques à Paris, et vous verrez sortir de sales officines les ignominies qui remplissent la balle des colporteurs sous le titre d'Almanach liégeois, de Messager boiteux, de Vies des saints, de Stations de Jérusalem, de chansons, anecdotes et bons mots. Telle est la bibliothèque, telles sont les gravures qui depuis un demi-siècle salissent l'imagination et le goût des populations de nos campagnes, en ridiculisant par un langage grossier et des dessins sauvages, rehaussés d'un coloriage criard, toutes les légendes faites pour remuer le cœur, les hauts faits de l'histoire, les tableaux de nos glorieuses batailles, les images des vertus et des dévouements. Un gouvernement paternel et prudent étouffera cette librairie, si elle ne crie grâce en s'amendant, et, pour qu'elle s'amende, il fera fabriquer par des artistes et des écrivains, par les premiers graveurs et les meilleurs imprimeurs, des masses correspondantes de bons livres qui, avec les mêmes titres, la même apparence extérieure, feront passer à un prix plus modique la distinction de l'esprit et la perfection de l'art à la place de leurs contraires. Il y a là une œuvre grave à accomplir, et il faut profiter de cette grande extension de publicité pour sauvegarder le bon goût et faire avec le style une concurrence à mort à la vulgarité. — Bibliothèques communales de 30 résumés. — Bibliothèques cantonales de 300 volumes, offrant le tableau de nos connaissances et l'élite de notre littérature. — Appel aux lettres, aux sciences, aux arts et à l'industrie pour composer, avec le concours du clergé, cette encyclopédie populaire du XIXe siècle. — Avec 37,040 communes pour souscripteurs, l'État n'a rien à donner que son adhésion. — Livres illustrés. Avec les prétendues illustrations mises en circulation par nos libraires depuis vingt ans, on a sali plus de livres qu'on n'en a orné, on a troublé l'esprit du lecteur plus qu'on ne l'a aidé à comprendre son auteur. — Demander à Hébert un Horace, à Gérome un Virgile, à Eug. Flandrin un Homère, à Decamps une Bible de Royaumont, puis abandonner ces coûteuses compositions à l'éditeur honorable qui consentira à faire avec elles de beaux livres à bon marché. — Beaux-arts. — Les modèles de dessin, j'en ai traité à la page 613 de mon rapport. — Les publications populaires. — Le 7 nivôse an II, un décret de la Convention ordonne qu'une gravure représentant la mort du jeune Barra sera envoyée dans les écoles primaires, pour apprendre aux enfants que le dévouement à la patrie est un devoir. — La Convention a fait de plus mauvais décrets que celui-là. — L'État fera parvenir aussi dans toutes les communes de la France les grands faits de nos guerres, les actions d'éclat de nos soldats, les actes de dévouement de tous les citoyens, les portraits des hommes chers à la patrie, tout ce qui va au cœur, tout ce qui est digne d'enflammer l'enthousiasme patriotique. Les Vernet, Bellangé, Raffet, Yvon, Decamps, et tant d'autres dont le talent est devenu populaire parce qu'il est sympathique aux masses, dessineront ces grandes scènes sur bois, et les graveurs les rendront en fac-simile, ou bien ils les peindront, et leurs élèves les exé-

cuteront sur bois, à plusieurs rentrées, de manière à les reproduire en couleur dans une vive harmonie de tons, qui donnera une idée juste des originaux. Un million d'épreuves identiques, et plus encore s'il le faut, seront fournies en peu de jours par la typographie associée à la galvanoplastie, et ces belles gravures se vendront dix centimes. On les affichera entre le Moniteur des communes, qu'on devrait lire, et les annonces d'adjudication, qu'on ne lit pas. Ces proclamations parlant aux yeux auront pour les gens de la campagne l'éloquence qu'ils comprennent, et un second exemplaire, conservé à la mairie, formera tous les six mois un fascicule qu'on prêtera aux habitants pour servir de distraction, à la veillée, dans les familles. Ce n'est pas assez : les plus beaux tableaux de toutes les écoles, anciennes et modernes, ainsi reproduits, iront jusqu'au fond des plus misérables hameaux égayer les murs nus des cabanes. La Cène de Léonard, la Transfiguration de Raphaël, les Vierges de Murillo, les Pestiférés de Jaffa et la Bataille d'Aboukir de Gros, l'Assaut de Constantine de Vernet et la Victoire de l'Isly remplaceront d'effroyables caricatures bariolées. — Les travaux d'art du Gouvernement, exécutés à Paris et dans les grandes villes, seront ainsi représentés par les architectes mêmes chargés de ces travaux. — Des chemins de la croix dessinés en Orient sur les lieux, et animés de scènes évangéliques par Orsel et Perrin, des légendes, des contes populaires, des calendriers illustrés par Gavarni, Daumier, de Noé, et tant d'autres que je ne cite pas, mais auxquels chacun pense. — Pas un artiste qui ne se sentît honoré d'une tâche aussi utile, pas un qui ne donnât un caractère plus élevé à son talent en comprenant la part qu'il prend à cette grave mission de l'enseignement public. — Autres influences. — Au lieu du type ridicule consacré pour les cartes à jouer, en adopter un autre plus noble et aussi fixe, afin de mettre sous les yeux du peuple, même au cabaret, d'élégantes figures au lieu d'affreux magots, qui n'ont pas même pour eux le mérite d'une haute antiquité et le style caractéristique d'une époque. — L'impulsion donnée, chacun se mettra au pas. — L'industrie d'Épinal et autres lieux se réformera pour échapper à la ruine; les éditeurs d'estampes, de livres, de publications illustrées, de gazettes de modes, seront stimulés et par cet exemple et par le réveil du goût public. — L'art grandira sur une base élargie et solide. — Les puissantes compagnies industrielles voudront qu'on distingue leurs actions autant par la beauté du titre que par la valeur de l'affaire, et qu'un luxe distingué répandu en toutes choses annonce leur prospérité. — Quelque Denière, un Taban futur, demandera aux Delaroche ou aux Messonnier de l'avenir l'entourage de leurs cartes d'adresse, qu'ils feront graver par les Mercuri et les Calamatta de leur temps. Rien qu'en voyant ces adresses, on saura qu'on a affaire à un homme de goût. — Autres procédés reproducteurs qui peuvent également servir à la propagande. — Grands moulages en plâtre, légers comme le carton-pâte. — Les ateliers de l'École des beaux-arts, en répandant presque gratuitement dans toutes les écoles de la France d'excellents moulages d'après les chefs-d'œuvre

de l'art, obligeront les mouleurs italiens, détestables gâcheurs qui conservent la spécialité de ce colportage dans nos campagnes, à choisir mieux leurs modèles. On leur cédera à bas prix des exemplaires de choix de diverses réductions des chefs-d'œuvre de la sculpture; on fera pour eux des Vierges dignes d'adoration, des bon Dieu vénérables, et toute une série de saints qui éviteront au moins le ridicule. Ils surmouleront ces bons modèles, et iront les débiter jusqu'au fond des plus pauvres hameaux. — MONNAIES, MÉDAILLES ET JETONS. Ce sont les agents les plus actifs de la propagation du bon goût; ils circulent en tous lieux et pénètrent partout. — Les villes de la Grèce tenaient à honneur d'émettre la plus belle monnaie pour propager au loin, avec leurs noms, l'idée de haute civilisation, synonyme de puissance. — Les villes des colonies grecques rivalisaient avec les villes mères, la Sicile avec la Macédoine. — Les anciens avaient compris que la médaille allait plus droit et aussi sûrement à la postérité que le livre, car il y a toujours quelques exemplaires qui échappent au désastre, qui surnagent au naufrage, et, quand les nations qui ne savent plus lire succèdent, comme en Asie, aux nations qui ont écrit, quand elles ont brûlé les monuments de leurs ancêtres, brisé ou fondu leurs statues, les médailles se conservent, les unes en bronze dans la terre, les autres en or et en argent, enfilées en colliers ou suspendues en boucles d'oreilles et portées par les femmes. Les sculpteurs les plus renommés s'appliquaient à la gravure des médailles, des pierres gravées et des camées. La présence des mêmes noms sur les unes et sur les autres prouve que les mêmes artistes, en délaissant momentanément la grande sculpture, transportaient dans cette sculpture en miniature une hauteur de style et un savoir profond, qui semblent prendre plus de puissance en se condensant dans de si faibles proportions. Les Romains s'ingénièrent par tous les moyens à remplacer le procédé si simple de l'imprimerie, qu'ils ne purent trouver, quoiqu'ils en eussent dans les mains tous les éléments, quoiqu'ils le cherchassent certainement, car ils en avaient dans leur immense administration un impérieux besoin. A défaut d'imprimerie, ils reproduisirent à coups de marteau sur des médailles les événements dont ils croyaient utile de répandre et de perpétuer le souvenir : les victoires de la guerre et de la palestre, les grands travaux d'utilité publique, les monuments magnifiques de la ville éternelle, tous les faits, en un mot, qui constataient leur force, l'étendue de leur puissance et la vigilance de leur immense administration. — Le goût des médailles traverse les siècles. — Sceaux du moyen âge. — Grands médaillons des XVe et XVIe siècles. — On en fait à Lyon qui respirent le grand art et sont comme un reflet de l'atelier des Pisans. — Benvenuto Cellini grave la médaille de François Ier. — Tous les Valois se préoccupent, autant qu'Alexandre le Grand, de leurs portraits et de la beauté de leurs médailles. — Henri III, Germain Pilon et François Clouet. — Médaillon de Marie de Médicis gravé par Dupré, en 1624, dernier témoignage de ce grand art. — Le goût de la perfection l'abandonne et la mécanique le tue. — En 1640, de Chambray,

qui comptait pourtant au nombre des gens de goût de son temps, vante les nouvelles qualités de précision obtenues par la machine, et qui sont devenues si fatales aux médailles. — L'empilage, condition rigoureuse de la monnaie. — La virole, perfectionnement mécanique. — L'art ne fut pas chassé des médailles, mais son champ a été tellement limité, qu'il y peut à peine faire preuve d'existence. — Étude des médailles commandées par l'État depuis 50 ans et des jetons faits pour les particuliers dans le même espace de temps. — Impression de profond découragement. — Le saint Georges de Pitrucci, supprimé de nos jours, et remplacé sur les souverains par d'insipides armoiries, a été le dernier exemple d'une monnaie artiste; la tête de la République d'Ondiné restera aussi comme le témoignage des ressources qu'un sentiment élevé et un burin délicat peuvent trouver dans les deux ou trois millimètres d'épaisseur laissés au talent par les exigences de l'empilage. — Le véritable art du sculpteur et du graveur en médailles est donc perdu, et je ne sais aucun symptôme plus affligeant, plus humiliant, de l'infériorité des modernes comparée sous ce rapport à la supériorité des anciens. Nous pouvons nous faire illusion en architecture, en sculpture, en peinture; mais, quand il s'agit de médailles, de camées et de pierres gravées, notre défaite est honteuse, car nos productions sont indignes de peuples civilisés. — Moyens de faire renaître ce grand art en remettant les camées et les pierres gravées à la mode, en donnant une large extension aux médailles et aux jetons de présence. — Le monde tend à l'unité de la monnaie la plus insignifiante, mais les médailles et les jetons peuvent rendre une libre carrière à l'imagination de nos artistes. — Rétablir l'usage de distribuer des médailles, ne pas souffrir qu'on les remplace par un ignoble sac d'écus ou par un chiffon de papier graisseux payable à la banque de France. — La médaille n'est pas seulement une rémunération, c'est aussi un titre d'honneur qui doit rester dans la famille. — Style qui convient aux médailles. — Faciliter la connaissance des médailles antiques par des imitations en soufre et par le procédé de M. Cavelier, de Caen. — Exclure le genre pittoresque adopté au XVIIe siècle. — Imiter les Grecs, qui évitaient les sujets compliqués. — S'agit-il de médailles de course? Que fait-on des tableaux de l'hippodrome? Je préférerais la tête du cheval vainqueur, accentuée comme Phidias nous en a donné le modèle. — S'agit-il de comices agricoles? Voyez comme les sculpteurs grecs rendaient sur leurs médailles les animaux les plus humbles. — Médailles de sauvetage, d'actes de dévouement, toutes inspirées par le fait même auquel elles se rapportent. — Les jetons de présence sont devenus si laids, leur effigie si banale, si vulgaire, qu'on a préféré une pièce de cinq francs. — Donnez un bon exemple. — Vos commissions gratuites deviennent désertes, ranimez l'exactitude par des jetons de présence. N'eussent-ils qu'une valeur minime, si vous la rehaussez par la beauté de l'exécution, si vous en renouvelez souvent les types qui peuvent trouver dans l'allégorie mille motifs pour exprimer le sujet de la réunion, on viendra les chercher assidûment.

— L'État ne se contentera pas de distribuer ses médailles et ses jetons dans les occasions déjà en usage, il en créera de nouvelles et de fréquentes. — Ses médailles, étant des objets d'art, vaudront plus que leur poids, et se conserveront comme des objets précieux; les grandes se placeront en évidence dans l'habitation, les petites se porteront au cou et dans la coiffure, comme des bijoux. — C'est ainsi qu'on marque une époque et qu'on donne une impulsion. — Les sociétés de sciences, d'industrie, de bienfaisance, des arts, sont innombrables; ajoutez-y les chambres et tribunaux de commerce de toutes les villes, les prud'hommes de toutes les catégories, les conseils d'hospice, de santé, de municipalités, de cercles et casinos, etc., tous ou presque tous ont leurs médailles et leurs jetons de présence. — Étude des médailles et jetons des sociétés privées. — Monotone et plate insignifiance de cette longue série depuis 50 ans. — Mais, quand l'État distribuera de belles médailles, des compagnies industrielles consacreront 20,000 francs pour que leurs jetons de présence répandent partout une grande idée de leur prospérité, et conservent par leur mérite d'exécution un prix plus élevé que leur valeur intrinsèque; les autres sociétés les imiteront, chacune dans la proportion de leurs moyens; le clergé aussi voudra que ses médailles commémoratives de jubilés, indulgences, communions, mariages, allient la beauté de l'art aux charmes des souvenirs. — On étendra cette bienheureuse réforme, ou plutôt, une fois entreprise, elle s'étendra d'elle-même, à la gravure des timbres, à l'ornementation des plombs de douane. — Petits moyens de propagande du bon goût. — Il n'en est aucun à dédaigner. — La terre de pipe est une admirable matière, la pipe un objet qu'on a continuellement sous les yeux. — Il se fabrique annuellement à Saint-Omer, dans les Ardennes, dans le Nord, dans l'Ille-et-Vilaine, 200 millions de pipes; celles qui sont ornées sont d'affreuses caricatures. Donnez ce thème à un artiste de talent, et il trouvera dans le petit espace laissé autour du foyer de la pipe une place suffisante pour des figures gracieusement posées, pour des types de têtes accentués dans un caractère noble et dans une expression vraie. — Différentes industries qui comportent ce genre d'intervention, différentes influences qui peuvent exercer une bonne propagande. — Les spectacles en plein vent, les musées forains et les colporteurs. — On fera copier par de jeunes artistes les meilleurs tableaux de nos peintres populaires, les batailles d'Horace Vernet par exemple, et on donnera ces bonnes répétitions aux entrepreneurs de spectacles ambulants qui courent les foires. Ils intéresseront le peuple à des faits mémorables dignement représentés, au lieu de lui laisser dans la mémoire des turpitudes, des crimes et toutes sortes de sauvageries qui semblent peintes par les sauvages eux-mêmes. — D'autres entrepreneurs de spectacles forains promènent dans nos campagnes des lions pelés, des éléphants galeux, et des monstruosités naturelles qui n'apprennent rien à personne; on leur donnera en dépôt et on renouvellera de loin en loin des séries de belles gravures, des objets d'art et d'excellents tableaux modernes, qu'ils transporteront et feront goûter jus-

qu'au fond des plus pauvres hameaux, jusqu'au haut de nos montagnes, tous lieux qui échappent à la sollicitude la plus dévouée, à l'influence la plus puissante. — Les colporteurs sont les intermédiaires entre l'éditeur et l'acheteur, entre l'État et le paysan. — Chiffre des colporteurs. — Organisation. — Ils sont souvent plus immoraux dans leur conduite, plus grossiers dans leurs propos, que les livres et gravures qu'ils vendent sous main; mais, du moment où toutes les carrières sont obstruées, du moment où, par l'impulsion donnée aux publications populaires, aux gravures et aux moulages à bon marché, le métier de colporteur sera devenu lucratif, exigez de ceux qui en exercent le privilége une certaine culture, un don d'éloquence naturel, quelque talent musical pour chanter la complainte; élevez l'homme au niveau de l'importance nouvelle de sa mission. — Encouragements aux plus intelligents, médaille d'honneur du colportage décernée par les préfets.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR LES SPECTACLES.

Théâtres. Considérations générales. Le théâtre était envisagé chez les Grecs comme un moyen d'enseignement, d'utile propagande, de civilisation bienfaisante. L'accepter ainsi, et, pour répondre aux besoins démocratiques de la société nouvelle, ouvrir d'immenses théâtres. — Les innovations modernes semblent nées de cette participation du grand nombre à toutes les jouissances. — Paquebots énormes, convois indéfinis de chemins de fer, omnibus de cent voyageurs. — A leur tour, les théâtres renouvelés contiendront 30,000 spectateurs commodément assis, voyant bien le spectacle et entendant parfaitement les acteurs. Nous voulons plus encore, car le velamen de l'antiquité est un abri médiocre à côté des ressources de tous genres offertes à nos architectes par les nouveaux matériaux de construction. 30,000 spectateurs préservés de la pluie et du vent, de la chaleur et du froid, ventilés en été avec des courants d'air mêlés aux senteurs de toutes les fleurs, échauffés en hiver par des courants de chaleur tiède et parfumée. — Le public parisien, qui se compose de l'élite du monde, a droit à de beaux et bons théâtres, car il leur jette chaque année 20 millions, et il leur en donnera bientôt 50. Répondent-ils à ces générosités de grand seigneur? On pourra le croire, si l'on compte les théâtres, les acteurs, les pièces représentées chaque année; on protestera, si l'on a le moindre souci de ses aises, le plus faible sentiment de la distinction et du style dans l'architecture, le goût de l'originalité dans les nouveautés et de la vraie gaieté dans les bouffonneries, de l'esprit de bon aloi dans les comédies, de la grâce inspirée par la nature dans les ballets, de l'âme, du talent, du génie, dans les drames, opéras et tragédies.—Toutes les fois que le peuple a compté, on lui a donné de magnifiques théâtres. Les Grecs lui construisaient des théâtres en marbre de la plus belle architecture, où il venait entendre les chefs-d'œuvre des poëtes, entouré des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculp-

ture. Les Romains lui offraient, dans des cirques et dans des hippodromes immenses, les combats d'animaux et les courses de chars. Tant que ces nations furent dignes d'elles-mêmes, ces spectacles excitèrent les plus nobles sentiments, le sentiment du beau dans les arts et l'enthousiasme guerrier. Pourquoi laisser se perdre ces moyens faciles d'une influence féconde? — La construction des grands théâtres ne devrait être confiée qu'à l'architecte le plus ingénieux et le plus artiste parmi les plus habiles (voir plus loin, p. 74). — Le théâtre est un enseignement qui développe la morale, l'esprit, le goût par les lettres, l'harmonie et le plaisir des yeux. Donnez au peuple le moyen de s'y distraire à bas prix, et souvent d'y entrer gratuitement. — Périclès payait sur la caisse publique l'entrée des citoyens pauvres dans les théâtres d'Athènes, et, à son imitation, toutes les municipalités de la Grèce prirent à leur charge cette utile distraction du peuple. Je ne parle pas des libéralités impériales chez les Romains, elles avaient un but plus politique que moral; je remarquerai seulement que nos dix théâtres contiennent 15,000 spectateurs, et que Rome en mit 87,000 à l'aise dans le Colisée seul. — Des directeurs. Placer à la tête de vos théâtres des hommes convaincus, celui-ci de l'autorité de la musique, celui-là des vrais principes de toute saine littérature, tous de la dignité de l'art, et, si l'on vous dit que tel directeur a fait de plus grosses recettes que son prédécesseur, cherchez, non pas au fond de sa caisse, mais dans son répertoire, ce qui restera de sa gestion.—Direction littéraire.— Mélange heureux qui satisfait le goût tenace des beautés éternelles et les goûts passagers des gentillesses de mode —Théâtres Français. Premier, second et troisième théâtre Français.— Le théâtre Français reprendra sa mission. Il est la bibliothèque dramatique que la génération actuelle ne lit pas, et qu'il lui récite avec tout le charme, toute la séduction capables de faire accepter de vieux chefs-d'œuvre. Qui lit Rotrou? pour n'en citer qu'un parmi les bons. Faites en sorte qu'on vienne l'entendre dans votre théâtre.— Ainsi l'enfant accepte la boisson salutaire dont vous savez dissimuler l'amertume. — Mais, pour bien jouer les œuvres du génie, il faut être presque un génie soi-même : aussi, quand les Talma, les Mars, les Rachel, viennent au secours de Néron, de Célimène et de Phèdre, tuez le veau gras, fêtez la bonne venue et ne reculez devant aucun sacrifice pour conserver aux lettres ces divins interprètes. — On médit des caprices de Mlle Rachel, de sa tyrannie, de tous ses travers enfin; l'État ne doit se souvenir que d'une chose, c'est que Corneille, Racine, Voltaire et nos illustres écrivains revivent en elle, et en elle seulement. Quel artiste, un peu grand, ne porte pas ses défauts au niveau de ses succès, ses caprices à la hauteur de son génie? Jules II ne voyait dans Michel-Ange que son talent, il oubliait sa brutalité; et, quand l'artiste parvenait à s'enfuir de Rome, il menaçait la ville de Florence de l'excommunier et de lui déclarer la guerre, si elle ne rendait pas son peintre à la chapelle Sixtine. L'histoire des arts est pleine des méfaits de ces grands artistes, et des preuves de mansuétude des papes, des souverains et d'un public non moins intelligent qu'enthousiaste, non moins épris du talent que sourd aux

menées de l'envie. Mlle Rachel sert les lettres et elle protége aussi les arts. Inspirée par ce sentiment antique qui vit dans tous les chefs-d'œuvre de notre littérature, elle les interprète non pas seulement par sa savante diction, mais aussi par la noblesse de la pose, la grandeur du geste, la distinction des attitudes et les ajustements incomparables du costume. — A une autre époque, dans d'autres contrées, cette femme eût eu des statues sur la voie publique et dans les temples. — Utiliser ces rares intelligences en se tenant à l'affût des moindres tendances favorables au style et des jeunes talents qui, par une pente naturelle, sont disposés à s'y associer. — Sophocle et Euripide remis sur un piédestal digne de leur génie. — Aucun détail négligé dans ces résurrections de l'art antique, car il suffit d'un détail fautif pour faire trébucher ces essais. Mais, quand on saura que MM. Boissonade, Rossignol, Lebas, ont vérifié la traduction de MM. Ponsard et Augier; que MM. le duc de Luynes, de Saulcy, de Rougé, ont présidé à la mise en scène et au choix des costumes; que MM. Hittorf, Paccard, Maxime du Camp, ont dirigé les peintres décorateurs; que MM. Mérimée, Ampère et Patin ont surveillé les mille détails de la vie privée et des usages, alors l'attention sera confiante et respectueuse au milieu des étrangetés, et, à moins d'un obstacle imprévu, comme un Oreste nasillard ou une Électre grasseyante, le succès sera assuré et d'une véritable portée. Il n'y aura que vingt représentations, car il faut limiter ces plaisirs exceptionnels comme on enchâsse des pierres précieuses; mais, pendant la durée de ces représentations, on ne parle que de cela, la conversation des gens du monde s'en nourrit, l'imagination des artistes s'y échauffe, les modes elles-mêmes s'inspirent de la noblesse des ajustements et se plient à cette élégante simplicité. Cela fait, on abandonne décoration et poëme, sans réserve de droits d'auteurs, à l'entrepreneur quelconque d'un théâtre de boulevard, qui tire alors parti d'un succès sanctionné par l'élite de la société et rend populaire jusque dans les provinces ce qui, tenté par le premier venu, écrivain ou directeur de théâtre, n'eût inspiré que dédain et pitié pour cette sublime antiquité. — Mais après ce succès on ne se croise pas les bras, on recommence autre chose, marchant au même but. — Le problème ne change pas; combattre ce qui monte d'en bas, répandre et généraliser ce qui descend d'en haut. — Notre premier théâtre tragique ne doit pas être seulement le Louvre des vieux maîtres, il est encore le musée du Luxembourg des maîtres vivants. — Moyens de stimuler les auteurs en proportionnant les moyens d'exécution au talent. — Unité d'impulsion en embrassant les différents genres dramatiques dans une même action dirigeante. — Nous avons un second théâtre Français, l'Odéon, qui est trop indépendant du théâtre de la rue de Richelieu. — Public particulier, la jeunesse des écoles. — Que lui faudrait-il? l'ancien répertoire joué par des artistes de talent, et les pièces nouvelles dont le mérite aurait été consacré par un public d'élite. — Que lui donne-t-on à entendre? — Historique des vingt années dernières. — Des tragédies dont le théâtre Français n'accepte pas même la lecture

devant son comité; des comédies tellement osées, qu'il n'ose pas les jouer. On traite la jeunesse comme l'*anima vilis* sur laquelle on fait les essais. — Toutes les excentricités de la littérature interprétées par des acteurs inexpérimentés, partant exagérés. — Mauvais drames et mauvais acteurs, qui faussent le goût de la génération nouvelle. — Il est vrai que, si un acteur de l'Odéon marque quelque talent, si un drame joué à ce théâtre dévoile, sous le faux brillant de la mode, quelques qualités réelles, on accapare acteur et drame au premier théâtre Français, laissant son frère cadet recruter d'autres commençants, tenter d'autres essais. — C'est là un mauvais jeu, qui, loin de maintenir le goût public, le corrompt à sa source. — Organisation nouvelle. — On associera, sous une direction générale et sous un chef supérieur commun, le théâtre Français, l'Odéon et le Gymnase. — Pour ces trois théâtres un seul comité de lecture, trois troupes distinctes mais associées; association qui permet d'assigner telle pièce à tel théâtre, d'empêcher les auteurs d'écrire en vue d'un acteur ou d'un public, qui permet aussi de distribuer les rôles non pas suivant les nécessités d'un théâtre, mais conformément aux exigences de l'art. — Le théâtre Français resterait le représentant de l'art dans sa pureté; le second théâtre, participant de ses meilleurs éléments, aurait sans doute un caractère plus jeune, mais serait une véritable école de goût pour la jeunesse; le Gymnase enfin, tout en conservant l'ensemble qui fait son principal mérite, donnerait parfois aux deux autres théâtres des acteurs qui leur font défaut et recevrait, à son tour, de ses associés des renforts pour ranimer sa verve, relever son genre et l'empêcher de tomber dans la manière. — Le comité de lecture de cette grande direction, composé d'hommes éminents, recevrait des jetons de présence de 20 francs et disposerait de 30,000 francs pour les distribuer chaque année en prix et en pensions, c'est-à-dire pour donner au succès sa juste récompense, et au jeune talent, qu'on écarte afin qu'il mûrisse, les moyens d'étudier sans produire, c'est-à-dire sans se fausser le goût dans les bas-fonds littéraires. Cette grande troupe, ces trois théâtres unis, loin d'abaisser les autres, les relèveraient, car le directeur serait autorisé à faire jouer sur les petits théâtres, en l'annonçant ou à l'improviste, entre deux plats vaudevilles, quelques belles scènes de son répertoire. Mlle Rachel venant dans sa solennelle simplicité aux Folies-Nouvelles, aux Délassements-Comiques, parler au nom d'Athalie et de Pauline, ou réciter bonnement *les deux Pigeons*, cette simple histoire, impressionnerait ce public d'une si étrange façon, que le second acte de la pièce, qui faisait pleurer de rire, ferait pleurer d'ennui et de dégoût. — Les acteurs. Les auteurs, depuis Plaute jusqu'à Shakespeare et Molière, les auteurs dramatiques étaient acteurs et jouaient dans leurs pièces, c'est-à-dire qu'ils composaient avec l'expérience du métier, avec la pratique journalière des ressources et des obligations de la scène. Nous qui désirons revoir des orfévres travaillant sur des modèles composés par eux, nous croyons que l'art ne perdrait rien à être encouragé dans cette voie. — Iffland, Garrick, Baron, la Champmeslé, les

Poisson, Dancourt, Monvel, Pigault-Lebrun, Picard, Duval, Mlle Brohan, Samson et Régnier. — Se reporter à l'organisation du Conservatoire de musique et de déclamation (page 550). — Les costumes. L'archéologie la plus rigoureuse est de mise dans les trois théâtres Français. — La fantaisie peut se permettre à l'Opéra tous les écarts; aux théâtres associés pour relever la tragédie et la comédie, l'étude doit imposer rigoureusement le résultat de ses recherches consciencieuses. Un anachronisme trouble l'attention en détruisant toute illusion. Quand Auguste dit : *Prends un siége, Cinna*, je ne veux pas voir le favori de l'empereur s'asseoir dans le voltaire de mon coin du feu; autrement je ris, et la belle scène de Corneille est perdue pour moi. Un musée scénique serait formé pour les trois théâtres, sous la direction de l'artiste distingué qui aura consacré sa vie à l'étude de la vie privée à toutes les époques. Les diverses collections publiques y déverseraient nombre d'objets qui, au milieu des œuvres de l'art, sentent le bric-à-brac, tandis qu'ils deviendraient ici des monuments intéressants et des outils utiles. Ce musée serait public à certains jours; tous les théâtres auraient le droit d'y faire copier leurs costumes et de s'entendre avec son atelier de confection. — Les petits théâtres. — Question des priviléges. — Les élèves du Conservatoire. — Théâtres lyriques. — Maintien du goût public par l'harmonie. — Grand Opéra. La voix du chanteur a une limite; le son de l'instrument n'en a pas. La voix du chanteur se fatigue, et, qui pis est, elle se fausse quand elle doit remplir une salle qui dépasse la puissance de ses moyens. L'instrument grandit en proportion de l'espace; l'orchestre s'étend dans de justes rapports avec la salle. — La salle de l'Opéra, telle qu'elle est, exige des chanteurs un excès d'efforts qui ruine leur voix; cependant il importe qu'il y ait dans Paris un théâtre qui associe la belle musique à l'effet dramatique, à la splendeur de la mise en scène, à l'illusion des décorations, aux surprises des machines, et il est nécessaire, autant pour exercer une saine influence sur un grand public, autant pour répondre aux goûts des jouissances qui s'étendent chaque jour davantage, que pour répartir sur un plus grand nombre de spectateurs les frais de ce théâtre, il est nécessaire de l'agrandir au quintuple. — Le moyen de concilier ces exigences, de conserver à l'art toutes ses perfections, en se prêtant à de si gigantesques développements. — L'Opéra, à en croire quelques enthousiastes, n'est pas seulement un spectacle, c'est aussi une institution, et la plus importante des institutions. Touchez-y délicatement, comme on restaure un pastel, si vous croyez ce théâtre parfait et digne de la France; tranchez dans le vif, au contraire, si la musique qu'on y fait vous semble destructive à la fois du goût musical et des voix les plus belles; si les ballets qu'on y danse, la pantomime qu'on y joue, vous paraissent insipides, conventionnels, guindés, apprêtés, fardés, et tellement contraires aux saines données de la grâce et de l'art que vous vous croyez transporté dans un monde de poupées, de pantins et d'automates. — L'Opéra est trop grand pour les chanteurs et pour la bonne musique, trop petit pour les ballets; il doit devenir le salon français où Paris reçoit les étran-

gers et les provinciaux, avec la recherche et l'élégance qui caractérisent la capitale. — Il faut trancher dans le vif. — Il y aura un Opéra dansant, qui donnera place à 10,000 spectateurs, et un Opéra chantant contenant tout au plus un millier d'amateurs exquis. — Opéra dansant. Remonter aux ballets des Valois et aux opéras de Louis XIV. — Ronsard et Baillif composaient des vers pour les ballets. — Association de Lulli, Molière, La Fontaine, Corneille, Quinault. — De la littérature en musique et des œuvres poétiques chantées. — Beethoven met en musique les plus belles inspirations des poëtes. — Drames en musique et à grand spectacle. — Les chanteurs de solo remplacés par les premiers mimiques, les chœurs décuplés de puissance, l'orchestre assisté de tous les progrès faits par Sax et ses confrères, retentissant de trombones, grosses caisses, timbales, cloches, ophicléides et orgues pour accompagner des chœurs de 1,000 chanteurs. — Gluck, Mozart, Spontini, Weber, Rossini, Meyerbeer, grandissant avec la grandeur simple des moyens d'exécution. — La danse. Nouveaux opéras-ballets. — La convention de la danse, réformée dans le sens de la grâce distinguée et d'une pantomime naturellement expressive. — On engagera des artistes comme Mmes Guyon, Stoltz et autres puissantes mimiques, chez qui la passion du geste et le jeu de la physionomie suppléent à la voix. — 10,000 spectateurs au lieu de 1,950, payant en moyenne 3 francs au lieu de 7, rémunéreront mieux qu'aucun théâtre du monde les danseuses parfaites, les pantomimes hors ligne. Ce ne serait pas assez : il faut que la France reprenne le sceptre de la danse, que l'Italie et la Russie lui ont enlevé.— Reconstituer un conservatoire de la danse, une maîtresse école qui imposera les lois, et des lois raisonnables, au lieu d'absurdes violations de la grâce naturelle. — La danse avait été l'art français par excellence, une école de bon maintien et un modèle de poses, d'attitudes et de mouvements gracieux dans un mélange d'élégance et de naturel. — Nous en avons encore la passion, nous n'en avons plus le talent. — Milan a son école, Naples a la sienne, Saint-Pétersbourg même forme ses danseuses; Paris seul n'a plus d'école, et se contente de payer cher ce que ses rivaux consentent à lui céder. — Décorations. Les tirer de leur cercle borné, les faire voguer sur une mer d'innovations heureuses. — Quels progrès restent à faire? — Maintenir une plus juste balance entre l'homme de pratique et l'artiste d'imagination, entre le métier et le génie. C'est, en tout ce qui touche aux arts, une même règle, un même principe. Le plus habile décorateur est incapable de faire un tableau d'un mètre de largeur; M. Ingres n'est pas capable de peindre une décoration. Ce genre de peinture est un procédé particulier, un métier à part. Faut-il en tirer la conséquence qu'il doit être abandonné aux hommes du métier; je ferais sortir de ces prémisses une déduction opposée. Le tort des hommes de métier est de se mouvoir dans un cercle et de se contenter de redites, faute d'idées puisées dans l'étude sérieuse de l'art et de la nature, cercle bien autrement vaste, fonds inépuisable. Par ces raisons, il faudrait rajeunir le corps des décorateurs par l'introduction de forces vives,

telles que celles d'architectes, de peintres, de sculpteurs de talent, dont l'imagination excessive est continuellement en dehors des conditions de l'art. Chacun de nous citerait un de ces artistes éminents qui, depuis les bancs de l'école jusqu'à la fin de leur carrière, ont toujours dépassé les conditions du programme, les exigences des règles, les désirs mêmes de leurs clients; gens d'imagination, de talent, mais que la réalité gêne et qui se rendent impossibles en toutes choses. J'attirerais ces grands artistes dans la peinture de décoration, et vous verriez la scène de l'Opéra s'animer d'une vie nouvelle, qui n'a été rêvée ni par Servandoni, un grand artiste, ni de nos jours par Stanfield, à Londres, et Marcellini, à Naples. La nature, l'architecture, les grandes perspectives monumentales, seraient conçues avec une grandeur inattendue, parce qu'elles ne seraient plus, comme à présent, la copie amoindrie de la réalité ou le rêve impossible d'une imagination qui n'est pas guidée par des études sérieuses. Sûrs d'eux-mêmes, ayant en souvenir les grands modèles de toutes les créations de la nature et du génie, ils prendraient ces richesses pour point de départ, et selon la scène, l'époque, la donnée de la pièce, ils reproduiraient non pas seulement ce que ces situations leur inspirent, mais les projets, les pensées que l'étude de la nature et des monuments avait créés dans leur imagination. Ce sont bien toujours des rêves, mais d'une réalité possible, dans un avenir concevable. J'espère de ces hommes nouveaux la réforme des anciennes ficelles et des vieux oripeaux. — La décoration peut être autre chose que l'illustration de la pièce, elle peut se faire spectacle elle-même. Quand le public, satisfait qu'on ait inondé la salle de lumière pendant les entr'actes pour faire resplendir les toilettes et valoir la coquetterie, se contentera d'un demi-jour une fois le rideau levé, la scène produira les effets les plus extraordinaires. Ce que Daguerre a imaginé dans son petit Diorama, avec ses faibles ressources, ne sera qu'un enfantillage à côté des inventions magiques qu'on peut mettre aujourd'hui en œuvre sur un vaste théâtre. On racontera, aux yeux des spectateurs, un voyage autour du monde; on leur montrera les forêts vierges de l'Amérique, le simoun du désert et la tempête en pleine mer, peints d'après nature, et se faisant nature par la puissance et l'habileté des moyens; les monuments de l'art avec l'encadrement des beautés de la nature qui les fait valoir sur les lieux, les sept merveilles du monde restaurées par nos jeunes architectes voyageurs dans les conditions les plus probables de leur beauté, de leur grandeur. Toutes ces décorations animées par le mouvement de flots d'acteurs et par les inventions surprenantes des machinistes. Celles-là agiront sur l'esprit par la vue, ceux-ci le domineront en imposant au corps lui-même des sensations émouvantes. On aura froid aux chutes des avalanches, on aura chaud à la vue des incendies; quand la tempête rugira, la bise traversera la salle et soufflera dans les oreilles du spectateur; et, quand une machine à vapeur de la force de deux cents chevaux fera mouvoir des trucs gigantesques, on imaginera des épisodes du déluge à faire tressaillir Noé dans sa tombe, et des scènes de fin du monde à réveiller les morts dans la vallée

de Josaphat.— Opéra chantant. Cet Opéra différera entièrement de l'Opéra dansant. Si l'un est immense, l'autre est très-petit ; si dans le premier tout est donné aux grands effets des masses chantantes et d'une orchestration étourdissante, pour s'associer, dans l'esprit d'un public avide de violentes impressions, à la passion du drame, à la magie des décorations, à l'ensemble grandiose du spectacle, dans le second tout est poussé jusqu'à la plus délicate perfection : choix des chanteurs, composition des chœurs, constitution d'un orchestre d'artistes hors ligne, tout se réunit pour rendre les œuvres musicales les plus belles dans les conditions que pourraient désirer leurs auteurs. — Ici une mise en scène convenable, des costumes simples et ce qu'il faut de danseurs pour motiver la musique des ballets. — L'Opéra français et italien formant une seule troupe, jouant séparément et à tour de rôle, mais pouvant aussi s'unir et s'associer suivant les besoins de l'art. — Concerts publics. Voir, p. 558 de mon rapport, ce que j'ai dit des sociétés chorales, orphéon, etc. — Théâtres populaires. Un grand théâtre national, construit sur le boulevard Mazas, exactement sur les mêmes dimensions que l'Opéra dansant, et devenant sa succursale. — Aménagements particuliers. — Mêmes décorations, mêmes machineries. — Le dialogue remplaçant la pantomime. — Les grands traits de l'histoire mis en évidence. — Les premières places à 1 franc, les autres à 50 centimes. — On se sent une chaleur d'enthousiasme, un frisson guerrier, en pensant à l'effet produit sur les masses par ce spectacle saisissant de la gloire nationale. — Le rideau, au lieu d'insipides affiches, montrerait au désœuvrement des entr'actes quelque grande scène historique, peinte par un artiste de talent. On les remplacerait à chaque entr'acte par un autre tableau, quelque fresque du Campo Santo de Pise ou du Vatican, le plafond d'Homère, l'assaut de Constantine ou l'hémicycle de l'École des beaux-arts, exactement reproduits sous l'éclairage habilement ménagé de la rampe. C'est un genre de musée mis sous les yeux d'une population qui ne va pas ou qui va trop rarement dans nos musées; c'est aussi le diapason d'un art supérieur retentissant à côté de l'art quotidien pour le relever. — Théâtres des départements. — Réorganisation radicale. — La dignité de l'art l'exige aussi bien que le maintien du goût public. — Troupes fixes, largement subventionnées par les villes. — Troupes circulantes, subventionnées par plusieurs départements. — Élèves du Conservatoire envoyés pour les assister gratuitement. — Prix fondés par l'État pour récompenser les efforts des entrepreneurs. — Garanties données aux acteurs de l'exécution de leurs engagements. — Théâtre des essais. Ce théâtre des essais de tous genres serait lui-même un essai de théâtre nouveau dans sa construction, ses emménagements, ses effets d'acoustique, d'éclairage, de machinerie, de décoration. — Il y a tout à faire dans cette voie d'innovations, et ce théâtre étant de petite dimension, n'étant occupé que temporairement, se prêtera à des tentatives qu'il serait impossible d'entreprendre, d'étudier et de développer sur d'autres scènes. Cette salle serait offerte aux bonnes troupes étrangères de tous les pays, et le prix

de location très-modique, prélevé uniquement sur les recettes. — Il y a intérêt pour le maintien du goût public à faire entendre les compositions dramatiques et lyriques dans la langue originale, avec les traditions et la manière d'être des acteurs et chanteurs pour lesquels elles ont été composées, et qui les ont étudiées sous l'impulsion de l'auteur. — Les meilleures troupes de comédiens nous arriveront de l'étranger quand elles seront assurées de trouver cette généreuse hospitalité qui profite de leurs succès sans spéculer sur leurs défaites, et qui leur donne, dans un bon quartier, une salle convenable. — Les samedis, dimanches et lundis, cette salle serait également secourable aux jeunes débutants. — Il y a utilité à ne laisser les élèves du Conservatoire aborder les grandes scènes et la critique qu'après avoir fait un stage intermédiaire, moitié sous l'œil trop sévère du public, moitié sous l'œil trop bienveillant des professeurs. La troupe serait composée d'acteurs que l'âge condamne à la retraite et que l'État pensionne. Ces illustres doyens du corps dramatique continueraient à attirer ici leurs anciens admirateurs, qui viendraient applaudir les bonnes traditions et encourager les jeunes gens qui les continuent. Ainsi soutenu par le talent d'acteurs émérites, par l'intérêt des débuts, par la curiosité des essais de divers genres tentés dans ces représentations, ce théâtre aurait un public assidu et couvrirait ses frais.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR LES EXERCICES GYMNASTIQUES.

Deux grands intérêts sont absolument négligés dans la civilisation moderne, et leur abandon fait sentir sa fâcheuse influence. — Faute d'initier la jeunesse aux exercices gymnastiques et d'en maintenir l'habitude dans l'âge mûr, l'hygiène publique a perdu son ressort le plus actif, la jeunesse s'appesantit, la race s'énerve; l'agilité, la souplesse, et la grâce, qui les accompagne naturellement, parce qu'elle en est le résultat, semblent réservées à des carrières spéciales. — L'homme du monde et l'homme d'affaires consentent à être obèses, lourds, embarrassés dans leur démarche, emboulés dans leur paletot; ils admettent cette déformation comme un attribut de leur position sociale; être moins complétement laids leur semblerait déroger. — Conséquences pour l'art. — Les formes humaines sont quelque chose de plus inconnu que les formes du mastodonte. — C'est un cercle vicieux, car dès lors le nu, au lieu d'être vu avec indifférence, impressionne, et de légitimes scrupules de moralité s'opposent à l'étude du corps humain. — Le jeune homme bondit, la jeune fille rougit à l'idée de nudité, et ce qui devrait ne pas causer plus d'effet que le cheval qui passe ou la vache qui paît devient un sujet d'émotion, de curiosité bizarre et de scandale étrange. — Le résultat le plus singulier de cette ignorance presque générale est de faire trouver laides les formes les plus belles et les proportions les plus harmonieuses, tant elles sont en choquante contradiction avec les formes et les proportions que les paletots et les jupons donnent à

l'espèce humaine. — Il faut lutter contre un pareil désordre d'idées, sans tenter, dans une société chrétienne, de reprendre les errements de l'antiquité et le saint enthousiasme que les Grecs avaient pour la beauté. — Nous connaissons cet anathème de Joubert : « Il est une espèce d'hommes « que l'amour des arts possède tellement, qu'ils ne regardent plus l'art comme « une chose qui est faite pour le monde, mais le monde, les mœurs, les « hommes et la société comme des choses qui sont faites pour l'art; subor- « donnant tout, et la morale elle-même, à la statuaire, ils regrettent la « nudité, la gymnastique, les athlètes, par dévouement aux sculpteurs : « c'est qu'ils aiment les arts plus que les mœurs, et les statues plus que « leurs propres enfants. » — Nous avons des enfants, nous les aimons. Leur éducation se ressentira plus des préjugés de Joubert que de la libéralité de notre conviction, et cependant nous pensons fermement qu'étudier la nature, voir le nu et se connaître soi-même n'est contraire à aucun précepte de la religion, à aucune règle de la bienséance. Les plus grands esprits ont partagé sur ce point une même opinion libérale. Goëthe a traité la question, sans s'y arrêter longtemps, mais il l'a fait avec la fermeté de son jugement et le charme de son style. Il suppose que Julie, une jeune fille, est élevée par son oncle, grand collectionneur d'objets d'art, dans une familiarité continuelle avec les tableaux des maîtres, les statues des anciens, et toutes ces belles créations du génie qui peuplent la vie des jouissances sublimes de l'intelligence. Une femme du monde visite ce cabinet; Julie lui en montre les curiosités, et, comme elle s'aperçoit que les peintres flamands ne sont pas de son goût, elle place sous ses yeux la pièce capitale de la collection : une Vénus couchée, chef-d'œuvre du Titien. La dame détourne les yeux et s'étonne qu'une jeune fille ose regarder et montrer aux autres une nudité de ce genre. Julie répond ingénument : « Cette femme couchée, je la vois tous les jours, elle m'est familière depuis « mon enfance. On m'a appris l'histoire naturelle, on m'a montré les oiseaux « dans leur riche plumage, les animaux dans leur belle fourrure, les poissons « sous leurs écailles argentées, et on m'aurait fait un mystère, à moi jeune « fille, de la forme humaine, à laquelle tout se rapporte, qui respire en « tout et embrasse tout; mais pourquoi cacher l'homme à l'homme ? N'est-ce « pas une bonne école de modestie et de réserve que celle qui nous fait con- « naître, à nous, qui sommes trop disposées à nous croire belles, ce qui est « la vraie beauté ? Mon oncle me l'a dit souvent, à partir du jour où j'ai « réfléchi moi-même : Habitue-toi à la contemplation familière de la nature, « elle éveillera toujours en toi des réflexions sérieuses, et puisse la beauté « de l'art sanctifier les sensations qu'elle fera naître ! » — Contre des préjugés, contre nos habitudes, le meilleur remède est de remettre en vigueur les exercices gymnastiques et tous les spectacles qui font valoir la beauté humaine. — On s'expose peut-être, en proposant ces mesures, à un danger, le plus grand de tous en France, au danger du ridicule. — Il suffit de regarder le ridicule en face, il s'évanouit. — Pour les gens malpropres, le

ridicule, c'est la propreté; pour les gens grossiers, l'éducation et les bonnes manières sont un ridicule; aux ignorants, la science; aux poltrons, l'héroïsme. — Évitez le ridicule qui se nourrit de vanités puériles, de prétentions sottes, d'appétits vulgaires; ne craignez pas le ridicule des nobles sentiments, des aspirations élevées, des dévouements au grand et au beau. — Les jeux gymnastiques dans l'antiquité. — Leur influence morale. — Les nobles esprits voulaient que l'âme eût un logement digne d'elle; que la forme, au lieu d'être en désaccord avec l'esprit, fût en parfait équilibre, n'estimant pas qu'un esprit solide, qu'un moral robuste, pût résider dans un corps débile. — Les exercices du corps au moyen âge étaient réservés aux carrières spéciales. — Tournois. — Joutes. — A l'école des clercs, l'*exercitium corporale* n'était pas admis, ou au moins il était si singulièrement compris, qu'il se composait de fonctions actives très-peu nobles, comme la cuisine, le service de la table, le balayage des salles. De gymnastique, de courses, de jeux de balles et d'ébats d'autres genres, il n'y a trace ni dans les statuts de Montaigu, ni dans les statuts des autres écoles calqués sur ceux-là, si ce n'est pour les prohiber comme *ludos violentos*. — La paume dans les hôtels. — Les étuves publiques et particulières. — Renaissance, idées de Rabelais. — Dans les deux derniers siècles, abandon complet des exercices gymnastiques. — Rollin, *Traité des études*. — Le règlement des études de 1789. — Les articles de la loi de l'instruction primaire qui prescrivent la gymnastique. — Opinion de Talleyrand, Condorcet, Lepelletier, Lakanal. — Renaissance de ces exercices sous l'influence d'un retour vers l'antiquité. — Courses à pied, dont les vainqueurs sont couronnés par des membres du Directoire. — Les grandes parties de barres du Ranelagh qui attiraient tout Paris. — Les jeux de courte et longue paume, encore très-nombreux au commencement de ce siècle. — Amoros en 1815. — Mon père, qui l'avait connu en Espagne, devient son protecteur à Paris, et je m'honore d'avoir été un de ses premiers élèves. La gymnastique prit place dès lors dans l'éducation publique, mais à titre de talent d'agrément, et non pas comme un exercice obligé, auquel tous doivent prendre part. — Entrez aujourd'hui dans les colléges, vous verrez les enfants se promener en se donnant le bras et en causant gravement de politique. La balle est proscrite, les barres exclues, la gymnastique délaissée. — La faire renaître comme un plaisir. — Importance de la gymnastique prolongée après l'enfance. — Établissements facilitant les exercices à toutes les heures de la journée, moyennant une faible rétribution. — Professeurs en tricot, les sandales aux pieds. — Les yeux et l'observation artiste profitant des exercices du corps dans ces nouvelles palestres. — LA NATATION. L'utilité de la natation dans l'eau froide est admise et proclamée par toute la faculté. Les nouveaux modes de traitement hydrothérapiques ne sont pas autre chose que des bains froids privés de l'exercice qui les rend salutaires. — Savoir nager est pour un homme une question d'honneur et de dignité humaine. — Un père dont l'enfant tombe dans l'eau, un mari dont la femme se noie, tous deux cloués au rivage

par leur impuissance, sont bien malheureux ou bien ridicules. — J'ai vu un brave général trembler dans une barque où mon fils, encore enfant, mais bon nageur, riait de tout son cœur. — La natation devrait être exigée, comme la vaccine, pour entrer dans toutes les carrières, pour se marier, pour être remplaçant dans l'armée. — On apprend à nager à tout âge. Le célèbre baron Hammer de Purgstahl avait atteint sa soixantième année quand il prit sa première leçon, et, lorsqu'il eut traversé le Danube à la nage, on inscrivit sur le registre d'honneur la date de sa naissance. — Quand tout le monde nagera, quand les exercices du corps seront remis en honneur, de nouveaux établissements de natation s'ouvriront dans des conditions de luxe et de bien-être dont on n'a aucune idée. Le quai, transformé en jardins, et dissimulé, dans ces endroits, sous des rideaux de lierre et de vignes vierges, tendra la main aux riches estrades flottantes. — Nouveaux modèles d'architecture nautique; chaque établissement de blanchisseuses et de bains de natation formant dans la Seine comme un îlot monumental. — Les nageurs quitteraient le bassin de la rivière pour venir sur terre prendre du repos à l'ombre des arbres et assister aux joutes des lutteurs, aux jeux gymnastiques des athlètes, aux poses académiques des modèles. — Le public serait admis sur les estrades et dans des places réservées au milieu des jardins. Il stimulerait de ses applaudissements la souplesse unie à la force, la grâce associée au talent. — Des prix, depuis le caleçon d'honneur, réhabilitation de l'ancien caleçon rouge, jusqu'à des médailles d'or, seraient distribués par un représentant de l'autorité, et sur la décision de jurys compétents. — Exercices de la rame. — Canotiers. — Régates. — Est-ce se faire illusion que de penser à une régénération de l'hygiène publique devenant le ressort énergique d'une renaissance des arts? — Ces palestres en plein air, ouvertes au mois de juin, fermeraient au mois d'octobre. Alors professeurs et amateurs transporteraient, les uns leur enseignement, les autres leur activité, dans les palestres d'hiver, j'entends les jeux de paume, les écoles de gymnastique, les manéges d'équitation et les salles d'escrime. Partout, dans ces lieux consacrés aux exercices du corps, le public aurait ses places nombreuses, commodes et gratuites, car, s'il s'agit d'une utile hygiène pour ceux qui y prennent part, il en résulte un profitable enseignement pour tous les spectateurs. Y aura-t-il dans tout cela prise au ridicule? Je l'ignore, mais je sais que Platon, traitant le même sujet, disait déjà : « Moquons-nous de toutes les railleries que les beaux esprits ne manqueront pas de faire en voyant une pareille innovation. » — Des jeux de paume. Ancienneté de cet exercice. — On avait un jeu de paume dans son hôtel comme il y a aujourd'hui un billard. — Décadence de la paume. — Sa cherté en est la principale cause. — Facilités nouvelles offertes pour construire dans la ville de nouveaux jeux de paume, et ouvrir, dans les promenades parisiennes, des espaces pour la longue paume, le bâton, les boules, etc. — Écoles de gymnastique. Elles n'ont pas d'organisation. — Les placer sous la surveillance de l'État. — En faire une part de l'enseigne-

ment public. — Simplifier l'attirail gymnastique et l'exiger dans le mobilier obligatoire des écoles. — Gymnase normal à Paris. — Solennités annuelles réunissant les lauréats de tous les gymnases. — Exercices du patin en hiver; bassins de nos promenades publiques réservés aux patineurs. — MANÉGES D'ÉQUITATION. On sait monter à cheval, mais on ne l'apprend plus. — Historique de l'équitation. — Des manéges au dernier siècle. — De l'ancien manége de Versailles. — La France a dominé longtemps dans l'art de l'équitation, et jusqu'en 1830 elle en a conservé les bonnes traditions. — Fatale suppression du manége des écuries royales. — Décadence immédiate de l'équitation. — Ce bel art est livré aujourd'hui à d'honnêtes gens qui ignorent leur métier ou à des saltimbanques qui le déshonorent. — L'école de Saumur est toute militaire. Elle forme des officiers et des sous-officiers instructeurs, mais elle néglige ces connaissances hippiques d'un ordre supérieur qui ont fait la renommée du manége de Versailles, et qui étaient le résultat d'études sérieuses et d'une expérience traditionnelle. — Construire un vaste manége dans toutes les règles d'une belle architecture et dans les conditions exigées par la pratique, l'abandonner gratuitement à une société, à laquelle on imposera un personnel d'écuyers dont la science, à la fois théorique et pratique, s'appuiera sur l'histoire de l'équitation, sur des études anatomiques de l'homme et du cheval, sur la connaissance de tous les défauts de la race que nous fait la Société d'encouragement, sur la juste appréciation des qualités d'un cheval de fond bien proportionné. — Cours professés le soir. — Bibliothèque hippique. — Musée de pièces anatomiques: les dents et les os en nature, les maladies figurées en pièces plastiques, un squelette d'homme sur un squelette de cheval. Une collection historique de mors, d'éperons, de harnachements. — A des époques fixes, des tournois et carrousels. — Distributions de prix. — Vastes estrades pour le public. — SALLES D'ESCRIME. A quoi bon manier des armes? D'abord pour savoir se battre, et on en laisse par trop l'habitude se perdre; ensuite pour développer le corps, pour lui donner souplesse et agilité. — Assauts publics. — Espadon, bâton, pugilat. — COURSES. Courses à pied, en véhicules, à cheval. Elles sont la conséquence et le corollaire de ces exercices. Nouvelles arènes pour les unes et pour les autres. — Aux courses à pied, l'esplanade des Invalides, qui n'est pas assez vaste pour en amoindrir l'importance. — Les courses s'associent aux besoins comme aux souvenirs de la guerre. — Parties de barres organisées sur le même emplacement. Les barres tiennent aussi de la tactique militaire. — Grandes estrades construites magnifiquement pour recevoir de nombreux spectateurs, et, en leur absence, pour décorer l'esplanade. — Aux courses de chevaux, le Champ de Mars. — Dispositions nouvelles pour les spectateurs. — Conditions modifiées pour les courses. Tout ceci conservant un caractère sévère, en rapport avec une intention sérieuse. — Hippodrome, cirque. — Le théâtre est un reflet de la réalité. Les courses du Champ de Mars reproduites à l'hippodrome, la haute école du grand manége singée au cirque. Les poses naturelles des nageurs et

des athlètes devenues des poses plastiques arrangées pour l'effet de la rampe. — Les facilités offertes au public pour voir des exercices sérieux le rendront exigeant pour les contrefaçons. — Immenses arènes. Chasses d'animaux sauvages. Combats de taureaux. La miévrerie hypocrite de notre époque défend l'introduction en France, ou au moins à Paris, de ces nobles luttes de l'homme courageux avec la bête furieuse; le costume prête au développement des formes et le caractère de la lutte au jeu des physionomies. Les taureaux s'y montrent dans toute la beauté de leur colère et de leur liberté. On dit, il est vrai, qu'il est cruel de répandre le sang de ces animaux. Nos gastronomes ont des raffinements d'humanité; ils pleurent sur un taureau tué noblement, et ils font bouillir des animaux vivants, et ils mettraient à la broche la création entière. — On dit aussi qu'il ne faut pas habituer le peuple à la vue du sang. Le XVIIIe siècle n'avait montré sur ses théâtres qu'amours poudrés, que bergères fardées, que marquises enrubannées dans leurs robes à paniers, lorsque l'échafaud se dressa sur la place de Grève, tandis qu'en Espagne, où les combats de taureaux existent depuis tant d'années, où l'état révolutionnaire est l'état normal, le peuple n'a jamais approché, dans ses plus grandes fureurs, des excès dont nous avons donné l'exemple. Quant aux vengeances personnelles et à l'intervention du poignard dans les mœurs publiques, elles ne sont pas plus fréquentes en Espagne qu'en Italie et en Grèce, où les spectacles sanglants ne se sont pas renouvelés depuis l'antiquité.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR L'INITIATION DES CITADINS À LA BELLE NATURE.

Plantations et promenades parisiennes. Ce qu'est la nature pour le citadin. — Il lui faut une nature mitigée, comme on fait boire au malade le lait coupé. — Le désordre des plantations au milieu de la rectitude architectonique de nos constructions, les lignes serpentantes des allées sablées à côté de nos rues alignées, forment un contre-sens choquant. — L'architecte Le Nôtre fut le premier à comprendre qu'il était nécessaire de créer un intermédiaire entre l'architecture aux lignes droites et la nature aux lignes assouplies. De là ses dispositions admirables de jardins réguliers, échelonnés sur des terrasses à balustrades ornées; ses parterres largement découpés et parsemés de statues élevées sur de riches piédestaux; ses bassins de toutes formes, animés de jets d'eau de toutes combinaisons, devenant la transition naturelle entre l'œuvre de l'homme et l'œuvre de Dieu. Quelque chose, d'une part, assez régulier, assez architectonique pour s'allier et se fondre dans la construction d'un palais ou d'un château, d'autre part assez riche de verdure et de fleurs, assez libre d'allure dans sa régularité pour s'unir insensiblement aux grandes perspectives de la forêt, aux prairies émaillées de fleurs, aux cascades naturelles des eaux. C'est ainsi qu'il comprit Versailles se prolongeant sur les bois de Satory. — L'Angleterre, après avoir

chargé Le Nôtre de disposer ses plus beaux parcs, tels que ceux de Saint-James et de Greenwich, dans le système régulier imaginé par lui, fut la première à s'engouer des jardins irréguliers repoussés par Louis XIV dans la personne de Duverny. Elle développa hardiment toutes les ressources de ce système et lui donna son nom. Pour rester conséquente, elle tomba même dans l'exagération. En amenant jusqu'au perron du château les allées sinueuses, les eaux serpentantes et les arbres dans toute la liberté de leur végétation, elle rendit choquante la ligne droite de l'architecture, la roideur des pilastres, la rectitude et l'aplomb des colonnes; alors le lierre et la vigne vierge furent chargés de dissimuler l'architecture et de la transformer; on alla plus loin, on se réfugia dans le gothique, on se livra aux enfantillages du genre rustique. De ce moment, les grandes beautés de l'art furent remplacées par les fantaisies pittoresques et par la création coûteuse des beautés soi-disant naturelles, telles que cascades factices tombant du haut de rochers apportés à grands frais, grottes mystérieuses bâties de main d'homme et revêtues de coquillages. — Quel caractère doivent avoir les plantations dans une ville et les promenades des citadins hors de la ville? Je parlerai des plantations de Paris, en recherchant les embellissements propres aux voies publiques d'une grande ville. Voyons ici quelles promenades réclame la capitale. Pour la population parisienne, pressée entre les murs étroits de ses rues et de ses maisons, entassée par couches superposées d'étages peu élevés, la promenade, au moins au jour du repos, c'est la santé. La poule au pot rêvée par Henri IV pour toute la France ne vaudrait pas, pour Paris, les belles promenades que son édilité peut lui donner. Sur la rive droite : le bois de Boulogne; Monceaux, que M. Laffitte n'a pas transformé en un quartier tout bâti pour que la ville pût l'acheter aujourd'hui, et Vincennes. Sur la rive gauche : le jardin des Plantes; le Luxembourg, ne formant, avec sa pépinière, qu'un vaste parc, et une nouvelle promenade acquise par la ville dans les fonds boisés d'Aulnay et du Plessis-Piquet. On donnera à ces six grandes promenades tout le charme de la campagne dans sa liberté naturelle, l'art n'y ajoutant que les grandes allées nécessaires à la circulation, l'abondance des eaux, la richesse d'une végétation variée et de fleurs abondantes; partout des partis-pris larges, des dispositions simples, et, quand la main de l'homme doit se montrer, comme dans l'architecture et son ornementation sculptée, une exquise simplicité. Point d'enfantillages qui rappellent les puérilités bourgeoises, maisons rustiques, grottes mousseuses, chalets suisses, ou, ce qui est pire encore, kiosques en découpures, maisonnettes d'ébénistes, qui d'Enghien et de Trouville se répandent en tous lieux avec une contagieuse rapidité. Que partout la beauté de l'art soit en rapport avec la beauté de la nature, comme à Delphes, comme à Olympie, comme près de Paris, lorsque François Ier acceptait les plans et projets de Jérôme della Robbia pour associer, dans le château du bois de Boulogne, toutes les délicatesses de l'art aux délices de la campagne; comme autour de Rome, lorsque des nobles italiens dispo-

saient les parcs élégants des villas Médicis, Borghèse, Pamphili. — Chaque promenade parisienne aura son architecte paysagiste, un artiste d'assez de talent pour comprendre les libertés que l'art peut accepter dans ce milieu particulier qui n'est plus la ville, qui n'est pas encore la campagne, et qui participe de l'une et de l'autre, genre mixte qui constitue la promenade d'une grande ville. Il composera, pour toutes les constructions, les projets les mieux appropriés à chaque emplacement, et il sera fait des concessions d'autant plus avantageuses aux entrepreneurs de cafés et de restaurants, de concerts et de spectacles en plein air, qu'ils accepteront des projets plus élégants, qu'ils les construiront en matériaux plus riches, qu'ils les feront orner de fresques intérieures et extérieures par des artistes plus capables. — Ces six promenades deviendront ainsi un programme pour l'architecture dans ses créations les plus variées, les plus osées en même temps; elles seront, en outre, un auxiliaire, un terrain d'expérimentation et un déversoir pour le muséum d'histoire naturelle et le musée du Louvre. Voici comment : la botanique et la culture scientifique ont prospéré et rendu des services au jardin des Plantes aussi longtemps que le terrain a offert à la végétation assez d'espace pour développer ses racines et ses branches, assez d'air sain pour respirer; mais, d'un côté, les besoins de la circulation des visiteurs, les bâtiments des serres et des collections, l'extension de la ménagerie et l'abondance des richesses acquises ont singulièrement diminué l'espace consacré à la culture; de l'autre côté, les vignes qui entouraient le jardin des Plantes à l'époque de sa fondation, et au milieu desquelles Guy Patin venait boire avec Guy la Brosse le vin du cru, ont été remplacées par des usines, par la gare du chemin de fer d'Orléans, couverte de locomotives toujours chauffées, et par les habitations d'une population serrée, qui exhalent dans l'air des gaz meurtriers. Par ces raisons, les expériences de culture, si utiles anciennement, deviennent impossibles de nos jours, si l'on n'offre pas au Muséum de vastes terrains d'expérimentation. Les promenades de Paris les lui donneront dans des conditions d'autant meilleures qu'elles permettront de répartir plantes et arbres suivant la nature du sol, je dirais presque suivant le climat qui leur convient, la forêt de Vincennes différant essentiellement des hauteurs du Plessis-Piquet. L'architecte paysagiste resterait chargé de toutes les plantations, parce que, outre ses connaissances pittoresques, il aura été reçu bachelier ès sciences naturelles et aura suivi les cours du professeur de botanique et de celui de culture pratique, pour pouvoir comprendre l'importance des expériences et suivre les indications de la science. De cette façon, les plantations des promenades parisiennes hors de Paris ne perdront rien sous le rapport pittoresque, et elles gagneront singulièrement en intérêt, les essences rares portant sur des cartels l'historique de leur origine, les plantes nouvelles étiquetées, les unes et les autres devenant des occasions d'enseignement pour le public, des sujets d'étude pour la science, des renouvellements d'idées pour les artistes. Le public parisien ne respecte rien, dira-t-on; il coupera les fleurs

et taillera les arbres. — Le public est un enfant qui fait volontiers ce qu'on lui défend de faire. — Au lieu d'inscrire sur vos poteaux : Défense de...., sous peine d'amende, il est interdit de..., inscrivez, comme dans les jardins publics de l'Allemagne : Ces parterres et ces fleurs sont placés sous la protection des promeneurs. — A qui demande si peu et ne menace pas on accorde tout. — A cette flore agrandie du jardin des Plantes je voudrais associer une faune en liberté, qui serait plus nouvelle, et pourrait être aussi utile pour la science et pour les arts. L'État nourrit depuis bien des années, pour la plus grande joie des conscrits de la garnison et des bonnes d'enfants, quelques lions qui de l'immensité du désert passent sans transition dans une cage de quatre mètres carrés, et des ours qui descendent des Alpes majestueuses pour monter à un triste bâton au fond d'un cul de basse-fosse. Il serait temps de donner à ce chapitre du budget un emploi sérieux. — Des animaux sauvages mis en cage dans l'antiquité. Asie, Égypte, Grèce, Rome, Byzance, Orient et Occident du moyen âge. Lions et tigres des ménageries royales en France depuis le XIIIe siècle. — Les animaux du jardin des Plantes. — Les riches crédits du jardin Zoologique de Londres. — Le pauvre budget du muséum d'histoire naturelle. — Les animaux devraient être disséminés par espèces dans nos promenades. — Emploi du fer pour fabriquer des enceintes que l'œil ne voit pas et qu'aucun lion, qu'aucune hyène ne sauraient ni franchir ni briser. — Vallons plantés d'arbres séculaires, qui dissimulent leurs enceintes de murailles et de grilles, au fond desquels se promènent les ours, les tigres et autres animaux grimpants. — Girafes, bisons, éléphants, zèbres et lamas ayant la liberté avec tous ses droits, moins celui de faire le mal. — Volières de 500 mètres d'étendue, englobant les grands arbres, et donnant à la population volatile une illusion de la liberté. — Chevaux, ânes, vaches et brebis ramenés le plus près possible de leur type primitif par les croisements avec les individus choisis en tous pays et par les libres allures. — Les pelouses émaillées de ces animaux se passent de fleurs et brillent harmonieusement au soleil, car la nature a donné au pelage de ses créatures, comme aux corolles des fleurs, les nuances qui se fondent le mieux avec la verdure ou qui tranchent le plus franchement sur elle. Cette girafe est de la couleur des feuilles mortes, cette vache de la nuance des fleurs de pêcher; qu'un beau taureau charollais, au manteau rose et blanc, traverse à gué la petite rivière qui serpente dans le pré, ne sentirez-vous pas venir à vous comme une senteur mythologique? Vous voyez Jupiter, vous cherchez Europe, vous comprenez mieux l'esprit poétique des Grecs, qui divinisa les impressions produites par les beautés de la nature. — La science étudiera pour la première fois les animaux sauvages dans des conditions favorables. — Reproduction assurée des races devenues rares. — Croisements faciles. — Caractères et mœurs remis en évidence. — Pour la première fois aussi les artistes se feront une idée de la beauté de ces créatures rendues à la liberté. — A quel point de vue améliore-t-on les races? La Société d'en-

couragement ou le Jockey-Club n'a qu'un but, la vitesse; qu'un succès en vue, la croissance rapide et la puissance donnée à certains muscles. Les formes résultant de cette éducation sont en contradiction directe avec celles des animaux créés par le bon Dieu. Cette tête fine, admirablement placée sur une encolure gracieusement arrondie, ces proportions si heureuses entre la hauteur et la longueur, entre le corps et les membres qui le supportent, tout cela est horriblement défiguré. — De leur côté, les sociétés d'agriculture, et à leur suite toute la France agricole, ne comprennent qu'un genre de progrès : l'engraissement. Ne parlez pas de formes proportionnées et de beauté naturelle, on vous rirait au nez; parlez viande. Faire de la viande aux dépens de tout respect de la créature de Dieu, c'est là le but avoué et poursuivi aveuglément. L'idéal de l'agronome est une table de chair sur ses quatre pieds, une masse de graisse ambulante. Les comices partagent cette manière de voir. Ils décernent leurs prix à des caricatures d'animaux dont l'État publie complaisamment, dans des rapports officiels, les hideux portraits. — On vante ce progrès, on s'extasie sur la puissance de l'homme, qui transforme à son gré des créatures divines. On est dans l'erreur. — En quittant la voie prescrite par la nature, en faussant, en faisant dévier son cours, on n'obtient que de fâcheux résultats. Des parallélogrammes de chair ne font pas seulement des monstres de vaches et de brebis, cela fait aussi peu de lait et de mauvaise viande; des chevaux qui, par croisements successifs, tiennent des espèces sautantes et bondissantes, comme les lièvres, les lévriers et les sauterelles, ne sont pas seulement des types de laideur, ce sont aussi des chevaux pleins de tares, défectueux pour tous les services, à l'exception d'un seul, celui d'une course momentanée, dont on exagère chaque jour la rapidité en en diminuant la durée, comme si le *nec plus ultra* devait être quelque bond prodigieux. — J'ai étudié longuement et pratiquement le système du pur sang en Angleterre, en Allemagne et en France; j'ai éprouvé, au désert même, le cheval arabe, et j'admets l'utilité du pur sang, à la condition de le contrôler par d'autres épreuves que celle de la vitesse. Si vous demandez des exercices plus en rapport avec les besoins, vous obtiendrez des animaux plus conformes au type primitif du vrai cheval. La vitesse seule, à faible poids et de courte durée, s'obtient au détriment de toutes les qualités qui font la force, la résistance et le fond, et ces qualités venant à manquer, au lieu de l'ampleur des formes, des justes proportions entre la hauteur des jambes et la largeur du flanc ou de la poitrine, vous avez des animaux à croupe haute, à flancs déprimés, à jambes grêles, à poitrine étroite. Si vous donniez des prix de courses de vitesse et des prix plus élevés pour des courses de fond à lourds poids, vous encourageriez les éleveurs à chercher dans les races orientales les qualités qui répondraient à ces exigences; si enfin vous fixiez des récompenses pour la beauté des formes obtenues par le pur sang, mais en dehors de toute autre condition, vous ajouteriez encore un stimulant à l'élève des chevaux selon la saine raison. — Les étalons de l'État auront leur écurie annexée à l'une des prome-

nades parisiennes, et le public verra en liberté, bondissant sur les pelouses, le vrai type du cheval. — On ne domestique aucun animal, on n'acclimate aucune plante. Je ne me fais point d'illusion à cet égard. Le chat de Noé, au sortir de l'arche, n'était ni plus sauvage ni plus soumis que de nos jours. Le blé du paradis et le blé après le déluge était le blé qui nous nourrit. Le créateur de toutes choses a pourvu à tout, même à la vanité de ceux qui croient créer quelque chose. C'est lui qui a fait tous les animaux pour ce qu'ils sont, et toutes les plantes pour vivre dans la région climatérique qu'il leur a assignée. Mais la France et Paris ont, sous le rapport du climat, des analogies en Amérique, en Afrique et en Asie; les étudier, chercher les animaux qui y vivent en domesticité et les plantes que nous n'avons pas; installer les uns, planter les autres dans ces belles promenades parisiennes. — Ce n'est pas assez pour une population intelligente. — Trouver une nouvelle fleur et un bel arbre inconnu sur son chemin, apercevoir en toute sécurité le lion qui bondit dans la plaine, l'ours qui grimpe dans le chêne majestueux, la girafe dont la tête dépasse les plantations, c'est sans doute d'un effet pittoresque et saisissant; mais l'âme a besoin de passer d'une impression à l'autre, et les plus douces, les plus élevées, ne sont pas dans la contemplation de ces productions naturelles. — Il est en Grèce, et sur les territoires de ses anciennes colonies de l'Asie mineure, des rivages sans fin et des plaines immenses entièrement couvertes de temples en ruines, de tombeaux majestueux, de fragments de sculpture par monceaux. Le sultan les donne à qui veut les prendre; que nos bâtiments de guerre qui croisent dans ces parages ne rentrent pas en France sans en embarquer quelques morceaux, ne fût-ce que le dixième de leur chargement, et avant dix ans nous aurons dans nos promenades un musée en plein air, embelli de tous les charmes de la nature. — François Ier avait mis la Diane antique dans les jardins de Fontainebleau; Médicis, la Vénus qui porte son nom dans le parc de sa villa; Louis XIV, l'Andromède et le Milon du Puget dans les allées de Versailles. — Je ne demande pas cela. — Les marbres grecs qu'on nous rapportera n'ont pas cette finesse et cette perfection; mais, comme la frise de Magnésie, ils ont une grandeur de proportions, une hardiesse d'exécution, une beauté d'ensemble qui serait à l'étroit dans un musée, et qui s'arrange très-bien d'un encadrement de lierre et des libertés de la ronce. Quand une ville comme Reims menace de jeter bas la façade délicieuse de la maison des musiciens, quand les cloîtres romans sont transformés en pierre à chaux, quand les tourelles gothiques et les hôtels de la Trémouille sont vendus aux entrepreneurs de maçonnerie, j'irais les chercher pierre à pierre, et je les redresserais à l'ombre des beaux arbres, dans ces belles promenades, nouveaux Champs-Élysées de ces pieux souvenirs. On fera bien d'éviter la ruine factice, mais on peut accepter ces beaux fragments des ruines d'une grande civilisation, en les associant à la nature toujours jeune et à nos plaisirs renaissants. Les contrastes plaisent à l'esprit. Dans cette même direction d'idées, on donnera asile à un autre ordre de

monuments, qui n'ont pas leur place dans un musée, car ils n'ont qu'une beauté morale : ce sont des reliques historiques. Un bloc détaché de la cime du Sinaï, du mont Calvaire, du rocher de Sainte-Hélène, et comme voilé par l'ombre des grands chênes et des sombres cyprès, offre une source d'émotions vives, d'impressions élevées, de retours religieux et philosophiques. — L'art moderne aura aussi sa place dans ces promenades. Des groupes d'animaux en marbre ou en bronze font bien au carrefour de plusieurs allées ; des édicules placés dans les fourrés peuvent garantir à la fois une jolie statue de nymphe sculptée par Simart et des promeneurs surpris par la pluie. — L'influence pittoresque de la capitale doit s'étendre au delà de ses promenades, elle ornera ses alentours. Huyot avait étudié la décoration du mont Valérien : il étageait les stations sur ses pentes ; il élevait le tombeau du Christ et son calvaire sur le plateau vers lequel s'échelonnaient des escaliers et des balustrades mêlés à une riche végétation. — Couronner la butte Montmartre par quelque chose d'analogue avant que d'insipides maisons ne gâtent cette perspective. — Le goût public se ressentira de cet ensemble d'arrangements pittoresques. — Les artistes ne s'en contenteront pas ; ils préféreront étudier la végétation dans la forêt de Fontainebleau, et je leur construirais dans le bas Préau une auberge disposée en atelier pour les jours de pluie, une sorte de villa Médicis de la nature ; d'autres, plus hardis ou plus exigeants, iront chercher le beau dans les forêts de l'Amérique : ils étudieront les vaches dans les pâturages de la Normandie, les lions dans l'Atlas, les éléphants dans l'Inde, et ils auront raison ; mais à chacun son rôle, et le Parisien à qui le sort a rivé la chaîne au pied comprendra mieux l'artiste à son retour.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR L'EXCELLENCE DE L'ARCHITECTURE.

Paris doit être une ville monumentale et devenir le joyau de 1,500,000 âmes, en même temps qu'il est le point de mire de toute la France. — Chaque monument ancien, restauré, complété ou fini, chaque monument nouveau qui s'élève, chaque objet d'art acquis devient un sujet de préoccupation publique. — En toutes ces choses, l'État n'offre que des modèles exquis, il ne fait que des acquisitions utiles à l'étude ; comme un père de famille qui devant ses enfants observe son maintien et son langage, l'État ne doit pas se permettre une fantaisie de style contestable, un caprice de décoration douteuse. — En tout il est l'exemple et fait autorité — Percement de rues nouvelles. — Élargissement des rues anciennes. — Abus de la ligne droite, qui ne peut jamais être le mérite de Paris, puisqu'il sera toujours inférieur, sous ce rapport, aux villes en échiquier de l'Amérique. — Chercher le caractère du nouveau Paris dans la beauté monumentale des perspectives. Faire des coudes, créer des carrefours pour ménager des occasions de monuments charmants, de gracieuses fontaines, de leschès dignes de l'antiquité. — La perfection, le soin

précieux et délicat, ne peuvent être partout; mais faites qu'ils se rencontrent de loin en loin, qu'ils soient d'agréables points d'arrêt, comme dans ces processions de la fête-Dieu où l'on traverse des rues entières simplement tendues de linge blanc pour arriver au reposoir orné avec magnificence de verdure et de fleurs. Il semble que la piété se réveille, que l'admiration grandisse, quand elle a ainsi ses alternatives d'abstention et d'exaltation. — Plan d'ensemble montrant l'état présent et les projets arrêtés. — Choix des architectes pour exécuter les travaux de l'État; j'entends ceux qui sont payés par le budget municipal de la ville de Paris et par le budget général de la France. — Un conseil des bâtiments civils, désormais le maître des travaux de Paris. — Monuments anciens du vieux Paris, souvenirs nationaux à conserver. — La destruction de l'hôtel de la Trémouille et d'autres malheurs de ce genre sont des taches sur l'administration municipale de Paris. — Destructions non moins graves en France. — La commission des monuments historiques. Renforcer son autorité et réunir dans ses attributions les édifices diocésains. — Porter son crédit à 2,500,000 francs. — Les églises gothiques arrivent presque toutes en même temps de nos jours à leur âge critique. — Ce qu'on ajoute sans autorisation dans nos départements aux monuments de cette époque est plus fâcheux que ce qui tombe sans permission. — Les travaux dirigés par la commission des monuments historiques sont pour toute la France un enseignement qui maintient le bon goût dans les populations et forme les ouvriers sous la direction d'architectes, d'inspecteurs, de chefs de travaux, d'appareilleurs et de sculpteurs envoyés de Paris. — Mais la ville de Paris s'est soustraite à l'influence de la commission des monuments historiques; il faut l'y ramener. — Hôtels historiques. Assurer leur conservation en y plaçant les services publics, qui occupent dans Paris de vastes hôtels, insignifiants sous le rapport des arts, mais d'une grande valeur. — Hôtels de Sens, Zamet, Mayenne, Sully, Beauvais, Pimodan, Lambert, etc. — Inscriptions commémoratives. Placer des inscriptions françaises partout où un homme célèbre est né, où il est mort, où un événement digne de mémoire s'est passé. La France et Paris sont des musées historiques, il faut étiqueter leurs monuments et les expliquer aux passants. Pierre levée de Carnac, cathédrale de Chartres, champ de bataille de Taillebourg, façade du Louvre, colonne de la place Vendôme, l'homme du peuple lira votre histoire dans une inscription concise. — Monuments à respecter. Entre les monuments à restaurer et les monuments à compléter se placent les monuments à respecter, et la tour Saint-Jacques, que la rue de Rivoli prolongée isolera, est du nombre. C'est le fragment d'une église ruinée que le sort a enchâssé dans cette nouvelle voie, et de même que j'ai demandé au Louvre qu'on exposât les fragments antiques sans additions de restaurations, je voudrais qu'on montrât la tour Saint-Jacques avec ses abat-son et ses arrachements, qui diront clairement ce qu'elle fut: un clocher attenant à une église. Que le lierre et la vigne vierge montent mélancoliquement le long de ses parties ruinées, qu'un massif

d'arbres enveloppe sa base, et puis laissez parler la ruine, elle a son éloquence. — MONUMENTS À COMPLÉTER. Saint-Eustache; son portail. — Saint-Sulpice; sa tour. — La Madeleine; placer les acrotères au fronton de la façade principale, et compléter par un bas-relief le fronton du posticum. — La fontaine des Innocents; mettre à l'abri dans le musée du Louvre les bas-reliefs de Jean Goujon, et les remplacer par des copies exactes en pierre de même provenance, qu'un connaisseur ne distinguerait pas des originaux. Voilà dix ans que je sollicite cet acte d'humanité sans pouvoir l'obtenir, et je l'obtiendrai quand l'humidité et la gelée auront consommé leur œuvre de destruction. — Hôtel de ville; rétablir sur la partie neuve les toits élancés et les cheminées monumentales, au lieu de pavillons échancrés et de tuyaux de poêles. — Donner à la bibliothèque Nationale une façade sur la rue de Richelieu et une entrée monumentale sur la rue Neuve-des-Petits-Champs. — L'Institut, la Sorbonne, le Conservatoire des arts et métiers, réclament une salle des séances plus vaste, une salle des concours moins laide, un ensemble de bâtiments indispensables. — L'arc de triomphe de l'Étoile attend encore son couronnement. Repousser l'aigle monstrueux qui ferait du monument un serre-papier colossal; repousser également une figure assise de soixante pieds de haut, qui le réduirait à un piédestal, un piédestal à jour! Puisque vous avez pris votre donnée première dans l'antiquité, complétez-la avec un quadrige à l'antique. — L'obélisque; le surmonter d'un pyramidion en cuivre doré. Impossible d'associer l'idée de la perfection dans l'exécution, qui était la préoccupation et l'idéal des Égyptiens, avec cette pointe irrégulière, maehurée, laissée incomplète. — Cour de l'ancien Louvre. Rapporter de Thèbes le second obélisque qui appartient à la France et le placer au centre de cette cour, dont il ne contrariera ni les lignes ni les perspectives. — Les Invalides. Terminer le tombeau de l'Empereur; dorer le dôme; la gloire militaire de la France n'est point ternie, ses revers ne l'ont rendue que plus brillante. — MONUMENTS À CONSTRUIRE. On change une mauvaise loi, on modifie un règlement vieieux, mais les monuments les plus laids, on les conserve. — Que les législateurs soient légers, les ministres malhabiles, peu importe; d'autres législateurs, d'autres ministres, répareront les fautes de leurs prédécesseurs; une erreur en pierres de taille ne se corrige pas, les siècles la subissent. — Choix d'un style pour les monuments nouveaux. — De quelle époque, de quel pays sera-t-on? — On sera de son temps, on sera soi-même. — Le beau dans l'architecture, c'est une harmonie de la forme et de la destination. — L'architecture n'est pas un art d'agrément, de fantaisie, de caprice; c'est par-dessus tout un art utile et sérieux. — Je comprends un architecte comme un orateur éloquent. Il a étudié toutes les difficultés de la langue, il en connaît toutes les beautés, il est maître de toutes ses ressources : quel sujet doit-il traiter? Quelle cause le charge-t-on de défendre? Cela seul désormais le préoccupe; car, pour la forme de sa harangue, pour le choix de ses expressions, pour l'agencement de ses pé-

riodes, il n'a pas besoin de revoir ses auteurs. L'éloquence est devenue en lui une seconde nature; ce qui l'occupe, c'est sa cause. Ainsi de l'architecte. Il est maître de son art, il a dans sa tête toutes les transformations que l'architecture a subies à travers les siècles; il a aussi dans le sanctuaire de son âme l'idéal qu'il s'est formé lui-même; vient le programme : prison, palais, collége, théâtre, bourse, caserne ou hôpital. Il étudie les besoins, l'emplacement, le chiffre des allocations; et, ce travail d'ensemble animant son imagination, sans remettre sous ses yeux les Propylées d'Athènes et le Parthénon, sans feuilleter ses portefeuilles pour s'assurer des précédents d'une moulure, des autorités d'une console, il compose son monument et produit à coup sûr, non pas peut-être un chef-d'œuvre, les chefs-d'œuvre sont rares et Dieu en est avare, mais une œuvre qui porte écrite au front son originalité. Dans ces conditions, vous n'aurez pas une caserne qui ressemble à un hôtel de ministre, un timbre qui fasse l'effet d'une caserne fortifiée, un hôtel-Dieu dont le portique semble l'entrée d'un tombeau, au lieu d'annoncer avec calme l'asile du repos et de la convalescence. — Une façade promet-elle plus que ne tient l'édifice, c'est un contre-sens; un escalier est-il plus majestueux que ne comportent les appartements où il conduit, c'est une déception. Le roi de Bavière ne s'est refusé à Munich aucune de ces erreurs. Nous avons dit ce qui l'excuse, nous serions inexcusables de l'imiter. — Au commencement du siècle, nous avons vu nos rues inondées du sang qui s'écoulait des étaux de bouchers. L'Empereur nettoya ces étables en concevant l'idée des abattoirs publics. Ils furent construits simplement; ils manifestèrent à l'extérieur leur destination intérieure. C'était d'un bon exemple; il ne fut pas suivi, il faut y revenir. — Des églises de Paris. Avant la Révolution, la capitale avait 290 églises et 600,000 habitants; aujourd'hui elle compte 43 églises et plus d'un million d'habitants. La piété a suivi l'accroissement de la population; elle a grandi avec elle, et aujourd'hui elle demande aide et protection. L'archevêque a créé des cures pour montrer la nécessité de nouvelles paroisses; il sème des curés pour faire pousser des églises. L'édilité comprendra ses devoirs. Style des églises. Le reporter à ce que j'ai dit du caractère religieux dans l'architecture; ce caractère est dans tous les styles. Il dépend moins des formes et des matériaux que du sentiment et de l'inspiration de l'artiste. Emploi de nouveaux matériaux pour donner place au concours des fidèles qui affluent aux jours des dimanches et des fêtes. Le maître-autel et la chaire aperçus de toute l'assistance, l'office et le sermon entendus de tous. Maintenir le grand caractère d'un art pur et sévère comme le lieu même, et l'associer à des innovations de toutes sortes réclamées par les habitudes du siècle et les mœurs du jour. — Archevêché. Le pasteur réclame depuis vingt ans le droit de vivre et de mourir près de sa vraie maison, la cathédrale de Paris. Programme. Dans la Cité, à côté de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, il est bien tentant de jouer au gothique neuf; je ne m'y opposerais pas si MM. Lassus et Viollet le Duc consen-

taient à relever cet enfantillage de tout le sérieux de leurs consciencieuses études. — Monuments nationaux. La gloire est aussi une religion. — Monuments qui la rappellent. — Donner les drapeaux conquis sur l'ennemi à la garde des invalides, c'est une grande idée militaire; les mettre sous la protection divine, c'est aussi militaire et peut-être plus grand. — Ajourner mon projet à notre première victoire, ce n'est pas le faire attendre longtemps. — A notre première victoire donc, on prélèvera sur les indemnités de la guerre dix millions pour acheter les bâtiments de la place Dauphine et pour élever sur un grandiose soubassement, sous les regards de tout Paris, le temple de Notre-Dame-des-Victoires. — Ce ne sera pas une reproduction du Parthénon, mais un monument inspiré par cette merveille, dressé comme lui sous les yeux de la ville entière, construit ainsi que lui en marbre, en marbre français, et renfermant comme le temple d'Ictinus la statue en or et en ivoire de la Sainte Vierge, entourée des trophées de la victoire et des autels où le sacrifice divin se répétera chaque jour en actions de grâces. Les frontons, les frises, les peintures extérieures et intérieures, représenteront les grandes luttes de la nation et associeront leur souvenir aux sentiments de reconnaissance qu'inspire un dieu protecteur. L'emplacement convient à un monument du même caractère que le Parthénon, quoique de dimensions plus grandes. Il s'élèvera assez haut pour dominer le Palais de justice, sans cacher la flèche de la Sainte-Chapelle et les tours de Notre-Dame. Il sera un modèle de pureté de style, et tout en fermant la longue et magnifique ligne de nos quais, il ouvrira aux âmes une perspective indéfinie de beautés morales, d'inspirations élevées, d'enthousiasme national.—Peut-être trouvera-t-on ce monument inutile : je me réserve de proposer d'autres inutilités pour orner la voie publique.— Les grandes nécropoles. La ville des morts menace d'envahir la ville des vivants, car les habitants de l'une passent dans l'autre sans qu'il y ait réciprocité. —Paris enterre chaque année 30,000 morts et dépense énormément dans ses cimetières pour produire un fouillis inextricable de monuments ridicules, aux épitaphes prétentieuses. — La réforme ne consiste pas à introduire dans nos mœurs le columbarium de l'antiquité et l'incinération des corps, les charniers du moyen âge et les champs des morts de l'Orient, mais à élever à côté de chacun de nos trois cimetières une grande nécropole[1]. — Hôpitaux. Construction d'un hôtel-Dieu formant un ensemble près de la cathédrale dont il est le protégé. — Caractère extérieur de cet édifice, aménagements et décorations intérieurs. — Petits hôpitaux des premiers secours multipliés dans les quartiers d'ouvriers. — Grands hôpitaux en proportion avec la population. Leur caractère bienfaisant traduit par l'art de l'architecte.— Monuments d'utilité publique. Hôtel des postes. — Hôtel des dépôts et consignations. — Casernes. — Colléges. — Prisons. — La-

[1] Cette proposition étant longuement développée dans un article que j'ai publié dans *le Constitutionnel* du 22 avril 1848, j'y renvoie.

voirs. — Nouveaux abattoirs. — Halles centrales. — Marchés d'arrondissement. — Marché aux chevaux. — Marché aux bestiaux. — Portes monumentales construites sur la ligne des fortifications.—Autant de programmes féconds, médiocrement étudiés jusqu'à présent, au point de vue d'une association heureuse des arts et de la destination. Tout ce qui est construit pour le peuple doit atteindre son but philanthropique, et, en outre, par l'élégance et la distinction du style, frapper son attention et former son goût. Il n'est besoin pour cela ni de luxe ni de dorure; le beau suffit, et de toutes les formes de l'architecture, c'est le meilleur marché. — Vous êtes obligé de reconstruire la morgue, qui est en contre-bas du nivellement de nos quais; demandez à Constant Dubeux, à Paccard, à tous les élèves de Rome et d'Athènes, le charme euphémique que les Grecs apportaient dans leur architecture funèbre, et ce rendez-vous douloureux des cœurs désolés se dépouillera de tout extérieur lugubre. — Que le pauvre entre dans tous vos édifices d'utilité publique avec ce sentiment de douce satisfaction que fait éprouver un bienfait rehaussé par la grâce qui le donne; qu'il en sorte pour rentrer dans sa modeste demeure sans que la comparaison lui soit humiliante. Le beau a cela de bon qu'il fait accepter sa supériorité sans exciter ces sentiments de convoitise, ces retours pénibles pour l'amour-propre, cette admiration trempée d'envie, qui naissent à la vue des fausses magnificences et du faste de mauvais goût. Le beau, comme le soleil du bon Dieu, éblouit, mais il étend ses rayons sur tous, et chacun en rapporte quelque chose, car il s'applique à tous les degrés de la fortune. — Les ponts. Paris a dix-neuf ponts et deux passerelles; il en réclame d'autres. Que la science des ingénieurs ne soit utilisée que pour réaliser les inspirations de l'artiste. Un pont est un monument. — Les fontaines. Elles peuvent servir à maintenir à la fois la santé et le goût publics. C'est le plus délicieux des motifs pour orner monumentalement une ville. — Les fontaines dans l'antiquité. — Aqueducs et fontaines chez les Romains. — Les Arabes. — Le moyen âge. — La Renaissance. — Quand Paris n'avait pas d'eau, il se construisait de magnifiques fontaines; depuis qu'il a le canal de l'Ourcq et de puissantes pompes à feu, il nous jette sournoisement de l'eau dans les jambes avec des bornes-fontaines qui se cachent comme si elles avaient honte de ce qu'elles font. Il prendra un jour à la capitale de telles envies de bien-être et de magnificence, qu'elle ira au loin chercher les eaux les plus pures, et, comme Rome, elle les fera entrer dans ses murs sur des arcs de triomphe. Alors l'eau jaillira de belles vasques, elle tombera en cascades du milieu de grandes dispositions architecturales. — Les fontaines de Neptune et de Vénus, élevées à Florence par notre Jean de Douay, sont la simplicité même, et c'est la grâce, cela coûte une misère et réjouit tous les passants. — La fontaine de Trévi, à Rome, est une décoration d'opéra; mais son mauvais goût est racheté par l'abondance des eaux et leur mouvement. — C'est donc entre ces extrêmes que l'art doit aujourd'hui se placer.—Jean Goujon associé à Pierre Lescot nous a montré comment on peut tirer parti d'un carrefour de rue pour

élever une délicieuse fontaine. — Bouchardon, rue de Grenelle. — Visconti, carrefour Gaillon. — Gares des chemins de fer. Le prosaïque des ingénieurs en regard de l'imagination des architectes. — La gare d'Orléans et la gare de Strasbourg. — Le vrai caractère monumental de ces grandes embouchures de fleuves vivants. — Amphithéâtres des cours publics. Nous avons vu que la rive droite en réclamait un. — Étudier le théâtre antique dans ses dispositions aussi élégantes qu'ingénieuses, aussi favorables à l'acoustique qu'à l'art. — Théâtres. Le théâtre compte en France un monument, l'architecte Louis l'a construit à Bordeaux. — Importance des théâtres dans l'antiquité. — Leur rôle. — Leur but. — C'est le programme le plus heureux pour les architectes. — Théâtres construits en marbre, pouvant contenir au delà de dix mille spectateurs, et qui subsistent presque intacts dans les villes ruinées de la Grèce et de l'Asie. — Leurs dispositions particulières, leur richesse, leur ornementation. — Du théâtre moderne. — Paris s'est laissé dépasser par d'autres capitales en conservant à sa première scène, à son Opéra, la baraque honteuse qu'il accepta, en 1821, à titre provisoire. A cette époque, on lui promettait un monument digne de la grande ville, et plus on le projetait magnifique, plus il était nécessaire de construire une scène provisoire sur laquelle on jouerait en attendant l'achèvement de cette merveille. De tous les beaux projets faits alors, il est resté la baraque de la rue Lepelletier, et j'ai prédit tout aussitôt qu'on ne construirait un Opéra définitif que lorsque l'incendie nous aurait délivrés du provisoire. Est-il raisonnable d'attendre ce malheur, qui trop souvent déjà a menacé tout ce quartier? N'y a-t-il d'autre moyen de faire le bien qu'en parvenant à l'excès du mal. La construction d'un Opéra monumental n'est d'ailleurs pas seulement un besoin, c'est aussi une occasion excellente de donner aux étrangers une grande idée de l'état où sont parvenus les arts en France. Ce théâtre est, à leurs yeux, comme la vraie pierre de touche, comme le diapason juste de notre goût et de notre élégance. Le dieu de la mode en a fait son temple; le temple doit être digne de son dieu. L'Opéra dansant de Paris, dont j'ai parlé plus haut, donnera place à dix mille spectateurs, et sera construit dans de telles conditions, que la Scala, la Pergola, San-Carlo, la Fenice et le théâtre de Saint-Pétersbourg y danseront à l'aise, et qu'ils auront l'air de baraques provisoires à côté du monument que nous fonderons. Ce théâtre modèle s'élèvera sur un vaste soubassement au niveau et dans l'axe de la rue de la Paix, ayant de larges abords autour de lui et de faciles débouchés par des percements nouveaux sur les rues des Mathurins et de la Chaussée-d'Antin. Si l'on supprime la rue Basse-du-Rempart, de magnifiques rampes permettront aux piétons d'arriver par le boulevard; si l'on conserve cette affreuse rue, la circulation des voitures pourra être maintenue au moyen d'une arcade sur laquelle s'appuiera l'escalier qui du péristyle descendra au boulevard. On sait qu'un théâtre a besoin, pour le jeu de ses décorations, d'une profondeur égale à sa hauteur; ces terrains en contre-bas de la rue de la Paix semblent donc faits exprès pour ce théâtre, qui aura

ainsi son parterre au premier étage, c'est-à-dire de plain-pied avec le boulevard, sans que décorations et machineries descendent assez profondément pour souffrir des infiltrations de l'eau. En même temps tout l'étage au-dessous de la partie du théâtre occupée par les spectateurs, c'est-à-dire par la salle, les couloirs, le foyer et les vestibules, formera un immense espace voûté appuyé sur de majestueux piliers. Ce sera la salle d'attente pour les personnes qui sortent en voitures. Échauffée par les calorifères, munie de nattes et de tapis, plantée d'arbres et ornée de fleurs, elle s'ouvrira aux voitures qui s'écouleront sans se rencontrer.— Vastes escaliers. — Larges corridors. — Immense foyer. — Caractère à l'intérieur : une ornementation qui emprunte aux artistes les plus distingués leurs meilleures inspirations pour faire du théâtre, pendant les entr'actes, un musée qui fixe dans le souvenir d'excellents modèles de goût, et en même temps un confortable raffiné qui associe aux plaisirs de ce spectacle public toutes les aises de la vie privée. Mais ce caractère à l'intérieur peut être commun à tous les théâtres : ce qui distinguera le grand Opéra dansant, ce sera la libre circulation et l'indépendance pour entrer, rester, sortir. Il rappellera dans son ensemble les habitudes du forum antique, en offrant à tous un lieu de rendez-vous agréable pour continuer commodément les affaires de la journée. Ne perdons pas de vue que l'avenir nous réserve une existence fiévreuse par la participation de chacun aux intérêts publics, politiques, financiers, industriels. Il faudra donner aux hommes occupés le moyen d'être sociables sans négliger leurs affaires, et d'associer leurs femmes à leurs plaisirs en mettant leurs plaisirs au milieu même de leurs intérêts. — Fauteuils commodes à toutes les places. — Dispositions ingénieuses pour déposer chapeau, manteau, parapluie. — Des pupitres pour le libretto ou la partition. — Les places assez espacées pour que chacun entre et sorte sans déranger ses voisins. — Loges plus grandes que des boudoirs, et ayant des salons. La sociabilité au théâtre empruntée à l'Italie. — A chaque loge son petit escalier de sortie pour descendre directement dans le grand vestibule d'attente. — Le parterre divisé en deux sections, l'une assise et stable, l'autre debout et circulante. — Souvenirs des théâtres de notre jeunesse, où le parterre tout entier se tenait debout. — Dans toutes ses dispositions, l'Opéra dansant offrira les facilités et la liberté de l'ancien théâtre en plein vent et de la place publique. — Caractère extérieur. — Tout théâtre a deux aspects, et il montre le plus triste au jour. La nuit étend sur la ville son voile mélancolique, le théâtre semble l'avoir attendue pour s'éveiller et renaître à la vie. De ce moment il resplendit de lumières, la foule accourt et assiége ses alentours, une sorte de fièvre bruyante s'empare de lui. La nuit a parcouru sa carrière, le soleil se lève, et le théâtre apparaît sous un aspect noir et lugubre, ses abords sont déserts, les immondices en font un cloaque, et les passants se détournent comme pour l'éviter. — L'architecte composera son monument de manière à répondre à des circonstances si différentes; il appellera à lui toutes les ressources d'un art jeune, d'un style élégant jusqu'à la

coquetterie, d'une ornementation gracieuse et riche jusqu'à la profusion. Rien de trop magnifique en belles matières et en précieux métaux, rien de trop voyant en couleurs brillantes pour ce temple de Terpsichore qui doit annoncer, le jour, les plaisirs qu'il tient en réserve pour la nuit; mais en même temps l'architecte se préoccupera, dans son plan général et dans ses lignes principales, de la silhouette que son théâtre projettera sur le fond du ciel quand la lumière diffuse, au lieu de l'inonder d'en haut, jaillira de tous côtés et procédera pour ainsi dire de lui-même. — Le théâtre du peuple. Il s'élèvera sur le boulevard Mazas. — Mêmes dimensions, distributions entièrement modifiées, style et ornementation différents. — Théâtre des essais. Petite salle contenant 1,000 personnes et disposée pour jouer à la lumière artificielle et au jour. — Plafonds en verre peints. — Combinaisons nouvelles d'éclairage, scène éclairée par reflet. — Essais de divers genres. — Constructions civiles. Il ne suffirait pas d'offrir à la nation des modèles d'architecture dans ses grands monuments nationaux; l'État doit étendre sa sollicitude jusqu'à donner des modèles d'architecture usuelle et pratique. — La rue de Rambuteau, ouverte au milieu de quartiers affreux, a été construite tout d'une pièce et pouvait servir à développer un bon programme d'architecture civile; cette occasion a été perdue; cette rue sera dans l'avenir un témoignage de la vulgaire banalité de notre architecture en 1840, et rien de plus. — L'édilité parisienne doit prendre sa revanche en intervenant dans une juste mesure. — En bonne règle, et toutes les grandes époques en offrent des exemples, la maison doit recevoir l'empreinte et présenter le miroir des goûts et des habitudes de son propriétaire avec la même fidélité que la coquille des mollusques et la peau cornée des crustacés; mais, au centre de nos grandes villes, la maison est une ruche dans laquelle chaque habitant choisit son alvéole, et dès lors l'architecture n'a plus qu'un langage de convention qui devient ce qu'on appelle le style architectonique d'une époque. Ce style est si mauvais de nos jours, si arbitraire, que l'État ou l'édilité ont entrepris depuis longtemps de le diriger. — L'idée de façades symétriques sur une cour ou sur une place est aussi ancienne que l'architecture elle-même, mais l'idée moderne a été d'astreindre tous les particuliers qui construisent dans une place, ou sur une rue, à suivre un plan et un style arrêtés par l'autorité et à employer les matériaux désignés par elle. Cette idée appartient, je crois, à Henri IV, qui l'a mise en pratique sur la place Royale et à l'extrémité de la Cité avoisinant le pont Neuf: les lettres patentes du mois de juillet 1605 sont formelles sur ce point. Une autre idée qui découle de la première a été d'imposer à tout jamais le respect de ce plan et de ce style. Le bureau de la ville condamne, le 17 juillet 1676, un marchand de drap qui s'était permis d'altérer un détail de cette architecture. — Louis XIV, fidèle aux errements de son aïeul, a laissé un bel exemple de la grandeur monumentale qu'une ville peut ainsi atteindre. J. Hardouin Mansard, architecte du roi, fut chargé de construire toutes les façades de la place

Louis-le-Grand, sur les terrains de l'hôtel de Vendôme, majestueux encadrement du monument qui s'éleva au centre. — Des façades ainsi bâties à l'avance attendent patiemment, volets et portes fermés, les acquéreurs des terrains. La ville ne s'en inquiète pas. Elle possède sa décoration monumentale, les habitants y installent leurs maisons à la longue et quand ils veulent. — De là, à une symétrie déplaisante telle qu'on l'a introduite dans la rue Mandar et dans la rue des Colonnes, il n'y a pas loin. — Éviter cet écueil. — Paris n'est pas menacé, Dieu merci, comme Londres, de cette exploitation de quartiers entiers par des spéculateurs qui élèvent des massifs réguliers de maisons et mettent l'ennui dans l'uniformité; mais Paris doit aller au-devant d'un inconvénient contraire, le morcellement par trop menu des terrains, qui permet d'élever des constructions étranglées, des maisons huchées sur des échasses, de l'architecture impossible. La municipalité ne devrait pas permettre ces façades étroites, et elle pourrait donner une indemnité aux propriétaires qui s'associeraient pour construire leurs maisons avec une façade commune, offrant un ensemble. Cette association ne s'étendrait pas à toute une rue ni à plus de vingt fenêtres de façade, de manière à simuler des monuments se succédant les uns aux autres. L'indemnité serait donnée en raison des dépenses imposées. Le propriétaire de la maison du centre, qui devra exécuter soit le fronton, soit l'avant-corps architectonique, recevra plus que ses associés chargés de construire les bâtiments formant les ailes. Aux propriétaires qui construisent isolément, on imposerait l'obligation de s'encadrer, de manière à former un tout et un ensemble; ou plutôt on laissera faire, en se contentant de donner les modèles, non pas seulement des modèles qui restent dans les mains des architectes et ne sont compris que par eux, mais des modèles parlant, vivant, faisant l'illusion de la réalité et qui s'offrent sur la voie publique à la critique de tous. — Voici de quelle manière : devant des terrains non construits, l'édilité élèvera des échafauds couverts de toile, sur lesquels des architectes de talent seront chargés de faire peindre les façades d'hôtels somptueux, de maisons élégantes, d'habitations modestes, qu'ils auront composés dans toutes les conditions d'une bonne construction, et en prévision des aménagements intérieurs les plus commodes. Dans ces projets peints, toutes les améliorations seraient prévues, depuis le toit jusqu'au sous-sol; et, comme ils seraient renouvelés de temps à autre, ils suivraient et les progrès de l'industrie et les exigences des goûts de luxe et de bien-être. — En premier lieu, le toit n'offrira plus aux regards cette calotte de zinc blême qui enlaidit la rue de Rivoli; il ne se hérissera pas de cette forêt de tuyaux qui déshonorent les deux bâtiments de Gabriel sur la place Louis XV, les Tuileries et tous nos édifices publics; mais, comme une femme élégamment mise ne se montre pas avec une chevelure en désordre, de même la maison sera coquette depuis son faîte jusqu'à sa base. Les tuiles moulées de diverses formes et émaillées de plusieurs couleurs seront disposées par emboîtage ingénieux, de manière à combiner un double dessin

de forme et de couleur. Les faîtières et les pignons des toits, les supports des paratonnerres, ainsi que le petit nombre des cheminées qui subsisteront quand le gaz sera employé partout comme combustible, deviendront des motifs charmants d'ornementation en faïence émaillée. — Pour toutes les saillies, l'édilité rapportera les articles de ses règlements qui entravent la liberté de l'artiste, et les architectes se laisseront aller à la fantaisie de leur imagination pour introduire dans l'habitation une foule de dispositions d'une physionomie aussi piquante au dehors qu'elles seront d'un usage commode au dedans. Sur ces saillies, on disposera des fleurs; sur ces balustrades et appuis de balcon, on imaginera des combinaisons mathématiques qui permettront d'introduire toutes les lettres de l'alphabet dans les ornements, de manière à annoncer les industries qui se logent aux divers étages et à changer avec le changement des locataires. Ces inscriptions rappelleront celles de l'Orient et du moyen âge pour la grâce, et rendront possible la défense absolue de cet affreux bariolage d'affiches dont on couvre les maisons des quartiers commerçants. — Décoration intérieure. — Devantures des boutiques. — Les marchands de Paris ont dans leurs mains la plus belle part de l'élégance de la capitale. Du style et du bon goût des boutiques dépend en grande partie la bonne impression causée sur les étrangers, impression qui se produit depuis le lever du soleil jusqu'à l'extinction du dernier bec de gaz, impression qui fait le renom de Paris. — Ornementation extérieure et intérieure des boutiques. — Grilles de marchands de vin et de bouchers. — Volets en tôle émaillée égayant les rues de leurs belles peintures, au lieu de les attrister pendant toute la journée du dimanche. — Emploi de glaces immenses et d'armatures délicatement travaillées d'après des modèles bien étudiés; une devanture de boutique est un motif d'architecture des plus féconds. — Place réservée pour l'enseigne de manière à faciliter un retour à cette vieille habitude si favorable aux arts. — Au bas des modèles peints de ces habitations en projets, se trouveraient des tableaux offrant les différents plans des aménagements intérieurs qui peuvent s'y adapter, les devis des dépenses et les prix des loyers, ceux-ci comprenant : 1° le gaz d'éclairage; 2° le gaz de chauffage; 3° la participation au calorifère; 4° l'eau froide et chaude; 5° l'heure et le cours de la bourse électriques; 6° les conduits acoustiques communiquant avec le parloir. Chacun de ces avantages destiné à compenser la pénurie d'espace dont on se plaint avec tant de raison dans nos demeures. — Ces modèles peints de projets d'architecture ne sont pas d'invention nouvelle. — Décoration figurant des monuments peinte par de grands artistes dans les fêtes italiennes du XVIe siècle. — En 1809, Chalgrin monta le modèle peint de l'arc de triomphe de l'Étoile, et l'effet en fut immense. — Si l'association dans la demeure rend la vie possible en face de la cherté, l'association dans les constructions rendra la ville possible en face des marées montantes de voyageurs subitement produites par les chemins de fer et les bateaux à vapeur. — Les caravansérails de l'Orient. — Les clubs de Londres. — Les auberges de

Francfort. — Les hôtels garnis de Paris. — Déjà dans l'antiquité on construisait par association; à Palmyre, à Aphrodisias du Méandre, chaque colonne des temples et des portiques porte le nom et quelquefois le buste de celui qui l'a donnée. — Paris ainsi complété en monuments et en maisons qui seront des monuments, ainsi épousseté comme un objet d'art, lavé et nettoyé comme une personne vivante, Paris ne deviendrait pas monumental, s'il devait maintenir les disparates que font dans ses rues les maisons de hauteurs différentes qui conservent la dentelure déplaisante de leurs inutiles pierres d'attente, et qui laissent en évidence ces grands pans de mur à l'état brut et inachevés que le temps noircit, que d'insipides enseignes bariolent. — Favoriser des arrangements à l'amiable entre propriétaires voisins pour qu'ils exhaussent leurs maisons ou pour qu'ils souffrent une servitude qui permettra l'ouverture de jours dans le mur mitoyen. Les propriétaires ainsi avantagés décoreront ces pignons dans un bon style d'architecture. Quand l'arrangement sera reconnu impossible, la ville chargera des artistes de peindre à fresque, sur ces murs, de grandes scènes historiques, ou elle fera tracer au milieu de riches encadrements des sentences morales qui se gravent dans le souvenir. — Quelle immense perspective d'admirables travaux, quelles données heureuses pour l'homme de talent, quelle excellente école pour les jeunes gens qui suivront, sous la direction des maîtres, l'exécution de ces grandes constructions! Ne serait-ce pas un crime de lèse-nation que de négliger ces magnifiques occasions, que de donner à Paris, à la France, à l'Europe, le spectacle de l'impuissance aux prises avec les plus séduisants programmes? Et j'appelle impuissance la nullité de l'invention, la platitude des idées, le ressassement des mêmes pauvretés, tout ce qui nous menace enfin, si une grande unité ne résulte pas d'une forte impulsion. — Sculpture. L'architecture appelle la sculpture et la peinture à son aide pour compléter l'ornementation de ses constructions; mais les sculpteurs ont leur mission particulière, et il faut leur faciliter les occasions de se manifester. — Les œuvres de la statuaire maintiennent le goût public, parce qu'elles ne se produisent nulle part aussi bien qu'en plein air. — Dans nos rues, sur les places, au milieu des promenades et des jardins, sur nos ponts et sur nos quais, les statues parlent aux passants, et elles obligent les plus indifférents à arrêter un instant leurs pensées sur une œuvre d'art. — Dans les hommages rendus aux citoyens illustres, la mission du Gouvernement est allégée par le concours des particuliers. — L'État consacre les hauts faits de l'histoire, les grands principes de la morale, les douces scènes de la religion; les citoyens, associés entre eux, rendent hommage au mérite individuel, retentissant ou méconnu. — Le culte des glorieux souvenirs, la reconnaissance pour les services rendus, sont des sentiments que les générations modernes partagent avec les générations antiques. — La sculpture possède là un programme noble, sérieux, élevé; les artistes, une source d'inspirations, dans l'enthousiasme populaire le stimulant le plus vif, et dans la destination marquée sur

la voie publique les conditions les plus sages. — Depuis trente ans, le concours des citoyens a été chaque jour plus libéral, et de tous côtés s'élèvent des statues par souscription nationale. — En dépit de cette générosité, ou par suite d'une générosité qui tient du hasard et de ses caprices, il y a de vrais grands hommes qui n'ont pas encore de statues, quand des hommes qui n'ont rien eu de grand dans leur vie ont déjà les leurs. A celui-ci on accorde difficilement une inscription, à celui-là un buste, à un troisième une statue colossale, et il se trouve que le mérite diminue à mesure que l'hommage grandit. — Il y a une justice pour les morts. — Instituer un jury bienveillant, facile, indulgent, dont les avis motivés pourront provoquer les générosités ou les modérer, et qui aura un crédit sur le budget pour s'associer aux bonnes pensées. — Quel doit être le style de la statuaire isolée et indépendante de l'architecture? — Du costume qui convient aux illustrations modernes. — Statues dans les jardins. — Leur signification. — Inscriptions qui les expliquent.— Catalogue qui les commente.— Heureuse association de la sculpture avec les perspectives de l'architecture et l'encadrement des arbres. — Du nettoyage périodique des statues. — Les vases de marbre, de bronze et de faïence émaillée, composés par des artistes du premier mérite. — Modèles donnés par l'antiquité, renouvelés par la Renaissance. — Vases de Balin, à Versailles.— Les vases de tout le jardin du Luxembourg, du jardin des Tuileries sur la rue de Rivoli, et autres lieux publics, sont des produits de tourneur, qui n'ont pas même l'élégance du galbe pour excuser leur insipide monotonie. — Programme de grandes décorations sculpturales. — Emplacements qui peuvent être embellis par des statues. — Les entrées de la ville. — Les grandes avenues. — Le Champ-de-Mars. — L'esplanade des Invalides. — Les rampes de la Seine entre le pont de la Concorde et le pont Neuf. — Les places et les carrefours de plusieurs rues devraient être ornés de grands groupes. — Conserver présent à l'esprit le groupe du taureau Farnèse. — Aura-t-on des objections contre cette population de statues mêlée à la population vivante? — La nation qui a le mieux compris l'influence heureuse des arts et l'élégance appliquée à toutes choses nous a donné l'exemple. — Les Grecs avaient toutes sortes d'indulgence pour les mérites du personnage, quand un grand artiste se chargeait de le représenter. — Au IVe siècle avant J.-C., Démétrius de Phalère vit dresser en son honneur, à Athènes seulement, 300 statues pendant son habile administration des intérêts de la ville et de l'Attique, 300 statues représentant un même homme, toutes érigées dans l'espace de dix années, toutes détruites, il est vrai, dans un jour d'émeute, à l'exception d'une seule, que son rival heureux conserva comme échantillon des 299 autres. Ces libéralités pouvaient se concilier avec le maintien des principes de l'art, parce que le nombre des artistes était immense et leur soumission au chef d'école absolue. Qu'était-ce que 300 statues, quand Lysippe, l'un des plus grands sculpteurs de Sicyone et de la Grèce, a pu dans sa courte carrière, et bien que réputé pour la perfection apportée à son

travail, en faire 1,500 à lui seul, j'entends assisté d'un monde d'élèves? — Il n'est pas douteux cependant qu'avec la décadence de l'art cette production énorme ne dût précipiter l'altération du goût. — On en était venu à s'ériger des statues à soi-même, et Lucius Sisenna Bassus léguait à Carthage les fonds nécessaires pour qu'on lui refît tous les sept ans une nouvelle statue. — Il ne me semble pas impossible de profiter de l'exemple des Grecs à la belle époque de leur civilisation et de leur art. — Une rue d'Athènes avait pris son nom de tous les trépieds que chaque tribu victorieuse dans les concours de chant et de danse y avait élevés sur de riches monuments d'architecture; pourquoi les sociétés chorales de la France, luttant dans des réunions musicales, pourquoi les spectateurs qui applaudissent tel acteur ou telle actrice, n'imiteraient-ils pas les Athéniens, en transformant les rues qui aboutissent aux théâtres en avenues triomphales de tous les succès? — Les anciens remplissaient les jardins d'Olympie, les cirques, les stades et les hippodromes de statues et de groupes en l'honneur des vainqueurs dans tous les genres de lutte; pourquoi ne pas demander au Jockey-Club, en échange de quelques avantages, de réserver sur ses recettes les fonds nécessaires pour élever, sur les hippodromes de Paris et de Chantilly, les portraits de quelques-uns des vainqueurs, j'entends des chevaux, que Barye, Fremiet ou Gayrard rendraient avec la vérité de la ressemblance et le style d'un monument? — Dans les écoles de gymnastique, dans les jeux de paume, salles d'escrime, manéges d'équitation, des talents éminents excitent l'admiration d'une foule de connaisseurs, motifs suffisants pour demander à l'art de perpétuer le souvenir de leur supériorité. — Pourquoi concéder aux sociétés de chasses à courre les forêts de l'État sans leur faire contracter en même temps l'engagement de placer au lieu ordinaire des rendez-vous, dans le quartier habituel des hallali, ou à l'endroit devenu célèbre par un accident mémorable, quelque groupe rappelant ou la belle poursuite des chiens, ou la noble résistance de l'animal, ou la mort d'un cheval, ou la blessure d'un chasseur? Ces monuments de la sculpture deviendraient des points de repère dans la forêt, et ils conserveraient, avec les noms des veneurs et ceux des chiens de meute, le souvenir de nobles plaisirs trop vite effacés. — Dans un ordre d'idées différent et plus élevé, la piété des populations serait réveillée et réveillerait l'art lui-même, si on s'associait à elle pour élever les Notre-Dame colossales au haut des montagnes, pour tailler les roches en figures de saints, pour renouveler ces calvaires et mises au tombeau, qui furent l'enseignement des arts et le maintien du goût public pendant le moyen âge, et qui reprendraient de nos jours leur énergique influence, s'ils étaient confiés à des artistes assez sûrs d'eux-mêmes pour aborder franchement le réalisme dans ses conditions de vérité naïve et de style simple. L'occasion est excellente pour les tentatives hardies. L'artiste ne refoule pas en lui les témérités de son imagination, quand il s'adresse aux masses qui trouvent dans leur enthousiasme naïf des témérités de sympathie. — Polychromie de la statuaire. De la sculpture peinte chez les Grecs et les

Étrusques. — Statuaire chryséléphantine. — Les statues des ancêtres chez les Romains. — Les statues peintes de l'architecture du moyen âge, toute la statuaire de cette époque coloriée. — L'ornementation peinte des Arabes. — Les rondes bosses émaillées composées de morceaux de faïence rapportés, œuvres saisissantes des admirables sculpteurs qui portent le nom de della Robbia. — Les tentatives généreuses de Bernard Palissy dans le même sentiment. — Les cires modelées et colorées par les plus grands artistes de la Renaissance. — Les cires du même genre de Montagnès et d'autres artistes espagnols du XVIIe siècle. — Les portraits en médaillon d'Antoine Benoist à la fin du XVIIe siècle, portraits modelés en cire et coloriés d'après nature, dont les contemporains, amateurs du meilleur goût, se sont épris, dont Abraham Bosse disait : « Et pour les beaux et surprenants portraits en cire de M. Benoist, je dis encore que, si ceux qui ont prétendu les mépriser en avaient vu comme moi, à qui il a donné l'air de vie par une gaieté souriante, ils n'auraient peut-être pas été si prompts à déclamer contre une si belle invention. » — Toutes ces tentatives difficiles ont été abordées timidement par des gens de goût et de talent, et presque aussitôt compromises avec impudence par des gens sans goût et sans talent; mais, en dépit de ces insuccès, ce sont des essais généreux et féconds qui devraient être renouvelés avec une conviction sérieuse, poursuivis avec l'aide de toutes les découvertes modernes, encouragés avec libéralité. — Cette polychromie de la sculpture surgira comme une conséquence nécessaire de la polychromie de l'architecture. Un artiste ne peut se figurer une Minerve d'ivoire, d'or de diverses couleurs, ayant les prunelles de pierres précieuses colorées, dans la cella d'un Parthénon éclatant de blancheur; et sans être artiste, en entrant dans la Sainte-Chapelle, chacun reculerait devant une sainte Vierge de marbre blanc qui semblerait, au milieu de ces murailles harmonieusement peintes, un spectre dans son linceul. — POLYCHROMIE DE L'ARCHITECTURE. Son usage général en Égypte et en Asie. — Son adoption modérée par les Grecs. — Sa continuation traditionnelle chez les Byzantins, les Orientaux et dans tout le moyen âge occidental. — Sa renaissance de nos jours. — Winckelmann. — Quatremère de Quincy. — Hittorf. — Semper. — Owen Johnes. — Toutes les renaissances ont en elles une séve printanière qui colore leurs produits. Si je voyais le goût public s'éprendre vivement de la polychromie, je pressentirais comme un symptôme du renouvellement de l'art. Malheureusement on fait de la polychromie un coloriage de l'architecture, c'est-à-dire un contre-sens de la vraie polychromie. De même que les enfants colorient des gravures qui ont déjà toute leur signification de couleur par l'intensité d'ombre et d'effet que le graveur a donnée à sa planche, de même aussi nos architectes construisent leurs monuments, et, une fois terminés, ils demandent à l'Administration si elle entend qu'ils restent blancs ou qu'ils deviennent polychromes. Les architectes de l'antiquité ne comprenaient pas ainsi l'association des arts. En concevant un monument, ils le faisaient sortir de leur cerveau tout armé comme

Minerve, c'est-à-dire sculpté et colorié. Telle surface avait sa valeur par la couleur qui devait la couvrir; tel chapiteau, telle architrave, telle frise, sa forme, son galbe et ses dimensions suivant les prévisions d'un complément par la peinture. Ainsi s'expliquent les fausses interprétations que nous faisons des monuments grecs : nous les imitons tels qu'ils sont, sans nous rendre compte de ce qu'ils étaient et de ce qu'ils devaient nécessairement être dans les idées de l'artiste créateur; ainsi s'explique l'heureuse harmonie des monuments du moyen âge. Les architectes de cette époque ont été leurs propres décorateurs, et la plupart de leurs grands partis, de leurs dispositions fondamentales, ne sont compréhensibles qu'en admettant ou en rétablissant les couleurs qu'ils s'étaient réservées en concevant le plan et les proportions de leurs monuments. — La peinture appliquée après coup aux édifices par des peintres, sans le concours des architectes, est encore plus étrangère à cette heureuse association qui a formé l'architecture polychrome. C'est un embellissement qui peut être heureux quand, par suite de certaines circonstances, comme l'exubérance des talents au XVIe siècle en Italie, des artistes éminents consentent à monter sur les échafauds et à peindre les maisons. L'admirable Giorgione couvrait ainsi de ses magnifiques peintures, vrai manteau royal, les palais de Venise, et la république, reconstruisant, en 1507, l'entrepôt des marchands de l'Allemagne, lui confia la décoration d'une des façades, en même temps qu'elle abandonnait l'autre au talent du Titien. Giorgione et son camarade savaient bien qu'ils livraient aux intempéries des saisons ces productions de leur génie, mais alors l'artiste de talent comme l'homme d'esprit n'avaient pas tant de soin de leurs ouvrages ou de leurs bons mots : à la prodigalité des créations ils joignaient l'insouciance pour leur destinée; ou peut-être savaient-ils qu'une parole éloquente ne se perd jamais, fût-elle prononcée dans le désert. Giorgione et le Titien peignaient donc les façades des maisons de Venise; Raphaël faisait de vastes compositions dans le même but à Rome, simultanément avec cinquante autres artistes qui, depuis le Mantegne jusqu'à Polydore de Caravage, se sont appliqués à ces travaux. Toutes les villes d'Italie avaient ainsi leur musée en plein soleil, et cette coutume pénétra en Allemagne avec les influences de ce pays. Augsbourg et Munich, par exemple, en ont prolongé la pratique jusqu'au siècle dernier, en dépit d'un climat humide, et on la retrouve encore dans la rivière de Gênes maintenue, mais bien altérée. Je voudrais que cette habitude revînt à la mode dans notre France, dans notre belle capitale. C'est un programme excellent pour l'artiste, parce que c'est de l'art à destination fixe. Il sait ce qu'il fait et pourquoi il le fait; c'est, en outre, une influence active, parce que cet art en plein vent va chercher celui qui ne le cherche pas, qui l'éviterait au besoin. Il forme le goût public et réalise la pensée des anciens : *Pictor res communis terrarum est.* C'est dans ce même but que j'ai demandé des vitraux ou plutôt des vitres peintes pour nos halles et nos casernes, nos gares de chemins de fer et nos rues couvertes. A la Halle, on reproduirait la *Pêche miraculeuse* de Raphaël et le tableau de Ma-

lines peint par Rubens pour la corporation des poissonniers ; on peindrait des chasses et des scènes de la nature; à la caserne, les batailles; dans les gares des chemins de fer, les costumes, les types et les monuments de tous les pays. — L'art n'ose pas assez parmi nous. — L'État devrait tout tenter. — Le public est défiant avec la médiocrité hésitante, il se soumettra aux innovations et aux audaces du génie. — Dans cet ordre d'idées, on reviendra à l'architecture feinte, et elle aura les emplois les plus heureux dans nos villes pour décorer les affreux pignons de mitoyenneté, pour prolonger les perspectives de nos cours étroites, pour animer notre architecture. — Quand on parle de cette extension de l'art, chacun pense aux ridicules badigeonnages qu'un vitrier du coin aura tracé sur le mur de quelque guinguette des environs de Paris, comme, lorsqu'on vante la sculpture polychrome, l'imagination va d'un bond dans l'ancien musée Curtius et dans les salons de nos coiffeurs. C'est faire preuve de beaucoup d'inexpérience des belles choses et d'une imagination aussi bornée que lente. — Ayez une opinion sur l'architecture feinte quand vous aurez admiré de vos yeux la Farnésine à Rome, quand vous aurez lu dans Vasari quelle admiration excitèrent ces peintures chez tous les hommes de goût et les éloges que le grand biographe leur donne. Autrement, si l'on rit, on fait rire de soi-même.

MAINTIEN DU GOÛT PAR LES EMBELLISSEMENTS DE LA VOIE PUBLIQUE.

Une ville n'est pas monumentale par ses monuments seuls, et le goût public ne se maintient pas uniquement par la vue des édifices grandioses et des productions artistes; il se maintient aussi par un ensemble de bonne tenue qui est pour une cité sa décence, son élégance, son luxe. — Paris n'est pas et ne doit pas être tout en France, mais il sera le modèle par excellence. Ce qu'Athènes était dans la Grèce et au milieu des colonies grecques, ce que Rome fut pendant cinq siècles, Paris peut le devenir par la majesté de l'art. Comme Rome, dans toute l'étendue du monde antique s'appelait *urbs*, la ville par excellence, comme le roi de France a été *le Roi* au-dessus des rois, jusqu'à la mort de Louis XIV, ainsi Paris, comme centre des sciences, des lettres et des arts, doit être toujours *la ville*, la *grand'ville*. Paris ne surpassera pas Londres en étendue, ni Saint-Pétersbourg en régularité de percements, ni Rome par la grandeur des monuments, ni les villes de la Hollande par la propreté extérieure; mais Paris peut se distinguer entre toutes les villes par le goût pur de ses constructions, l'exécution châtiée, le soin recherché, la perfection des moindres détails et cette préoccupation délicate qui ne souffre le mauvais nulle part et dissimule même le médiocre. — La propreté. La propreté, premier degré de l'élégance, est à elle seule une élégance. C'est une amélioration morale et un élément d'hygiène privée quand elle se produit sur l'individu, c'est un embellissement public quand elle s'applique aux villes. La propreté prise en général est moralisatrice, et ce qu'elle a de particulier et de singulièrement fécond,

c'est que son influence est contagieuse. Habituez les hommes à la propreté, et après avoir appris à se respecter eux-mêmes, ils apprendront à respecter tout ce qui est respectable; introduisez la propreté dans les monuments et dans les rues d'une ville, aussitôt cette propreté s'étendra d'elle-même aux maisons des particuliers et à leurs personnes. — L'État doit donner l'exemple et fournir les moyens: l'exemple, en raffinant de propreté par l'entretien de ses monuments, par la transformation des rues et leur balayage, par le maintien de la décence publique; les moyens, en répandant l'eau gratuitement et à profusion dans des fontaines nombreuses, dans des bains gratuits ou à bas prix, dans des buanderies accessibles au plus pauvre. — Les eaux. La beauté et la grandeur d'une ville est dans la bonté et dans l'abondance de ses eaux. — L'antiquité. — L'Orient. — Rome. — Les Arabes d'Espagne. — Comparé au passé, comparé même à plusieurs villes modernes, Paris est, sous ce rapport, dans un état d'infériorité déplorable. — Des hommes, transformés en bêtes de somme, montent des seaux d'eau dans les maisons; d'autres hommes, et même des femmes, transformés en bêtes de trait, tirent péniblement des tonneaux d'eau dans les rues. — Projets d'avenir. — Le pavage. Avant Philippe-Auguste, le sol des rues de Paris était composé de terre et de pierres formant, pendant la sécheresse de l'été, un sol friable que le vent enlevait en flots de poussière, et, pendant l'hiver, une mare de boue sale et infecte. Le roi fut choqué de cette barbarie, et il inventa le pavé. C'était pour son temps fort habile; mais le pavé le mieux fait forme une mosaïque de cubes de grès qui laisse suinter dans leurs intervalles la boue livide et puante sur laquelle elle repose. Qu'on se figure une écumoire pressée sur une marmite remplie. — Nécessité absolue de renouveler le revêtement du sol parisien. — On a fait en Angleterre, et particulièrement à Londres, des essais coûteux de chaussées en bois, en fer, en blocs de faïence, en pavés de granit de Cherbourg. — Rien n'a réussi. — Quel est le problème pour Paris? — Trouver une matière dure qui résiste aux pieds des chevaux, diminue la traction des roues et arrête le passage de l'eau qui tombe du ciel et va humecter la terre, et aussi le passage de la boue qui sort de terre et se transforme en poussière. — L'asphalte métallique, c'est-à-dire mélangé avec le minerai de fer étendu sur un fond empierré et maçonné en chaux hydraulique, comme les anciens construisaient leurs chaussées, répond à toutes les exigences du programme le plus exigeant et ne soulève qu'une seule objection. Les cochers se persuadent que leurs chevaux ont le pied moins sûr quand il porte toujours sur une surface égale que lorsqu'il est toujours à faux sur des pavés bossus et d'inégal niveau. Mais, si ces automédons attardés savaient que tout Florence et tout Naples, qui ne sont pourtant pas des villages, ont leurs rues tortueuses entièrement dallées et offrent une surface unie bien autrement glissante que l'asphalte, qui a de l'élasticité; s'ils avaient vu les cochers napolitains, qui ne sont pas plus adroits qu'eux, conduire sur cette glace, à bride abattue, des carrioles légères au triple galop de leurs chevaux fringants, ils se seraient fait ce

simple raisonnement : le cheval passant brusquement du pavé à l'asphalte, et n'étant pas averti par son instinct, glisse et s'écarte au moment de la transition; mais, si toute la ville était garnie de la même manière, il s'y ferait le pied, et, rencontrant une traction moitié moindre, il enlèverait un poids double avec une vitesse plus grande. Il y va de l'honneur municipal de nous délivrer d'un pavé barbare, bruyant, cahotant et tellement crotté, qu'en pertes de souliers, de bas, de robes et de pantalons, en altération par la poussière de marchandises de luxe exposées dans les magasins, ce pavé représente une dépréciation incalculable. Avec le revêtement d'asphalte, plus de boue, plus de poussière, plus d'ébranlement sinistre et de bruit assourdissant; la propreté dans la rue, la tranquillité au chevet et la conversation redevenue possible au foyer. — Les égouts. Ce mot résonne mal aux oreilles, il est entaché de vingt siècles d'infection ; désormais l'architecture le réhabilitera en en faisant la voie monumentale de l'utilité publique, auprès de laquelle la Cloaca Maxima de Rome ne serait qu'une ruelle. Paris n'a songé à se construire des égouts qu'après avoir bâti ses monuments. Là est son tort et la difficulté. — Système général de grands égouts et d'égouts ménagers desservant chaque maison. — L'enlèvement des boues. Paris est aujourd'hui divisé en un nombre infini de petits cantonnements reconnus suffisants pour la charge d'un tombereau, et concédés à un cultivateur qui vient, dans le plus simple appareil, accompagné de sa femme en haillons, suivi d'une charrette démantibulée, attelée d'une rosse affreuse, que précède un âne têtu, qui vient, dis-je, recueillir les ordures jetées devant les maisons, et dont il répand une partie sur sa route. L'édilité parisienne a droit de tirer profit de tout, excepté de ce qui choque les yeux et le goût. Il se passera vingt-cinq ans avant la réalisation complète du système général des égouts; jusque-là Paris continuera à vendre ses boues, mais en imposant à l'adjudicataire la condition de les faire enlever par des tombereaux de modèles uniformes, peints et tenus proprement à l'extérieur, se fermant à couvercle quand ils sont remplis, et ne laissant pas suinter leur contenu à travers des planches mal jointes; ces tombereaux, attelés d'un vigoureux cheval, n'encombreront pas les rues, et leurs conducteurs, vêtus uniformément, seront à la fois convenables et reconnaissables. Si les riches, qui ne laissent pénétrer le jour dans leur appartement que tard, ignorent ce qui se passe dans la rue avant midi, il est une population estimable qui se lève plus tôt, et qui a besoin en toutes circonstances de s'habituer à l'idée de propreté par une sorte de dignité urbaine partout répandue. — Le balayage. De même que nous avons, depuis février 1848, deux genres de propriétés, la propriété nationale et la propriété individuelle, l'une protégée par des affiches, l'autre abandonnée aux hasards de la convoitise, de même il s'est conservé deux balayages, l'un qui s'exécute par les soins de la municipalité et qui est la propreté officielle, l'autre qui incombe aux habitants et qui est la malpropreté générale. Le jour où les égouts seront partout établis, et où le sol sera revêtu de sa carapace d'asphalte, le balayage sera un service

municipal, exécuté non plus, comme aujourd'hui, par des pauvres enguenillés ou costumés comme au carnaval, mais par des employés uniformément vêtus, sous la conduite de caporaux et de sergents en uniforme. — La propreté des monuments. La rue étant propre, la boue et par suite la poussière supprimée, la fumée des usines consumée dans leurs fourneaux, la fumée des cheminées n'ayant plus de raison d'être par suite de l'emploi général du gaz comme combustible, nos monuments seront facilement entretenus propres sans être soumis au grattage, qui est leur ruine. Le grattage ne peut être exécuté que par des manœuvres, et il enlève aux sculptures ces quelques millimètres d'épaisseur que l'artiste s'était réservés pour imprimer à son œuvre l'accent et la vie. — On peut calculer mathématiquement combien de fois le Palais-Royal, gratté pour la seconde ou troisième fois en 1849, peut supporter encore d'opérations de ce genre. — Nous avons une pierre admirable, d'un ton jaunâtre délicieux, que le temps rend grisonnant dans une teinte harmonieuse. Elle n'a qu'un ennemi, c'est une petite araignée qui cherche les pores du calcaire, s'y installe et tend sa toile tout autour. Elles pullulent, et en moins de dix ans le monument est peuplé de ces insectes et enveloppé dans leurs toiles. Alors la boue transformée en poussière et le charbon volatilisé par la fumée s'accrochent à ces toiles et forment une croûte qui, humectée par la pluie, s'imprègne dans la pierre. Si donc on appliquait à toutes les façades le procédé de M. Rochas pour la silicatisation des pierres, procédé qui leur conserve leur teinte naturelle et leur porosité indispensable, si en même temps on les lavait et brossait à grande eau, pendant les journées de soleil, à l'entrée de l'hiver et du printemps, tout grattage deviendrait inutile, et le monument serait assuré d'une jeunesse éternelle. — En Hollande, vous voyez, tous les samedis, la ménagère ou sa servante sortir de la maison avec un seau d'eau et une pompe. En moins d'une demi-heure une pluie d'eau, lancée jusqu'au faîte de la maison, a ruisselé contre les fenêtres et contre les murs, entraînant avec elle toute la poussière et rendant à la peinture à l'huile et au vernis tout son éclat. Quand l'opération est terminée, le trottoir de la rue est lavé avec autant de soin que le carrelage du vestibule. Cette propreté extérieure des maisons est devenue, par le fait de l'habitude, un trait de mœurs; mais on n'a pas séjourné six mois dans le pays, qu'on l'adopte comme un devoir social, tant le bien a son principe contagieux comme le mal. — Il y aura dans Paris des compagnies chargées par quartier de faire la toilette de ses maisons. Avec l'aide des puissantes conduites d'eau de la ville, elles auront lavé les façades de toute une rue avant même que ses habitants soient levés. — La décence publique. Ce que je viens de dire de la contagion de la propreté s'applique à la contagion de la malpropreté. — Le maintien du goût public est intéressé dans cette déplaisante question. — L'administration municipale, au lieu de pourvoir à un besoin public, comme c'était son devoir, a eu la faiblesse de se prêter à une négligence coupable, à un laisser-aller aussi indigne d'un peuple civilisé qu'il est contraire à toutes les

règles de la morale, de l'honnêteté et de la décence. Ce qu'elle devait entraver, elle le provoque; ce qu'elle devait cacher, elle l'étale dans nos plus belles rues et sur nos promenades, élevant une forêt de colonnes triomphales à cette victoire du sans-gêne. — N'aurait-elle pas d'autres obligations? — De même que les cochers de voitures de louage ont trouvé dans toutes les rues des boutiques qu'ils ont transformées en remises pour abriter leurs chevaux, de même la ville trouvera, à prix d'argent, un millier de boutiques qu'elle transformera à l'usage de ses habitants. Elle exigera en même temps des cafés, des restaurants, des marchands de vins et des théâtres, qu'ils ouvrent à leur clientèle, dans l'intérieur de leur établissement, de vastes et commodes dégagements; puis, lorsqu'elle aura inscrit au coin de toutes ses rues, et pour la nuit sur ses réverbères, l'adresse de la boutique la plus voisine consacrée à cet usage, quand elle aura écrit en gros caractères, aux endroits que le public avait pris en habitude : *Respectez vos filles, vos femmes et vous-même!* alors elle exigera de ses préposés, des sergents de ville et des sentinelles, la répression la plus rigoureuse de toute contravention, une répression qu'il suffit de faire humiliante pour la rendre immédiatement efficace, tant est naturel et comme inné le sentiment de pudeur qu'on a laissé se corrompre. Je n'accepte aucun autre palliatif à ce mal honteux. L'art, qui donne de l'élégance à toutes choses, comme je me suis efforcé de le démontrer, est impuissant dans ces circonstances. Vous transformeriez chacune de vos affreuses colonnes en édicules élégants et gracieux, comme le monument choragique de Lysicrate, que vous n'en dissimuleriez pas l'ignoble destination; on n'orne pas la boue, on n'embellit pas le vice, on le cache, et la ville est assez riche pour payer sa décence. — La circulation. Cette part de l'activité des cités intéresse les arts par les percements de rues et les constructions neuves qu'elle exige, par les idées nouvelles qu'elle suggère, par la part de luxe et d'élégance qu'elle sollicite. Je dirai à l'édilité parisienne : Agissez avec grandeur, ne vous laissez pas surprendre par la marée montante de cette population envahissante; admettez que Paris comptera trois millions d'habitants avant la fin de ce siècle, et que tous vos projets soient conçus dans cette prévision. Quand tout grandit autour de vous, ne laissez pas le goût s'amoindrir. — Les rues de Paris allégées du trop-plein des piétons et des voitures. — Le sous-sol. — Les grandes communications des chemins de fer souterrains vont s'établir; à d'immenses galeries succéderont de vastes salles de réunion pour les voyageurs et pour les marchandises; des escaliers et des rampes embelliront ces dispositions nouvelles de l'architecture, qui peuvent d'autant mieux prendre un caractère monumental qu'une lumière magnifique, bien qu'artificielle, les éclairera continuellement. Cette architecture souterraine doit porter l'empreinte d'une grande solidité, être sévère en évitant de devenir sépulcrale, être élégante en repoussant toute coquetterie; en résumé, elle doit naître d'elle-même et éclater, pour ainsi dire, dans les mains d'un homme imbu des grands enseignements de l'antiquité. — Nécessité de pourvoir à la circula-

tion des piétons en créant des voies nouvelles, les unes aériennes, les autres souterraines. Les voies aériennes serviront à longer les grandes artères encombrées, comme les rues Saint-Martin, Saint-Denis, Richelieu et autres. Des entrepreneurs trouveront profit à percer la partie supérieure des maisons et à transformer des mansardes et des greniers en bazars continus, avec ponts de fer jetés sur les rues. La clientèle de ces nouveaux passages ne craindra pas de monter haut, quand on lui donnera, en compensation d'un peu de fatigue, un moyen d'aller à son but à l'abri du froid, de la pluie ou des rayons ardents du soleil, en étant garantie des chevaux et des voitures, en trouvant sur son passage une occasion de se fournir de toutes choses ou de se distraire en marchant. Des architectes de talent, chargés de construire les grands escaliers conduisant à ces passages et les ponts hardis jetés sur les rues, de disposer ces belles galeries inondées de jour et, le soir, de lumières, trouveraient, dans l'inattendu de ces dispositions, des inspirations du plus grand effet. Ces voies aériennes, qui sembleront des asiles de tranquillité à côté du bruit de la rue, devront s'arrêter devant les grandes rues, les boulevards et les places dont le caractère monumental ne comporte pas l'interruption de leurs lignes architectoniques ou de leurs perspectives pittoresques par des ponts couverts. Non que je désespère des ressources de l'art, qui sait, comme au pont du Rialto, à Venise, dissimuler par ses beautés le tort qu'il fait à la vue; mais je conçois qu'on réserve les effets grandioses de ces ponts jetés dans l'espace pour les rues de seconde grandeur, et qu'on ne les autorise pas dans les autres. Mais alors comment faire pour donner, dans un certain nombre de directions, une protection équitable à la femme âgée que des soins respectables appellent au dehors, et pour qui Paris devient, au milieu du jour, un antre de l'enfer, à la mère qui conduit ses petits enfans, et, comme une poule au milieu d'une meute, semble se multiplier par sa sollicitude, à l'homme enfin dont la gloire couronne les infirmités, mais qui n'a plus, pour éviter les dangers des voitures, les jambes qu'il a perdues en affrontant les charges de la cavalerie ennemie? A tant de faiblesses intéressantes, à tant de dangers réels, à tant de craintes imaginaires, il faut trouver un remède, au risque de rendre Paris inhabitable pour la moitié de ses habitants. Si vous avez le temps de vous arrêter au coin des rues Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Richelieu, là où elles débouchent sur les boulevards, au coin de la rue Saint-Honoré, là où elle se croise avec la rue de l'Échelle, aux coins des ponts et dans vingt endroits, vous verrez des êtres malheureux, se tenant sur le bord des trottoirs, comme les ombres au bord du Styx, attendant le moment favorable du passage, hésitant entre l'envie de s'élancer et la crainte de se heurter aux voitures, entre la nécessité d'avancer et la prudence qui conseille de reculer. Vous en aurez pitié, et vous demanderez avec moi qu'on pratique sous terre de grandes galeries qui déboucheront d'un côté du boulevard à l'autre, d'un trottoir d'une rue à l'autre trottoir. L'art uni à l'industrie trouvera moyen de rendre monumentales et productives ces voies souterraines.

— Ce que devrait être une rue dans une ville comme Paris [1]. L'asphalte, qui forme désormais sur le sol de toutes les rues de Paris une carapace impénétrable à la boue, qui n'engendre plus de poussière et conserve à l'eau qui s'écoule dans les ruisseaux son courant limpide, transforme la ville en une salle de bal incommensurable. Sous les dalles du trottoir sont pratiqués l'égout ménager, les conduits d'eau et de gaz, les fils électriques des télégraphes et des horloges. Mais on compte à Paris, année moyenne, cent quatre-vingts jours de brouillard et cent quarante jours de pluie; de 1689 à 1824, on a joui trois fois seulement d'un mois entier sans pluie : il faut donc se créer un abri contre ces variations de la température. Sur les gros murs des maisons, au-dessus des plus hautes fenêtres, s'élancent les cintres hardis d'une armature en fer, garnie d'un large vitrage; l'air pénétrera librement par les côtés, la pluie seule sera interceptée, le vent et le froid modérés. Ainsi abritée, la façade de la maison prend un caractère particulier. Au moyen des avances de balcons, de balustrades et d'escaliers extérieurs, elle participe des aménagements intérieurs. Le passant, se sentant garanti, est disposé à s'arrêter devant des boutiques que disposeront les marchands à tous les étages, avec des arrangements favorables à leur séduction. Le passage des voitures sera interdit depuis deux heures jusqu'à dix heures du soir, et, de ce moment, ces rues deviendront des salons. Les négociants auront, pour leur clientèle, des bancs de repos, des orangers parfumés et des corbeilles de fleurs. Il y aura des perruches et des colibris dans les arbres, des coquillages et des poissons rouges dans les ruisseaux. L'industriel qui vendra des nouveautés distribuera des rafraîchissements; il aura un cabinet de lecture, il charmera sa clientèle par une musique délicieuse, et il trouvera profit à retenir ainsi des chalands qui finiront, de guerre ou de plaisirs las, par acheter. La concurrence aidant, on ira plus loin sans doute, laissons faire l'avenir; mais j'entrevois avec joie tous les arts associés pour ajouter quelque belle peinture à ces murs abrités, quelque œuvre distinguée de sculpture se détachant sur la verdure des orangers et des lauriers au milieu de ces groupes assis. — Horloges électriques. Le temps, c'est de l'argent. Une horloge est un mentor, et, comme tout mentor, elle ne doit pas être prise en faute. — Déjà, avant l'ère chrétienne, la ville de Rome était remplie de cadrans solaires, qui réglaient, pour toutes les heures, les travaux et les repas. Plaute met dans la bouche d'un glouton des plaintes contre cet usage. — Nécessité plus grande d'horloges plus exactes. — Départs des chemins de fer, vie affairée. — Voitures publiques. Il y en a vingt mille qui circulent dans Paris, et elles sont aussi malpropres que dépourvues d'élégance. — On ne conçoit pas qu'on puisse montrer dans la capitale d'un pays

[1] J'ai annoncé en 1842, sous ce même titre, un volume que je n'ai pas publié, d'autres occupations m'ayant alors détourné de ces études. J'en ai extrait, pour les insérer dans ce chapitre, les idées qui ont encore de l'à-propos; je suis obligé de les retrancher de ce résumé. Voyez *Projets pour l'amélioration et l'embellissement du Xe arrondissement*. Paris, in-4°, 1842, chez Jules Renouard.

civilisé des cochers de fiacre en perruques de laine et en carricks déchirés, traînant leurs pieds dans d'informes sabots hérissés de paille, des cochers d'omnibus en costumes et en accoutrements qui semblent venir en ligne directe du fond de la Laponie. — On ne se croirait pas dans la première ville du continent. — Dorénavant n'accorder aucune concession nouvelle sans imposer toutes les conditions de l'élégance. — Défense de circuler dans les rues de première classe et dans les promenades parisiennes sans en avoir reçu l'autorisation d'une commission, qui ne s'inquiétera ni de la qualité du propriétaire ni du caractère privé ou public de la voiture, mais de son élégance et de la bonté du cheval. — Les charrettes et les voitures à bras faisant leur service le matin. — Plantations. Ce que j'ai dit du caractère des plantations dans les jardins des résidences s'applique plus rigoureusement encore aux plantations de nos boulevards, de nos quais, de nos places et de quelques-unes de nos rues. — C'est un élément puissant de l'embellissement des villes et un secours apporté à l'architecture, à la condition qu'on choisira les arbres parmi les essences architectoniques, qui, comme le tilleul, le platane, le sycomore et le marronnier, ont une végétation touffue, compacte, arrondie en larges masses, et qui se prête par l'élagage à une certaine régularité. On proscrira par cette raison les vernis du Japon, les acacias et autres essences ébouriffées et désordonnées qui jouent à l'agreste, au campagnard, à la forêt vierge. — Paris n'a rien de pastoral, rien de vierge. — On remplacera, sur la ligne des boulevards et des quais, ces arbres d'essences diverses alignés par le pied, mais dont la tête prend toutes les libertés, toutes les allures vagabondes propres à leur nature. — Les 35,000 arbres de Paris doivent éviter ces manières d'arbres du bal d'Asnières; ils forment l'association sérieuse de la végétation avec l'architecture par la rencontre d'une même harmonie des lignes, d'une même régularité des formes, d'une même continuité des tons. — Les boulevards peuvent, en changeant de nom, changer aussi de plantation; cette variété sera plaisante à la vue; ce changement de physionomie sera, pour les étrangers, un point de repère et un moyen de se reconnaître. — Les places plantées ne sont pas nombreuses. Les principales sont les Champs-Élysées, les Tuileries, les Invalides, le Champ-de-Mars et les rampes de Chaillot; toutes exigent dans leurs cadres de pierre des plantations régulières. — Paris étouffe, on lui donne de l'air et de plus larges rues : c'est bien quelque chose, ce n'est pas assez; il nous faut les jardins, la verdure, l'eau et l'ombre : ce sont pour les citadins comme des fenêtres ouvertes sur la campagne. On a dit de Londres que ses squares étaient ses organes respiratoires; nous n'en sommes pas encore à ce point d'asphyxie, qui rend absolument nécessaires ces ventilations factices, mais nous avons besoin, pour faire valoir la ville monumentale, des ressources incomparables de la végétation. Les anciens les connaissaient bien : les majestueux platanes reposaient la vue dans les rues d'Athènes; le luxe de la verdure était grand à Rome; les Grecs modernes et les Orientaux, qui ont conservé tant de traditions antiques, associent partout la végétation

à leur architecture. — Acheter des îlots de maisons et en faire des jardins couverts comme de vastes serres. — Abattre tous les murs de clôture qui emprisonnent les jardins de l'État, au Luxembourg, au jardin des Plantes, au ministère de la guerre, et les remplacer par des grilles élégantes. — Accorder des primes ou des dégrèvements d'impôts aux particuliers qui feront jouir ainsi le public de la vue de leurs arbres et de leurs parterres. — Utiliser le parcours de la rivière. — La Seine n'est pas un fleuve sérieux, fait pour porter des vaisseaux et pour désaltérer des êtres vivants; c'est une élégante naïade, qui se console de son inutilité en regardant ses charmes. La Seine traverse Paris pour l'embellir et le rafraîchir, conservons-lui ce caractère. — Entre le pont Neuf et le pont de la Concorde, les quais de la Seine seront transformés en jardins, vers lesquels on descendra par des rampes monumentales et d'élégants escaliers, quelque chose des splendeurs de l'antiquité et des délices de Bénarès sur les bords du Gange. La végétation ne s'élèvera que de place en place, de manière à créer pour chaque grand édifice, tels que le Louvre et les Tuileries, la grande Chancellerie, le Conseil d'État, l'École des beaux-arts, l'Institut et la Monnaie, un soubassement et un encadrement de verdure. Voyez immédiatement la belle galerie du Louvre sortant du remblai humide qui ronge ses assises et renaissant dans ses proportions primitives, dont nous n'avons aucune idée; voyez en même temps chaque monument et cette longue suite de maisons s'égayer et prendre, pour ainsi dire, des habits de fête. Ces plantations du bord de l'eau se composeront d'arbres qui supportent l'inondation, car, à l'entrée de l'hiver, jardins et constructions en fer disparaîtront, pour s'épanouir de nouveau après les grandes eaux, avec les premières feuilles du printemps. — Les bouquinistes établis à l'ombre des arbres. — Cafés et cabinets de lecture. — Exercices des canotiers, joutes. — Le soir, musique sur le bord de l'eau. — Délices parisiennes. — Le commerce des carriers, des débardeurs et autres industries transportés en amont du pont Neuf et en aval du pont de la Concorde. — Les docks construits au Gros-Caillou et à la Villette. — Ces squares plantés, ces jardins sur le bord de l'eau, ne seront jamais au centre de la ville que de rares apparitions, et Paris continuerait à montrer sa tristesse crottée en hiver et son aridité poudreuse en été, si on ne cherchait à faire diversion par quelques heureuses innovations. Les villes de l'Orient offrent au voyageur, comme autrefois les villes de l'antiquité, des points de repos délicieux. C'était, chez les contemporains de Périclès, un leschè; c'est aujourd'hui, chez le musulman, une fontaine, motif charmant d'architecture à l'ombre d'un majestueux platane; ce serait, à Paris, l'emplacement d'une maison achetée dans une rue fréquentée et sur le terrain de laquelle on aurait planté quelques grands arbres, dont le bouquet verdoyant, dépassant l'alignement des maisons, couperait gracieusement leur monotonie. Au fond de cette petite retraite, un architecte d'un talent original aurait exécuté quelque rêve chéri de son imagination. — Un service municipal utile servant de motif à un bijou d'architecture. — Il

manque aux rues de Paris de ces monuments qui se distinguent moins par le grandiose de leurs proportions que par la perfection de leur exécution dans un petit cadre. L'un des portiques d'Athènes, le Pœcile, réunissait les œuvres des plus grands sculpteurs, des peintres les plus renommés, et il était en outre un chef-d'œuvre d'architecture : et dans quel but avait-on réuni tant de soins, de luxe et de perfection? Simplement pour célébrer les grandes victoires du peuple grec, depuis la prise de Troie jusqu'à la bataille de Marathon. Pourquoi, dans un but semblable, ne pas élever des portiques aux carrefours de quelques rues, des portiques dans le genre de la Loggia de Florence? Un motif à statues et à peintures, toujours ouvert aux passants, leur offrant des bancs de repos, l'ombre et l'eau rafraîchissantes, et, pour la pensée, deux ou trois de nos combats d'Afrique, peints par un homme de talent, quelques généraux ou des citoyens populaires figurés en statues sous les arcades, et voilà une halte digne d'une grande ville et d'une nation artiste. Ne vous étonnez pas de ce luxe des arts et de ces générosités grandioses demandées à notre édilité; vous prétendez devenir l'Athènes moderne, rappelez-vous que dans l'Athènes ancienne le portique où l'on vendait la farine était décoré d'un tableau d'Hélène peint par Zeuxis, et la ville donnait 360 commodes leschès aux besoins de repos de ses habitants et à leur goût pour la conversation. A Delphes, le leschè des Cnidiens, population de pêcheurs, devait sa célébrité aux deux grands tableaux historiques de Polygnote. En multipliant ces reposoirs dans Paris, l'édilité trouverait souvent une compensation à ses dépenses, soit qu'on la cherchât dans les services que rendraient des hôpitaux de premiers secours, des bureaux gratuits d'information et de placement pour la classe ouvrière et les gens à gages, soit qu'on la demandât en prix de location à des cabinets de lecture, bureaux de tabacs, restaurants et cafés, à de grands marchands de nouveautés et d'objets de luxe, ou même à un loueur de voitures publiques, en composant ce reposoir dans la forme d'un hémicycle percé d'élégantes arcades. Souvent aussi ces portiques seraient un simple prétexte pour exposer un beau groupe de sculpture ou pour développer en peinture un souvenir national ou une parabole morale, assistée de ces bonnes sentences qui se fixent dans l'esprit comme un *memento*. Si la dévotion s'associait par un legs pieux à ce noble luxe, nous aurions aussi le reposoir religieux. La Mère de Dieu assise dans son édicule, au-dessus de la fontaine; à l'entour des bancs et pour cadre, la riche végétation d'un platane, d'un cèdre et d'un arbre de Judée; partout le but atteint: un bouquet de verdure pour les yeux des passants; la fraîcheur et le repos offerts à l'ouvrier qui rentre harassé, au commissionnaire chargé comme une bête de somme, à la femme souffrante, à l'homme infirme. Refuge hospitalier, annoncé de loin, même pendant la nuit, au moyen de la lumière électrique, éclatant au milieu de la sombre verdure. — Les fleurs. Les belles plantations, cette riche végétation associée partout à l'architecture, étendront le goût des fleurs, et les fleurs sont des propagateurs du bon goût et du sentiment harmonique des con-

leurs. — Chez les anciens, et pendant tout le moyen âge, l'usage des fleurs accompagnait les actes les plus heureux et les plus tristes de la vie; on se couronnait de roses dans les fêtes nuptiales et dans les cérémonies funèbres. — A Paris, on compte deux ou trois marchés aux fleurs et quelques fleuristes enfouies au fond de leurs boutiques, tandis que monuments, places, encoignures de rues, égayeraient leur nudité ou dissimuleraient leur malpropreté avec des corbeilles remplies de fleurs. — Quelle dépense! dira-t-on. — Autorisez l'usine Tronchon, nos fondeurs, nos faïenciers, nos vanniers, à faire la décoration d'une place, et quelques fleuristes à déposer dans ces corbeilles et ces caisses, qui porteront le nom du fabricant, des fleurs qui donneront l'adresse du fleuriste, et confiez-vous à la puissance de ce moyen d'annonces. Si tous les six mois on donnait en outre quelques médailles à ceux de ces exposants qui auraient fait les plus grands efforts ou obtenu, du jugement de tous, les plus légitimes succès, serait-ce une bien lourde charge que quelques milliers de francs jetés chaque année sur ce sol fécond? — L'ÉCLAIRAGE. Quand en 1666 M. de la Reynie, lieutenant général de la police, établit dans Paris des lanternes éclairées avec des chandelles de suif, on cria merveille, on frappa des médailles, on composa des chansons; nous ferons moins de bruit en prolongeant le jour, en supprimant la nuit. Ce n'est plus un rêve, la lumière électrique a résolu le problème; ce n'est plus qu'une question de bon marché. Quand la science aura utilisé toute l'électricité qu'elle laisse se perdre ou qu'elle ne sait pas recueillir, la lumière provenant de la pile coûtera si peu, qu'on en usera partout. La nuit s'étend sur la ville : aussitôt l'astre qui se couche est remplacé par dix grands fanaux électriques qui s'enflamment au haut de grands phares, magnifiques motifs d'architecture. Cette lueur magique jette sur toute la ville un doux et argentin crépuscule qui est presque le jour, et qui est assez la nuit pour qu'on songe à rentrer et à se reposer.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR LA REPRÉSENTATION ET LES FÊTES.

Une ville a ses jours de représentation dans le courant quotidien et monotone de son existence, comme un particulier a ses habits de fête avec ses habits de tous les jours. Les anciens et nos pères avaient pensé qu'il était de leur devoir de faire partager au peuple le luxe et la splendeur réservés au petit nombre; ils formèrent ainsi son goût et firent son éducation, peut-être sans s'en douter, mais avec une efficacité qui ne peut être mise en doute. La religion a eu dans cette action le rôle le plus important, et à l'Église appartient l'initiative de cette influence dans les temps modernes. — Elle fut suivie, imitée, quelquefois même surpassée par les chevaliers dans leurs tournois, par les seigneurs dans les élégances de leurs fêtes, dans la pompe de leur deuil. — Cette action s'est continuée par l'Église dans les cérémonies du culte, par l'armée dans ses revues et ses parades, par l'État dans les fêtes publiques qu'il ordonne et les pompes funèbres qu'il

régit. — L'Église. Son rôle pendant treize siècles de splendeur. — Elle a été dans cette longue suite d'années le musée de l'art. — Aujourd'hui le culte est en dehors des arts; il serait plus utile qu'il fût en dedans. — De l'archéologie dans le costume et le mobilier ecclésiastiques. — Ne pas exagérer ses droits comme les Grecs le font, et bien établir qu'on n'entretient pas, comme l'Église schismatique, des prétentions à une pureté primitive et conjecturale, mais que, sans y attacher aucune importance dogmatique, on fait retour à des usages français, à des formes nationales de culte, appuyé sur des preuves évidentes et matérielles, telles que les trésors et les mobiliers des églises, les vêtements conservés pieusement ou retirés des tombeaux, comme ceux de saint Thomas de Cantorbéry à Sens, ceux des abbés de Saint-Germain-des-Prés, telles enfin que les anciennes peintures et toute la statuaire du XIe au XIIIe siècle. — Maintenir les droits de l'archéologie avec cet esprit libéral toujours professé par l'Église catholique, et en faisant la part des droits de l'art vivant et créateur, comme l'Église latine et la cour de Rome en ont toujours donné l'exemple. — Réforme du costume ecclésiastique actuel. — On rétablira l'ancien costume, si noble, si souple dans son ampleur, si majestueux dans ses grands plis motivés, et qui s'est transformé peu à peu, par l'influence de chasubliers sans goût, en quelque chose de ridicule, ou, qui pis est, car le ridicule est facile à combattre, en un costume d'une roideur faussement traditionnelle. Outre les modifications de la forme, il y a encore à chercher la nature des étoffes neuves et les dessins convenables. — L'orfévrerie d'église à réformer dans le même sens, en conservant le champ libre aux créations de nos artistes. — Recherche des bons procédés anciens pour faire des œuvres rajeunies. — Mais ces réformes entreprises sans direction et sans ensemble par des fabricants dépourvus de notions sérieuses de l'archéologie ecclésiastique et du sentiment de l'art suscitent mille tentatives malheureuses qui entraînent les églises dans des dépenses regrettables. — De même que nous proposons une grande manufacture modèle pour l'art vivant, de même nous croyons utile que l'État encourage, stimule et subventionne un grand atelier d'objets d'art à l'usage de l'église. M. Viollet le Duc est indiqué pour diriger cet établissement. Il lui serait garanti une commande annuelle de 100,000 francs d'objets usuels pour le culte, à la condition de livrer ces objets au prix de revient et de renoncer à toute propriété sur ses modèles. — On voit où j'en veux venir : donner l'occasion de produire, mettre en évidence l'atelier recommandable, et cependant offrir à toute l'industrie les moyens de suivre la même voie. — L'État répartirait ses acquisitions entre les plus pauvres églises de nos misérables hameaux, et formerait, avec les productions hors ligne, un musée d'église, c'est-à-dire une exposition permanente à l'usage du clergé. Le musée de Cluny offrirait ce rapprochement des plus belles créations originales de l'art gothique disposées chronologiquement dans le musée et des meilleures productions de l'art moderne étalées par spécialités dans l'annexe publique; il provoquerait, au moyen de

ce parallèle, une épuration dans le goût public et dans l'industrie qui dessert le clergé.— Autoriser les processions dans les rues, encourager les solennités religieuses qui unissent la pompe et l'éclat aux meilleurs sentiments de la piété.— Les fêtes civiles. En 1791, 92 et 93, on a fait beaucoup de projets de fêtes nationales, on en a exécuté quelques-uns; ceux de David peuvent être placés en tête pour le pathos et le ridicule, ceux de Lakanal pour l'affectation du champêtre, des vertus civiques et des joies domestiques. Ces fêtes ont changé de caractère suivant les circonstances et les temps, mais jusqu'aux cornes dorées des bœufs de 1848 elles n'ont eu aucune signification. L'explication d'un pareil avortement continu est dans ce fait, que l'art y a eu trop peu de part, tandis que l'entrepreneur des fêtes était tout-puissant. Quand on a beaucoup voyagé, quand on a vu les fêtes de tous les pays, on se rappelle l'illumination de Saint-Pierre de Rome et la girandole du château Saint-Ange, le reste flotte vaguement dans le souvenir; l'intervention de l'art donne la raison de cette différence. L'illumination de Saint-Pierre, c'est un majestueux monument dessiné en lignes de feu; la girandole, c'est un immense candélabre au haut duquel s'enflamme un volcan pour éclairer magnifiquement une ville monumentale. — On dépense chaque année à Paris 400,000 francs en fêtes publiques. Le dernier lampion éteint, la dernière fusée tirée, il ne reste de cette grosse dépense que des taches de graisse et de fumée sur nos édifices, des fondrières de pavés bouleversés et de laids échafauds, qui pendant deux mois entiers embarrassent la voie publique. Il serait possible d'employer cet argent d'une manière plus digne d'un peuple civilisé, en le faisant concourir au progrès des arts. — Prélevez sur ces crédits 50,000 francs pour les verres de couleur et autant pour les feux d'artifice, car dans une fête il faut faire la part de l'éclat et du bruit. Donnez aux 300,000 francs qui restent à votre disposition une noble destination. Qu'un architecte reçoive une année à l'avance la commission d'ordonnateur de la fête, qu'il prenne pour programme soit une vaste création nouvelle, soit la décoration d'une de nos places, soit enfin la restitution de quelque célèbre monument de l'antiquité. Il étudiera ses projets tranquillement dans le silence de l'atelier, il combinera l'ornementation avec les jeunes peintres et sculpteurs, dont l'imagination se prête volontiers à ces résurrections grandioses, et au dernier moment, quand tout sera bien combiné, bien mûri et exécuté par fragments, le rêve sera réalisé et se dressera en peu de jours sous les yeux de la foule ébahie. Ce seront des châteaux en Espagne, mais des châteaux réalisables, puisqu'ils seront conçus par un architecte, c'est-à-dire par un artiste, qui, tout en s'abandonnant aux rêves de son imagination, tout en construisant en toile et en carton, se rattachera à la réalité par les grands côtés de l'art. Féconde initiation de la foule aux inspirations du génie; aide puissante apportée aux imaginations lentes; barrière excellente opposée aux idées infimes, au petit art, au faux goût. Habituée à voir ces magnificences réalisables, la population entière sifflera les mesquineries réalisées. Elle ne voudra plus que la

médiocrité, sous aucune forme, se prélasse sous ses yeux, et, quand il s'agira d'élever un monument national, elle demandera à grands cris l'homme qui aura fait preuve de grandeur dans la conception et de pureté dans le style. — Voyez par un beau soleil ou aux clartés magiques des lumières électriques les rampes de Chaillot surmontées d'un monument digne de cette belle position, la place Louis XV devenant la première place de la première ville du monde, le Parthénon reproduit sur le terre-plein de la place Dauphine et dominant les quais, la Madeleine enveloppée de toile et, d'un froid monument romain, devenant le plus noble temple grec dans toute la magnificence de la polychromie, c'est-à-dire des arts associés, le Champ-de-Mars disposé en arènes antiques, avec les courses de chars et les combats d'animaux imités dans toutes les règles; cette année, nous aurons une palestre animée par les lutteurs, embellie par ses portiques remplis de statues et de peintures; une autre année, nous assisterons, 50,000 spectateurs à la fois, à une tragédie grecque jouée dans toute sa simplicité, sur un théâtre qui reproduira les magnificences des arts que les Grecs répandaient dans les monuments publics de ce genre. Songez à des portiques aériens, à des jardins suspendus, à des ponts d'un caractère monumental, inconnu aux générations présentes, à des monuments commémoratifs que la nation attend, et qu'elle réclamerait si elle les voyait aussi grands que ses souvenirs. — La routine s'écriera : Le peuple se soucie peu de vos imitations antiques. Une fête n'est pas un lieu d'étude, et les chemins de fer montrent les monuments de la terre à ceux qui veulent les voir. Je ne ferai qu'une réponse : Si le peuple ne s'intéresse pas à ces grands spectacles, qui sont en même temps de magnifiques études, ajournez-les; c'est que le peuple est plus arriéré, moins artiste que je ne le suppose, c'est une affaire de temps. — Palais du chef de l'État, hôtel de ville, ministères, montrant dans les solennités autant d'éclat de lumières et plus de délicatesse de goût. — En toutes choses, s'adresser aux artistes, et mettre à la porte les tapissiers qui ne sont pas artistes. — Illuminations. Sortir de la routine; les lampions vont être remplacés par des becs de gaz : c'est un mince avantage si l'art ne tire pas parti de ces cordons de lumière. — Pompes funèbres. Le 15 décembre 1840, les cendres de Napoléon, rapportées à Paris, furent entourées d'une pompe funèbre digne de la grande figure de l'Empereur et de la noble pensée du roi Louis-Philippe. Visconti s'acquitta dignement d'une tâche qui allait à son talent souple, à son imagination pleine de ressources. Cette belle cérémonie impressionna fortement la population; elle prouva le parti qu'on pouvait tirer, au point de vue de l'art, de la pompe funèbre. Mais de telles solennités ont lieu une fois tous les siècles, et le convoi funèbre se renouvelle à Paris 35,000 fois tous les ans. — Que fait la municipalité pour entourer ces cérémonies douloureuses de l'appareil digne et sévère qui convient à leur caractère? Elle possède là un moyen facile de promener sous les yeux de la population, chaque jour et à toute heure, un spectacle qui attire son attention sympa-

thique, car ces convois funèbres partent de tous les points de la ville, traversent lentement toutes ses rues, et recueillent partout les hommages respectueux qu'on n'accorde qu'à la mort, au redoutable représentant de l'incontestable égalité. La municipalité n'a qu'une préoccupation, celle de faire rendre le plus d'argent possible à ce service municipal. Dans ce but unique sont combinés avec une minutie de comptable les prescriptions, règlements, tarifs et adjudications. Je les ai tous lus attentivement, espérant trouver dans ces documents administratifs le chapitre du matériel, dans lequel il serait question des beautés de l'art, convoquées aussi à ce concours funèbre; le chapitre du personnel, dans lequel on nommerait l'artiste chargé de présider au renouvellement du mobilier, des costumes, de la carrosserie : je n'ai rien trouvé dans quelques centaines d'articles, pas un mot qui indique que l'administration municipale ait songé à la protection de l'art, au maintien du goût public, ait cru que sa mission n'était pas complétement remplie, même après avoir obtenu, le 16 novembre 1842, une remise de 71 fr. 56 cent. p. o/o sur les objets fournis en location et de 15 p. o/o sur les fournitures réelles, soit environ 700,000 francs de bénéfice. Aussi, suivez les convois funèbres de cette grande capitale, dont le nom est synonyme, sur la terre, d'élégance et de noblesse, et voyez si cet attirail de deuil et ce cérémonial funèbre sont dignes d'une nation qui se respecte, d'une population qui comprend que la dignité sied à la douleur. Corbillards, voitures de deuil, harnachements, livrées, personnel; et dans l'église, le catafalque, les chandeliers en bois argenté, les trépieds en carton peint, les ornements des tentures de deuil, le mobilier funèbre en un mot, et tout, sans exception, loin d'élever la tristesse dans une sphère supérieure aux misères de cette vie, provoque le rire des hommes de goût et les quolibets des artistes. — Réforme urgente. — Adjudication prochaine. — Rabais accordé à la condition d'un renouvellement entier du matériel et de l'enrôlement d'un personnel convenable. — Nomination d'un artiste de goût et de savoir pour présider à cette réforme générale, aux modifications successives et à l'entretien. — Aucune partie de l'archéologie n'est mieux connue, aucune partie de l'art n'a de plus beaux et de plus touchants modèles. — Nouvelles créations dans un mélange d'archéologie et d'art.

MAINTIEN DU GOÛT PUBLIC PAR LES ÉLÉGANCES DE LA COUR.

Chapitre à faire. — Circonstances nouvelles. — Les questions de costumes sont futiles, et cependant quels soins n'apporte-t-on pas à l'habillement des troupes pour les rendre élégantes et brillantes! Ce n'est pas de la couleur des uniformes que dépendra leur courage; à ces broderies d'or ne sont pas attachées les vertus militaires, mais on veut que la vue seule de l'armée donne une idée de sa force et de son intelligence. — Ayez autant d'amour-propre pour la nation entière. — Les grandes variations du

costume sont la formule extérieure des changements introduits dans la constitution d'un État. La mode ne les fait pas, elle les subit et se contente, victime résignée, de les adopter, en les ornant de quelques fleurs ou de quelques rubans. — Au costume guerrier du XVe siècle a succédé le costume élégant du XVIe. Les guerres civiles et religieuses en ont fait, au commencement du XVIe siècle, un costume militaire, élégant encore, mais qui sentait le camp. Louis XIV lui donne l'ampleur et la majesté de son règne; Louis XV lui laisse prendre toutes les mollesses, toutes les afféteries de ses goûts; mais la révolution rugit, et le frac noir et le pantalon deviennent l'expression de l'égalité, dont notre paletot est la plus manifeste consécration. Ce sont donc de graves événements, de grands courants qui changent les costumes; mais, pour les modifier, il ne faut que la mode. Un rien, moins que le vent qui fait tourner la girouette, un caprice de femme change la mode, et le gouvernement le plus fort n'y pourrait rien en mettant en mouvement son armée et sa police. — On sait quelle a été, en tous pays, l'influence de la cour sur la mode, quel empire a exercé sur elle la cour de France jusqu'à la Révolution; David prit sa place, et l'on sait aussi le costume étriqué, l'ameublement anguleux, la décoration froide qu'il substitua à toutes les élégances du bon goût. Depuis lors, la mode n'a su se fixer. L'ancienne aristocratie aurait pu la recueillir, mais elle a abdiqué toute influence, elle vit d'économie. De loin en loin elle fera retourner ses rideaux, redorer quelques bronzes ou de vieux meubles, rajuster d'anciens Boule; mais elle a cessé d'être militante, et il faut le dire, au grand détriment du bon goût, car c'est là que se conservent les vieilles traditions des manières distinguées, du bon langage et de la protection désintéressée des arts. — L'industrie ne s'alimente pas avec les regrets du passé, elle vit de ce qui est vivant, de ce qui facilite l'écoulement de ses produits. Elle a donc regardé autour d'elle, et voyant que l'ancienne aristocratie n'achetait rien, elle a été au-devant de sa vraie clientèle, l'aristocratie qui achète, le véritable Amphitryon, comme le dit Sosie; or, l'aristocratie chez qui l'on dîne, chez qui l'on danse, qui réunit autour d'elle les magnificences du luxe et les productions des arts, c'est l'industrie financière. — Tableau de ce monde. — Les qualités du cœur, la supériorité de l'intelligence, les délicatesses du goût, ne sont pas absolument nécessaires dans les affaires; elles sont plutôt nuisibles. — Origine des gens de finance. — Éducation de leur enfance. — Société de leur jeunesse. — Ils subissent les influences de femmes de bas étage qui ont recueilli dans les ateliers des artistes des notions incomplètes et qui associent à leurs goûts d'élégance et de luxe des tendances de clinquant. — Ils exercent, sous cette tutelle, une influence fâcheuse sur le goût public et sur les tendances des artistes. — Personne ne se méprendra sur mes critiques et ne les fera porter à faux sur les représentants de nos anciennes maisons de banque, sur d'honorables négociants qui, nés dans l'aisance et au milieu des chefs-d'œuvre de l'art acquis par leurs pères, ont développé leur goût, en même temps que leur intelligence, par les

études classiques et les voyages. — On se rappelle ce que j'ai dit des marchands de l'antiquité, qui élevaient des villes monumentales; des marchands de poissons et de vins, des joailliers de Pompéi, une petite ville de province, qui chargeaient des peintres de talent de représenter sur leurs murs les particularités de leur industrie, ou des sujets tirés de l'*Iliade*, comme dans la maison du Poëte, ou la *Bataille d'Issus*, entre Alexandre et Darius, figurée en magnifique mosaïque, comme dans la maison du Faune; on n'a pas oublié non plus de quelle manière j'ai parlé des marchands du moyen âge, qui, comme Jacques Cœur, embellissaient leurs villes; des marchands de Venise et de Gênes, qui bordaient les canaux et les rues de leurs palais de marbre. L'équivoque n'est pas possible : on reconnaîtra que j'ai eu uniquement en vue les épaves de la Bourse, et je ne crois pas avoir mal jugé leur détestable influence. On ne me reprochera pas non plus de critiquer le vrai luxe; à mon avis, le bien-être est la moralisation la plus efficace des masses, comme le luxe est la propagande la plus active des arts. — L'influence d'une cour peut être toute-puissante dans les circonstances présentes.— Ce qu'a été la cour de France, ce qu'elle peut être de nos jours. — Du costume. Nous portons avec satisfaction, avec toutes sortes de recherches, des habits et des paletots que nous n'osons pas mettre à nos statues, que nous trouvons ridicules sur les épaules d'un grand homme. — Un artiste préférera représenter son personnage en robe de chambre, ou en manteau de voyage, plutôt que dans nos habits officiels. — Cela ne prouve-t-il pas que nos instincts naturels et nos besoins nous donneraient des vêtements plus raisonnables que la mode ? La blouse elle-même deviendrait un costume pittoresque, si, sans rien changer à sa forme, sans rien ajouter à son prix, un fabricant artiste introduisait dans le tissage de l'étoffe, à l'imitation des Maronites de Syrie, quelques dessins colorés descendant des épaules et du col sur la taille, s'il y ajoutait une ganse et deux glands pour relever gracieusement les manches, et une ceinture de laine de couleur pour ceindre la taille. — Nous verrons ces réformes. — Quant au costume actuel des femmes, je ne sais pas mauvais gré à la mode d'être ridicule, cela la regarde et c'est passager; son crime, à mes yeux, est de rendre la nature ridicule. Supposez, au milieu d'un salon rempli de femmes à la mode, Vénus en personne descendant sur des nuages; on la trouvera étriquée, mal proportionnée, indécente, non pas du trop, mais du trop peu. — Il y faut songer, le goût risque de se perdre au milieu de ces extravagances de la mode. — Il est si facile de la dominer. — Cette déesse capricieuse ne se laisse rien imposer par l'autorité des lois et par la force des baïonnettes, mais elle cède au bon exemple. — La grande manufacture donnera les bons, les vrais modèles pour toutes choses; en même temps, l'enseignement public des arts disposera la nation entière à les accepter; de ce moment, l'industrie, qui faisait indifféremment, et les yeux fermés, le bon ou le détestable, suivant que le requérait la mode, mettra ses puissants moyens d'action à reproduire seulement les bons modèles et

à répandre partout, suivant les mêmes principes, les nouvelles créations des artistes; simultanément la cour exercera son influence sur le costume, parce que, aussi bien que la grande manufacture, elle saura ce qu'elle veut et où elle tend. — Son programme étant bien conçu et successivement développé, je ne crois pas qu'elle éprouve de résistance à le faire adopter, car il sera, à la fois, le plus gracieux et le plus noble, le moins choquant à la vue et le mieux approprié à nos besoins. Le succès dépend beaucoup de la manière de s'y prendre. Descendre dans la rue avec la chlamyde attachée à l'épaule, comme les primitifs de 1795, ou avec l'habit boutonné par derrière, comme les saint-simoniens de 1830, c'est faire rire de soi dans une question où le ridicule est armé jusqu'aux dents; mais procéder sans qu'on s'en doute, par l'influence des femmes à la mode et des jeunes gens les plus élégants; ne pousser ni à un costume historique ni à une réforme à la Bloomer, mais marcher dans la voie étroite qui longe le bon goût et les habitudes reçues, sans sortir trop abruptement du cercle restreint dans lequel se meut la mode, où elle a l'habitude de tourner et de revenir sur elle-même, c'est un moyen sûr d'atteindre le but.

En résumé, le maintien du goût public est un devoir de l'État, une mission facile, et, loin d'être la ruine des finances, ce sera une des sources les plus fécondes de la prospérité commerciale du pays. C'est un peu avec de l'argent, c'est beaucoup avec son initiative, c'est surtout avec ses conseils et ses encouragements que l'État obtiendra ces résultats considérables.

TABLE DES MATIÈRES.

Maintien du goût public par la direction des arts..... Page 1

Direction supérieure des arts, p. 1. Attributions, p. 2. Budget, *ibid.* Choix d'un chef, p. 3. Personnel, *ibid.* Les commissions, *ibid.* Les concours, *ibid.* Les artistes, p. 6. De l'association dans les travaux d'art, p. 7. Travaux d'architecture, *ibid.* Du corps des architectes, p. 8. Du diplôme imposé aux architectes, *ibid.* Sculpture, p. 9. Peinture, *ibid.* Des modèles, *ibid.* Du matériel des arts, p. 11. Des modes de peinture, *ibid.* Des travaux, *ibid.* La gravure et la photographie, p. 13. La musique, p. 14. Les théâtres et la littérature, *ibid.* L'industrie, *ibid.* Expositions permanentes, périodiques, universelles, *ibid.* Exposition permanente, *ibid.* Exposition périodique, p. 15. Exposition universelle, p. 16. Du jury, *ibid.* Sociétés des arts et de l'industrie, p. 17. Les intermédiaires du commerce, p. 18. Marque de fabrique, poinçon de garantie, timbre des imprimés, p. 19. Propriété des œuvres de la pensée. Littérature et beaux-arts, *ibid.* Récompenses, p. 20. Première et seconde académie des beaux-arts, p. 22. Seconde académie des beaux-arts, p. 23. Publicité, p. 25.

Maintien du goût public par l'éloignement de tout ce qui offense le bon goût..... Page 25.

Symptômes de l'abaissement du goût, p. 25. Moyens d'influence que l'État possède, p. 26.

Maintien du goût public par les musées, les bibliothèques et les cours publics..... Page 27.

Le Luxembourg, p. 28. Le Louvre, p. 29. Directeur de musée, *ibid.* Budget, *ibid.* Personnel, *ibid.* Disposition et classement, *ibid.* Enseignement des musées, p. 30. Catalogues, *ibid.* Restaurations, *ibid.* Entrées, p. 31. Cours et lectures du soir, *ibid.* Musée de Cluny, *ibid.* Musée de l'École des beaux-arts, p. 32. Musée sigillographique, *ibid.* Musée d'artillerie, p. 33. Musée du Conservatoire des arts et métiers, *ibid.* Muséum d'histoire naturelle, *ibid.* Musées de province, p. 34. Bibliothèques, p. 35. Bibliothèques des départements, p. 37. Bibliothèques des communes, *ibid.* Hôtel des ventes, *ibid.* Cours publics, p. 39. La critique dans les arts, p. 41. Liberté et gratuité des entrées, p. 42.

Maintien du goût public par les belles publications à bon marché... Page 43.

Les modèles de dessin fournis par l'État aux écoles, p. 43. Les images à deux sols, p. 44. Les proclamations illustrées, p. 45. Les monnaies, médailles et jetons, p. 46.

Maintien du goût public par les spectacles..... Page 49.

Théâtres, p. 49. Directeurs, p. 50. Théâtres français, *ibid.* Les acteurs, p. 52. Les costumes, p. 53. Grand Opéra, *ibid.* Opéra dansant, p. 54. La danse, *ibid.* Décorations, *ibid.* Opéra chantant, p. 56. Concerts publics, *ibid.* Théâtres populaires, *ibid.* Théâtres des départements, *ibid.* Théâtre des essais, *ibid.*

Maintien du goût public par les exercices gymnastiques..... Page 57.

La natation, p. 59. Des jeux de paume, p. 60. Manéges d'équitation, p. 61. Salles d'escrime, *ibid.* Courses, *ibid.*

Maintien du goût public par l'initiation des citadins à la belle nature. Page 62.

Plantations et promenades, p. 62. Caractère des constructions, p. 63. Déversoir pour le Muséum d'histoire naturelle et pour le musée du Louvre, p. 64. Système de la société d'encouragement pour l'élève des chevaux, p. 65. Les comices de l'agriculture et leurs bestiaux, p. 66.

Maintien du goût public par l'excellence de l'architecture..... Page 68.

Paris ville monumentale, p. 68. La commission des monuments historiques, p. 69. Hôtels historiques, *ibid.* Inscriptions commémoratives, *ibid.* Monuments à respecter, *ibid.* Monuments à compléter, p. 70. Monuments à construire, *ibid.* Des églises de Paris, p. 71. Archevêché, *ibid.* Monuments nationaux, p. 72. Les grandes nécropoles, *ibid.* Hôpitaux, *ibid.* Monuments d'utilité publique, *ibid.* Les ponts, p. 73. Les fontaines, *ibid.* Gares des chemins de fer, p. 74. Amphithéâtres des cours publics, *ibid.* Théâtres, *ibid.* Le théâtre du peuple, p. 76. Théâtre des essais, *ibid.* Constructions civiles, *ibid.* Sculpture, p. 79. Polychromie de la statuaire, p. 81. Polychromie de l'architecture, p. 82.

Maintien du goût par les embellissements de la voie publique..... Page 84.

La propreté, p. 84. Les eaux, p. 85. Le pavage, *ibid.* Les égouts, p. 86. L'enlèvement des boues, *ibid.* Le balayage, *ibid.* La propreté des monuments, p. 87. La décence publique, *ibid.* La circulation, p. 88. Ce que devrait être une rue dans une ville comme Paris, p. 90. Horloges électriques, *ibid.* Voitures publiques, *ibid.* Plantations, p. 91. Les fleurs, p. 93. L'éclairage, p. 94.

Maintien du goût public par la représentation et les fêtes..... Page 94.

L'église, p. 95. Les fêtes civiles, p. 96. Illuminations, p. 97. Pompes funèbres, *ibid.*

Maintien du goût public par les élégances de la cour..... Page 98.

Circonstances nouvelles, p. 98. Les modes, p. 99. Le costume, p. 100. Résumé, p. 101.

JOSEPH DE LABORDE

ET SES FILS,

PAR

M. PAUL LACROIX,

CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

LABORDE (Jean-Joseph de), vidame de Chartres, seigneur de la Ferté-Vidame et des baronnies de Méréville en Beauce, et de Laborde en Bourgogne, fut un de ces hommes rares dont la probité et la bonne réputation augmentent en proportion de leurs richesses. Son nom de famille était Dort, de Bielle, chef-lieu de la vallée d'Ossau, en Béarn. Dès le 14e siècle, les Dort exerçaient une notable influence dans le pays. On trouve, parmi les anciens titres d'Ossau, la preuve de leur participation active aux intérêts de cette commune et à ses fréquents démêlés avec les vallées environnantes. Ils occupèrent les principales charges électives; mais, au 16e siècle, la maison Dort n'étant plus représentée que par une seule héritière du nom, la branche cadette de cette famille vint s'établir à Bielle, et, joignant à son nom de terre son nom patrimonial, s'appela Dort de Laborde. A la fin du 17e siècle, un cadet de cette branche alla se fixer dans la ville de Jacca en Aragon, et s'y maria avec Marguerite Alleman, fille d'Alleman de la vallée d'Aspe. Joseph de Laborde naquit de cette union en 1724. A l'âge de dix ans, il rentra en France et commença sa carrière commerciale à Bayonne, sous la direction de son oncle Joseph de Laborde, des Dort de Laborde de Bielle. Les relations de cette importante maison étaient fort étendues en Espagne. Il eut donc de bonne heure l'occasion de manifester ses goûts et son aptitude pour le grand commerce. En 1739, n'ayant pas encore quinze ans, il fut chargé de négocier une affaire considérable avec Pizarro, commandant de la flotte espagnole, et, au milieu d'un pays étranger, en butte aux tracasseries des douanes et aux rivalités des commerçants indigènes, il montra une habileté et une présence d'esprit qui décelèrent à tous les yeux, comme aux siens mêmes, sa véritable vocation. En 1746, son cousin mourut et le laissa seul à la tête de la maison de commerce qu'il faisait prospérer. Ses opérations l'obligeaient à faire des voyages qui le mirent en rapport personnel avec les gens d'affaires comme avec les hommes d'État de l'Espagne. En 1751, il conclut avec la Compagnie des Indes une affaire de dix millions de piastres, dont elle se trouvait assez bien pour lui offrir, l'année suivante, la fourniture de trois cent mille marcs, ou quinze millions de livres d'alors. Depuis cette époque, ses affaires prirent une extension telle, et sa fortune s'accrut dans de si énormes proportions, qu'il prêtait chaque année plusieurs millions aux différents services de l'État, et qu'il pouvait, en 1757, malgré l'invitation pressante de Louis XV, renoncer à venir s'établir à Paris, dont le séjour ne convenait ni à sa santé ni à ses goûts. Ce besoin d'indépendance et de repos lui fit également repousser les propositions de M. de Boullongne, alors contrôleur général et son ami, qui lui offrait une place de receveur général, ou de fermier général, à son choix. Il se retira dans sa chère vallée d'Ossau, et il y jouissait d'une tranquillité devenue nécessaire après tant de tra-

vaux, lorsque le comte de Bernis eut recours à lui pour renouer une négociation financière qui venait d'échouer par les voies diplomatiques. Louis XV, engagé dans la guerre de sept ans, et combattant la détresse de ses finances, un ennemi plus redoutable que le roi de Prusse, avait sollicité du roi d'Espagne un prêt de trente millions de livres. Son ambassadeur lui annonça un refus. Mais les rapports de Joseph de Laborde avec l'Espagne, les liens d'amitié qui l'unissaient aux principaux hommes d'État de ce royaume, firent espérer de son intervention une issue plus heureuse, et il reçut du roi, le 24 juillet 1758, l'ordre de se rendre à Madrid. En trois jours il avait fait le voyage, célérité qu'on trouva extraordinaire à cette époque, et il ne lui fallut pas beaucoup plus de temps pour recevoir du premier ministre de Ferdinand VI cette réponse si flatteuse : « Nous ne prêterons rien à Sa Majesté « Très-Chrétienne, mais je consens à prêter, à « vous personnellement, dix millions. » Joseph de Laborde mettait autant de franchise que de noblesse dans la manière de traiter les affaires. C'était là ce qui lui avait valu l'estime des ministres du roi d'Espagne (1); c'est là ce qui lui gagna l'amitié des hommes les plus considérables. Il reçut de tous des marques d'affection et de dévouement. Nous citerons à ce sujet un passage de ses Mémoires inédits : « De mes amis de Madrid, le « moins affectueux n'était pas le marquis d'Ytur- « bieta; je logeais toujours chez lui, j'étais re- « gardé comme l'enfant de la maison. Sa fortune « était immense, et je n'ai jamais demeuré chez « lui, sans voir, dans une chambre de son appar- « tement, quatre ou cinq millions de livres en or, « rangés sur des tablettes dans des sacs de dix « mille pistoles d'or chacun. Il avait du plaisir à « me faire voir cette bibliothèque, en me disant « fort obligeamment : « Tout ce trésor est à votre « service, et vous pouvez en user librement; vous « êtes l'unique personne à qui je l'offre sans « bornes. » Il était impossible que cette grande considération personnelle, que cet immense crédit sur toutes les places de l'Europe ne fussent pas mis à profit par le gouvernement français. Le comte de Bernis appela près de lui Joseph de Laborde, et le supplia de se charger du service de la Guerre qui s'élevait à cinquante millions. Il avait à peine assuré ce service en le plaçant dans de si bonnes mains, qu'il quitta le ministère. M. de Choiseul, qui lui succédait, non-seulement confirma le choix de son prédécesseur, mais encore employa toutes les séductions imaginables pour que de Laborde consentît à se charger aussi du *service des finances de la politique*, lequel se montait à vingt-cinq millions, et comprenait le budget des Affaires étrangères et des subsides à l'étranger; en outre, il lui fit accepter le titre de banquier de la cour, à la place de M. de Montmartel, qui occupait cette position depuis de longues années, et qui s'y était créé de puissants appuis. Laissons J. de Laborde expliquer lui-même comment il entre en fonctions : « Et remarquez, « mon cher fils, dit-il dans ses Mémoires, que c'est « un homme qui vient de Bayonne, établi à deux « cents lieues de la capitale, qui, huit jours après « son arrivée à Paris, se charge d'un service de « soixante et quinze millions, ayant contre lui la « cour qui ne le connaît pas, la finance et la ban- « que qui regardent le commencement de son « entreprise comme l'époque de sa chute; aucune « bourse à sa disposition, un ministre qui lui « promet quatre millions de fonds qu'il n'est pas « en état de lui fournir, et deux millions par mois « en argent qu'on ne lui a jamais donnés. Cepen- « dant je fais mes dispositions, j'écris à tous mes « correspondants : les piastres affluent dans mes « caves, je bats monnaie à Pau, Bayonne, Stras- « bourg et Paris, et mon service se fait exacte- « ment. » Depuis la création de la Banque de France, et en présence de l'organisation financière actuelle, qui a constitué régulièrement tous les services administratifs, on se représente le banquier de la cour de Louis XV comme un financier complaisant chargé de subvenir uniquement aux dépenses du château de Versailles! Les attributions du banquier de la cour avaient, comme on le voit, un tout autre caractère. Louis XV et ses ministres se félicitèrent souvent d'avoir confié toutes ces importantes fonctions à Joseph de Laborde, et la monarchie, minée par une politique inconstante, dut peut-être à cet honnête homme de reculer de trente années la catastrophe qui la menaçait. Le duc de Choiseul, appréciant les talents de Joseph de Laborde, connaissant ses grandes qualités, ne se contenta pas de le défendre contre les intrigues de la cour; il le prit en amitié. Aussi, Joseph de Laborde écrit-il dans ses Mémoires destinés à son fils : « Vous n'avez de « reconnaissance à conserver, sur cette malheu- « reuse époque, que pour M. le duc de Choiseul. « Vous lui en devez également pour la place de « lieutenant de police qu'il demanda au roi pour « M. de Sartine, à ma sollicitation. Il ne l'avait « jamais vu et ne le connaissait point. Il mit à « cette affaire toutes les grâces de l'amitié. » Ce fut donc le banquier de la cour qui eut l'honneur de désigner au ministre cet habile administrateur. J. de Laborde ajoute un peu plus loin : « Le con- « trôleur général, M. de Silhouette, me força, « dans le mois de juin 1759, à prendre une place « de fermier général, que j'avais refusée à M. de « Boullongne. Il prit le bon du roi, fit expé- « dier tout avant de m'en prévenir, et la chose « était si avancée lorsqu'il m'en parla, qu'il n'y « avait plus moyen de s'en défendre. J'avais été

(1) On peut ajouter aussi la faveur du roi d'Espagne. Ce prince demanda un service personnel au banquier de la cour de France, service que celui-ci s'empressa de lui rendre; mais quand le roi lui offrit des titres et des décorations, il éprouva un refus. M. de Laborde accepta cependant, comme marque de la gratitude royale, un singulier cadeau : tous les ans l'ambassadeur d'Espagne lui envoyait une boîte de quinquina de la provision particulière de Sa Majesté Catholique.

« élevé dans le commerce, j'y avais fait une for-
« tune, et ma répugnance était extrême pour
« aucune des places de finances. Ce n'est pas
« qu'elles ne soient parfaitement honnêtes, mais
« le commerce et la finance ne vont jamais bien
« ensemble. J'ai toujours conservé l'attachement
« le plus décidé pour le commerce, c'est l'état
« d'un vrai citoyen. Un négociant qui opère en
« grand fait mouvoir tous les différents ordres
« de l'État, en leur faisant recueillir le fruit de
« son travail : l'agriculture, les manufactures, les
« artistes, les ouvriers en tous genres, tout se
« ressent des opérations d'un négociant. J'ai eu
« jusqu'à vingt navires à la pêche de l'Amérique,
« aux Indes orientales, aux Indes occidentales et
« en Guinée. Combien de personnes occupées,
« combien d'argent répandu qui soulage le peuple
« et le gentilhomme, en leur procurant un dé-
« bouché avantageux de leurs produits! » Ce grand négociant, banquier malgré lui, avait associé au talent de faire sa fortune (1) le talent plus rare de la bien dépenser. Un penchant décidé pour la magnificence, un goût exquis des arts, une tendance continuelle vers les innovations, trouvèrent dans sa caisse des ressources inépuisables. Il avait, par-dessus tout, la passion de bâtir. A Bayonne et à Bielle, on voit encore plusieurs élégantes maisons qu'il fit construire avant de s'établir à Paris; mais, une fois sur ce théâtre plus vaste, ses constructions furent des entreprises gigantesques, comme le témoignent encore les châteaux de la Ferté-Vidame, de Laborde, en Bourgogne, et de Méréville, en Beauce, ainsi que les trois grands hôtels de la rue Laffitte, alors rue d'Artois. Il ne fit pas toutes ces constructions à la fois, mais elles se suivirent de près. Le domaine de la Ferté-Vidame fut acquis par lui en juin 1764, et quinze années après, il en avait décuplé l'étendue, construit le château et ses communs, entouré le parc de murs; il s'y installa avec magnificence, et en 1781 il y reçut royalement l'empereur Joseph II, qui visitait la France pour la seconde fois. Malheureusement pour Laborde, le duc de Bourbon entendit parler de cette résidence princière, voulut la voir, s'en éprit, et proposa de l'acheter. Laborde refusa; mais Louis XVI et Marie-Antoinette interviennent, et il cède, sans que le prix de cinq millions cinq cent mille livres, payées comptant, l'indemnisât de ses dépenses; sans que la terre de Laborde, érigée en marquisat, fût pour lui une compensation, car il tenait peu à l'argent, moins encore aux titres, et la contrée où est située cette terre ne lui plaisait pas. Il se consola par une raison qui, pour tout autre, eût été une cause de regrets : c'était une occasion nouvelle de créer quelque chose. Tout était fait à la Ferté-Vidame : tout était à faire à Méréville. Ce fut, en effet, sur la vallée de la Juine qu'il porta désormais ses vues. Elle lui offrait en abondance une eau courante, toujours limpide, la seule chose, il en convenait, qu'avec sa fortune et son bon goût, il lui eût été impossible de créer. De 1784 à 1794, il engloutit des millions dans cette vallée, et il en fit sortir une merveille qui aurait eu sur les arts la plus heureuse influence, si elle était venue à une autre époque. Il est impossible d'entrer dans le détail et d'énumérer les innovations; disons seulement que l'architecte Bellanger, le sculpteur Pajou, les peintres Joseph Vernet (1), Hubert Robert (2) et Greuze (3) associèrent avec bonheur, sous la direction intelligente du propriétaire, les créations de l'art aux beautés de la nature. Pendant que Laborde construisait aux champs, il construisait aussi à la ville. Le génie des affaires est dans la prévision : Laborde envisageait, dès 1760, la marche qu'allait suivre l'agrandissement de la ville de Paris; et franchissant avec elle le rempart, il achetait de C.-G. Lenormant, de Grimod de la Reynière et du duc de Choiseul leurs beaux hôtels et les parcs y attenant, et petit à petit la presque totalité des terrains maraîchers compris entre le boulevard actuel des Italiens, les rues Grange-Batelière, Chantereine et de la Chaussée-d'Antin. Sur ces terrains il ouvrit, en 1770, les rues d'Artois et de Provence, il élargit les rues Lepelletier, Pinon, Chantereine, Chauchat, et, revendant à perte les portions qui pouvaient tenter les propriétaires et les entrepreneurs, bâtissant lui-même petites maisons et grands hôtels, il mettait en valeur ce nouveau quartier, se réservant seulement une dizaine d'arpents qui, aujourd'hui, vaudraient cinquante millions. La révolution renversa ces projets, ruina cette grande fortune, et envoya à l'échafaud le vertueux citoyen. Laborde était à Méréville, entouré de sa famille, et, protégé par l'affection de tous, il pouvait croire, au printemps de 1794, que le bourreau l'oubliait, lorsqu'il fut mandé à Paris. On sait, et on savait alors, ce que ce mandement signifiait. Toute la population beauceronne s'arma et vint lui offrir de le défendre. Il refusa cette garde improvisée par le cœur, et voulut aller lui-même plaider sa cause devant le tribunal révolutionnaire : il comptait sur sa vie entière, sur la

(1) Il est impossible d'évaluer cette fortune. De St-Domingue seulement, où il avait créé, entre 1760 et 1770, les plus beaux établissements, Laborde retirait un revenu de six cent mille livres, et ce revenu ne lui donnait aucun scrupule d'humanité, car on citait, comme un exemple de la condition avantageuse des esclaves dans les possessions françaises, la douceur des traitements et le bien-être des nègres qui travaillaient dans ses domaines coloniaux. L'indemnité de St-Domingue, ayant été réglée sur les revenus de la dernière année, fut fixée pour les héritiers de Laborde à 589,735 francs.

(1) J. Vernet peignit dans le grand salon les *Douze Heures du jour*. Ces tableaux sont à St-Cloud. *Voyez*, pour leur histoire, les articles de M. Léon Lagrange, dans la *Revue universelle des arts*, année 1858.

(2) H. Robert peignit, à Méréville même quatre grandes Vues du parc, tableaux qui appartiennent à M. le comte Léon de Laborde, et quatre tableaux de ruines, qui sont encore dans le salon du château de Méréville.

(3) Greuze fit tous les portraits de la famille, de grandeur naturelle, et il composa avec eux le tableau connu sous le titre de *la Bonne Mère*, lequel est resté la propriété de M. le comte Léon de Laborde.

vie la plus honorable et la plus pure, pour répondre aux accusations qui ne semblaient pas pouvoir l'atteindre. Il fut condamné et exécuté le 18 avril 1794. Il faut que la condamnation de cet honnête homme ait produit alors une bien grande indignation dans Paris, pour que Fouquier-Tinville craignît de voir cette indignation se produire en face de l'échafaud, au milieu de la stupeur générale. Nous avons copié la lettre suivante sur l'original : « Paris, le 29 germinal de l'an second « de la république une et indivisible. L'accusa- « teur public près le tribunal révolutionnaire, au « citoyen Henriot, commandant général de la « garde parisienne. — Citoyen, je te donne avis « qu'il y aura ce soir, cinq heures demies, une « exécution qui exigerait une force armée plus « imposante que dans les exécutions habituelles. « — Je t'invite à prendre les mesures nécessaires. « Salut et fraternité. — A. Q. Fouquier. — En tout « dix-neuf condamnés. » On lit en marge : « Il a « été commandé trente-six à quarante gendar- « mes; ils s'y sont trouvés (1). » — Nous chercherions vainement à donner une idée exacte de la grande et noble existence de Joseph de Laborde, nous préférons recourir au témoignage d'un contemporain. Voici comment la vicomtesse Alfred de Noailles parle de lui dans des mémoires inédits qui mériteraient de voir le jour : « Mon grand-père était entièrement le fils « de ses œuvres; sa fortune était le fruit mérité « d'une forte volonté et d'une intelligence supé- « rieure qui avait rencontré d'heureuses circon- « stances. Toutes ces causes avaient fini par com- « poser une existence financière colossale et une « considération qui en imposait même à l'en- « vie. Ce qui était plus rare encore, c'est qu'il sut « conduire cette existence acquise comme si elle « eût été un héritage. Rien en lui de parvenu, « d'émerveillé de son or, un goût exquis en toutes « choses. Il était doué de ce tact précieux qui de- « vine les convenances et sait tout mettre à sa « vraie place. La bienfaisance exercée en grand, « une bonté ardente et délicate le faisaient chérir « dans toutes les classes; enfin c'était un modèle « sans copie de ce que peut être un grand finan- « cier. Sa maison, conduite avec ordre, n'étalait « aucun faste, mais une recherche de bon goût « s'y faisait sentir partout. Des princes du sang, « des ministres, de grands personnages français « et étrangers entretenaient avec lui une flatteuse « intimité. La plus haute société avait, comme « l'État, souvent besoin de lui, et il savait obliger « sans bassesse et sans orgueil. On venait chez « lui beaucoup plus par goût que par calcul. J'ai « ouï dire à tout le monde que sa maison était « parfaitement agréable; je pourrais citer parmi « les plus intimes : M. le prince de Conti, le duc « de Choiseul, ministre, le comte de Mercy, am- « bassadeur d'Autriche, le duc de Gontaut, la « duchesse de Grammont, M. de Brionne; toutes « ces personnes traitaient les parents de ma mère « avec une flatteuse et sincère amitié. La jeu- « nesse à la mode, attirée par la magnificence « des habitudes et la distinction de la société, s'y « pressait autour de ma mère, qui éclairait cette « sorte de fête habituelle, comme une apparition « mythologique. Elle avait quinze ans quand mon « père l'épousa, et son extrême beauté était son « moins rare avantage; elle chantait admirable- « ment; personne ne dansait mieux : on com- « mençait à deviner dans sa conversation les fa- « cultés si extraordinaires de son intelligence. « Cette maison était conduite par un ange, sous « la figure de ma grand-mère. Jamais la vertu, « la bonté, la modestie, n'ont été si frappantes, « même à l'extérieur, que chez cette respec- « table et charmante personne, qui avait, comme « son mari, ce goût sûr et ce tact heureux « dont leur race a hérité jusqu'aux générations « les plus éloignées. » Cette magnificence et cette générosité (1) sont restées dans le souvenir du peuple, et elles ont déjà pris dans les campagnes une tournure légendaire empreinte d'exagération. Ainsi on raconte, à la Ferté-Vidame, que Laborde avait fait paver la grande salle à manger de son château en écus de six livres, et que, Louis XV ayant dit qu'il n'aimait pas qu'on lui marchât sur la figure, il lui aurait répondu : « Ne craignez « rien, sire, les écus sont placés de champ. » C'est un conte; Laborde avait un éloignement décidé pour le faste et le clinquant, mais c'est un conte populaire, et il donne une idée de la fortune colossale du banquier de la cour. On dit, pour prouver sa générosité, et cette fois l'histoire est vraie, qu'un seigneur de la cour vint un jour le trouver : — « Vous serez bien étonné, lui dit- « il, que, n'ayant pas l'honneur d'être connu de « vous, je vienne vous emprunter cent louis? — « Et vous, répliqua Laborde, vous serez bien « plus étonné que, vous connaissant, je vous les « prête. » Les traits du même genre abondent. Nous en citerons encore un. Deux des fils de Joseph de Laborde, qui avaient embrassé la carrière de la marine, arrivèrent à Brest avec leur brevet d'officier, et y furent en butte aux tracasseries traditionnelles qui accompagnent le noviciat maritime. Quelques duels s'ensuivirent, dont

(1) On lit dans le *Répertoire ou Almanach historique de la révolution française :* « An 2 (1794), 29 germinal. Laborde père, « ex-banquier de la cour; Guibeville, ex-président au parlement; « la veuve de Bonnaire de Forges, Mesnard de Chousy père et « fils et douze autres, en tout dix-sept, sont condamnés à la « peine de mort. » (Page 195.)

(1) On lit dans la *Statistique générale des Basses-Pyrénées*, par M. Ch. de Picamilh : « Il envoyait chaque année aux pa- « roisses de la capitale une somme de vingt-quatre mille livres « destinée à des aumônes. Lorsqu'en 1788, la ville de Paris conçut « le projet de l'édification de quatre hôpitaux, Laborde souscrivit « pour quatre cent mille livres à son exécution. » Un mot charmant a eu dans sa bouche une seconde édition, non moins heureuse que la première dans la bouche de la Fontaine. Pendant la disette, l'archevêque de Paris fit appel à tous les riches habitants de la capitale. Comme il passait en carrosse sur la place Louis XV, il rencontra M. de Laborde, auquel il annonça qu'il se rendait chez lui pour le prier de donner aux pauvres cinquante mille francs. *Je vous les portais!* telle fut la réponse de Laborde, de même que *J'y allais!* avait été celle du fabuliste.

le récit excita vivement la sollicitude du père en même temps que sa reconnaissance, car ses fils lui parlaient d'un officier qui, les ayant pris en affection, non-seulement leur avait servi de témoin dans ces duels, mais encore avait épousé leur querelle et s'était fait leur champion. A peu de temps de là, cet officier embrassait ses deux amis et partait pour un long voyage aux Indes. Son bâtiment avait à peine relâché à Lisbonne, que le premier banquier de la ville monte à bord, et vient annoncer à cet officier qu'un crédit illimité lui est ouvert dans sa maison de banque. Le jeune homme croit à une erreur; on lui prouve que c'est bien lui que la lettre de crédit désigne. Il demande le nom de son bienfaiteur inconnu; on a ordre de le taire. A Cadix, au Cap, dans toutes les mers de l'Inde, l'officier de marine ne relâche nulle part sans qu'un nouveau crédit lui soit offert de la part d'un correspondant anonyme, et comme il n'y avait alors qu'un homme au monde qui eût des relations aussi vastes et une aussi grande générosité, cet officier fut bien forcé de reconnaître le banquier de la cour. Cette même générosité conservait à Laborde avec sa province natale des relations qu'entretenait naturellement la branche de sa maison qui était restée fixée à Bielle; aussi, les états du Béarn firent-ils pour lui, et pour lui seul, une exception à la règle qui donnait droit d'entrée aux fiefs et non aux personnes : comme enfant de la vallée d'Ossau, Joseph de Laborde eut son entrée personnelle aux états pour lui et ses descendants mâles en ligne directe (1). — On a souvent confondu Jean-Joseph de Laborde avec Jean-Benjamin de la Borde (*voy.* ce nom), valet de chambre du roi, et on lui a attribué les nombreux ouvrages de ce dernier, ainsi que son luxe d'auteur-éditeur. Joseph de Laborde n'avait aucune prétention littéraire; il mettait son luxe ailleurs. On a de lui cependant des mémoires qui, d'après sa volonté, resteront inédits, et qu'il commença à écrire en 1766. Le duc de Choiseul eut communication du premier volume, que lui confia l'auteur, et, après l'avoir lu, il le lui renvoya avec le billet suivant : « Je sens bien vivement, mon cher et « respectable ami, tout le prix de la nouvelle « marque de confiance que vous venez de me « donner. J'ai lu avec admiration vos Mémoires. « M. votre fils n'aura pas besoin de bibliothèque : « leur lecture lui suffira pour apprendre, par « vos leçons et par vos exemples, à joindre aux « connaissances les plus étendues sur les parties « les plus essentielles de l'administration, la pro- « bité la plus pure, le désintéressement le plus « parfait, et les qualités sublimes d'un cœur « bienfaisant et généreux, animé du zèle le plus « fervent et le plus courageux pour la gloire du « roi et pour le bien de l'État. Votre ouvrage, « mon cher ami, est précieux quant au fond et « quant à la forme. On ne peut écrire mieux et « avec plus de méthode et de clarté. Un gouver- « nement ne doit jamais périr, quand il a le « bonheur de posséder un citoyen aussi éclairé « et aussi vertueux que vous. Mes respects, je « vous prie, à madame de Laborde, j'irai le plus « tôt qu'il me sera possible lui renouveler, et à « vous, mon cher ami, mes sincères et fidèles « hommages de reconnaissance et d'attachement. « Choiseul. — Versailles, 25 février 1768. » Ces Mémoires sont intitulés : *Mémoires des principales circonstances de ma vie*, « que j'ai rédigés pour « servir d'instruction à mon fils, et qui con- « tiennent, avec mes principes et mes opinions « sur le commerce et sur les finances, les évé- « nements qui se sont passés sous mes yeux de- « puis que le roi m'a choisi pour son banquier. » Ils débutent ainsi : « Vous n'avez que cinq ans, « mon cher fils, dans le moment où je commence « à travailler pour vous; le temps que j'emploie- « rai à vous écrire sera sans doute le plus heu- « reux de ma vie. Vous serez bien étonné de vous « trouver dans l'opulence, quand vous appren- « drez que, quoique issu d'une ancienne famille, « je suis né dans la plus étroite médiocrité. » Plus loin, après avoir détaillé les opérations qui firent sa fortune, il parle des jalousies qu'elle lui suscita : « Vous devez vous attendre à avoir « aussi des envieux et des jaloux; je désire que « vous n'éprouviez jamais rien de plus fâcheux. « L'opulence et les affaires attirent l'envie et « souvent la haine, parce qu'il y a des hommes « assez injustes pour croire avoir des droits sur « les fortunes des autres, quoiqu'elles soient ac- « quises par le travail le plus suivi et avec la « probité la plus pure. Je ne me suis jamais « affecté de la mauvaise volonté des envieux, je « les ai toujours servis lorsque j'en ai trouvé l'oc- « casion. J'ai souvent rendu le bien pour le mal; « suivez cette maxime, mon cher fils, et vous ne « vous en repentirez pas. » Cette bonté indulgente le guida dans la rédaction de ses Mémoires : « Je serai fort circonspect sur les défauts et le « peu de talent des hommes; les écrits restent « et je ne veux nuire à personne. » La réflexion suivante marque l'indépendance de son caractère : « J'ai évité toute ma vie de contracter des « obligations. J'aurai soin de ne vous rien laisser « ignorer sur cet article important, pour vous « transmettre celles que je pourrais avoir. Votre « charge n'est pas bien forte, à cet égard, dans « le moment où j'écris. » Enfin, pour ne citer qu'une de ses maximes sur le crédit, nous extrairons celle que lui inspire le manque de parole d'un ministre : « La sûreté du citoyen est « dans la sûreté de l'État, comme la sûreté de « l'État est dans la sûreté du citoyen; dès qu'un « empire a rompu ce lien, cet empire n'a plus « existé. » Cette sentence politique était la prédiction d'une révolution prochaine (1). Joseph de

(1) Ch. de Picamilh, *Statistique*, p. 233 et 243.

(1) Dans ses *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* (Paris, 1825, in-8°, p. 167), St-Simon lui a consacré un

Laborde avait épousé, en 1760, Rosalie Nettine, des Nettine de Flandres, et il fut allié par ses trois belles-sœurs aux Walkiers, d'Harvelay et de Lalive (1). Madame d'Harvelay, devenue veuve, donna sa main et une immense fortune à M. de Calonne, au moment où, tombé du pouvoir, ses malheurs et son esprit lui gagnèrent le cœur de cette charmante femme. Laborde eut quatre fils et deux filles. L'aînée, Pauline, épousa le baron (depuis duc) d'Escars en 1785, et mourut en 1792, laissant une fille qui la suivit au tombeau le 16 juin 1795. La cadette, Natalie, fut mariée en 1790 à Arthur-Tristan-Charles Languedoc, comte de Noailles, plus tard duc de Mouchy; elle n'eut qu'une fille, qui épousa son cousin le vicomte Alfred de Noailles. Ses quatre fils marquèrent dans la vie publique. On les distinguait par les noms des fiefs que leur père avait créés pour eux. — Laborde *de Méréville*, fils du précédent, destiné, comme l'aîné, à jouir d'une immense fortune, fut élevé à la fois pour les affaires et pour la grande position qui lui était réservée. Les lettres et les arts s'associèrent dans son éducation à l'étude plus aride des chiffres. Le 25 mars 1777, son père acheta pour lui, quoiqu'il fût encore mineur, l'état et office de garde ancien du trésor, occupé par M. d'Harvelay. Le prix de cette charge était d'un million six cent mille livres, dont six cent mille furent payées comptant. Au lieu d'entrer immédiatement en fonctions, le jeune homme suivit le courant qui portait la noblesse française en Amérique, et il alla guerroyer pour l'indépendance. Il rapporta de cette expédition des opinions peut-être trop libérales et des goûts parlementaires qui indiquaient sa place aux états généraux. En effet, tout d'abord il accepte le mandat de la commune de Grandville en Beauce (2), dont il était seigneur, et, le 9 mars 1789, il fait défaut à l'assemblée de l'ordre de la noblesse du bailliage d'Estampes (3). Envoyé par le tiers, il prête serment au Jeu de Paume et siége au côté gauche de l'assemblée nationale. Il acquit facilement parmi ses collègues une sérieuse autorité en matiere de finances et fut écouté toutes les fois qu'il prit la parole sur ce sujet. Le 5 décembre 1789, il s'éleva fortement contre le papier monnaie à cours forcé, proposé par Necker, et il demanda qu'on remplaçât ce remède empirique par la création d'une banque publique (1). Ses principes financiers et ses opinions sur le crédit sont aujourd'hui élémentaires; ils étaient alors des nouveautés et firent une sensation d'autant plus vive qu'on pouvait supposer que son père, le célèbre banquier, n'était pas étranger à ce sage projet. L'assemblée ordonna l'impression de son discours. A la fin de 1791, il quitta la vie politique. Déjà, le 28 mai 1789, il avait vendu sa charge de garde du trésor à M. Joseph Daruey, et n'avait plus désormais qu'à jouir paisiblement d'une grande existence et à cultiver les arts et les lettres, dont le goût était héréditaire dans sa famille. Lorsque le duc d'Orléans annonça, en 1792, l'intention de vendre sa galerie de tableaux, le cœur lui saigna, car il craignait que, dans la détresse générale, les étrangers seuls pussent payer cette collection inappréciable formée par le régent avec autant de passion que de bonheur, et qui était devenue presque une propriété nationale après soixante ans d'admiration consacrée par l'ouvrage de Crozat. N'étant pas en mesure de l'acheter, il engagea son parent, M. de Walkiers, à avancer les sept cent cinquante mille livres demandées par le prince pour les écoles italienne et française, et, après avoir vendu quelques-unes de ses terres, il racheta le tout pour neuf cent mille francs. C'était beaucoup d'argent alors, ce serait aujourd'hui à peine le prix qu'atteindraient les Raphaël, ou les Corrége, ou les *Sept sacrements* du Poussin, ou seulement les Titien. Laborde comptait encore sur le rétablissement de l'ordre et sur le respect de la propriété; il espérait faire de cette collection l'ornement de ses habitations de ville et de campagne : vain espoir; son père fut guillotiné, on confisqua ses biens, et il s'enfuit en Angleterre. Arrivé de l'autre côté de la Manche, il se trouva sans autre moyen d'existence que ses tableaux, qui lui furent envoyés de Bruxelles par M. de Walkiers. Il attendit quelque temps, espérant toujours le rétablissement de la monarchie; mais enfin, à bout d'expédients et d'emprunts, il vendit sa collection au banquier Jérémie Harman, moyennant quarante mille livres sterling, avec la faculté, pendant trois ans, de la reprendre au même prix en payant les intérêts. En 1798, cette collection fut perdue définitivement pour la France. J. Harman la vendit pour quarante-trois mille livres sterling

article dont le début mérite d'être cité : « Nous rendons compte « d'abord des travaux de MM. Laborde, Necker et J. Laffitte, « qui se rattachent à trois époques distinctes et successives dans « les finances. C'est à ce banquier célèbre que commencent les « rapports directs du gouvernement et de la banque. M. de La« borde est le premier industriel marquant dont le gouvernement « français ait recherché l'assistance pour les finances; c'est de « lui que date la puissance politique acquise par la banque en « Europe. Jusqu'à ce jour il a été confondu avec cette masse de « financiers de l'ancien régime, sangsues du peuple et spécula« teurs plus ou moins délicats sur les revenus de l'État. Dans cet « article, nous revendiquons M. de Laborde pour l'honneur de « l'industrie. »

(1) L'aîné de la famille des Lalive, connue par les Mémoires de madame d'Epinay, était père de mesdames de Fezensac et de Vintimille.

(2) On lit dans les registres des procès-verbaux des opérations du tiers état : « Les billets vérifiés et l'échelle tirée, M. de La« borde, député de la paroisse de Grandville, ayant réuni plus « que la moitié des suffrages, nous avons déclaré à l'unanimité « qu'il étoit élu pour premier député aux états généraux. » (Arch. de l'emp., B. 64, p. 338.)

(3) Il était présent à cette assemblée, mais il refusa de voter avec l'ordre de la noblesse, et *requiert défaut contre lui en sa qualité de seigneur de Grandville.* (Ibid., p. 182.)

(1) Voyez : *Discours de M. Laborde de Méréville sur l'établissement d'une banque publique*, prononcé à l'assemblée nationale le 5 décembre 1789, imprimé par ordre de l'assemblée (43 pages). Voyez aussi : *Decret précédé du rapport fait à l'assemblée nationale sur les assignats*, par M. Laborde de Méréville, imprimé par ordre de l'assemblée nationale (de 7 pages). On trouvera dans la table des procès-verbaux ses diverses motions, et dans les papiers de l'assemblée la mention d'une somme de cinquante mille livres donnée par lui, le 7 mai 1790, pour les dépenses du comité des recherches.

à trois seigneurs anglais, le duc de Bridgwater et les comtes Gower et Carlisle, qui, après avoir retiré les quatre-vingt-quatorze plus beaux tableaux, mirent le reste aux enchères, dont ils retirèrent quarante et une mille livres sterling, c'est-à-dire qu'ils eurent pour rien quatre-vingt-quatorze chefs-d'œuvre qui vaudraient aujourd'hui plus de six millions. Laborde ne rentra pas en France : il mourut à Londres en 1801. — Laborde *de Marcheville*, second fils de Jean-Joseph de Laborde, avait pris ce nom du fief de Marcheville ou Marchainville créé par son père dans le voisinage de ses vastes domaines de la Ferté-Vidame. Il entra dans la marine (*voy.* l'article suivant). — Laborde *de Boutervilliers*, troisième fils de Jean-Joseph de Laborde. Il était seigneur de Boutervilliers, fief considérable créé pour lui en Beauce par son père, à l'extrémité des domaines de Méréville. Comme son frère, il suivait la carrière de marin et ils portaient tous deux les épaulettes d'enseigne de vaisseau, lorsqu'ils apprirent que Louis XVI chargeait La Pérouse d'un grand voyage de découverte autour du monde. Ils demandèrent à faire cette expédition sous ses ordres, et ils écrivirent à leur père qu'ils s'engageraient comme simples matelots, s'ils ne trouvaient pas d'autre moyen de partir avec La Pérouse. J. de Laborde alla montrer leurs lettres à Marie-Antoinette, et invoqua, dans cette circonstance si grave pour lui, une bonté qui plus d'une fois avait réclamé contre sa réserve. A quelques jours de là, la reine, avec une grâce qui n'appartenait qu'à elle, lui remit deux commissions d'officier pour l'expédition de La Pérouse, en le priant de faire remarquer à madame de Laborde cette clause expresse : « Nommés enseignes, l'un sur la *Bous-* « *sole*, l'autre sur l'*Astrolabe*, MM. de Laborde « ne devront jamais naviguer ensemble. » C'était, en quelque sorte, diminuer de moitié les mauvaises chances de ce périlleux voyage et alléger d'autant les inquiétudes maternelles. Le sort voulut faire mentir cette charmante sollicitude de la reine. Arrivée, au mois de mai 1786, sur la côte nord-ouest de l'Amérique, l'expédition découvrit un port que le capitaine Cook n'avait pas reconnu. On mit trois embarcations à la mer pour en sonder le fond, et les deux frères n'eurent rien de plus pressé que de se réunir sur le même canot pour s'embrasser et passer ces courts instants ensemble. L'embarcation montée par M. de Lesseps, commandant de cette petite expédition, arriva à l'entrée du port au moment où la marée produisait un courant qu'aucune force n'aurait pu dompter. MM. de Laborde étaient loin du danger, mais ils s'y précipitèrent pour porter secours à leurs camarades, et ils périrent avec eux sur les mêmes brisants, tandis que la troisième embarcation gagnait prudemment le large et ralliait les frégates. — Un soir, à dîner, on annonce à M. le comte de Ségur, ambassadeur du roi à St-Pétersbourg, qu'un courrier vient d'arriver : « Messieurs, des nouvelles de France! Excusez-« moi. » C'était une erreur ; les nouvelles ne venaient pas de Paris, elles étaient apportées du Kamtschatka par M. de Lesseps, qu'on avait débarqué dans le havre de St-Pierre et St-Paul, le 7 septembre 1787. Parmi les dépêches qu'il portait au roi se trouvait une lettre de La Pérouse, qui allait jeter la consternation dans toute une famille, puisqu'elle annonçait à M. de Laborde la mort de ses deux fils dans les termes les plus honorables : « Messieurs de La-« borde étaient à un grand quart de lieue du « danger, c'est-à-dire dans une mer aussi calme « que celle du port le mieux fermé, mais ces « jeunes officiers, poussés par une générosité sans « doute imprudente, puisque tous secours étaient « impossibles dans cette circonstance, ayant « l'âme trop élevée, le courage trop grand pour « faire cette réflexion lorsque leurs amis étaient « dans un si grand danger, volèrent à leur se-« cours, se jetèrent dans les mêmes brisants, « et, victimes de leur générosité et de leur déso-« béissance formelle à leur chef, périrent comme « lui. » Cette scène tragique a été peinte par P. Crépin en 1806, et son tableau est devenu populaire par la gravure : c'est, avec le *Combat de la Bayonnaise*, le meilleur de ses ouvrages (1). P. L—x.

LABORDE (Joseph-Alexandre, comte de), né à Paris le 17 septembre 1773, s'engagea de bonne heure, par instinct naturel, dans la glorieuse phalange des Lafayette, des Liancourt et des Lameth, c'est-à-dire dans ce généreux parti de la noblesse que les idées libérales de 89 avaient enivré. S'il n'eut pas à courir les mêmes dangers que ces illustres citoyens, il n'eut pas non plus à regretter leurs fautes, et il prolongea ou il continua, en quelque sorte, après eux leurs traditions, mélange heureux d'idées sérieuses et d'esprit léger, de principes libéraux en faveur des masses, et de bonnes manières puisées dans les élégances du grand monde et de la cour. C'est surtout à cause de cette noble parenté politique qu'il doit avoir une place dans l'histoire, à laquelle il appartient aussi par les événements auxquels il s'est trouvé mêlé, par les fonctions publiques dont il a été chargé, par les splendides et intéressants ouvrages qu'il a publiés. Son père le destinait à la marine, comme ses frères, et le faisait élever au collége de Juilly, qui passait alors pour la meilleure maison d'éducation. Mais le grand banquier avait trop l'habitude, dans ses opérations financières et commerciales, d'étudier la marche des choses, pour ne pas comprendre, en 1788, de combien de dangers la monarchie était menacée, et il voulut mettre l'entrée de son fils dans la vie à l'abri, non pas d'une sanglante révolution, que personne ne redoutait encore, mais des longs troubles qu'il prévoyait. Une circonstance favorable semblait servir ses vues. L'empereur Joseph II,

(1) Ce tableau appartient à M. le comte Léon de Laborde.

à son second voyage en France, en 1781, s'était lié avec lui, et en quittant le château de la Ferté-Vidame, où il avait été reçu royalement, il lui avait dit, en lui tendant la main : « Au milieu « des merveilles de votre noble existence, au « milieu de la tendresse de votre belle famille, « je ne sais ce que je pourrais vous offrir en « échange de vos bons procédés! Prenez mon « amitié, et recourez-y sans ménagement, quand « elle vous sera utile. » En 1789, le jeune Alexandre de Laborde arrivait à Vienne, avec une lettre de son père, adressée à l'empereur. Ce prince était malade, ou, pour mieux dire, mourant; il lut la lettre de Joseph de Laborde, qui lui demandait d'admettre le jeune homme dans son armée, et il ordonna qu'un brevet d'officier fût immédiatement expédié dans les cuirassiers de la garde impériale, en faveur du fils de son ancien hôte. Les cuirassiers de la garde étaient des hommes de six pieds, portant une lourde cuirasse et un casque écrasant. Alexandre de Laborde, âgé de quinze ans à peine, était petit, grêle et d'apparence chétive; aussi, quand il se présenta, avec sa commission, devant le colonel, il fut accueilli par un dédaigneux sourire et une protestation superbe, qui eurent pour résultat de le faire passer lieutenant dans les housards de Kinski. Cette arme était mieux en rapport avec sa taille, comme l'esprit des officiers de ce corps était plus conforme à son éducation et à ses idées. C'est dans ce régiment qu'il servit pendant six années : il fut proposé, pour la croix de Marie-Thérèse, *ex æquo* avec un officier autrichien plus ancien que lui, sur une liste formée au scrutin, par les simples soldats, après une action d'éclat. On sait que cet ordre militaire n'est pas décerné autrement. Dans cette occasion, la croix fut accordée à l'ancienneté, et Alexandre de Laborde, qui reçut plus tard tant de décorations françaises et étrangères, ne se vanta jamais que de celle qu'il n'avait pas obtenue. La noble hospitalité que son père offrait aux étrangers de distinction pendant leur séjour en France lui avait valu la protection de l'empereur; elle lui procura aussi les relations les plus agréables dans la haute société de Vienne. Le prince Czartoryski, alors maréchal de l'Empire, et le plus grand seigneur de la cour d'Autriche, réunissant un jour à sa table les premiers dignitaires du gouvernement et de l'armée, fit placer à sa droite le petit lieutenant français : grand étonnement parmi des convives habitués au respect de la hiérarchie, grand scandale dans ce monde de l'étiquette : *Messieurs,* leur dit le prince, *vous êtes surpris de voir à ma droite le dernier de vous tous en grade et en dignité; mais sachez que son père a traité mon fils comme son fils, et souffrez que je lui en témoigne ainsi ma reconnaissance.* Alexandre de Laborde fit, à cette époque, un voyage en Italie, voyage qu'il recommença depuis plusieurs fois dans l'intérêt de son instruction et de ses études; mais une anecdote expliquera quel était l'objet de ce premier voyage d'agrément. Il arrivait à Venise au moment du carnaval; il voulait prendre sa part des distractions de tout genre que lui offrait cette ville célèbre, comme s'il eût prévu que ce devait être le dernier carnaval de Venise. Il était jeune, amoureux du plaisir; son père avait bien garni sa bourse : il se croyait donc libre de dépenser son temps et son argent à sa fantaisie; mais il comptait sans la police soupçonneuse de la république, qui vint lui demander son passe-port, et qui, parce qu'il n'en avait pas, le traîna comme suspect devant le conseil des Dix. Là, en face de ces juges masqués, et plus encore devant la terrible réputation du tribunal de sang, un jeune homme pouvait s'intimider, et l'allocution du président n'était nullement rassurante; elle se terminait ainsi : « Enfin, qu'êtes-« vous venu faire à Venise? — *M'amuser,* » répondit-il résolûment. Et le Conseil de rire de son erreur, et le président d'ajouter avec esprit : « Eh « bien, allez vous amuser, mais ne vous mêlez pas « d'autre chose. » En France il n'était plus question de s'amuser, hélas! La révolution marchait à grands pas, et, en apprenant avec horreur la mort de son père, exécuté sur l'échafaud, Alexandre de Laborde ne se sentit que trop autorisé à continuer sa résidence à l'étranger. Voilà comment il se vit porté sur la liste des émigrés sans avoir émigré; et quelques années après, lorsqu'il rentra en France, il n'eut pas de peine à faire rayer son nom, en donnant la date de son départ, antérieur à la révolution de 89. De même que toute la noblesse française, il s'était formé le caractère à la rude école de la guerre, et il rapportait au foyer de la famille les traditions d'une éducation sérieuse, le goût passionné des arts et l'habitude des bonnes manières. Il trouva en France les restes d'une grande fortune sauvés avec courage et recueillis avec piété par sa respectable mère. Autour d'elle étaient rassemblés les débris de cette brillante famille, que la mort avait décimée sans pitié : c'était la comtesse Charles de Noailles, qui unissait à toutes les séductions de la grâce naturelle toutes les séductions des talents; c'étaient les Lalive, les Fezensac, les Vintimille, les Lusignan, qui se groupaient autour de madame de Laborde, les uns à titre de parents, les autres attachés à elle par le souvenir des bienfaits de son mari, tous réunis par le charme de cet intérieur aristocratique, et y attirant leurs amis, des littérateurs, des artistes, des hommes d'Etat, qui débutaient dans la carrière de leur célébrité par les agréments de l'esprit et avec l'entrain de la jeunesse. On pourrait citer Chateaubriand, Gérard, Pasquier, Molé, au milieu de tant d'autres. Ce bien-être et cet entourage, ces exemples et cette société décidèrent de la vocation d'Alexandre de Laborde. Il se consacra exclusivement aux lettres et aux arts, qui avaient été les consolations de son exil volontaire, loin de sa patrie. Il chercha dès lors une occasion de se faire connaître par une

importante publication. Le goût des grands ouvrages ornés de gravures s'était répandu en Europe vers la fin du 18e siècle. Le Roy, Stuart, Hamilton, Caylus, et, par-dessus tous, le comte Choiseul-Gouffier, avaient mis ce luxe à la mode. Alexandre de Laborde, venant après eux, voulut les surpasser, et l'ambassade de Lucien Bonaparte, à laquelle il fut attaché à l'âge de vingt-cinq ans (7 novembre 1800), détermina son choix et produisit le *Voyage pittoresque en Espagne*, exécuté avec une magnificence qui n'appartiendrait aujourd'hui qu'à un gouvernement. Suivi d'une troupe de dessinateurs, artiste lui-même, Laborde parcourut la Péninsule entière, étudia toutes les villes antiques, dessina et mesnra tous les monuments arabes, tous les édifices du moyen âge et de la renaissance, et classant sa récolte méthodiquement par provinces, par époques et par grandes séries de styles ou d'influences, il réunit en quatre volumes une Statistique monumentale de l'Espagne, qui ne sera jamais mieux faite, et qu'on ne peut déjà plus faire, tant a été désastreuse l'action du temps et des hommes sur ces monuments, dont quelques-uns ont tout à fait disparu depuis un demi-siècle. Ce grand ouvrage fut le fondement de la réputation littéraire d'Alexandre de Laborde, il fut aussi le principe de la ruine de sa fortune. Le roi d'Espagne avait souscrit pour cent cinquante exemplaires, à trois mille francs l'exemplaire; l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre avaient promis aussi leur appui à cette grande entreprise, qui comptait à son début plus de cinq cents souscripteurs. La chute de la monarchie espagnole, le blocus continental et la guerre presque universelle détruisirent, coup sur coup, toutes les relations de la France avec l'étranger. Mais l'auteur du *Voyage d'Espagne*, privé de la plupart de ses souscripteurs, n'en continua pas moins son œuvre, au prix de la plus grosse part de sa fortune. Pendant qu'on terminait les dessins, qu'on dressait les cartes, qu'on gravait les planches, il détacha de son livre, pour la publier séparément avec plus détails (1), la *Description de la mosaïque d'Italica*, qui avait été découverte le 12 décembre 1799 (2). Cet admirable ouvrage venait d'être terminé, et il n'avait encore paru, en 1807, que neuf livraisons du *Voyage pittoresque en Espagne*, lorsque Alexandre de Laborde conçut, au milieu des délices de la belle résidence de Méréville, le plan d'un ouvrage tout différent. Le peintre Bourgeois rapportait d'Espagne des portefeuilles tout remplis de dessins, que la gravure mettait autant d'années à reproduire qu'il avait mis de jours à les faire. Son crayon facile, fidèle quoiqu'un peu lâche, esquissa une suite de vues de Méréville et de quelques campagnes environnantes; c'était assez pour donner à Laborde l'idée de la *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*. Un prospectus spirituel fut improvisé aussitôt, on grava les planches, on décrivit les plus belles résidences, et voilà un volume in-folio mis au monde. La seule chose qui mérite encore l'attention et qui défendra de l'oubli cet ouvrage un peu trop rapidement fait, c'est le discours préliminaire sur la vie de campagne et la composition ou l'art des jardins. Ce sujet est traité avec une grâce de style, un piquant d'aperçus, et surtout un charme de sentiments mélancoliques, qui ne se retrouvent, au même degré, dans aucun autre des ouvrages de l'auteur. Le début indique sous quelles impressions il fut composé: « Il « semble que la vie de la campagne acquiert un « nouveau charme après les grandes révolutions, « lorsque les hommes, fatigués des événements, « aiment à se reposer quelque temps dans le calme « de la retraite. Un beau pays est alors pour eux « un être animé, qui les console sans les plaindre, « qui leur fait partager ses richesses sans les hu- « milier de ses dons. S'ils y portent les peines « de l'âme, les plaisirs des champs adoucissent « leurs maux et remplacent leurs affections; s'ils « y portent le regret de la puissance ou de la « richesse, ils croient y retrouver ces deux avan- « tages, parce qu'ils vivent au milieu des faibles « et des pauvres. » On conçoit qu'après tant de morts tragiques, après des traverses si cruelles, et au milieu d'une existence encore opulente, mais considérablement réduite par la confiscation, une ombre de mélancolie devait obscurcir les impressions que le seigneur du château de Méréville exerçait sur ses habitants. Alexandre de Laborde considérait son ouvrage sur les jardins comme un caprice et une distraction, qui ne lui prirent que quelques heures de travail; mais il consacra plusieurs années à rédiger et à publier simultanément le *Voyage pittoresque de l'Espagne* et l'*Itinéraire descriptif en Espagne*. Cet Itinéraire, auquel il avait donné tous ses soins, parut à la fin de 1808, et obtint rapidement un succès qui n'a fait que grandir avec ses trois éditions; c'était, en effet, la description la plus exacte, la plus intelligente, la plus complète de la Péninsule; et pour le voyageur qui veut visiter avec fruit cette contrée, c'est encore le guide le plus étendu et le plus sûr. Ces travaux littéraires ne rendaient pas Alex. de Laborde étranger aux affaires publiques. Nommé auditeur au conseil d'État, en 1808, il accompagna l'empereur en Espagne, pour lui servir, en quelque sorte, de cicerone officieux dans un pays qu'il avait si bien étudié et qu'on connaissait si mal. Il revint de Madrid avec Napoléon, et il le suivit encore en Autriche, où la guerre s'alluma en 1809. Étant, au quartier général, dans la confidence de toutes les opérations militaires, il se crut bien placé pour écrire le ré-

(1) « La description de cette mosaïque, écrit l'auteur, devait « faire partie d'un Voyage pittoresque en Espagne, et ne paraître « que dans un an; mais les éclaircissements qu'elle donne m'ont « déterminé à en faire un ouvrage particulier, et par conséquent « plus détaillé. »

(2) Les planches qui accompagnent cette description furent gravées et mises en couleur d'après ses dessins; il a gravé lui-même à l'eau-forte la planche d'ensemble.

cit de cette glorieuse campagne, et il s'occupa de ce travail historique, qui vint prendre rang parmi ses autres publications entreprises ou projetées. L'empereur, pour le récompenser de ses services, et aussi pour comprendre dans sa nouvelle noblesse un nom honorable et un homme distingué, le nomma comte de l'empire le 3 décembre 1809. En 1810, Alexandre de Laborde fit partie de l'ambassade du prince de Neufchâtel, qui allait à Vienne demander officiellement la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Ses anciens rapports avec les hommes les plus éminents de la monarchie autrichienne, et la part qu'il venait de prendre à la dernière guerre, le désignaient naturellement pour remplir ces fonctions diplomatiques, et il fut chargé, comme premier secrétaire de l'ambassade, de présenter à la princesse les diamants que lui envoyait l'empereur. C'est au milieu des devoirs de cette mission qu'il conçut le plan d'un Voyage pittoresque en Autriche, terminé par un résumé historique, dont le précis de la guerre de 1809 formerait le dernier chapitre. Il se mit à l'œuvre immédiatement; mais cet important ouvrage parut seulement en 1821, et le précis, en 1822. Ce retard, qu'il faut moins attribuer à la marche imprévue des événements qu'aux dépenses énormes qu'exige la publication de pareils ouvrages, priva celui-ci du succès qui l'eût accueilli en 1811 ou 1812. Au retour de Vienne, A. de Laborde avait été nommé maître des requêtes, à la suite d'une de ces vives et spirituelles reparties qui étaient bien faites pour rappeler ses titres à son souverain, mais que seul, peut-être, il pouvait se permettre en présence de cette sévère figure qui avait le privilége d'intimider les plus hardis. L'empereur passait dans la galerie des Tuileries, où était rassemblé tout son conseil d'État; en voyant Alexandre de Laborde, il se mit à dire : « Voilà l'aîné de mes auditeurs? — Oui, sire, et « le cadet de vos soucis. » Quoi qu'il en soit, sa nomination de maître des requêtes suivit de près cette audacieuse boutade, et bientôt il fut chargé de diriger le service des ponts et chaussées, qui comprenait, pour le département de la Seine, les routes, les ponts, les quais, le canal de St-Maur, le canal de l'Ourcq, et le service ordinaire et extraordinaire des eaux de Paris. Les dépenses annuelles de ce service se montaient à près de neuf millions. Un autre maître des requêtes avait la direction des bâtiments dans le même département. Alexandre de Laborde déploya une grande activité dans ses nouvelles fonctions, auxquelles le rendaient tout à fait propre son goût des arts, ses études, ses voyages dans toute l'Europe et son penchant naturel pour les innovations. Il conçut divers projets, mais leur adoption et leur mise à exécution ne pouvaient être que très-lentes; aussi, l'habitude qu'il avait prise de la publicité le porta-t-elle à composer avec ces projets un volume in-folio, orné de planches, sous le titre de *Projets d'embellissement de Paris*. Bien que ces projets ne lui eussent pas été demandés et qu'on pût les considérer comme lui appartenant en dehors de son service, leur publication sans autorisation ministérielle était une infraction grave aux règles de l'administration. Alexandre de Laborde déclarait, il est vrai, en tête de la première page du livre, que c'était pour éviter les frais et les erreurs des transcriptions qu'il avait fait imprimer ce Mémoire, destiné seulement à être distribué aux membres du corps des ponts et chaussées; mais cette excuse, plus ou moins acceptable, ne fut pas présentée à l'empereur, qui trouva, sur la table où l'on étalait toutes les publications du jour qu'on voulait faire passer sous ses yeux, un beau volume in-folio, intitulé *Embellissements de Paris*. Son irritation fut grande; il menaça l'auteur d'une destitution et se contenta de faire saisir l'ouvrage, qui ne rentra en circulation qu'après la chute du gouvernement impérial. Il y avait cependant des vues très-justes, des conseils très-utiles dans ce Mémoire; vues et conseils qui semblent aujourd'hui bien arriérés, mais qui étaient alors des nouveautés hardies. « Vienne, Madrid, Milan, Florence, « Amsterdam, disait-il, ont des trottoirs en « dalles de granit, de niveau avec le pavé de « leurs rues; toutes les villes de l'Angleterre et « de l'Amérique en ont de semblables, mais « exhaussés de quelques pouces : Paris seul con- « serve son ancien pavé raboteux et glissant, « sans qu'on ait jamais rien fait pour l'améliorer. » Ses propositions pour la distribution des eaux dans Paris n'étaient pas moins judicieuses, et il a poursuivi vainement, pendant trente ans, la formation d'une compagnie qui aurait entrepris, sur une grande échelle, ce service d'utilité générale, que la ville de Paris commence à peine à faire établir aujourd'hui. Les travaux de la direction des ponts et chaussées n'absorbaient pas tout son temps, et surtout n'empêchaient pas son esprit de se porter sans cesse vers les choses d'érudition. Lors de son voyage à Vienne, en 1809, Alexandre de Laborde avait examiné attentivement la collection de vases grecs que le comte de Lamberg avait formée à grands frais pendant son ambassade à Naples, et il avait obtenu de ce seigneur, avec l'autorisation de publier la description de cette collection unique, toute liberté pour faire calquer et peindre d'après les vases mêmes un choix des sujets les plus intéressants. Depuis, il avait recherché les moyens de donner à la reproduction iconographique de ces peintures le dernier degré de perfection possible, et les deux premières livraisons du nouvel ouvrage, composées chacune de six planches, parurent en 1815. Les circonstances interrompirent cette splendide publication, mais elle fut reprise plus tard, et l'on peut dire qu'elle n'a pas été surpassée. Tant de travaux, tant de preuves d'une érudition variée et solide, un si grand dévouement à la science et aux arts, mettaient Alexandre de

Laborde sur les rangs de l'Institut; il y entra en 1815, et remplaça dans la classe des inscriptions et belles-lettres M. de Toulongeon. Les événements politiques donnèrent une direction différente à ses idées, en même temps qu'ils lui imposaient d'autres devoirs. Lorsqu'on réorganisa la garde nationale en 1814, ses précédents militaires autant que sa position comme habitant notable de Paris, le désignèrent à un grade élevé; il fut nommé adjudant-major, et traita en cette qualité de la reddition de Paris, au nom et pour la part de la garde nationale. Il commandait en chef aux Tuileries, dans la nuit du 19 au 20 mars, et décrivit, sous le titre de *Quarante-huit heures de garde*, le contraste singulier du triste départ du roi avec le retour triomphant de l'empereur. La création d'un gouvernement représentatif souriait d'autant plus à son esprit, que ses fréquents séjours en Angleterre l'avaient mieux préparé à comprendre le mécanisme de ce gouvernement et à en exposer les avantages. Il improvisa, en 1814, une brochure qu'il ne fit tirer qu'à un petit nombre d'exemplaires (1) sous ce titre : *Des aristocraties représentatives, ou du retour à la propriété dans le gouvernement.* Cet ouvrage, qui résumait les principes fondamentaux du nouveau système gouvernemental, et les exposait avec autant de clarté que d'esprit, obtint beaucoup de succès et eut l'année suivante une nouvelle édition tirée à un grand nombre d'exemplaires (2) sous un titre un peu différent (3). Ce fut le point de départ des préoccupations et des tendances du reste de sa vie; il entrait désormais dans la carrière politique et il s'y jetait avec l'ardeur et la hardiesse qu'il mettait en toutes choses. Ces allures ne convenaient pas au gouvernement de la restauration, et, en 1816, sa place de directeur des ponts et chaussées fut supprimée. On avait imaginé cette façon polie de le destituer. Il était déjà dans le parti libéral; il appartint dès lors au parti de l'opposition. Il y avait plusieurs manières de faire de l'opposition, soit en conspirant dans les sociétés secrètes, soit en combattant ouvertement pour le triomphe de toutes les idées libérales; il n'hésita pas sur la ligne qu'il devait suivre, et son nom reste attaché à plusieurs grandes idées qui ont fait leur chemin au profit de l'intérêt de tous. Une d'elles, dont il fut l'initiateur en France et le plus persévérant promoteur, a été l'enseignement mutuel. Étant allé en Angleterre, dans le cours de 1815, il voit les effets heureux de cette méthode économique d'enseignement, et aussitôt il s'enthousiasme pour ce système et public, à Londres même, la première édition de son *Plan d'éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster;* puis, à son retour en France, il y fait réimprimer sa brochure, qui devint le signal de cet immense mouvement en faveur de l'enseignement, que la restauration eut le tort de ne pas s'approprier et de laisser devenir, dans les mains de ses adversaires, une puissante arme d'opposition. L'allure de son esprit, l'abondance de ses idées, rendaient Alexandre de Laborde incapable de suivre l'élaboration patiente et la mise en œuvre d'un projet quelconque; une fois l'idée émise et rendue viable, il l'abandonnait aux soins des hommes spéciaux et se passionnait pour une autre. C'est ainsi que, tout en suivant la marche de l'enseignement mutuel, tout en travaillant à ses progrès dans la société philanthropique, dont il était le secrétaire général, il portait déjà ses aspirations ailleurs. Nous ne parlerons pas de la gymnastique appliquée à l'éducation, bien qu'il ait été le premier à préconiser le système du colonel Amoros. Il avait connu le colonel à Madrid, lorsque ce singulier personnage y occupait une grande position. Après avoir été, en Espagne, successivement homme de guerre, conseiller d'État, ministre de la police, précepteur d'un Infant, Amoros était alors réfugié en France et dans la misère. Alexandre de Laborde fut son soutien et le patron le plus chaleureux de son école de gymnastique. Passons encore sous silence une vaste publication dont il jeta les bases en 1815, et qui commença son apparition en 1816 : c'était la description des principaux monuments de la France classés chronologiquement, idée heureuse, plan ingénieux, ouvrage incomplet et médiocrement exécuté, mais qui néanmoins a rendu et rend encore de véritables services à la science archéologique et aux beaux-arts. Ce n'était là, pour son esprit impatient et universel, que des distractions agréables; un nouveau sujet d'étude plus sérieuse et plus abstraite le préoccupait : il cherchait à développer en un corps de doctrine plusieurs idées qui lui appartenaient, quoiqu'il en eût trouvé le germe en Angleterre. Nous voulons parler de l'*Esprit d'association*, titre de l'essai si remarqué, si remarquable, qui formait en 1818 un volume, et qu'il développa, en 1821, dans une seconde édition en deux volumes. Blanqui en parle ainsi dans son *Histoire de l'Économie politique :* « Ce livre est surtout remarquable par la « justesse de ses prévisions et par son excellente « appréciation des institutions les plus favorables « au développement de la prospérité publique. « Toutes les forces étaient divisées en France, « comme toutes les opinions, lorsque M. de La- « borde publia cet exposé des avantages de l'*Es-*

(1) On lit en regard du titre : « Cet ouvrage n'est point destiné à « être publié; il n'en a été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires « pour quelques personnes que ces sortes de questions inté- « ressent. »

(2) On lit en regard du titre : « Cet écrit fut imprimé l'année « dernière sous le titre : *Des aristocraties représentatives*; mais « l'auteur ne crut pas devoir le publier; il n'en fit tirer qu'un « petit nombre d'exemplaires pour quelques personnes que ces « questions intéressaient. Aujourd'hui qu'elles intéressent tout « le monde, et que le salut de la France tient peut-être à la « composition de la nouvelle assemblée des représentants, l'au- « teur a cru que ses observations pouvaient être de quelque « utilité. »

(3) *De la Représentation véritable de la communauté, ou du système de nomination aux deux chambres basé sur la propriété*, par le comte Alexandre de Laborde, Paris, 1815, in-8°.

« *prit d'association*, riche de faits et plein d'aper-
« çus lumineux sur les véritables sources de la
« puissance industrielle et politique des États.....
« Ces doctrines judicieuses ont pénétré peu à peu
« dans les esprits, et nous avons vu se multiplier
« depuis lors en France les caisses d'épargne, les
« compagnies d'assurances, les sociétés en com-
« mandite, tout à la fois effet et cause de la pros-
« périté croissante de la nation. M. de Laborde a
« très-heureusement démontré de quelle influence
« pouvait être sur cette prospérité le concours
« des étrangers attirés dans nos associations par
« l'espoir d'y faire fructifier leurs capitaux. Cette
« opinion, hardie à l'époque où elle fut émise,
« commence à se populariser en France (1). » Cet ouvrage lui conquit les suffrages de ses confrères de l'Institut, qui le désignèrent pour faire partie de l'Académie des sciences morales et politiques. Le gouvernement de Louis XVIII dut compter avec lui, et, désirant se l'attacher, le nomma en 1819 maître des requêtes en service ordinaire. Ce rapprochement entre lui et le ministère ne pouvait être de longue durée. En même temps que l'indépendance de son esprit déplaisait au pouvoir, son caractère facile plaisait aux hommes de partis, et, presque à son insu, il devenait hostile au gouvernement et n'en était que plus populaire dans l'opposition, à laquelle il apportait un contingent précieux d'idées ardentes et de ressources ingénieuses. En 1822, la ville de Paris l'élut député, et dès qu'il fut à la chambre, il prouva qu'il était digne de son mandat; dans cette première session, il figura honorablement à la tribune. Nous n'analyserons aucun de ses discours, on peut les rechercher dans le *Moniteur* : on y verra, dans les questions de finances, de douanes, de prisons, de canaux, de littérature et d'art, son esprit facile et ses tendances libérales prendre leur essor. La passion politique put bien lui inspirer des craintes exagérées et des prévisions promptement démenties sur les difficultés de la guerre d'Espagne; mais il apprécia judicieusement la situation financière de ce pays dans une brochure qui eut deux éditions, et dont l'épigraphe, *Ex nihilo nihil*, offrait spirituellement le résumé de la thèse qu'il soutenait avec des arguments irrésistibles. C'est ainsi qu'il se distingua dans le petit centre d'opposition qui devait prendre un si grand, un si rapide développement. Ayant succombé aux élections de 1823, et ne croyant pas pouvoir rentrer dans l'arène parlementaire avant quelques années, il résolut de conduire lui-même son fils en Italie, en Grèce et en Orient, pour compléter l'éducation de ce jeune homme qui lui promettait un si brillant continuateur de ses travaux, un si noble représentant du nom des Laborde. Il employa deux années à ce voyage; mais, le climat d'Égypte lui étant contraire, il fut obligé de rentrer en France. La Méditerranée, aujourd'hui sillonnée d'un si grand nombre de bateaux à vapeur, n'en avait pas un seul en 1827, et on trouvait tout simple d'être ballotté pendant trente ou quarante jours de mer pour aller d'Égypte en Europe. On conçoit donc qu'en jetant l'ancre dans la baie de Naples, Alexandre de Laborde fût avide de nouvelles de France : il fit héler un bâtiment français qui entrait dans la rade en même temps que le navire sur lequel il revenait d'Égypte. — *Qu'y a-t-il de nouveau en France? — Pas grand'chose de bon : de mauvaises élections à Paris.* Laborde tressaille à ce mot d'*élections;* il ne savait même pas que la chambre fût dissoute, et ne soupçonnait guère ce que le brave capitaine provençal entendait par de *mauvaises élections.* On hèle une seconde fois le bâtiment : — *Et qui donc est nommé? — Un tas de canailles : Laffitte, Laborde,* etc. On peut se figurer les rires d'Alexandre de Laborde et de ses compagnons de voyage; l'épithète impertinente était déjà pardonnée en faveur de la bonne nouvelle, et ce souvenir des compatriotes pour le candidat absent fut salué de la plus sincère reconnaissance. Dès son arrivée à la chambre, Alexandre de Laborde prend part à ses discussions, tantôt avec le calme de la raison, en traitant les sujets d'administration qu'il avait le mieux étudiés (1), tantôt avec la passion de l'homme de parti, par exemple en déclarant la conquête d'Alger (2) insensée, sans se rappeler qu'il avait démontré aussi l'impossibilité d'une intervention française en Espagne, quelques jours avant que notre armée eût rétabli Ferdinand VII sur son trône. Il est inutile de le suivre dans cette arène des débats parlementaires, c'est l'histoire de son temps. Les travaux de l'Institut furent pour lui un délassement au milieu de ces luttes politiques. On relira avec plaisir les mémoires qu'il lut avec tant de succès dans plusieurs séances publiques. Le 25 juillet 1828, c'étaient des renseignements nouveaux sur la ville de Pétra, et sur les ruines que son fils venait de découvrir dans l'Arabie Pétrée (3). L'année suivante, c'était un plan d'éducation par les voyages, et ce plan ingénieux, dont il avait lui-même fait l'essai en voyageant avec son fils, et qu'il exposait avec autant d'esprit que de cœur, reçut une approbation si chaleureuse, que plusieurs chefs d'institution essayèrent de le mettre en pratique (4). La révolution de Juillet le surprit, sans le déconcerter. Il avait été acteur passionné dans le drame : ne devait-il

(1) Blanqui, *Histoire de l'économie politique*, Paris, 1827, in-8°, p. 295.

(1) Au sujet de la loi des comptes, il demande, le 20 juin 1828, l'augmentation du budget des lettres et des beaux-arts, en même temps qu'une réduction sur tous les autres services, et il fait distribuer à ses collègues une brochure qui contenait des développements que la tribune ne comportait pas. Cette brochure reproduit en partie l'article du *Mémorial universel* de 1821. Il publia, l'année suivante, des *Considérations relatives au projet de lois municipales*, Paris, 1829, in-8° de 47 pages.

(2) Il publia sur ce thème une brochure dont les deux éditions furent répandues à un grand nombre d'exemplaires.

(3) Voyez le *Voyage dans l'Arabie Pétrée*, par M. Léon de Laborde, Paris, Giard, 1830 et suiv., in-fol.

(4) Institution Loriol. Plan d'éducation par les voyages mis à exécution sous les auspices de M. le comte de Laborde. Première année, novembre 1829.

pas avoir une large part à son dénoûment? Dès le 27 juillet, il prend la responsabilité du premier acte de résistance aux ordonnances de Charles X, en réunissant chez lui (1) les députés de l'opposition, et le lendemain, chez Audry de Puyraveau, il annonce qu'il ira se mettre à la tête de la légion dont il avait été colonel avant le licenciement de la garde nationale. Telle était sa manière d'agir au milieu des hésitations et des biais du plus grand nombre de ses collègues; et en effet, le lendemain, endossant l'uniforme, il sortait à cheval et se rendait à la mairie, où les gardes nationaux qu'il avait commandés naguère vinrent spontanément se remettre sous ses ordres. Ce fut là le premier acte sérieux d'une insurrection populaire, qui devait être une révolution nationale. On ne peut pas bien apprécier aujourd'hui le courage et l'abnégation des hommes politiques qui risquèrent leur vie et leur fortune dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. Quoi qu'il en soit, une part honorable revient à Alexandre de Laborde dans ces grands événements, qui appartiennent désormais à l'histoire générale, et qui sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Il n'en retira d'autre avantage que l'amitié du roi Louis-Philippe, qui, appréciant son dévouement, le choisit pour aide de camp et l'admit dans son intimité. Sa nouvelle position à la cour ne l'empêcha pas de conserver la confiance des électeurs de Paris : le collége électoral qui lui avait été si longtemps fidèle ne l'abandonna pas; mais, élu simultanément à Paris et à Étampes, il opta pour ce dernier collége. D'un autre côté, ses collègues lui donnèrent une marque de sympathie, en le nommant questeur pendant plusieurs sessions consécutives. Les lettres et les arts vinrent une dernière fois, en 1835, faire diversion à sa vie parlementaire, en lui inspirant le plus charmant de ses ouvrages. Le roi se proposait de consacrer le château de Versailles à un musée historique dédié à toutes les gloires de la France. Cette grande pensée, dont Alexandre de Laborde reçut un des premiers la confidence, et à l'exécution de laquelle le roi l'initiait chaque jour, était de celles qui souriaient à son imagination et touchaient son cœur. Il voulut traduire son admiration pour le nouveau musée dans un livre digne du sujet, et il entreprit de fondre la description de ce musée dans l'histoire de l'ancien château, de manière à faire assister le visiteur simultanément aux souvenirs de l'histoire de la France et aux souvenirs du château de Versailles, qui occupe lui-même une si large place dans l'histoire des deux derniers siècles. Cette idée ingénieuse devait réussir (2); mais il fallait les ressources de son imagination, la grâce de son esprit, et son goût exquis, pour composer ce beau livre, orné de huit cents gravures, qui parut en 1841, sous le titre de *Versailles ancien et moderne*. Il mourut le 20 octobre de l'année suivante, au sein de sa famille, au retour d'un voyage en Italie et en Grèce, où il avait retrouvé avec joie les sujets d'étude qui avaient passionné sa jeunesse. Le désordre de ses affaires avait été le trouble de sa vie; la ruine complète de sa fortune mêla beaucoup d'amertume à ses derniers jours, quoiqu'il pût se dire que ses entreprises, toutes honorables par leur but et utiles au bien public, avaient englouti plus de deux millions, sans faire de tort à personne autre qu'à lui-même. — De cette existence si bien remplie le biographe n'a pu mettre ici qu'une moitié, celle qui a ses dates, ses actes et ses œuvres; l'autre moitié, qui n'est pas la moins intéressante, appartient à la famille, aux amis, à la société intime : nous regrettons de ne pouvoir emprunter quelques traits à la vie privée d'Alexandre de Laborde, pour mettre en relief la finesse de son esprit, la bienveillance de son caractère, la noblesse de ses sentiments et la bonté de son cœur. Cet excellent homme eut même les défauts de ces qualités : un esprit trop facile, une confiance trop aveugle, une générosité trop prodigue, qualités et défauts charmants qui ne lui ont créé que des amis, des ingrats et des envieux. Tout plaisait en lui : la grâce de la conversation, l'originalité naturelle des idées, la naïveté des reparties, et jusqu'à ses distractions singulières. On sait qu'assistant au mariage de M..., à l'église St-Roch, il crut tout à coup assister à un service funèbre, et, se penchant vers son voisin, il lui dit à voix basse : *Suivez-vous le corps?* Le soir de son propre mariage, il avait demandé très-respectueusement à sa femme la permission de la reconduire chez elle, oubliant qu'il était marié depuis le matin. Un jour, dans une revue, précédant le roi à cheval, il recueillait les pétitions : arrivé au front d'un régiment, il enlève machinalement les feuillets de musique fixés aux instruments des musiciens et les joint aux pétitions qu'il tient à la main. Citons encore une réponse qui prouve que sa bonté restait présente quand l'esprit s'absentait. On se plaignait devant lui d'une chaleur inattendue : — *Excusez-moi*, dit-il, *c'est ma faute; j'ai remis mon gilet de flanelle.* On conçoit qu'avec une réputation de distrait si bien fondée, on lui ait prêté une foule d'aventures et de mots divertissants; ceux-ci suffiront pour donner idée de ses distractions. Il n'en avait d'ailleurs ni à la guerre, ni sur les barricades; ses contemporains, qui l'ont vu dans toutes les occasions où se montre le vrai courage, racontent avec plaisir l'entrain et l'insouciance qu'il y apportait. Il ne marchandait pas davantage son dévouement à l'égard de ses amis, et le définissait ainsi :

J'entends ainsi le dévouement :

(1) « Plusieurs députés étaient présents à Paris; ils se réunirent « chez M. Alex. de Laborde. La maison de ce citoyen devint « ainsi, pour une fraction de la Chambre, le Jeu de Paume de la « révolution de 1830. » (*Histoire de la révolution de* 1830, par Petit, p. 5.)

(2) Elle a été adoptée par M. E. Soulié, dans la nouvelle Notice des peintures et sculptures composant le musée impérial de Versailles

Quand dans le cœur il prend sa source,
Le dernier quart d'heure du temps,
Le dernier écu de la bourse,
La dernière goutte du sang.

La poésie facile, de circonstance et d'impromptu était un de ses talents. Vivant à l'époque du premier empire, dans l'intimité de la reine Hortense, il composa pour elle plusieurs romances. Une fois on avait fait présent à cette aimable princesse d'un tableau qui représentait un chevalier en armure, gravant de la pointe de son épée une inscription sur une pierre : elle montra ce tableau à Alexandre de Laborde, en lui demandant l'explication du sujet. Inventer un petit roman fut l'affaire d'une minute, et il ne fallut pas beaucoup plus de temps pour le mettre en vers et en faire la jolie romance qui commence ainsi : *Partant pour la Syrie.* On sait que la reine Hortense composa la musique de ces paroles, et fut rarement mieux inspirée. Cette romance, chantée dans tous les salons, ne tarda pas à devenir populaire, en attendant qu'elle devînt nationale. Alexandre de Laborde a fait d'autres romances non moins gracieuses, des chansons, des fables dignes de voir le jour, et des vers de circonstance qui eurent assez de vogue, quoique l'auteur n'ait pas pris soin de les recueillir. Il comprenait très-bien que leur principal mérite était dans l'à-propos. Aussi, comme on lui vantait ses romances : *Ni jamais ni toujours*, et *Qu'as-tu besoin de me sourire?* en lui demandant laquelle des deux il préférait, il répondit : *Dites-moi d'abord laquelle est la moins bête?* M. Lagarde les publia toutes; on l'en avertit : *Ce monsieur est bien bon de se donner cette peine!* fut sa réponse. *Mais*, ajoutait-on, *il les publie sous son nom.* — *Eh bien!* répliqua-t-il, *laissez-le faire, si cela peut lui être utile.* Il y a cependant lieu de regretter que plusieurs de ses ouvrages soient restés des ébauches ou des projets. Nous en citerons un. Étant malade, on lui donna à lire les *Petites Misères de la vie humaine*, livre traduit de l'anglais. La tournure souriante de son esprit lui inspira le plan d'un ouvrage moins lugubre, qui eût été la contre-partie de l'ouvrage anglais; il l'intitula *les Petits Bonheurs de la vie humaine, ou les Bonnes Chances inattendues*, et il en raconta toute une série; mais, après s'être amusé de ce projet, et en avoir diverti les autres, il l'abandonna. M. Jules Janin a repris longtemps après et très-heureusement exécuté ce projet, en composant les *Petits Bonheurs de la vie.* Qui n'a gardé le souvenir des lectures que faisait Alexandre de Laborde aux séances publiques de l'Institut? Quand venait son tour de parole, c'était un épanouissement général des physionomies; si bien que Raynouard disait au sortir de la séance : *Je n'aime pas ce genre de succès; Laborde nous fera perdre le privilege d'être ennuyeux.* On a cependant osé dire qu'il faisait faire ses ouvrages! Nous lisons même dans plusieurs biographies estimées que M. Rabbe *a eu part aux brillants discours du Voyage en Espagne!* Ce sont de misérables et ridicules inventions. Alexandre de Laborde avait trop d'esprit pour en demander à personne; il en avait assez pour en donner aux autres. Combien d'auteurs lui ont pris son temps en lui demandant des conseils et en lui lisant leurs ouvrages! M. Miel l'obligea ainsi à écouter la lecture de son Histoire du Portugal; mais, un jour que le lourd historien lui avait lu un pamphlet sans esprit, Alexandre de Laborde, pour se venger de l'ennui que la lecture lui avait causé, improvisa cette douce épigramme :

A quelques traits piquants
Que contient ce libelle,
On devine aisément
Qu'il n'est pas tout de miel.

La politique, la littérature et les arts n'absorbaient pas ses pensées : il avait l'esprit ouvert à tous les progrès, et porté vers toutes les innovations. Que d'inventions utiles et fécondes il a généreusement patronnées! La société d'encouragement, dont il fut l'un des fondateurs, était habituée à le voir arriver, à chaque séance, enthousiaste de quelque nouvelle idée et s'en faisant le spirituel et chaleureux interprète. Tantôt c'était la lithographie, tantôt la lampe Carcel; un jour, il vint proposer l'établissement, dans tout Paris, de bains portatifs, de baignoires qu'on monterait jusqu'au sixième étage. Ce fut une joie générale : *Ah!* disait-on, *voilà bien une idée de ce bon M. de Laborde; ainsi, au sixième étage, sans se déranger, on aura son bain à côté de son lit!* Et de rire aux éclats. Cela paraît tout simple aujourd'hui; c'était alors une utopie. — Alexandre de Laborde avait épousé mademoiselle Thérèse de Cabre, veuve du marquis de Gillier, fille de M. de Cabre, ministre de Louis XVI à St-Pétersbourg, et nièce de l'abbé Sabatier de Cabre (*voy.* SABATIER). Il eut de ce mariage trois filles, qui épousèrent, l'aînée, M. Gabriel Delessert, préfet de police sous le gouvernement de juillet; la seconde, M. Édouard Bocher, préfet du Calvados à la même époque; et la troisième, M. Édouard Odier, qui s'est fait un nom dans les arts. Il eut aussi un fils, M. le comte Léon de Laborde, aujourd'hui directeur général des archives de l'empire, membre de l'Académie des inscriptions, un de nos archéologues les plus éminents, l'auteur de tant de livres savants et ingénieux sur l'histoire des arts à toutes les époques et dans tous les pays. — En donnant la liste abrégée des ouvrages d'Alexandre de Laborde, nous omettons les tirages à part des articles de revues et de journaux; nous renvoyons au *Moniteur* et à ses tables, pour les nombreux discours prononcés à la tribune, et qui presque tous ont été imprimés séparément; aux *Mémoires de l'Académie*, pour les rapports qu'il a lus sur le concours annuel des antiquités nationales; à la *Revue encyclopédique*, dont il a été un des principaux rédacteurs; aux *Comptes rendus* de la société d'encouragement qu'il a souvent présidée; aux *Annales* de la société pour l'abolition de l'es-

clavage, société qu'il a contribué à fonder; aux publications de la franc-maçonnerie, association dans laquelle il occupait un grade supérieur; aux rapports du banquet annuel des anciens élèves de Juilly, qu'il a présidé de 1832 à 1841, etc., etc. : 1° *Description d'un paré en mosaïque découvert dans l'ancienne ville d'Italica, aujourd'hui le village de Santipona près de Séville; suivie de recherches sur la peinture en mosaïque chez les anciens, et les monuments en ce genre qui n'ont point encore été publiés.* Paris, de l'imprimerie de P. Didot aîné, 1802, in-fol. max. Il y a une édition avec texte espagnol, publiée en 1806. 2° *Lettre à madame de Genlis sur les sons harmoniques de la harpe*, Paris, 1806, in-12; 3° *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, Paris, Nicolle, 1807-1818, 4 vol. in-fol., avec 280 pl. Il s'est fait une contrefaçon réduite de cet ouvrage, en Belgique, pour une collection de Voyages pittoresques. 4° *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins, avec 22 pl. en noir et en couleurs; tiré à 160 exemplaires, les dessins par C. Bourgeois, Paris, Bourgeois, 1808, in-fol., avec texte en trois langues et cent trente planches. Le discours préliminaire a été réimprimé sous ce titre : *Discours sur la vie de campagne et la composition des jardins*, Paris, 1808, in-8°. Le 15 février 1808 parurent les deux premières livraisons. Le volume a 225 pages, et les planches représentent les jardins de la Malmaison, Morfontaine, Ermenonville, Méréville, St-Leu, Mousseaux, Brunehaut, Tracy, l'ermitage du Mont-d'Or, le Plessis-Charmant, le Rainey, Trianon, le Désert de Monville, Guiscard, Maupertuis, le Rœulx, l'Ermitage de Versailles, Crillon, Betz, le Marais, Lormoy, Prulay, Courteille, Jouy, Belœil et Rambouillet. 5° *Itinéraire descriptif de l'Espagne, et tableau élémentaire des différentes branches de l'administration et de l'industrie de ce royaume*, Paris, 1808, 5 vol. in-8°, avec atlas in-4° de 29 cartes; seconde édition, 1809; troisième édition, corrigée et considérablement augmentée, précédée d'une notice sur la configuration de l'Espagne et de son climat, par M. de Humboldt, d'un Aperçu sur la géographie physique, par M. le colonel Bory de St-Vincent, et d'un Abrégé historique de la monarchie espagnole et des invasions de la Péninsule jusqu'à nos jours, Paris, F. Didot, 1827, 6 vol. in-8°, avec atlas de 37 cartes et 4 plans. 6° *Collection des vases grecs de M. le comte de Lamberg*, expliquée et publiée par Alex. de Laborde, Paris, 1813, 2 vol. gr. in-fol., avec 164 pl. imprimées en couleur et retouchées au pinceau. L'ouvrage, interrompu en 1814, fut repris en 1824 et terminé en 1828. 7° *Des Aristocraties représentatives, ou du retour à la propriété dans le gouvernement*, Paris, 1814, in-8°; 8° *de la Représentation véritable de la communauté, ou du système de nomination aux deux chambres, basé sur la propriété*, Paris, Nicolle, 1815, in-8°. C'est une réimpression à grand nombre de l'ouvrage précédent qui n'avait pas été mis en vente. 9° *Plan d'éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster*, Londres, 1815, in-8°, réimprimé la même année, à Paris; seconde édition, Paris, Colas, 1816, in-8°; troisième édition, Paris, Gide, 1819, in-8°; traduit en espagnol : *Plan de ensenanza para escuelas de primeras letras*, Paris, 1816, in-8°; 10° *Quarante-huit heures de garde au château des Tuileries, pendant les journées des 19 et 20 mars 1815, ou Précis des événements qui ont eu lieu dans ces deux jours*, par un grenadier de la garde nationale, Paris, 1816, in-4°, avec deux planches gravées d'après les dessins de l'auteur; 11° *Projets d'embellissements de Paris, et de travaux d'utilité publique concernant les ponts et chaussées*, par le comte Alexandre de Laborde, chargé, depuis l'année 1810 jusqu'en 1816, du service des ponts et chaussées du département de la Seine, Paris, 1816, in-fol., avec 15 pl. Cet ouvrage fut imprimé à la fin de 1811. Il n'était pas destiné au commerce, mais il fut saisi au commencement de 1812. En 1815, M. Beugnot rendit tous les exemplaires à l'auteur, qui les mit en circulation lorsque sa place de chef des ponts et chaussées fut supprimée : il se contenta d'y ajouter un nouveau titre et une préface de 4 pages. 12° *Rapport sur les travaux de la société de Paris, pour l'instruction élémentaire, pendant le dernier semestre de 1815, fait à l'assemblée générale du 10 janvier 1816*, par M. le comte Alexandre de Laborde, secrétaire général, Paris, Colas, 1816, in-8° de 40 pages; 13° *Les Monuments de la France, classés chronologiquement, et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*, Paris, Joubert et Nicolle, etc., 1816-36, in-fol., avec 259 pl.; 14° *De l'Esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté, ou Essai sur le complément du bien-être et de la richesse de la France par le complément des institutions*, Paris, Gide, 1818, in-8°; seconde édition revue et augmentée, Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 15° *Voyage pittoresque en Autriche*, Paris, de l'imprimerie de F. Didot, 1821-23, 3 vol. in-fol., avec 80 pl. et cartes. Le troisième tome contient le Précis historique de la guerre entre la France et l'Autriche en 1809, avec 40 pl., cartes, plans de bataille, etc. Ce précis a été réimprimé à part, Paris, Ancelin et Pochard, 1825, in-8°, avec atlas de 5 pl. 16° *Observations sur les chapitres IV et V du budget du ministère de l'intérieur, pour 1821, concernant les dépenses relatives aux sciences, belles-lettres, beaux-arts, et à l'instruction élémentaire.* Ces observations, qui avaient paru d'abord dans le *Mémorial universel de l'industrie française des sciences et des arts* du mois de mars 1821, furent tirées à part. 17° *Opinion de M. Alexandre de Laborde, député de la Seine, sur le projet de loi concernant les canaux*, Paris, imprimerie de Cellot, 1822, in-8° de 16 pages, avec cette note : « Mon

« rang d'inscription ne m'ayant pas permis de « prononcer ce discours à la tribune, et sachant « que mon opinion différait de celle de plusieurs « des honorables collègues dont je désire le plus « mériter l'approbation, j'ai fait imprimer ce « discours pour leur faire connaître les raisons « qui m'ont empêché de me ranger de leur « avis. » 18° *Opinion de M. Alexandre de Laborde, député de la Seine, sur l'emprunt de cent millions*, Paris, Baudoin frères, 1825, in-8° de 20 pages; 19° *Aperçu de la situation financière de l'Espagne*. Paris, 1825, in-8° de 32 pages. Il y a une seconde édition, revue et augmentée, formant 48 pages. 20° *Nouveaux renseignements sur la ville de Pétra et le pays des Nabathéens, lus à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut*, le vendredi 25 juillet 1828; inséré dans le 3e numéro de la *Revue trimestrielle*, et tiré à part; 21° *Observations sur le dernier article de la section V du budget du ministère de l'intérieur, concernant les établissements scientifiques et littéraires*, brochure de 31 pages, de l'imprimerie de Didot. Ces Observations venaient à l'appui d'un discours prononcé à la Chambre le 20 juin 1828. 22° *Récit d'un voyage en Orient*, rapport lu à la séance des quatre Académies de l'Institut, le 24 avril 1828. 23° *Considérations relatives au projet de lois municipales et départementales présenté à la Chambre des députés le 9 février* 1829, Paris, Tastu, 1829, in-8° de 47 pages; 23° *De l'Education par les voyages*, mémoire lu à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans la séance publique du 31 juillet 1829, imprimé au *Moniteur* du 15 août, et tiré à part; 24° *Projet d'une association industrielle, sous le nom de Compagnie générale du Levant*, Paris, 1829, in-8° de 42 pages; 25° *Au roi et aux chambres, sur les véritables causes de la rupture avec Alger, et sur l'expédition qui se prépare*, par Alexandre de Laborde, député de la Seine, Paris, 1830, in-8° de 80 pages, avec un appendice de xiviij pages. Il y a une seconde édition entièrement refondue, même format, même date, mais de 111 pages, avec un appendice de lx pages. 26° *Discours de M. de Laborde, député de la Seine, sur le projet de loi portant allocation de* 500,000 *francs en faveur des étrangers réfugiés en France*, session de 1831, tirage à part, in-8°, avec cette note : « L'auteur de ce dis- « cours était le premier de douze orateurs inscrits « en faveur du projet de loi; mais la succession « des ministres à la tribune et la clôture pronon- « cée l'ont empêché de se faire entendre. Sa re- « connaissance pour les étrangers de plusieurs « pays, où il a été bien reçu, lui fait un devoir « de publier l'opinion qu'il aurait émise ; il espère « que ses collègues l'accueilleront avec bienveil- « lance. » 27° *Visite à Jérusalem*, mémoire lu à l'Académie des inscriptions; 28° *Vœu de la justice et de l'humanité en faveur de l'expédition de D. Pedro*, Paris, 1832, in-8° de 119 pages; 29° *Description des obélisques de Louqsor, figurés sur les places de la Concorde et des Invalides, et Précis des opérations relatives au transport d'un de ces monuments dans la capitale*. lu à la séance publique de l'Institut du 3 août 1832, et augmenté de nouveaux renseignements; 30° *Paris municipe, ou Tableau de l'administration de la ville de Paris, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, pour servir à l'examen du nouveau projet de loi municipale pour la ville de Paris*, Paris, F. Didot, 1833, in-8° de 115 pages. Plusieurs chapitres de cet ouvrage avaient déjà paru dans le *Livre des Cent et un* (t. 10 et 12). 31° *Versailles ancien et moderne*, Paris, Gavard, 1839-40, in-8°, avec gravures sur bois. — Il n'a rien paru d'un ouvrage considérable qu'Alexandre de Laborde se proposait de publier avant 1830, sous ce titre : *Géographie historique de la France*, ou tableau de ce royaume considéré principalement dans ce qui concerne les souvenirs historiques, les monuments, les traditions locales et les recherches qui présentent un intérêt particulier aux historiens et aux voyageurs; composé sur des documents nouveaux et authentiques, et une correspondance administrative. Le prospectus seul a été imprimé; cet ouvrage devait former douze volumes in-8°, avec des cartes. Alexandre de Laborde a revu le volume de l'Espagne et du Portugal dans l'*Univers pittoresque;* il a prêté son concours à la publication d'un recueil périodique qui n'a eu qu'une courte existence, intitulé *la Péninsule*, tableau pittoresque de l'Espagne et du Portugal; il a fourni une introduction au Catalogue des livres de jurisprudence, d'économie politique, de finances et d'administration, composant la Bibliothèque des députés (Paris, Didot, 1833, in-8°); il a été un des collaborateurs de la *Revue des deux Mondes* (1), de la *Revue de Paris*, du *Journal des Connaissances utiles*, et d'un grand nombre d'autres journaux littéraires. M. Quérard, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées* (t. 3, p. 303), lui attribue un recueil de chansons sous le pseudonyme de *Moria*, mais ce prétendu recueil de chansons étant de format *in-folio*, suivant M. Quérard, qui n'ajoute aucun détail bibliographique à cette simple indication, on peut dire avec certitude que le volume in-folio n'a jamais existé, et qu'Alexandre de Laborde ne s'est pas caché sous le nom de Moria pour publier ses chansons ou ses romances.

(1) Citons un article intitulé *Derniers jours de la semaine sainte à Jérusalem*, qui a été inséré en 1831 dans les tomes 1 et 2 de cette *Revue*.

(*Extrait de la* Biographie Universelle (Michaud), t. XXII, *publiée par madame* C. Desplaces, 32, *rue de Verneuil, à Paris.*)

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR RUE GARANCIÈRE 8.
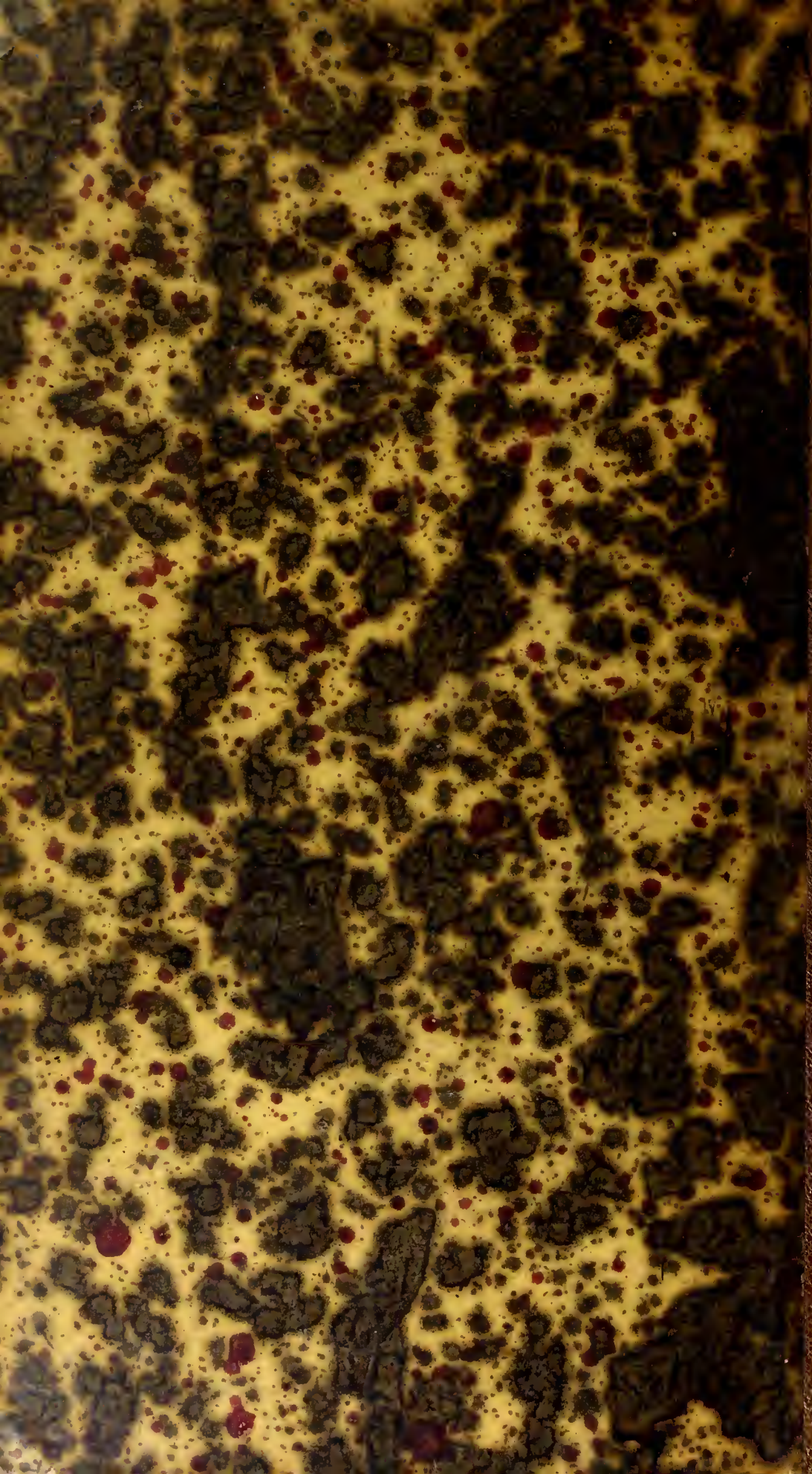
3 3125 00058 8638
GETTY CENTER LIBRARY